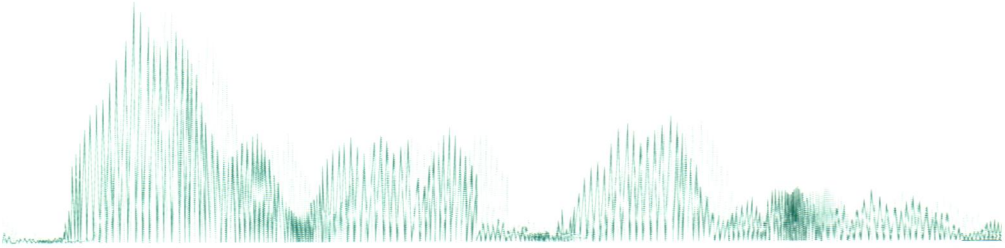

SOURCE PICARDE

Hommage à René Debrie

Textes réunis par
J.- M. Eloy, M. Crampon et P. Pauchet

1992

Centre d'Études
Picardes de l'Université
de Picardie-Jules Verne
n° XLV
Eklitra
Association Culturelle
Picarde
n° LXX

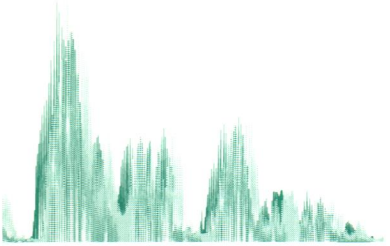

Ouvrage publié avec le concours du
Conseil Régional de Picardie et du
Conseil Général de la Somme.
Couverture : géographie des ondes (illustration Jimy)

SOURCE PICARDE

Hommage à René Debrie

Textes réunis par
J.- M. Eloy, M. Crampon et P. Pauchet

Eklitra
Association Culturelle
Picarde
n° LXX

1992

Centre d'Études
Picardes de l'Université
de Picardie-Jules Verne
n° XLV

Avant-propos

S'il est un terme qu'il convient d'employer pour définir la vie et l'action scientifique de René Debrie, c'est bien celui de prospecteur. Il a su percevoir avec une sensibilité instinctive, atavique, pourrait-on dire, la nécessité d'inventorier toutes les richesses, et les variétés, et les variations du parler picard au moment où, par une évolution irréversible qui s'accélère année après année, nous risquions d'en perdre de nombreuses résonances.

Il a donc eu la mentalité d'un collecteur conscient de l'urgence de sa tâche et doué de la patience, sinon de l'opiniâtreté, qu'exigent la recherche méthodique et parfois la controverse. Mais il ne suffisait pas d'avoir clair objectif et persévérance, il fallait bénéficier d'une pulsion affective, d'une conviction passionnée pour donner à toute une vie le caractère d'une véritable mission.

Il eut le grand mérite non seulement des initiatives avisées, mais des oeuvres de longue haleine comme son énorme fichier qui constitue un incomparable trésor. Un tel fichier complète et justifie ses lexiques, ses études en onomastique, en phonétique, en ethnologie, sans oublier ses perspicaces incursions dans l'histoire de la littérature picarde.

Nous devons en outre lui savoir gré d'avoir créé, avec quelques Picards fervents, l'association *Eklitra* qui témoigne d'une culture régionale, et d'avoir animé de sa compétence dynamique le Centre d'Etudes Picardes de l'Université de Picardie.

En ma qualité d'ancien recteur de l'Académie d'Amiens et d'ancien professeur de lettres, je salue un collègue qui a honoré notre Université. Et, comme picard très attaché à ses racines, je joins ma voix à la voix de tous ceux qui lui rendent hommage pour avoir contribué si exemplairement à mieux distinguer l'apport culturel de «la très fidèle Nation des Picards».

Robert Mallet

12 juillet 1991

UN GRAND ERUDIT

Michel CRAMPON

Son enthousiasme. Quand ses amis pensent à lui, c'est son extraordinaire enthousiasme qui leur revient à la mémoire. Souvent, quand nous le rencontrions dans les couloirs de l'I.U.T. ou ceux de la Faculté des Lettres d'Amiens, il nous disait :«Tel ouvrage est sous presse, tel autre vient de sortir et puis il y a celui-là dont le manuscrit est terminé... » Il y avait alors dans son regard une extraordinaire lueur de joie et de fierté. Une fierté bien légitime. René Debrie nous laisse une oeuvre immense. Sa contribution est considérable dans le domaine de la dialectologie picarde.

Qu'il suffise au lecteur de parcourir les pages de bibliographie qui suivent. Il pourra apprécier la diversité des domaines qu'a abordés René Debrie. Il ne saurait être question d'évaluer ici une masse aussi impressionnante d'ouvrages et d'articles.

Bornons-nous à mesurer le chemin accompli grâce à lui. Quand il commence sa carrière de chercheur vers 1950, la dialectologie picarde a déjà eu ses grands défricheurs. Depuis 1834, date du *Dictionnaire rouchi-français* de Hécart, un nombre important de dictionnaires, de glossaires et de lexiques a permis de cerner l'immense richesse lexicologique de l'un des dialectes les plus importants du domaine d'oïl. Mais il restait encore beaucoup à faire.

René Debrie entreprend un énorme travail d'enquête systématique, commune par commune, dans le nord-amiénois pour sa thèse de Doctorat d'Etat (soutenue en 1960, publiée en 1974), utilisant son village natal, Warloy-Baillon, comme point principal d'enquête et comme point de référence. Sa thèse reprend la démarche adoptée par L.F. Flutre dans sa célèbre étude sur le parler picard de Mesnil-Martinsart.

Le travail d'enquête lexicologique aboutira à la publication d'un *Lexique des parlers nord-amiénois* (1961 ; 1965 pour le supplément), publication couronnée en 1962 par le Prix De la Fons Mélicocq de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres. La démarche sera bientôt étendue à la totalité du département de la Somme. Elle donnera lieu à la publication d'une superbe collection de lexiques (ouest-amiénois 1975, sud-amiénois 1979, Vimeu 1981, est-amiénois 1983, Ponthieu 1985, Santerre 1986, Vermandois 1987).

René Debrie est aussi un innovateur. Il est pour ainsi dire le premier dans le domaine picard à réaliser une série de lexiques technologiques rassemblant les mots spécifiques des métiers d'autrefois (l'hortillon, le cidrier, le coupeur de velours, le pêcheur en mer...) Il ne néglige pas non plus les domaines réservés davantage aux spécialistes que sont la morphologie et la phonétique dans

les articles qu'il publie à la Revue de la Société de Linguistique Romane dont il est membre.

René Debrie s'intéresse aussi à la littérature. Ses ouvrages sur Hector Crinon, Pierre-Louis Gosseu, Edouard Paris, Jacques Croédur sont des études à la fois biographiques, lexicologiques, bibliographiques et littéraires. Remarquons un intérêt tout particulier pour la littérature politique et pamphlétaire telle qu'elle s'est exercée aux 18ème et 19ème siècles (« *Comme-y-serre Guevernon », pamphlets picards de 1799 (1981) ; Pierre-Louis Gosseu écrivain picard (1980), Les Lettres picardes à caractère politique dans la presse saint-quentinoise de la seconde moitié du XIXème siècle* (1988)).

Il a aussi effectué de nombreuses recherches sur la période du moyen picard (*Textes littéraires picards du XVIIIème siècle* (1984), *Glossaire du Moyen Picard* (1984), *Le Moyen Picard* in *La Forêt Invisible* (1985)).

En fait, c'est toute l'histoire de la littérature picarde qui l'intéressait comme en témoigne son *Panorama des Lettres Picardes* publié en 1977, son *Anthologie des Poètes et Prosateurs d'expression picarde* destinée en priorité aux étudiants (1978). Nombreuses sont aussi les rééditions de textes qu'il a suscitées au Centre d'Etudes Picardes.

Mais René Debrie ne s'intéressait pas qu'à l'expression dialectale. Il considérait que le parler n'était qu'un des constituants, essentiel certes, de ce qu'on peut appeler la culture d'une région. C'est pourquoi il élargit le champ de ses recherches à l'ethnologie. On citera en particulier ses *Moeurs Epulaires Picardes* (1977) et ce qu'il intitulait modestement ses contributions à l'étude des cérémonies traditionnelles (1969), des jeux (1974), de la médecine populaire (1976). Il avait réuni une importante documentation concernant la chanson. Celle-ci devait tout naturellement fournir la base d'une étude qu'il n'a malheureusement pas eu le temps de réaliser.

Enfin, dès les premières années de sa carrière, René Debrie manifesta un grand intérêt pour l'onomastique. Sa thèse complémentaire était consacrée aux noms de lieux et de personnes de Warloy-Baillon (publiée en 1973). Les travaux de toponymie publiés ne donnent qu'une idée très incomplète de l'immense recensement systématique qu'il avait entrepris : 800.000 fiches ! L'anthroponymie le passionna surtout au début de sa carrière comme en témoignent ses participations aux congrès internationaux d'onomastique à partir de 1958 et ses publications à la Revue Internationale d'Onomastique.

Il fut membre de la Société Française d'Onomastique. Ce type de recherche continuait vers la fin de sa carrière à motiver son inlassable curiosité comme en témoignent un éditorial et un article publiés dans Eklitra en 1989.

Dans le champ foisonnant des recherches de René Debrie, gardons-nous d'oublier la bibliographie. Il participa pour le domaine picard à la célèbre *Bibliographie des Dictionnaires Patois* de v. Wartburg, Keller et Geuljans (1969).

La série des bibliographies qu'il publia au Centre d'Etudes Picardes entre 1982 et 1985 fait le point sur toutes les publications concernant la langue et la culture picardes.

Passionné de recherche, René Debrie attachait aussi beaucoup d'importance à l'enseignement et à la transmission du picard. C'est ainsi qu'il publie chez Omnivox BBC en 1983 une méthode de picard, *Eche Pikar bèl é rade*, avec deux cassettes audio jointes.

Une telle production dans le domaine de la dialectologie picarde suppose évidemment une vie tout entière consacrée à l'étude, à la recherche et à l'enseignement. René Debrie est né le 4 juillet 1920 à Warloy-Baillon dans la Somme. Après des études secondaires au Lycée Lakanal de Sceaux, il prépare une licence ès Lettres à la Sorbonne. Il l'obtient en 1944. Parallèlement, pendant ces sombres années de guerre, il est aide-bibliothécaire à la Bibliothèque Municipale de Sceaux.

En janvier 1945, alors qu'il prépare, toujours à la Sorbonne, un Diplôme d'Etudes Supérieures sous la direction de F. Bruneau, il est nommé professeur délégué rectoral au Collège Moderne d'Orléans puis à celui de Versailles (1945-1946), enfin à celui de Bruay en Artois (1946). En octobre 1947, il est professeur titulaire au Collège Moderne d'Albert. Dès cette époque, il entreprend pour sa thèse son exploration dialectale du nord-amiénois. Il soutiendra sa thèse le 17 décembre 1960 à la Sorbonne devant un jury composé de MM. Bruneau et Fouché, ses directeurs, et de MM. Antoine, Gougenheim et Wagner.

En 1958, il avait été nommé professeur au Lycée Mixte d'Amiens (aujourd'hui Lycée Louis Thuillier). C'est là qu'il crée un club d'onomastique picarde. Remarquable démarche pédagogique pour intéresser les élèves à leur ville ou à leur village qui portera aussi ses fruits sur le plan de la recherche : une trentaine de publications entre 1958 et 1971 répertoriant des noms de famille de villes ou de villages de la Somme.

En octobre 1972, il entre dans l'enseignement supérieur comme maître-assistant en Techniques d'Expression dans le département Techniques de Commercialisation de l'I.U.T. d'Amiens. Il sera nommé maître de Conférences en 1975 et professeur en 1979.

En 1971, à l'initiative d'André Crépin, était créé à l'Université de Picardie le Centre d'Etudes Picardes, et René Debrie en était l'un des membres fondateurs. Il en sera le troisième président après André Crépin et Jacqueline Picoche. C'est dans la collection du Centre qu'il dirige que paraîtront nombre de ses travaux. De même, en 1977, René Debrie fait tout naturellement partie de l'équipe d'enseignants de l'Unité de Valeur « Langue et Culture Picardes » que crée Jacqueline Picoche. Il y enseignera la langue et la littérature picardes pendant douze ans auprès d'étudiants de 1er cycle.

Mais la grande création de René Debrie, celle qui était certainenent la plus chère à son coeur, c'était Eklitra, qu'avec Pierre Garnier et René Vaillant

il avait fondée en 1966, et dont il fut le président pendant de longues années. Le nom de l'association est celui d'une fleur : l'*éklitra* est le « coeur de Marie » en picard de Molliens au Bois, village concerné par le premier ouvrage publié par l'association, le *Folklore Picard de Molliens au Bois*, par Marie-Louise Héren (1967). Le but de l'association : étudier et faire connaître tous les aspects de la culture picarde en misant sur l'avenir des cultures régionales.

« A notre époque de grands ensembles, l'apport des provinces ne peut être que bénéfique parce que leurs langues et leurs cultures entretiennent, sous une uniformité qui tend à s'agrandir, la variété indispensable à l'équilibre des hommes ; elles permettent d'échapper au nivellement et de retrouver, surtout en France où la centralisation a été longtemps pratiquée avec outrance, des idiomes concrets, des traditions plus proches de la terre que des villes tentaculaires, des civilisations sous-jacentes encore fondées sur la nature. » Ce texte-manifeste des fondateurs de l'association, écrit en 1966 par René Debrie et reproduit au dos de toutes les publications, garde aujourd'hui toute son actualité et toute sa force. Au Centre d'Etudes Picardes comme à Eklitra, René Debrie fut un directeur de publications infatigable : 44 ouvrages publiés au Centre d'Etudes Picardes, une centaine à Eklitra sans compter les revues annuelles et les bulletins trimestriels.

Un tel bilan de travaux et d'activités laisse pantois. Encore n'avons-nous pas cité les travaux que René Debrie avait entrepris dans le cadre d'un Centre d'Etudes de la Langue des Affaires qu'il avait créé à l'I.U.T. en 1975 (Etude sur des noms de marques, lexique de la langue commerciale).

René Debrie prend officiellement sa retraite le 1er octobre 1988. Aux honneurs qui lui avaient déjà été conférés comme celui de chevalier puis d'officier des Palmes Académiques s'ajoute celui de Professeur Emérite de l'Université de Picardie. Il espère pouvoir utiliser au maximum les loisirs qui seraient les siens désormais pour poursuivre ses recherches et ses travaux. Hélas, quelques jours seulement après une présidence de jury de baccalauréat qui fut sa dernière activité professionnelle, la maladie le frappa. Très affaibli, il tenta de continuer à travailler, mais, un an après, le 1er août 1989, alors qu'il avait encore de multiples travaux en cours ou en projet, le destin commun à tout homme le ravit à l'affection de sa femme Jeannine (qui avait été sa collaboratrice en particulier pour les *Moeurs Epulaires*), de ses deux filles Christine et Corine et de ses petits enfants.

René Debrie fut une des grandes figures de l'Université de Picardie. Il fut un des maîtres de la dialectologie picarde, qu'il enrichit considérablement par ses travaux. Bien sûr, certains aspects de son oeuvre soulevèrent la polémique. Ainsi, son système d'orthographe Picarde (*Essai d'orthographe picarde* 1966, *Propos sur l'orthographe* 1972), qui visait un compromis entre la transcription phonétique et l'orthographe française souleva à l'époque un incroyable tollé de critiques et de sarcasmes ! Pourtant, René Debrie, en s'inspirant du système d'Edouard Paris (*Un érudit picard émérite, Edouard Paris* 1977), visait la transmission aux générations futures du dialecte picard et de sa littérature.

Mais il fut incompris du plus grand nombre car sa démarche bouleversait trop d'habitudes aussi bien chez les auteurs que chez les lecteurs. Et pourtant elle fit des adeptes, en particulier chez les membres d'Eklitra. Ainsi le récent *Dictionnaire Picard des parlers et traditions du Beauvaisis* de François Beauvy (1990) utilise cette orthographe. L'ultime texte que composa René Debrie fut d'ailleurs la préface de cet ouvrage.

Le conflit sur l'orthographe qui prit à une certaine époque des proportions tout à fait déraisonnables, ainsi que d'autres attaques dont il fut victime le firent beaucoup souffrir. Car René Debrie, nous pouvons en témoigner, fut un homme profondément sensible et tolérant. Cela dit, c'était aussi un homme passionné, qui répliquait parfois avec emportement quand il était attaqué ou quand d'autres subissaient selon lui des critiques injustes. Ce n'était pas un tiède. D'ailleurs, comment peut-on être un tiède quand on consacre toute sa vie à une cause, celle de la défense et de l'illustration de la culture picarde ?

Avec le temps, les conflits se sont apaisés. En ce qui concerne l'orthographe, le débat n'est pas clos, mais il se déroule aujourd'hui dans un climat de sérénité et de respect mutuel. Force est de constater que dans ce domaine comme en bien d'autres, René Debrie a laissé sa trace.

La trace d'un grand savant, généreux et passionné. Puissions-nous ne pas être trop indignes de la suivre.

Bibliographie

DES OUVRAGES ET ARTICLES PUBLIES
PAR RENE DEBRIE 1958 - 1991

N.B. : Cette bibliographie n'a pas la prétention d'être exhaustive. Pour ne pas alourdir une liste déjà longue, nous n'avons pas retenu les préfaces ou avant-propos introduisant des travaux d'autres auteurs. Par ailleurs, il se peut que certaines références d'articles nous aient échappé. Nous en demandons d'avance pardon au lecteur.

I OUVRAGES

A) ETUDES GENERALES

- *Essai d'orthographe picarde*, Amiens, le Courrier Picard, 1966, 20 p.

- *Propos sur l'orthographe*, Eklitra,10,1972, 26 p.

- *Etude linguistique du patois de l'Amiénois (phonétique, morphologie, vocabulaire, lexique picard du parler de Warloy-Baillon)*, thèse principale, Eklitra, 18, 1974, 466 p.

- (avec Michel CRAMPON) *Un érudit picard émérite, Edouard Paris (1814 - 1874)*, Amiens, C.R.D.P., 1977, 135 p.

- direction de *La Picardie* et rédaction des chapitres onomastique, littérature et ethnologie, Paris, Editions d'Organisation, 1981, 622 p.

- *Eche pikar bèl é rade , méthode de picard*, Préface d'André CREPIN, illustrations de René GAUDEFROY, cassettes du Théâtre d'Animation Picard, Paris, Omnivox B.B.C. et Amiens, C.E.P., XVII, 1983, 208 p. et 2 cassettes

- (avec Jacqueline PICOCHE) *Eléments de phonétique franco-picarde*, Université de Picardie, U.V. de Langue et Culture Picardes, sans date, 17 p.

B) ETHNOLOGIE

- (avec Henri VASSE) *Littérature orale de Picardie : vieilles légendes et chansons picardes sauvées de l'oubli par Henri Vasse*, Amiens, C.D.D.P. 1963

- *Contribution à l'étude des cérémonies traditionnelles en Basse Picardie*, Amiens, Eklitra, VIII, 1969, 55 p.

- *Contribution à l'étude des jeux picards traditionnels*, Amiens, C.R.D.P., 1974, 123 p.

- *Contribution à l'étude de la médecine populaire en Picardie*, Amiens, Eklitra, 23, 1976, 9 p.

- (avec Jeannine DEBRIE) *Moeurs épulaires picardes*, Amiens, C.R.D.P. 1977 (1ère édition), 1978 (2ème édition), 134 p.

- *Pratiques agricoles ancestrales dans le pays de Somme (étude dialecto-folklorique)*, dessins de Christine DEBRIE et René GAUDEFROY, Amiens, C.R.D.P., 1978, 55 p.

- *L'Ethnologie picarde* in *La Picardie*, Paris, Editions d'Organisation, 1981, pp. 592-6O2

- *Chansons picardes recueillies dans le Vermandois*, Amiens, C.E.P., 1986, 36 p.

C) ONOMASTIQUE

- *L'onomastique Picarde* in *La Picardie*, Paris, Editions d'Organisation, 1981, pp. 572-576

1) Toponymie

- *Dictionnaire toponymique de Warloy-Baillon (Somme)*, Doullens, Dessaint, 1964, 29 p.

- *Corpus des lieux-dits cadastraux de la Somme*, Amiens, C.D.D.P., 1964, 322 p.

- *Toponymie d'Allonville* (avec la collaboration de René GAUDEFROY), Amiens, Eklitra, I, 1967, 56 p.

- *Les noms de lieux et les noms de personnes de Warloy-Baillon (Somme)*, thèse complémentaire, Amiens, Eklitra, 14, 1973, 166 p.

- *Prononciation et étymologie des noms de lieux habités de la Somme*, Amiens, Eklitra, 17, 1974, 130 p.

- *Toponymie de Namps au Val*, Amiens, Eklitra, 30, 1980, 31 p.

- *Toponymie de Doullens*, Amiens, Eklitra, 31, 1983, 99 p.

- *Complément à la Prononciation et Etymologie des noms de lieux habités de la Somme*, Amiens, Eklitra, 39, 1986, 12 p.

- (avec René GAUDEFROY) *Complément à la Toponymie d'Allonville*, Amiens, Eklitra, 44, 1987, 16 p.

- *Hydronymie de la Somme*, Amiens, C.E.P., XXXVIII, 1987, 55 p.

2) anthroponymie

- *Dictionnaire des noms de famille d'Albert (autrefois Encre), 1178-1952*, Arras, S.D.P., VI, 1960, 52 p. *Complément pour l'année 1729*, Montdidier, Carpentier, 1962

- *Dictionnaire des noms de famille de Doullens 1202-1952*, Doullens, Dessaint, 1962, 56 p.

- *Dictionnaire des noms de famille de Mailly-Raineval (Somme) 1672-1917*, Amiens, C.O.P., 1963

- *Dictionnaire des noms de famille de Contay 1518-1932*, Amiens, C.D.D.P., 1964, 14 p.

- *Dictionnaire des noms de famille de Varennes 1331-1902*, Amiens, C.O.P., III, 1965, 8 p.

- *Dictionnaire des noms de famille de Beauquesne 1213-1902*, Amiens, C.O.P., VII, 1966, 18 p.

- *Répertoire des noms de famille du canton d'Albert*, Amiens, Eklitra, V, 1967, 48 p.

- *Dictionnaire des noms de famille de Rue 1259-1902*, Amiens, C.O.P., XIX, 1968, 26 p.

- *Répertoire des noms de personne de la région d'Amiens au XIVème siècle*, Amiens, C.O.P., XX, 1969

- *Répertoire des noms de famille du canton de Bray sur Somme*, Amiens, C.O.P., XXII, 1970, 14 p.

- *Répertoire de surnoms picards des XVIIIème et XIXème siècles*, Amiens, C.O.P., XXIX, 1971, 17 p.

- *Répertoire des noms de famille du canton de Villers-Bocage*, Amiens, C.O.P., XXV, 1971, 60 p.

- *Répertoire des noms de famille du canton de Combles*, Amiens, C.O.P., XXIV, 1971, 7 p.

- *Répertoire des noms de famille du canton d'Acheux en Amiénois*, Amiens, Eklitra, VI, 1972, 35 p.

- *Répertoire des noms de famille de la Somme en 1849* (avec R. BOYENVAL et R. VAILLANT), Amiens, Eklitra, XV, 1972, 230 p.

- *Les noms de lieux et les noms de personnes de Warloy-Baillon (Somme)*, thèse complémentaire, Amiens, Eklitra, 14, 1973, 166 p.

- *Toponymie de Namps au Val (avec dictionnaire des noms de famille)*, Amiens, Eklitra, 30, 1980, 31 p.

- *Répertoire des surnoms picards de la Somme au XIXème siècle*, Amiens, C.E.P., XLII, 1988, 77 p.

D) LITTERATURE

- (avec Pierre GARNIER) *Hector Crinon : Etude littéraire et lexique de sa langue*, Amiens, Eklitra, XII, 1970, 83 p.

- *Une chanson picarde inédite : Ballade d'èche Grand Bon Diu d'bous*, Amiens, Eklitra, 1973, 9 p.

- (avec Pierre GARNIER) *Un poème gothique : La Romance du Sire de Créqui (une énigme littéraire picarde)*, Amiens, C.N.D.P., 1976, 93 p.

- *Panorama des Lettres Picardes*, Amiens, C.E.P., IV, 1977, 113 p.

- *Anthologie des poètes et prosateurs d'expression picarde des XIXème et XXème siècles*, Amiens, C.E.P., VII, 1978, 159 p.

- *Un auteur picard mal connu : Joseph Crinon (1877-1956)*, Amiens, Eklitra, 28, 1979, 56 p.

- *Pierre-Louis Gosseu, écrivain picard*, Amiens, C.E.P., X, 1980, 102 p.

- *Jacques Croédur, héros légendaire abbevillois*, Amiens, C.N.D.P., 1980, 43 p.

- *Comm'y serre Guevernon, pamphlets picards de 1799*, Amiens, C.R.D.P., 1981, 64 p., réédition augmentée : Amiens, Eklitra, 1989

- *La Littérature* in *La Picardie*, Paris, Editions d'Organisation, 1981 pp.576-592

- *Textes littéraires picards du XVIIIème siècle* , Amiens, C.E.P., XXVI, 1984, 69 p.

- *Le Moyen Picard* in *La Forêt Invisible, au nord de la Littérature française, le picard*, Amiens, Trois Cailloux, 1985 pp. 195-227

- (avec Philippe PAUCHET) *La correspondance de Gay-Vernon, 1799*, Amiens, C.E.P., XXXIX et Eklitra, 46, 1988

- *La fable dans la littérature picarde*, Amiens, C.E.P., XLIII, 1988, 97 p.

- *Les « Lettres Picardes » à caractère politique dans la presse saint-quentinoise de la seconde moitié du XIXème siècle*, Amiens, Eklitra, 47, 1988, 26 p.

E) LEXICOGRAPHIE

- *Lexique picard des parlers nord-amiénois*, préface de Mario ROQUES, Arras, S.D.P., V, 1961, 198 p.

- *Recherches sur les noms d'oiseaux dans les parlers de la région d'Amiens*, Amiens, C.D.D.P., 1964, 41 p.

- *Supplément au lexique picard des parlers nord-amiénois*, Abbeville, S.D.P., 1965, 96 p.

- *Petit lexique du parler de Beauquesne*, Grandvilliers, Sinet, 1966, 34 p.

- *Lexique picard du pêcheur à pied*, Saint Valery sur Somme, Imprimerie commerciale du Littoral, 1966, 16 p.

- *Lexique picard du linier*, Doullens, Dessaint, 1966, 8 p.

- *Lexique picard du coupeur de velours* in *Chés copeus d'vlours d'Allonville* par Gilbert MORTIER, Amiens, C.R.D.P., 1966, pp. 37-50

- *Lexique picard de trois anciens métiers du Doullennais : boutonnier, cerclier, cloutier*, Doullens, Dessaint, 1967, 12 p.

- *Lexiques picards du cidrier et du meunier*, Amiens, Eklitra, IV, 1967, 36 p.

- *Lexique picard de l'hortillon*, Amiens, Eklitra, VII, 1968, 27 p.

- *Recherches sur les noms de plantes et les noms d'insectes dans les parlers de la région d'Amiens*, Amiens, C.R.D.P., 1969, 81 p.

- (avec Pierre GARNIER) *Hector Crinon : Etude littéraire et lexique de sa langue*, Amiens, Eklitra, XII, 1970 (lexique : pp. 38-83)

- *Lexique picard du pêcheur en mer* , Amiens, Eklitra, XX, 1974, 40 p.

- *Lexique picard des parlers ouest-amiénois*, Amiens, C.E.P., II, 1975, 424 p.

- (avec Paul LOUVET) *Lexique picard du parler de Wailly-Beaucamp (pays de Montreuil)*, Amiens, Eklitra, XXXVI, 1977, 70 p.

- *Lexique picard du berger*, Amiens, Eklitra, XXX, 1977, 23 p.

- *Lexique picard des parlers sud-amiénois*, Amiens, Eklitra, XL, 1979, 252 p.

- *Un auteur picard mal connu : Joseph Crinon (1877-1956)*, Amiens, Eklitra, 28, 1979, (lexique : pp.13-36)

- *Léon Goudallier : Sonnets picards*, Amiens, C.E.P., IX, 1979, 79 p. (traduction de mots picards)

- *Pierre-Louis Gosseu écrivain picard*, Amiens, C.E.P., X, 1980 (lexique : pp. 33-102)

- *Lexique picard des parlers du Vimeu*, Amiens, C.E.P., XV, 1981, 324 p.

- *Lexique picard des parlers est-amiénois*, Amiens, C.E.P., XXII, 1983, 153 p.

- *Glossaire du Moyen Picard*, Amiens, C.E.P., XXV, 1*84, 410 p.

- *Lexique picard des parlers du Ponthieu*, Amiens, C.E.P., XXVIII, 1985, 128 p.

- *Lexique picard des parlers du Santerre* , Amiens, C.E.P., XXXI, 1986

- *Lexique picard des parlers du Vermandois*, Amiens, C.E.P., XXXVI, 1987, 342 p.

- *Lexique français-picard*, Amiens, Eklitra, 55, 1989, 99 p.

- *Le secret des mots picards (recherches étymologiques)*, Amiens, C.E.P., XLIV, 1989, 71 p.

F) BIBLIOGRAPHIE

- contribution à l'établissement de la *Bibliographie Picarde* pour l'ouvrage de W. v. WARTBURG, KELLER, GEULJANS : *Bibliographie des Dictionnaires patois*, Genève, Droz, 1969

- *Bibliographie de dialectologie picarde*, Amiens, C.E.P., XVIII, 1982, 48 p.

- *Bibliographie de littérature picarde*, Amiens, C.E.P., XXIV, 1984, 96 p.

- *Complément à la Bibliographie de dialectologie picarde*, Amiens, C.E.P., XXVII, 1985, 11 p.

- *Bibliographie d'onomastique picarde*, Amiens, C.E.P., XXIX, 1985, 33 p.

- *Bibliographie d'ethnologie picarde*, Amiens, C.E.P., XXX, 1985, 24 p.

- (avec Philippe PAUCHET et René VAILLANT) *Table des travaux d'Eklitra*, Amiens, Eklitra, 41, 1987, 41 p.

G) DIVERS

- *Sabbat, poème picard*, in *Poètes de nos provinces*, éd. par Marcel FARGES, Editions de la Revue Moderne, Paris, 1963, pp. 51-52

- Préface à *Le vieux langage de notre pays de Retz*, par Eloi GUITTENY, Paimboeuf, Ed. Plaisance, 1970

- présentation de *Glossaire du patois picard* par Auguste BOUCHER, Amiens, C.E.P., XI, 1980

- *Techniques d'expression : fiches d'études*, Amiens, C.E.L.A., 1984, 86 p.

- *Lexique de la langue commerciale*, Amiens, C.E.L.A., 1985, 95 p.

- *Lexique des noms de marque présentant le suffixe -ine*, Amiens, C.E.L.A., 1986, 17 p.

- *Contribution à un corpus des noms de marque*, Amiens, C.E.L.A., 1987, 23 p.

II- ARTICLES

1 9 5 8 - « Dictionnaire des noms de famille de Warloy-Baillon (Somme) 1186-1950 », Actes et Mémoires du Vème Congrès International des Sciences Onomastiques, Tome XI, vol. I, pp. 449-465, Salamanca, 1958

1 9 5 9 - « De la méthode en anthroponymie et singulièrement dans l'étude des noms de famille », R.I.O., juin 1959, pp. 119-123

- « L'importance des surnoms dans les villages de l'Amiénois », R.I.O., juin 1959, pp. 124-130

- « Eche sermon d'èche tchuré d'Artchèves », N.P.N. juillet 1959 p.13

- « Sobriquets tirés de noms d'animaux en Amiénois », R.I.0., septembre 1959 pp. 217-222

1 9 6 0 - « Le repas de fin de moisson en Amiénois » , N.P.N., 2/1960 pp. 10-13

1 9 6 1 - « Anthroponymes de l'Amiénois à forme spécifiquement picarde », Communication au VIème Congrès International des Sciences Onomastiques, Munich, 1958, Mémoires Tome II, 1961, pp. 239-250

- « Etat des recherches anthroponymiques dans le département de la Somme », Linguistique Picarde I/1961 pp.14-16

1 9 6 3 - « Les noms de la crécelle et leurs dérivés en Amiénois », N.P.N. Janvier 1963, pp. 99-111

- « Notice nécrologique de Raymond Dubois (1904-1963), B.S.A.P. I/1963 pp. 6-10

1 9 6 4 - « La terminologie picarde des vents en Amiénois », N.P.N., IX-X/1963-1964 pp.42-50, 47-54

1 9 6 5 - « Contribution à l'étude du cycle de Pâques en Picardie : variantes localisées des annonces et chants traditionnels dans la région d'Amiens », N.P.N., 11-12/1964-1965, pp. 26-51

- « Etat des études d'anthroponymie picarde (département de la Somme) en 1964-1965 » , Onoma XI/1964-1965, pp. 292-293

- « Mode de transmission du surnom en Amiénois », N.P.N. juillet 1965 pp. 21-24

1 9 6 6 - « Une ancienne recette antirabique du Pays de Retz ». Revue du Bas Poitou et des Provinces de l'Ouest, 4-5/1966, pp. 435-436

- « Les noms désignant le tétard de grenouille dans les parlers de l'Amiénois ». N.P.N.,14/1966, pp. 47-51

- « Traitement spécial du l à l'initiale dans une zone nettement circonscrite du nord-amiénois ». R.L.R., juillet-décembre 1966, tome 30, pp.374-389

- « Le fichier toponymique du département de la Somme », communication faite au VIIIème Congrès International des Sciences Onomastiques à Amsterdam le 28-08-63. Proceedings of the eighth international congress of onomastic sciences, Mouton, The Hague, 1966, pp. 110-116

- « Ele l'atrape d'èche rétameu », farce en picard de l'amiénois d'après des textes du XVIème siècle, Grandvilliers, Le Bonhomme Picard, 20/31, décembre 1966,

1 9 6 7 - « Les recherches de toponymie picarde (département de la Somme) en 1967 ». Onoma, Louvain, XII/1966-1967, pp. 253-254

- « Les noms de la baratte dans les parlers de l'Amiénois ». Eklitra I/1967 pp. 7-12

- « Gourmandises picardes : essai de folklore épulaire (en collaboration avec Jeannine Debrie) » Eklitra I/1967, pp. 29-38

1 9 6 8 - « Noms de personnes d'Eterpigny au début du XVème siècle ». R.I.O., mars 1968, pp. 9-24

- Compte-rendu de K. Roelandts : « Familiarismen met anorganische konsonant » (1968). R.I.O. septembre 1968, pp. 234-236

- « Lexique picard du chaisier ». Revue des Arts et Traditions Populaires, juillet-décembre 1968 pp. 293-312

- « Lexique de la terminologie picarde de la fabrication du fléau » ., annexe à l'article de René Gaudefroy « La fabrication du fléau à battre » . Eklitra, 2/1968, pp. 39-40

1 9 6 9 - « La loge ». Bulletin de la Société d'Etudes Folkloriques du Centre Ouest. IV/1969, pp. 172-175

- « Les noms qui désignent la petite porte servant de barrière dans les parlers de la région d'Amiens ». Eklitra 3/1969, p. 9-15

- Commentaire à l'étude de Gilbert Mortier « Tcho Jean Donnet violoneux ». Eklitra 3/1969, pp. 25-28

1 9 7 0 - « Les surnoms de Vignacourt, essai d'anthroponymie picarde ». R.I.O. décembre 1969, pp. 251-286 et janvier 1970, pp. 37-74

- « Les noms qui désignent le lambin dans les parlers de la région d'Amiens ». Eklitra 4/1970, pp. 5-16 (note : Eklitra 5/1971 p. 20)

- « Un curieux toponyme : Les Grillons ». Eklitra 4/1970 p. 17

- « A propos des cérémonies traditionnelles en Basse-Picardie ». Eklitra 4/1970, pp. 46-47

- « Le fabricant de souye ». Eklitra 4/1970 p. 47

- « Etat des études anthroponymiques picardes (département de la Somme) en 1970 ». Onoma, volume 16 n° 1-2 pp. 188-190

- « Fabrication d'un ambiet » in Eloi Guitteny : *Le vieux langage de notre pays de Retz* », éditions Plaisance, Paimboeuf, 1970, pp. 301-302

1971 - « Les noms qui désignent le croc des puits dans les régions d'Amiens et d'Abbeville », Eklitra 5/1971, pp. 13-19

- « Prononciation et étymologie du toponyme Doullens », Eklitra 5/1971 pp. 28-29

- « Eche l'intermin, conte picard », Eklitra 5/1971 pp. 31-32

1972 - « Lexique picard du planteur de tabac », Eklitra 6/1972, p. 7-11

- « Ez z amour ède Tcho Tutur, conte picard », Eklitra 6/1972 p. 15

- « Nouvelle contribution à la légende du violoneux », Eklitra 6/1972, p. 30

- « Les noms de la petite armoire des anciennes cheminées dans les parlers de la Somme », Actes du Colloque de Saint Riquier, C.E.P. I, 1972, pp. 50-56

- « Recherches sur l'anthroponyme Balin », R.I.O., juillet 1972, pp. 181-183

- « Les puits tournants et leurs légendes dans la région d'Amiens », Bulletin de la Société de Mythologie Française, LXXXVII, octobre-décembre 1972, pp. 85-95

1973 - « Etres fantastiques inspirant l'effroi dans la région d'Amiens », bulletin de la Société de Mythologie Française, LXXV, juillet-septembre 1969 pp. 110-125 et XCI octobre-décembre 1973, pp. 110-115

- « Moeurs épulaires picardes » (avec Jeannine Debrie), Picardie Information, avril 1972 pp. 22-26, juillet 1972 pp. 28-31, janvier 1973 pp. 43-46

- « Lexique picard du poissonnier », Eklitra 7/1973 pp. 31-36

- « Hydronymie des marais de Cléry sur Somme (Pé 72) », Eklitra 7/1973 p. 36

- « Eche pou à bwère », Eklitra 7/1973 pp. 59-61

- « Sur quelques formes masculines d'adjectifs démonstratifs dans l'oeuvre de Robert de Clari », R.L.R., janvier-juin 1973, pp. 181-191

1974 - « Noms de personnes de la région d'Amiens au XIVème siècle » R.I.O., 1974, n°1, pp. 51-72

- « Recherches sur l'anthroponyme Logié », R.I.O., 1974, p. 144

- « Les noms qui désignent l'espace compris entre deux maisons dans les parlers de la Somme », Eklitra 8/1974 pp. 9-14

- « Supplément au lexique picard du poissonnier », Eklitra 8/1974 p. 20

- « Complément au dossier des puits tournants de la Somme », Bulletin de la Société de Mythologie Française, XCV, octobre-décembre 1974, pp. 168-170

1975- « Petit lexique du parler de Bourgvilain (Saône et Loire) », Images de Saône et Loire, mars 1975 et décembre 1975

- « Problèmes posés par le démonstratif-article féminin en picard », R.L.R. juillet-décembre 1975, pp. 432-450

- « Terminologie picarde se rapportant au tissage domestique », Eklitra 9/1975 pp. 9-14

1 9 7 6 - « Recherches sur les anthroponymes Fernet et Sinoquet », R.I.O. 1976 pp. 20-22

- « De quelques prénoms curieux en usage à Amiens aux XVème et XVIème siècles », R.I.O., 1976, pp. 37-48

- « Terminologie picarde se rapportant aux moulins », Eklitra 10/1976 pp. 7-12

- « Le problème du conte dans la littérature dialectale », Eklitra 10/1976 pp. 15-16

- « Le Petit Prince (chapitre XXV) : traduction », Eklitra 10/1976

- « D'une expression picarde : dansé lé z olivète » B.T. Eklitra 4-1976 pp. 6-9

1 9 7 7 - « Complément à propos de l'étymologie de Fruges » Bulletin Historique Haut Pays, mars 1977, pp. XXXII-XXXIII

- « Les noms de l'ancienne lampe à huile dans la région d'Amiens », Eklitra 11/1977 pp. 9-14

- « D'une coutume relative aux mariages en Ponthieu », Eklitra 11/1977 pp. 33-37

- « Adrien Huguet, auteur picardisant », B.T. Eklitra 1-1977 pp. 4-7

- « Pour un lexique français-picard » B.T. Eklitra 3-1977 pp. 2-4

- « D'une variété de pomme picarde », B.T. Eklitra 4-1977 pp. 9-12

1 9 7 8 - « Recherches sur l'alternance o/wé dans les parlers de la partie est de la Somme » , R.L.R., janvier-juin 1978, pp. 56-57

- « Notice nécrologique : Louis-Fernand Flutre (1892-1978) », R.L.R., janvier-juin 1978 pp. 238-240

- « Terminologie picarde se rapportant au tourbage », Eklitra 12/1978 pp. 9-13

- « Une chanson en picard du Père Daire », Eklitra 12/1978 pp. 17-18

- « A la mémoire d'Edouard Grandel », Eklitra 12/1978 p. 18

- « Un poète picard méconnu : Louis Leflon (1859-1933) », Eklitra 12/1978 pp. 19-23

- « Surnoms officiels de Cayeux sur mer en 1849 », B.T. Eklitra 1-1978 pp. 2-8

- « A propos du cidre », B.T. Eklitra 4-1978 pp. 4-6

- « Saint Quentin dans l'oeuvre de Pierre-Louis Gosseu » A.N. 31 10 78

1 9 7 9 - « Nouvelles recherches concernant chu considéré comme démonstratif-article en picard », R.L.R., janvier-juin 1979 pp. 63-78

- « La légende du violoneux en Picardie », Bulletin de la Société de Mythologie Française, CXII, mars 1979 pp. 32-38

- « Lexique picard du bourrelier », Eklitra 13/1979, pp. 9-13

- « Du coq-à-l'âne dans la littérature et la tradition populaire picardes », Eklitra 13/1979 pp. 28-39

- « Un émouvant témoignage sur Raymond Beaucourt et son oeuvre », B.T. Eklitra 1-1979 pp. 11-12

- « A propos de l'anthroponyme Babeuf », B.T. Eklitra 2-1979 pp. 11-12

- « Pierre-Louis Gosseu et les proverbes picards », A.N. 10 05 79

1980 - « Ele glène avu sé zu in n or », Approches de la Picardie, C.R.D.P. , Amiens, 1980

- « Les puits tournants et leurs légendes en Basse-Picardie », Mélanges de Mythologie Française, Paris, Maisonneuve et Larose, 1980, pp. 50-65

- « Une oeuvre du moyen picard (auteur : Jouin le père) », Eklitra 14/1980, pp. 13-14

- « Terminologie picarde se rapportant à un ancien jeu consistant à porter quelqu'un à deux sur les mains croisées », Eklitra 14/1980 pp. 4-9

- « Un poème d'Edouard Turbié », Eklitra 14/1980 pp. 15-16

- « A propos des « Contes d'un tchu d'cadot », Eklitra 14/1980 p. 17

- « Du destin en Picardie d'une chanson de Desrousseaux », Eklitra, 14/1980, pp. 30-38

- « Mots picards dans l'oeuvre d'Henry Carnoy », B.T. Eklitra 1-1980 pp. 12-18

- « Et pourquoi pas la zoonymie ? », B.T. Eklitra 2-1980 pp. 4-6

- « Noms de personnes à Flixecourt au XVIème siècle », B.T. Eklitra 3-1980 pp. 17-20

- « Note sur un mot d'ancien picard que l'on trouve en picard moderne (pour désigner un talus », B.T. Eklitra 4-1980 pp. 12-24

- « Pierre-Louis Gosseu et Alexandre Dumas », A.N. 27 03 80

- « Georges Leroux et son oeuvre », A.N. 23 04 80

- « Mots plaisants forgés par Pierre-Louis Gosseu », A.N. 15 07 80

- « Pierre-Louis Gosseu et l'opéra d'Halévy, A.N. 20 09 80

- « Pierre-Louis Gosseu : sous le signe de Béranger », A.N. 23 09 80

- « Pierre-Louis Gosseu et Lucie de Lamermoor », A.N. 28 10 80

- « L'érudition de Pierre-Louis Gosseu », A.N. 08 11 80

1981 - « Problèmes posés par la présence de l'assimilation régressive dans le sud-ouest du domaine picard », R.L.R., juillet-décembre 1981 pp. 421-464

- « Terminologie picarde se rapportant à l'idée de repriser grossièrement dans les parlers de la Somme et des confins », Eklitra 15/1981 pp. 7-14

- « Un épisode de la carrière politique de Gay-Vernon : sa démission en 1799 », Eklitra 15/1981 pp. 24-26

- « Un exemple de polysémie en picard avec le mot « platine », B.T. Eklitra 1-1981 pp. 10-17

- « Noms picards d'oiseaux de la Picardie maritime », B.T. Eklitra 2-1981 pp. 5-7

- « Nouvelle contribution à la zoonymie. B.T. Eklitra 4-1981 pp. 12-15

- « Pierre-Louis Gosseu et la forteresse de Ham », A.N. 12 03 81

- « Pierre-Louis Gosseu et la grisette » A.N. 23 04 81

- « Raveluques » de Paul André ». A.N. 23 04 81

- « Le « Lexique Mouscronnois » de Léon Maes ». A.N. 05 05 81

1982 - « Traces de légendes hagiographiques et autres en Picardie ». Bulletin de la Société de Mythologie Française. CXXV. avril-juin 1982 pp. 26-35

- « Jeteurs de sorts dans les villages picards ». Bulletin de la Société de Mythologie Française. CXXXVI. 1982. pp. 8-11

- « Pérennité d'un message ». Eklitra 16/1982. pp. 5-6

- « D'une tournure originale et mal expliquée pour traduire 'Je vais' en picard ». Eklitra 16/1982 pp. 7-11

- « Complément au Glossaire du patois picard d'Auguste Boucher ». Eklitra 16/1982. pp. 12-14

- « Le problème de la localisation des deux mazarinades en moyen picard ». Eklitra 16/1982 pp. 15-17

- « L'avant-propos du « Glossaire du langage de Friedrichsdorf ». B.T. Eklitra 1-1982 pp. 3-7

- « Curieux destin d'un mot (barbakane) ». B.T. Eklitra 1-1982 pp. 17-19

- « Mode du prénom à Saint Sauveur (Am 62) ». B.T. Eklitra 1-1982 p. 20

- « Réflexion sur la liaison des mots en picard ». B.T. Eklitra 2-1982 pp. 5-8

- « Note sur l'assimilation régressive à Mouscron ». B.T. Eklitra 3-1982 pp. 12-14

- « Le mot picard discrédité ». B.T. Eklitra 4-1982 pp. 3-4

- « Le toponyme « Chés Buites ». B.T. Eklitra 4-1982 pp. 18-20

- « Lexique de la langue de Georges Gry ». A.N. 15 04 82 au 04 09 82 »

- « Le « Lexique du parler picard d'Ugny l'Equipée » de Maurice Sellier ». A.N. 18 05 82

- « Georges Gry : essai autobiographique ». A.N. 17 06 82

- « Problèmes posés par la langue de Georges Gry ». A.N. 24 07 82

- « Bibliographie de Georges Gry ». A.N. 02 09 82 et 04 09 82

1983 - « La palatalisation de k et g dans les parlers de la région d'Amiens ». Mélanges de dialectologie d'oïl à la mémoire de Robert Loriot. Dijon. 1983. pp. 228-238

- « L'alternance phonétique ch/s en Vermandois et en Picardie septentrionale ». R.L.R. janvier-juin 1983 pp. 103-120

- « Et pourquoi pas la zoonymie ? ». Nouvelle revue d'onomastique. n° 1. 1983. pp. 17-18

- « Autour d'un cinquantenaire ». Eklitra 17/1983. pp. 5-6

- « Les noms qui désignent la clématite-vigne blanche dans les parlers de la Somme ». Eklitra. 17/1983 pp. 7-12

- « Glanes dialectologiques thiérachiennes ». Eklitra 17/1983. pp. 13-16

- « Le chansonnier Jean-Louis Hubert », Eklitra 17/1983 pp. 18-21

- « Tate-poule », B.T. Eklitra 1-1983 pp. 11-14

- « D'un ancien jeu (souffler au charbon) », B.T. Eklitra 1-1983 pp. 18-19

- « Destin picard d'un mot venu de l'anglais (spencer) », B.T. Eklitra 2-1983 pp. 8-9

- « Deux versions d'un même conte », B.T. Eklitra 3-1983 pp. 5-6

- « Le « Glossaire du parler picard d'Origny Sainte Benoite » d'André et Henriette Vacherand », A.N. 12 02 83

- « Comme i dit sti-lalle » de Paul Mahieu, A.N. 24 04 83

- « De l'usage du dialecte à des fins politiques », A.N. 12 05 83

1984 - « Un conte recueilli en Haute Savoie et attesté en Picardie », Bulletin de la Société de Mythologie Française, avril-juin 1984 p. 41

- « Les noms qui désignent le noyau d'un fruit dans les parlers picards de la Somme et des confins », Langue et Culture, Mélanges Willy Bal, numéro spécial des Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain, 1984, pp. 99-111

- « L'enseignement du Picard », Eklitra 18/1984, p. 5

- « Les noms picards de la pièce d'étoffe garnissant le linteau de cheminée dans la Somme et le Pays de Montreuil », Eklitra 18/1984 pp. 7-10

- « A propos de la localisation du « Discours du curé de Bersy », Eklitra 18/1984 pp. 14-17

- « Les vicissitudes d'une chanson picarde traditionnelle », Eklitra 18/1984 pp. 26-34

- « Les variantes phonétiques du mot « moulin » dans les parlers de la Somme », B.T. Eklitra 4-1984 pp. 3-9

- « Poèmes et canchons d'ichi, d'adon et d'ach't'heure » de Guy Dubois », A.N. 19 06 84

- « Jean-Louis Gosseu, pamphlétaire contre-révolutionnaire du Vermandois », A.N. 11 09 84 et 29 01 85

1985 - « Une enquête sur les lieux-dits de Dallon (Aisne) en 1859 », Nouvelle Revue d'Onomastique, n° 5-6, 1985, pp. 8-10

- « Problèmes posés par les anthroponymes Dinouard, Dieulouard et Delouart en Picardie », Nouvelle Revue d'Onomastique, n° 5-6, 1985, pp. 85-89

- « Réflexion sur le comportement de la liquide l en phonétique picarde », R.L.R. Tome 49, 1985, pp. 167-181

- « Saint Panchard, personnage mythique du Mardi-Gras en Picardie », Bulletin de la Société de Mythologie Française, CXXXVIII, 1985, pp. 30-38

- « L'anthroponyme Blasset » in *Nicolas Blasset, architecte et sculpteur ordinaire du Roi, 1600-1659* par Christine Debrie, Paris, Nouvelles Editions Latines, 1985 pp. 491-492

- « Défense des vraies valeurs », Eklitra 19/1985, pp. 5-6

- « Un cas de palatalisation spontanée en Vermandois et dans les confins », Eklitra 19/1985 pp. 7-14

- « Discours d'un nommé Claude Gilles (moyen picard) », Eklitra 19/1985 pp. 20-22

- « Chanson-compliment picard aux 17ème et 18ème siècles », Eklitra 19/1985 pp. 27-31

- « Rameinteuveries ed min tayon (souvenirs de mon grand père), de René Pouvreau » , B.T. Eklitra 1-1985 pp. 9-10

- « Le patois pour tous : Les parlers du Boulonnais, Montreuillois et Calaisis », de Jean-Pierre Dickes », B.T. Eklitra 1-1985 pp. 17-18 et A.N. 05 02 85

- « De l'orthographe dialectale », B.T. Eklitra 2-1985 p. 2

- « Une lettre en picard de Charles Pinsard » B.T. Eklitra 2-1985 pp. 3-4

- « Contribution à l'étude de la littérature mouvante en Picardie », B.T. Eklitra 2-1985 pp. 13-14

- « Un ancien jeu à Corbie (la course à bague à cheval) », B.T. Eklitra 3-1985 pp. 12-13

- « Eche vyu épi ch'beudé » (signé : Eche Djinyeu), B.T. Eklitra 3-1985, p. 15

- « Recherches étymologiques concernant le mot picard tyèf », B.T. Eklitra 4-1985 pp. 13-15

1986 - « Recherches sur les anciennes mesures agraires dans la Somme et les confins » , Terre Picarde, n° 13, printemps 1986 pp. 58-63

- « Destin de l'imparfait du subjonctif en picard », R.L.R. Tome 50, 1986, pp. 157-176-

- « Culte des saints en Vermandois d'après un manuscrit de 1889 », Bulletin de la Société de Mythologie Française, CXLIII, 1986 pp. 5-10

- « La parabole des aveugles et de l'éléphant », Eklitra 20/1986 pp. 1-2

- « La forme picarde « dienne » et ses variantes », Eklitra 20/1986 pp. 6-12

- « Existe-t-il une version picarde de l' « Amadis de Gaule » ? » , Eklitra 20/1986 pp. 13-15

- « A propos de Charles de la Rue et de son oeuvre », Eklitra 20/1986 pp. 16-19

- « O n'o jamwé asé d'prékeusyon », B.T. Eklitra 1-1986 p. 8

- « Du nom d'une ancienne pièce de l'attelage hippomobile », B.T. Eklitra 1-1986 pp. 10-16

- « Un intéressant témoignage concernant Hector Crinon », B.T. Eklitra 2-1986 pp. 13-14

- « Ele tchote fwéreuse épi ch'l'aflijé » (signé Eche Djinyeu), B.T. Eklitra 2-1986 pp. 15-16

- « Poèmes et Contes Brayons, de François Beauvy », B.T. Eklitra 3-1986 pp. 6-7

- « Quelques noms de famille d'Allaines » B.T. Eklitra 3-1986 p. 12

- « Une variante phonétique dans le nom de famille Dizengremel », B.T. Eklitra 3-1986 p. 23

- « La famille du verbe témé en picard », B.T. Eklitra 4-1986 pp- 12-15

- « Eche yon vnu viu » (signé : Ech Djinyeu), B.T. Eklitra 4-1986 p. 24

1987 - « Une enquête sur les lieux-dits de Serancourt le Grand (Sq 90) en 1859 », Nouvelle Revue d'Onomastique, 1987, pp. 116-120

- « Les noms de rues traditionnels des communes rurales de la Somme », Nouvelle Revue d'Onomastique, 1987, pp. 121-126

- « L'anthroponyme Dulouard, variété attestée de Dieulouard », Nouvelle Revue d'Onomastique, 1987, pp. 171-172

- « L'importance de l'alternance k/t en phonétique picarde », R.L.R. Tome 51, 1987, pp. 135-144

- « Sur les traces d'une chanson picarde traditionnelle : Jean Lariguette », Liber Amicorum, Etudes historiques offertes à Pierre Bougard, Mémoires de la Commission Départementale d'Histoire et d'Archéologie du Pas de Calais, Tome 25, Arras, 1987, pp. 339-343

- « Contribution à l'étude des proverbes picards », Terre Picarde, n° 17, 1987, pp. 58-67

- « Les noms de la crécelle pascale en Ponthieu et dans les confins », Terre Picarde n° 20, 1987, pp. 28-32

- « Bilan et Réflexion », Eklitra 21/1987 pp. 1-2

- « Complément au lexique picard des parlers du Vimeu », Eklitra, 21/1987 pp. 10-12

- « Compliment adressé à Gresset pour son mariage », Eklitra 21/1987 p. 13

- « Entretien de deux manouvriers travaillant au bâtiment nouveau en face de la salle de spectacle en 1811 », Eklitra 21/1987 pp. 15-17

- « Les plantations de mai », Eklitra 21/1987 pp. 21-27

- « D'un terme se rapportant au tissage d'antan », B.T. Eklitra 1-1987 p. 12

- « Notice nécrologique : Alphonse Pasquier (1900-1986) », B.T. Eklitra 1-1987 p. 15

- « Problèmes posés par le nom rongron en picard », B.T. Eklitra 2-1987 pp. 15-17

- « Recherches sur le toponyme Marclet », B.T. Eklitra 3-1987 pp. 9-10

- « Quelques anthroponymes attestés à Aizecourt le Haut (Pé 61) au XVIIIème siècle », B.T. Eklitra 4-1987 pp. 6-8

- « Ché vyu k'o some » (signé : Eche Djinyeu), B.T. Eklitra 4-1987 pp. 23-24

1988 - « Saints authentiques et saints imaginaires dans la parémiologie et les croyances populaires picardes », Bulletin de la Société de Mythologie Française, CLI, 1988, pp. 23-29

- « Les substituts de dont en picard », R.L.R. Tome 52, 1988, pp. 336-363

- « Dialecte et universalité », Eklitra 22/1988 pp. 1-2

- « Les noms qui désignent les résidus de lard fondu dans les parlers de la Somme et des confins », Eklitra 22/1988 pp. 3-15

- « Note de phonétique », Eklitra 22/1988 p. 15

- « Les appellations du cimetière dans la toponymie de la Somme », Eklitra 22/1988, pp. 16-18

- « L'odonyme : le chemin de Warobled », Eklitra 22/1988 p. 19

- « L'anthroponyme Donneger, son origine, ses variantes et son destin », Eklitra 22/1988 pp. 20-24

- « J'etois sur l'heut d'ein'montagne (chanson) ». Eklitra 22/1988 pp.32-36

- « Note sur le nom du colporteur en picard ». B.T. Eklitra 1-1988 pp. 12-13

1989 - « Plaidoyer pour l'anthroponymie ». Eklitra 23/1989 pp. 1-2

- « Les noms qui désignent la mauvaise terre calcaire.dans les parlers de la Somme et des confins ». Eklitra 23/1989 pp. 3-15

- « Noms de personnes d'Eterpigny au XVIème siècle ». Eklitra 23/1989 pp. 16-24

- « Une nouvelle version du chant traditionnel : Jean Lariguette ». Eklitra 23/1989. pp. 44-45

- « Un érudit trop mal connu : Léopold Hodent ». B.T. Eklitra 3-1989 pp. 14-16

- « Lettre picarde du 6 septembre 1882 de Louis-Jean ». B.T. Eklitra 3-1989 pp. 23-24

1990 - « Considérations sur le traitement spécial du suffixe -ellum dans quelques communes du Vimeu ». Eklitra 24/1990 pp. 3-9

- « Chanson de Vendeuil ». Eklitra 24/1990 pp. 13-14

- « Petit vocabulaire du parler picard de Vendeuil ». B.T. Eklitra 1-1990. pp. 7-10

- « Particularités phonétiques du parler du Quesnel ». B.T. Eklitra 2-1990 pp. 2-3

- « Ele l'atrape dèche rétameu ». B.T. Eklitra 4-1990 pp. 22-28

- « Surnoms officiels de Warloy-Baillon des XVIIème et XVIIIème siècles » . B.T. Eklitra 4-1990 pp. 37-42

1991 - « Note concernant le mot picard « ferlampier » et son origine » Eklitra 25/1991. pp. 3-10

- « Mentions pittoresques du clergé dans les registres paroissiaux des XVIIème et XVIIIème siècles à Warloy-Baillon ». Eklitra 25/1991 pp. 26-39

- « Note concernant le traitement des gutturales k et g à Melleville (Di 34) ». B.T. Eklitra 2-1991 pp. 14-15

- « Petit vocabulaire du parler picard de Péronne (Pé 1). Doingt (Pé 90) Flamicourt (Pé 90) ». B.T. Eklitra 4-1991 pp. 8-16

- « Quelques noms de lieux à Baillon. hameau de Warloy (Am 15) ». B.T. Eklitra 4-1991 pp. 51-52

Abréviations

A.N. : L'Aisne Nouvelle (Saint Quentin)
B.S.A.P. : Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie
B.T. Eklitra : Bulletin trimestriel d'Eklitra
C.D.D.P. : Centre Départemental de Documentation Pédagogique (Amiens)
C.E.P. : Centre d'Etudes Picardes (Université de Picardie)
C.E.L.A. : Centre d'Etudes de la Langue des Affaires (I.U.T. d'Amiens)
C.O.P. : Club d'Onomastique Picarde (Lycée d'Amiens)
C.N.D.P. : Centre National de Documentation Pédagogique (Amiens)
C.R.D.P. : Centre Régional de Documentation Pédagogique (Amiens)
N.P.N. : Nos Patois du Nord
R.I.O. : Revue Internationale d'Onomastique
R.L.R. : Revue de Linguistique Romane
S.D.P. : Société de Dialectologie Picarde

Michel CRAMPON
Philippe PAUCHET

Lettre à René Debrie

Pierre Garnier

ce 28 juillet 1989 en cette Picardie où nous
fûmes, où nous sommes, où nous irons.

accoudé au parapet du Pont Baraban
je regarde couler la Somme :
l'eau coule,
puis le temps,
puis l'éternité.

nous fûmes là ensemble, René,
depuis nous aussi avons coulé.

une étoile au fond en haut
au-dessus de l'église Saint-Leu.
sur la gauche la cathédrale
où nous fûmes toujours bien accueillis,
la vie est transparente
et fait circonférence.

la Terre est plus intelligente que sphérique.

derrière nous le Santerre
(tant de lumière étendue ici)
la plaine est si plate que la Terre tourne
au-dessus.

point d'exclamation, point d'interrogation.

le ciel - là-haut -
où tout est suspendu
et au-delà la grâce et le néant.

Ce pont Baraban où nous sommes : un point .
et ce point que nous voyons à l'infini
est-il un pont ?

Ce cimetière de campagne
avec ses horloges arrêtées.
puis la joie :
un oiseau est à l'origine du monde ;
il vole, il chante pour la première fois.

nous sommes allés ensemble cueillir des mots
comme on cueille des cerises.
Parcourir ainsi les chemins c'est important
à une époque où les plus belles réserves de fleurs
sont sur leurs bords
ou dans les fossés du chemin de fer.

René, nous n'avons jamais parlé du ciel
sans doute parce que nous y marchions.
Et la Terre tournait en nous comme le coeur.

Au loin la Baie de Somme : l'heure infinie.

C'est pour répondre à l'attente des arbres
et parce que les pinsons aussi ont leurs dialectes
que nous fondâmes Eklitra.

l'eau coule
puis c'est le temps
puis c'est l'éternité

puis c'est la lumière.

et la langue picarde, elle aussi, est
ta lumière.

Nous sommes souvent allés ensemble à Grandvilliers
à l'Imprimerie Sinet -
Philéas Lebesgue aussi y était venu.

Ensemble nous avons rassemblé les poètes de Picardie :
l'Anonyme de la Romance du Sire de Créquy,
Crinon, David, Lebesgue, Libbrecht - tant d'autres
que tu as découverts -
et bien des jeunes poètes, semblables aux oursons
ou aux petits sapins, sont venus au Colloque de 1972
à l'Université d'Amiens.

Là-haut,
la neige en plein été -
plus haut l'au-delà
la grâce et le néant.

Le ciel, où tout est suspendu,
avec l'alouette de la plaine picarde.

C'était avant 1968, c'était en 1968,
c'était après 1968 :
tu rassembles ce pays en ses mots,
tu découvres ce pays -
comme le dit Pierre Ivart tu inventes ce pays

Où sont maintenant les oiseaux des boulevards
du mois de mai ?
Morts à présent ? Vieilleries ? Professeurs,
chasseurs ou ministres ? Toi, René,
tu es resté comme je t'ai connu,
tête chercheuse et soupe-au-lait,
collectionneur de mots vivants que tu rends au poème.

Mais nous sommes devenus fragiles.
Il y a en toi du Lafleur et du Professeur,
mais tant de gentillesse, de proximité, d'humanité.

C'est toi qui trouvas l'eklitra, cette fleur-de-Marie,
ce coeur-de-Marie. On la trouvait à l'époque dans le
jardin de Marie-Louise Heren à Molliens-au-Bois,
on la trouve partout maintenant.

Je connaissais peu ce pays où je suis né : avec Toi
je le découvris : tu sais que cette terre forme un pont
et que le fleuve sous elle coule aussi la nuit.

Quand je parlais de Toi d'une façon imagée je disais :
« C'est une locomotive ! »
et nous étions tous dans le train que cette locomotive
tirait : Bernard Bocquillon, Pierre Durvin, Jean Pédeboeuf
Michel Gilloire, René Vaillant, Claude Bloquet, mon père,
moi...
bien d'autres ont pris ce train.

et sur la côte à Saint Valery
nous regardons, nous écoutons ces premiers mots :
les étoiles et les vagues - la langue picarde
elle aussi est faite des premiers mots du monde.

accoudés sur le parapet du pont Baraban
nous regardons couler la Somme :
des particules de l'origine coulent encore aujourd'hui
dans les eaux - polluées.
Nous sommes devenus fragiles. Il est grave
que les hommes salissent l'eau de l'origine.

et les oiseaux me disent : crains la haine des hommes,
mais crains aussi leur amour.
bientôt tous les êtres vivants ne connaîtront plus la mort
que par l'homme.
aujourd'hui, René, les poèmes sont de plus en plus
lointains
- des constellations.

l'immobile musique.

comme je te remercie, René, d'avoir sauvé les mots
de cette immobile musique.

Pierre Garnier - 28 Juillet 1989.

L'article défini et ses combinaisons avec des prépositions dans le parler wallo-picard de Jamioulx

ETUDE MORPHOLOGIQUE

Willy BAL

O. Jamioulx, village natal de l'auteur de ces lignes, est situé à 8 km environ au sud de Charleroi ; il appartient actuellement à l'entité d'Ham-sur-Heure, arrondissement et canton de Thuin, province de Hainaut. Il est représenté par le sigle TH 24 dans la Carte systématique de la Wallonie de J-M Remouchamps et, par voie de conséquence, dans l'Atlas linguistique de la Wallonie. Le signataire parle et écrit le dialecte de son village, qu'il a commencé à noter systématiquement dès le milieu des années 1930. Les exemples cités, tous pris sur le vif, sont transcrits en orthographe Feller.

1. Au singulier, l'article défini a les mêmes formes au masculin et au féminin, trait commun à la plus grande partie du domaine belgo-roman. Font exception seulement les parlers du Sud-Est, où l'on trouve **la** au féminin.

La bivalence des formes n'obscurcit en rien la notion de genre du nom. D'ailleurs, le genre se marque lorsque l'article entre en combinaison avec certaines prépositions (Remacle 1952, 71 sq et 100).

L'article a, comme en français, une forme pleine et une forme élidée.

Dans le premier cas, la voyelle précède la consonne (type EL) dans l'Ouest de la Wallonie, tandis qu'elle la suit au centre et à l'Est (type LI).

Les formes du parler de Jamioulx sont **èl** et, en cas d'élision, **l** (graphié **l'**). La forme **èl** s'emploie en début de phrase devant consonne ainsi qu'à l'intérieur de la phrase entre deux consonnes. Ex. masc. : **èl tchin abâye** « le chien aboie », **djè r'wéte èl tins qu'i fét** « je regarde le temps qu'il fait » (= quel temps il fait) ; fém. : **èl coumére qui passe** « la femme qui passe », **vo moman drèsse èl tâbe** « votre maman dresse la table ». La forme **l'** s'emploie en début de phrase devant voyelle ainsi qu'à l'intérieur de la phrase, devant ou derrière voyelle. Ex. : masc. : **l'ârbe a stî r'vièrsi** « l'arbre a été renversé », **dalèz qué l'osti** ! « allez chercher l'outil ! », **i faureut clôre l'uch** « il faudrait fermer la porte (l'huis) » ; fém. **l'eûre passe râde** « l'heure passe vite », **on-z-a vindu l'vatche** « on a vendu la vache », **i scure l'ârnicherîye dou tch'fau** « il récure les harnais du cheval ».

On note une forme à caractère marginal, **lè**, apparaissant seulement devant certains groupes consonantiques initiaux, d'occurrence rare : **lw-, ly-, cht-, chl-** et devant le mot **rwè** « roi » : **lè lwè** « la loi », **lè lyève** « le lièvre » (forme francisée pour **lîve**), **lè chtèk** (espèce de jeu de cartes), **lè chlin** « le câble », « le gourdin ». On ne peut, par exemple, analyser la séquence **lèrwè** en * **l'èrwè**, comme on le fait dans **l'èscole** « l'école », **l'èr'wétant** « le spectateur », où il s'agit du phénomène régulier de la prothèse vocalique. En effet, on a **ène èscole** « une école » mais **ène lwè** « une loi », **in djon. ne èr'wétant** « un jeune spectateur » mais **in djon. ne rwé** « un jeune roi ».

Autre forme à caractère marginal : le féminin singulier **la** apparaît dans certaines expressions le plus souvent figées, empruntées au français, telles que : **fé la noce** « faire la noce », **à la vote** ! «à la vôtre ! » , etc. Nous n'en tiendrons pas compte dans la suite de cet article.

Au pluriel, pour les deux genres, les formes suivantes ont été relevées : **lè** (graphié **lès**), **lèz** (graphié **lès-**), **lz** (graphié **l's**), **èlz** (graphié **èl's**) ; en outre **l**(graphié **l'**) dont il n'y a d'exemples qu'au masculin.

Comme en français, on trouve **lès** devant consonne : **lès parints** « les parents », **lès feumes** « les femmes », et **lès-** devant voyelle : **lès-omes** « les hommes », **lès-euwîyes** « les aiguilles ».

L'effacement de la voyelle, donnant **l's-** est possible mais non obligatoire entre deux voyelles, surtout mais pas uniquement lorsque le mot suivant est polysyllabique. Ex. : **èv'ci l's-èfants** « voici les enfants », **arindjî l's-afêres** « arranger les affaires (les choses) », **i vint tous l's-ans** « il vient tous les ans », **èle sè creut pus maline què l's-autes** « elle se croit plus intelligente que les autres ». On n'aura jamais * **avou l's-omes** pour **avou lès-omes** « avec les hommes ». La forme **èl's-**, refaite par prothèse vocalique sur la forme élidée **l's-**, sans doute sous l'influence analogique du singulier **èl**, peut s'employer devant voyelle soit à l'initiale absolue, soit derrière consonne ; assez peu fréquente, on la trouve rarement devant un monosyllabe. Ex : **èl's-èfants sont là** « les enfants sont là », **i ramasse èl's-ostis** « il ramasse les outils », **èl's-autes ètou véront** « les autres aussi viendront ».

Enfin, la forme **l'** se rencontre seulement devant les noms des jours de la semaine dans l'expression qui serait introduite en français par **tous les : i vint vir ès'mame tous l'dîminces** « il vient voir sa mère tous les dimanches », **èl mârtchand passe tous l'vinr'dis** « le marchand passe tous les vendredis ». Sous l'influence du français, **tous lès** est possible dans ce type d'expressions.

2. La préposition **à** + article défini.

Au singulier, de même qu'en français, la contraction ne se fait pas devant voyelle : **d'nèz 'ne pwêre à l'èfant** « donnez une poire à l'enfant », **vos lès f'rèz cûre à l'eûwe** « vous les ferez cuire à l'eau ». Devant consonne, nous trouvons au masculin **au** comme en français, au féminin **al : disèz-l'au vijin** « dites-le au voisin », **daler al ducace** « aller à la fête ». La forme **al**, sous di-

verses graphies (**al, ale, alle**) est abondamment attestée dans les textes régionaux anciens.

Au pluriel, les formes non contractées **à lès** devant consonne, **à lès**-devant voyelle représentent sans aucun doute la couche basilectale ; elles sont d'ailleurs attestées de façon presque générale dans les parlers belgo-romans de l'Ouest (cfr. ALW. 2, carte 2). Ex. : **nè l'moustrèz nin à lès djins** « ne le montrez pas au gens », **nos l'dîrons à lès -èfants** « nous le dirons aux enfants », **vos wét'rèz à lès vatches, à lès-aumâyes** « vous regarderez aux vaches, aux génisses » (= vous garderez les vaches...). La forme **al's**, dont les conditions d'emploi correspondraient à celles de **l's** (cfr. supra) n 'est pas attestée dans notre parler.

Cependant, on note aussi l'emploi des formes contractées analogues à celles du français, sans doute sous l'influence de celui-ci : **aus** devant consonne, **aus**-devant voyelle : **disèz- l'aus parints** « dites-le aux parents », **d'nèz-in aus-autes ètou** « donnez-en aux autres aussi ».

La répartition des formes analytiques et des formes contractées dans les usages du parler est assez fluctuante ; elle est sans doute liée au degré d'influence du français sur les locuteurs.

Toutefois, on trouve les formes contractées dans des syntagmes authentiquement traditionnels, notamment dans l'expression figée **èl tâye aus fréjes** « la taille (coupe de taillis) aux fraises » (c'est-a-dire où les fraises abondent, au figuré : pays de Cocagne), le toponyme **al fosse aus r'nauds** « à la fosse (combe) aux renards » (l'interprétation par un singulier homophone : **au r'naud** est peu vraisemblable), le toponyme **aus laudjès basses** « aux larges flaques (mares)».

En outre, notre parler a gardé la forme conctractée **as** (prononcée **a** devant consonne, **az** devant voyelle) de l'ancienne langue (cfr., entre autres, Pope 1934, § 834) dans des constructions - dont un certain nombre sont figées - marquant une généralité, une indétermination, par ex. **tinde as fuwants** « tendre aux taupes ». L'opposition est généralement très nette entre ces constructions et celles où l'on trouve le type A LES étudié plus haut : **wétî à lès vatches** suppose que l'on garde des vaches bien déterminées, tandis que **wétî as pidjons** signifie que l'on surveille le vol **de** pigeons.

Nous suivrons Remacle (op. cit., 110-111) dans la classification des constructions avec **as** :

- type « tendre aux... » : **tinde as gréves** « tendre aux grives », - **as fuwants** (cfr. supra) d'où **in tindeû as fuwants** « un taupier » ; **wétî as pidjons** (cfr. supra) ; **taper as gâyes** « frapper aux noix » (gauler les noix, au fig. répondre au hasard, deviner) ; **djouwer as cautes, as guîyes** » jouer aux cartes, aux quilles » ; **bouter as pièces** « travailler aux pièces » ; **cachî as-ieus** « rechercher des oeufs » ; **in cache-as-crousses** « quelqu'un qui cherche des croûtes » (c'est-à-dire un mendiant, un misérable).

- type « aller aux ... » : **daler as frambôjes, as nochètes**, etc. « aller aux framboises, aux noisettes », etc ; **daler as foûyes, as sâyes** « aller ramasser des feuilles (mortes), des broussailles » ; **yèsse as cèréjes** « être à cueillir des cerises ». Cette contruction ne peut être confondue avec **daler, yèsse à mèsse** « aller, être à la messe » où il y a omission de l'article.

- type « tarte aux pommes » : **dèl taute as prones, as puns** « de la tarte aux prunes , aux pommes » ; **dèl goute as nwêrès guèrzèles** « de la liqueur aux groseilles noires (cassis) », **dèl soupe as pwès** « de la soupe aux pois », **ène salâde as nènes** « une salade aux haricots verts », **dèl djoute as spinasses, as-ôrtîyes** « une jardinière aux épinards, aux orties ».

- type « pré aux aunes » (toponyme) : **èl ruwèle as djèrauds** « la ruelle aux geais », **èl ruwèle as crapauds** « la ruelle aux crapauds », **èl fontène as gravisses** « la fontaine aux écrevisses ».

Le type « couper aux ... » n'est pas attesté dans le parler de Jamioulx.

Notons que la répartition, dans l'usage, de **as** et de **aus** n'est pas absolument rigoureuse : on a cité plus haut le toponyme **al fosse aus r'nauds** ; signalons aussi **dèl taute aus-abricots** (sans doute sous l'influence du français, l'abricot n'étant pas une production locale).

Selon l'ALW 2 (carte 2), le type **as** dans la construction « tendre aux oiseaux » couvre la presque totalité de l'Ouest du domaine belgo-roman. D'autre part, Remacle (op.cit., 110-112) relève dans le wallon de La Gleize une distinction analogue à celle notée à Jamioulx, qui se marque par l'opposition entre **azès**, forme vivante de l'article défini contracté pluriel, à pleine valeur définie et **âs** qui « s'emploie surtout maintenant dans des cas où la nuance définie de « les » manque de précision et dans des expressions figées ». Remacle cite (ibid.) une observation identique faite par J. Bastin dans le parler de Faymonville (région de Malmedy). On verra aussi Remacle 1956, 299 sq.

3. La préposition **dè, d'** (fr. **de**) + article défini.

Au singulier, devant voyelle, les formes de l'article sont analogues à celles du français : **èl mance dè l'osti** « le manche de l'outil », **su l'pas d'l'uch** « sur le pas (=seuil) de l'huis (porte)», **l'uch dè l'èglîje** « la porte de l'église », **lès bancs d'l'èscole** « les bancs de l'école ».

Devant consonne, la forme du masculin singulier est **dou**, celle du féminin singulier, **dèl** : **èl pus bia dou djeu** « le beau du jeu », **Pauline dou bèdot** « Pauline du mouton » (sobriquet de ma grand-mère maternelle), **lès pates dèl vatche** « les pattes de la vache ».

Dou est, comme on le sait, attesté dans l'ancienne langue du Nord et de l'Est (cfr., entre autres, Pope 1934 § 843). L'ALW (2, carte 3) note cette forme dans de nombreux points de l'Ouest du domaine belgo-roman et dans une partie du Sud-Est. Mais ce ne sont là que des points de survivance d'une forme qui a dû couvrir intégralement ces deux zones. **Dou** recule devant l'avancée du fran-

çais **du** et peut généralement être considéré comme archaïque, ce qui est le cas du parler de Jamioulx.

Dèl est abondamment attesté, sous les graphies **del** et **delle**, dans les textes régionaux de l'ancienne langue. A l'heure actuelle, cette forme couvre une très grande partie de la Wallonie : l'Ouest, le nord-namurois et le liégeois (ALW 2, carte 4).

Au pluriel, parallèlement au français, on a pour les deux genres, **dès** devant consonne et **dès**-devant voyelle : **èl passéye dès bos** « la vente publique des bois », **lès plomes dès-agaces** « les plumes (le plumage) des pies ».

Comme le fr. **des**, le wallon **dès** est à la fois article défini contracté et article indéfini. De même que dans le parler de La Gleize (Remacle, 101, note 2) il est élidable devant voyelle mais seulement quand il a valeur d'indéfini : **c'èst d's-aumâyes** « ce sont des génisses » mais **èl pachî dès-aumâyes** « le pré des génisses ». Notons qu'on aura **c'èst dès-autes** ou **c'èst d's-autes** « c'est des autres » (c'est-à-dire c'en sont d'autres) mais non * **c'èst d's-omes** pour **c'èst dès-omes** « ces sont des hommes ».

4. **d(è)** + **à** + article défini.

Ces deux prépositions peuvent se combiner sous la forme **dà** : **èl tchèvau dà Lèyon** « le cheval de Léon ». Sur la formation, la datation et l'extension géographique de **dà**, on verra Remacle 1956 (352-357). Toutefois, la limite occidentale de l'aire doit être déplacée vers l'ouest, puisque cette forme est d'usage en wallo-picard (cfr. ibid. 355, carte 12).

Cette préposition hydride marque le plus souvent la possession, dans un sens qui peut être sensiblement élargi.

Combinée avec l'article défini, elle présente au singulier des formes analogues à celle que revêt la préposition simple **à** dans les mêmes conditions : **èl tchèrète dau mon. nî** « la charrette du meunier », **èl barète da l'èfant** « le bonnet de l'enfant », **èl méso da l'institutrice** « la maison de l'institutrice », **èl tchapia dal coumére** « le chapeau de la femme ». Au pluriel, pour les deux genres, les formes analytiques sont d'emploi exclusif : **lès chabots dà lès fiyes, dà lès-èfants** « les sabots des filles, des enfants ».

La préposition **dà** combinée avec l'article défini ne doit pas, du point de vue grammatical, être confondue avec la préposition « de » qui a comme régime un complément circonstanciel introduit par la préposition « à » : **èl cafè d'au matin** (= le café qui est fait ou se boit « au matin »), **lès djins d'al coupète** (= les gens qui habitent ou se trouvent au sommet), **on wèt lon d'al coupète dou tiène** « on voit loin du sommet de la colline » (cfr. Remacle 1956,354).

5. « en » + article défini.

Cette combinaison ne s'observe à Jamioulx que dans la forme archaïque du masculin singulier en position préconsonantique : **ou**. Voici les seuls

exemples recueillis : **ou bos** « dans le bois », **ou bourg'** « au bourg » (càd. à Ham-sur-Heure), **ou feu** « dans le feu », **ou fond** « dans le fond », **ou foûr** « dans le four », **ou staule** « dans l'étable ». Ajoutons à cela les occurrences de **ou** dans des composés : **pichoulit** « pissenlit », **tayeû ou bos** « bûcheron », **tchèron ou bos** « charretier forestier », **ou preume**, locution adverbiale « seulement, seulement maintenant, alors surtout » (**ou** + anc. fr. **prime, prume**). Des confusions entre **ou** et **au** se sont certainement produites très tôt, autrefois au profit de **ou**, maintenant, sous l'influence du français, toujours au profit de **au**, par exemple : **tayeû, tchèron au bos** s'expliqueraient aussi bien que les compositions avec **ou**. La distinction restait vivante dans les années 1930 entre **daler ou bos** et **daler au bos**, la première expression signifiant « aller dans le bois » (pour y travailler, s'y promener, etc.), la seconde « aller à la recherche de bois ». La même distinction avait été signalée par J. Waslet (p. 186) pour la région de Givet.

Ou est bien connu dans l'ancienne langue de l'Est et du Nord, à partir du XIIIème siècle jusque dans le courant du XVIème (cfr., entre autres, Pope 1954 § 843). En principe, **ou** < **in illo** devrait se rencontrer dans l'aire où **de illo** aboutit à **dou**. L'ALW (2, carte 5) ne l'y note que sporadiquement mais d'autres questions de l'enquête permettent d'ajouter quelques points supplémentaires. Le plus souvent, et c'est le cas à Jamioulx, comme en français, la préposition « en » suivie de l'article défini a été confondue avec « à » ou remplacée par une autre préposition, surtout « dans » : **i travâye bran. mint au djârdin** « il travaille beaucoup au jardin », **èç'n-anéye-ci, gn-a dès bias légumes dins l'djârdin** « cette année, il y a de beaux légumes dans le jardin ».

6. **pa** (fr. **par**) + article défini.

Au singulier devant voyelle, la construction est, pour les deux genres, analogue à celle du français : **pa l'èfant** « par l'enfant », **pa l'èscole** « par l'école ». Devant consonne, au masculin on emploie la forme **pô** (graphiée ici **pau**) : **fièz pôrter l'viande pau gamin** « faites porter la viande par le gamin », **sôrtez pau staule** « sortez par l'étable » (**staule** est masculin).

Au féminin, on a la forme **pal** : **avoyèz-l'pal posse** « envoyez-le (ou la) par la poste ». Le type **pô**, dans les conditions décrites ci-dessus, occupe tout l'Ouest du domaine belgo-roman, s'avançant jusque dans l'aire namuroise ; on le rencontre aussi dans quelques points isolés de l'extrémité du Sud-Est (ALW 2, carte 6).

Au pluriel, en toute position, le féminin est du type **pa lès** : **vos avèz stî piquè pa lès-ôrtîyes** « vous avez été piqué par les orties », **daler pa lès pîdsintes** « aller par les sentiers ».

Quant au masculin, il a normalement **pa lès** en position préconsonantique : **i s'a fét picî pa lès jandarmes** « il s'est fait pincer par les gendarmes », **èr'vèni pa lès bos** « revenir par les bois » et le type **pôs** (**paus**) en position prévocalique : **dj'é stî mau consyi paus-autes** « j'ai été mal conseillé par les autres », **ièsse vu paus-èfants** « être vu par les enfants ».

Selon l'ALW 2, carte 7, le type **pôs** occupe une aire assez restreinte, située dans le centre et se prologeant dans le Sud-Est, mais le commentaire (op. cit., 41)

estime que les formes contractées doivent être beaucoup plus largement connues dans le Namurois, le Hainaut et la région de Virton qu'il ne paraît sur la carte.

Si à Jamioulx, en position prévocalique, **paus** est la forme la plus courante, la forme non contractée y est possible aussi : **lès maraudeûs ont stî pourchûs pa lès-ouvrîs** « les maraudeurs ont été poursuivis par les ouvriers ». Notons aussi que la contraction **paus** peut se rencontrer devant consonne, lorsque le contexte exclut toute confusion des nombres. C'est ainsi que Jamioulx (Th 24) se trouve inclus dans l'aire du type **pôs** dans l'ALW 2 (carte 7). La répartition géographique y est en effet fondée sur les réponses à la question : « quand les vaches sont piquées par les taons, elles courent ». L'enquêteur, qui n'était autre que moi-même, a noté **pôs tawons**, le singulier étant exclu de l'interprétation du texte. Pour la même raison, une réponse identique a été fournie à la question 1409 de l'enquête de l'ALW : « elles se sont empoignées par la chevelure », où l'on a traduit « par les cheveux ». Mais la forme contractée ne serait pas acceptable dans un syntagme comme « par les gendarmes » (cfr. supra), puisqu'elle ne permettrait pas, à l'audition, de distinguer le singulier (**pau jandarme**) du pluriel (***paus jandarmes**).

Pour résumer le cas du masculin pluriel :

1) en position prévocalique, les formes contractée et analytique se trouvent en variation libre, avec une plus grande fréquence de la première ;

2) en position préconsonantique, la même variation peut se produire mais elle est d'ordre contextuel (maintien de la distinction de nombre).

On voit par cet exemple - et ce n'est pas là une constatation originale - que les monographies locales permettent de nuancer les résultats de la géographie linguistique et gardent donc leur intérêt, notamment dans les zones de transition.

BIBLIOGRAPHIE

ALW 2 : Atlas linguistique de la Wallonie, tome 2, Liège, Vaillant - Carmanne, 1969.

A. Grignard, Phonétique et morphologie des dialectes de l'Ouest-wallon, dans Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne, t.50, Liège, 1908 (pp.375-521).

Pope 1934 : M.K. Pope, From Latin to modern French with special consideration of Anglo-Norman. Phonology and Morphology, Manchester University Pres, 1934.

Remacle 1952 : L. Remacle, Syntaxe du parler wallon de La Gleize, tome 1, Paris, Les Belles Lettres, 1952.

Remacle 1956 : L. Remacle, Syntaxe du parler wallon de la Gleize, tome 2, Paris, Les Belles Lettres, 1956.

J.-M. Remouchamps, Carte systématique de la Wallonie dans Bulletin de la Commission royale de Toponymie et Dialectologie, tome 9, Bruxelles, 1935 (pp. 211-271 + 1 carte).

J. Waslet, Vocabulaire wallon-français (Dialecte givétois), Sedan, Impr. E. Laroche, 1923.

Les noms du chat et du coq dans l'Atlas linguistique Picard:

Un conflit homonymique ?

Fernand CARTON

L'*Atlas linguistique et ethnologique picard* (Vol I, CARTON et LEBEGUE, 1989) comporte 317 cartes portant sur 127 points d'enquêtes. Il couvre cinq départements français.

Un atlas linguistique est un point de départ, en ce sens qu'il fait apparaître des problèmes. En comparant entre elles certaines répartitions de faits morphologiques, phonétiques ou lexicaux, on observe des distributions complémentaires aréologiques et des possibilités de conflits homonymiques qui n'ont jamais fait l'objet d'études approfondies, faute d'un maillage géographique assez serré.

1. Le présent travail se situe dans la ligne des études fameuses de Jules GILLIERON et de ses collaborateurs, par exemples sur **moudre** < MULGERE et **moudre** < MOLERE (GILLIERON et MOUGIN, 1906).

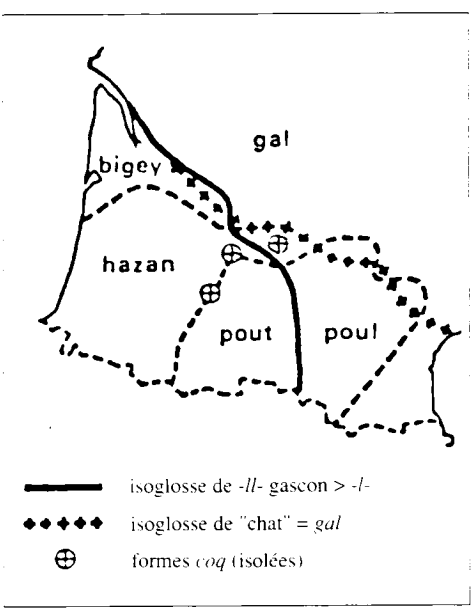

Nos cartes 170 « traire » et 171 « le produit d'une traite » montrent le maintien du premier lors d'enquêtes effectuées vers les années 60 et 70 dans un plus grand nombre de points, et **mouchon** <MULSIO se trouve dans une zone encore plus étendue.

Dans une autre étude célèbre de géolinguistique sur Les noms du coq en Gascogne, GILLIERON (1912) montre que, par suite d'une évolution phonétique propre au gascon, le nom du coq et celui du chat auraient dû se confondre. En effet dans une certaine zone, (fig. 1), « le -l- géminé latin abouti normalement à -t-. Il en résulte que GALLUS « coq » et CATTUS « chat »

aboutissent l'un et l'autre à **gat**. Cette homonymie aurait pu créer un conflit gênant du fait que les deux signifiés appartiennent à des aires référentielles voisines. Il s'agit en effet de deux animaux domestiques qui se côtoient dans la cour de la ferme. Or l'**Atlas linguistique de la France** (1902-1910) montre que si, en Gascogne, le nom du chat est normalement **gat** < CATTUS, la forme correspondant à GALLUS est partout absente. Les noms du coq constituent trois aires auxquelles s'ajoutent la forme **coq**, sans doute emprunt récent au français.

Ainsi GALLUS n'est pas représenté. Mais la situation telle qu'elle résulte de la carte suggère qu'il a dû être le nom « primitif » du coq en gascon. Il est en effet peu normal que sur un territoire par ailleurs homogène, l'animal soit représenté par trois noms différents, métaphores secondaires et étrangères aux dialectes voisins qui ont éliminé le nom « primitif » du coq. Tout postule, dit GILLIERON, que ce nom était **gat**. Son élimination et l'émergence de **hazan** (forme gasconne de **faisan**), de **bigey** (nom du vicaire), de **pout** (dérivé de PULLUS) sont le résultat d'un conflit homonymique qui se trouve ainsi résolu.

Mais il a été résolu localement et d'une façon différente selon les lieux (cf. commentaires de GUIRAUD, 1968, pp.85-86).

2. Au Colloque de 1967 sur « Les dialectes de France au Moyen-Age et aujourd'hui », nous avons fait incidemment une observation à propos de [ko] qui signifie en de nombreux points du Pas-de-Calais de la Somme et de l'Oise, à la fois le coq et le chat (CARTON 1971). Lors de la discussion qui a suivi, il nous a été demandé d'exposer les détails de ce qui pourrait être un conflit homonymique picard, et de voir s'il a été résolu comme en Gascogne.

C'est ce que nous faisons ici, en nous appuyant sur les cartes 191 et 196 de l'Atlas Linguistique Picard. Aux 127 points de l'A.L. Pic I, nous ajoutons les formes recueillies par Claude DEPARIS dans douze localités réputées picardes situées en territoire belge, plus une à Comines-Belgique (enquête F. CARTON), point dénommé 1'. Il s'agit de : 2' Bailleul ; 3' Celles ; 4' La Hamaide ; 5' Maulde ; 6' Horrues ; 7' Wiers ; 8' Gages ; 9' Neufmaisons ; 10' Thieusies ; 11' Montigny-sur-Roc ; 12' Genly ; 13' Mont-Sainte-Geneviève. On comparera nos cartes avec ALF 250, ALN 772, ALIFO 646 pour « chat », et avec ALF 320, ALN 698, ALIFO 605 pour « coq ».

Notre carte de synthèse (fig.2) permet d'observer des faits plus compliqués que nous ne pensions.

3. Pour comprendre les phénomènes phonétiques, il est nécessaire de retracer l'évolution de ces deux mots en picard.

1° Consonantisme . Les K- initiaux de CATTUS (FEW II 515) et de KOK (FEW II 858) se maintiennent intacts. On ne trouve [t-Ɛ a] « chat » qu'en picardo-wallon, à l'extrême nord-est.

Le-t final du produit de CATTUS disparaît dès l'ancien picard, alors que - k final de [kok] se maintient sporadiquement. La forme **coc** est attestée en

moyen picard. Dans ce mot et dans quelques autres le - k final s'est effacé devant le -s de flexion dès le XIII° siècle selon Flutre (1977), comme le montrent des rimes comme **plonc : : sermon** ou des mots comme **sé** (sec), **avé**, **aveu** « avec ».

Ainsi les deux mots peuvent se retrouver en picard moderne avec la même consonne initiale k- et sans consonne finale.

2° Vocalisme. Devenues finales, les voyelles présentent des produits assez divers. Le **a** accentué de CATTUS en finale absolue se maintient dans le nord du domaine avec une articulation plutôt antérieure, alors qu'il se postériorise jusqu'à [ó] fermé dans le Pas-de-Calais, la Somme, l'Oise. Selon FLUTRE (1977), ce recul articulatoire s'est amorcé au début du XVIIe siècle. Cet [ó] fermé suit la même évolution que le [o] issu de [a+ u] et passe à [œ] en de nombreux points de la Somme. L'analyse spectrographique de parlers artésiens nous a montré qu'il peut aussi y avoir passage « direct » de [a] très antérieur à un son noté [ɑ̟] dans l'alphabet phonétique international, et que nous notons par [ä̟]dans l'**ALPIC** : c'est un son postérieur de la série non labiale, proche du [ɯ] suédois par exemple et de [^] anglais (voyelles cardinales secondaires).

Le o accentué de KOK est [ó] fermé quand il est venu en finale absolue. Il s'est postériorisé et il est passé à [u] dans le Pas-de-Calais, la Somme, le Vermandois, le nord de l'Oise. Dans d'autres zones que révèle la carte 196, cet [ó] a au contraire avancé son lieu d'articulation et s'est labialisé comme tous les mots de cette série. Contrairement aux produits de CATTUS, cet [ó] de coq , devenu final, s'est sporadiquement allongé et même diphtongué.

4° Voici un classement des faits recueillis en 140 points qu'on peut repérer sur la carte de synthèse (fig 2).

a) absence de différence entre les noms du chat et du coq : 27 points (19,28 %).

b) différence marquée par le timbre : 84 points (60%). Nous citons dans l'ordre **chat** puis **coq** :

- a/o (timbres « étymologiques ») 30 points (21,42%) ;
Pt 83, 84 : le [o] de coq tend vers [u] : pt 114, 123 : le [a] de chat tend vers [o]

- o/u : 18 points (12,85%)
Pt 46 : le [o] de coq tend vers [u]
Pt 116 : un des témoins ne fait pas de différence

- a/u : 13 points (9,28%)

- oé /o : 9 points (6,42%)
Pt 23, 31, 40, 41, 47 (régions de Lens, Béthune, Arras) :

le nom du chat présente un [a] tendant vers une articulation d'arrière très peu labiale (cf.§3). On entend en français dans ces régions presque **béteul** pour **bétal** « bétail », sans doute par hypercorrectisme (éviter le [a] très postérieur dans cette zone).

- a/oe : 5 points (3,57 %)

- oe /ʉ : 3 points (2,14%)

Pt 40 : [a] de chat tend vers un son reculé très peu labial (cf plus haut) alors que [o] de coq tend vers un [ʉ] bien labial.

c) Différence par le timbre doublée par une différence de durée : 9 points (6,42%)

Pt 30 la durée seule fait la différence.

Dans 8 points c'est le nom du coq qui présente un allongement mais Pt 22 c'est l'inverse : [kõ] « chat », [kʉ] « coq]

Ceci prouve l'instabilité du phénomène.

d) Différences redondantes : timbre, durée et diphtongaison :

6 points (4,28%). Ces diphtongues représentent des phases d'évolution de [o] vers [oe] : c'est toujours le nom du coq qui est diphtongué.

Pt 9 : a / ᵉ o
Pt 11 : a / ᵉo
Pt 2' : a / ᵉo
Pt 33, 34, 43 : a / œ

e) Autres types de différence (avec le nombre de points) :

ka/kok : 3
ko/kok : 2
-€o/kok : 1
-€a /ko : 8
ka/kolo : 4
t€a /kolo : 1
soit 19 points (13,57%)

Pt 18,19 : l'emploi de [kòk] en face de [ko] est peut-être une solution de conflit homonymique ; plutôt que de la forme ancienne, il doit s'agir d'un emprunt récent au français.

Il semble bien que, avec l'emploi de **colo**, on est en présence d'une différenciation lexicale comme en Gascogne.

Colo est le nom du petit coq, du coquelet et en picard il ne se trouve pas ailleurs que dans cette zone au sens de coq.

Dans le sud-est du domaine, on trouve [-€o] et [-€a]:

le k- initial picard y a disparu sporadiquement dès le Moyen-Age (Chaurand 1972) ce qui a évité le conflit homonymique.

f) Triade ambiguë

En trois points au moins, chat, coq, et cou (COLLUM) -masculins- ont des phonétismes très proches, mais distingués par les témoins (tout au moins quand on leur a posé la question). Il ne peut s'agir d'une influence assimilatrice puisque l'initiale est identique.

Pt 22 : kõ tendu et long « chat » / kṏ moins tendu et bref « coq » / ku bref « cou » (notation Claude Deparis)

Pt 34 : ka « chat » / k œ « coq » . k « cou » (notation Claude Deparis)

Pt 46 : kó « chat » / kṏ « coq » / kṏ très fermé (notation Raymond Dubois).

5° Essai de synthèse.

Selon le nombre des points où les timbres après k - ont été relevés, on peut dresser le tableau distributionnel suivant :

chat / coq	a	o	œ	u	Total des points
a	-	-	-	-	-
o, ᵉ o, ᵉ o	33	27	9	-	69
œ, œ	8	-	-	-	8
u	13	18	3	-	34
Total des points	54	45	12	-	111

Constatations : la dispersion montre qu'il n'y a pas de stratégie unique. Chat n'est jamais [ku] et coq n'est jamais [ka]; chat n'est [ko] que quand coq est [ku] ou dans les cas de non différenciation. Les occurrences les plus fortes correspondent aux timbres «étymologiques » qui se situent au nord du domaine, plus archaïsant ; [ko] et [kœ], formes phonétiquement plus évoluées dialectalement, peuvent être aussi bien chat que coq.

6° Cette complication s'explique en partie par le fait que la zone articulatoire est particulièrement instable. Nous avons montré (CARTON et LONCHAMP, 1977) qu'il y a là une sorte de « zone interdite » qui « oblige » en quelque sorte le locuteur à une surdifférenciation. L'auditeur est, en picard comme en français, particulièrement sensible au degré de labialisation.

Mais cette contrainte acoustico-articulatoire n'est pas la seule responsable des faits constatés. Contrairement à ce qui s'est passé plus anciennement

en Gascogne, le conflit homonymique n'est pas résolu dans près de 20% des points d'enquête, ce qui est beaucoup.

Les timbres « étymologiques », dont le maintien aurait assuré la distinction entre ces deux mots, ne subsistent que dans un peu plus de 20 % des cas, ce qui est peu.

Le risque d'homonymie n'a pas empêché la forte tendance à la postérisation de l'un et l'autre mot, tendance qui affecte d'importantes séries de mots usuels. Cette évolution phonétique bien picarde a été freinée, mais pas partout.

Il n'y a pas de solution au conflit par l'emploi de métaphores secondaires. Non que le picard soit moins imaginatif que le gascon car les métaphores y fourmillent, par exemple pour les phénomènes météorologiques. Mais la distinction de type lexical, - si on considère ainsi l'emploi de **colo** - a joué beaucoup moins qu'en Gascogne (3,57%).

Dans le domaine picard, il n'y a eu qu'une solution préventive. Les évolutions phonétiques ont suivi leur cours pour ces deux mots, d'où cette diversité de types. On est en présence d'une situation bien différente de celle qu'a décrite GILLIERON (1912), d'abord parce que le picard n'a connu l'évolution génératrice d'ambiguité qu'à une époque relativement récente - après le XVI° siècle. Or à cette date le français gagnait rapidement du terrain sur ce qui devenait des patois. Réduits à un usage plus restreint, moins directement utilitaire, les parlers de ce vaste domaine ne semblent pas avoir éprouvé autant que la Gascogne le besoin de résoudre ce qui était devenu dans certaines zones un conflit homonymique : [ko] signifiant à la fois « chat » et « coq ». Quand ils l'ont fait, c'est par des distinctions cohérentes avec le phonétisme local, variées jusqu'à la redondance, mais fines, donc peu stables.

Le voisinage des aires référentielles du chat et du coq n'est donc peut-être pas aussi gênant qu'on le pense. Notre exemple picard montre que l'étude des mécanismes proprement linguistiques ne doit pas conduire à sous-estimer le rôle des facteurs externes tels que le contexte situationnel dans la communication.

BIBLIOGRAPHIE

CARTON Fernand (1971) « Un cas d'extension de la palatalisation dans les patois du nord de la France », Les dialectes de France au Moyen-Age et aujourd'hui, Colloque de Strasbourg 1967, éd. par Georges STRAKA, Paris, Klincksieck (1989).

CARTON Fernand et LONCHAMP François, « Pour une explication « naturelle » (acoustico-articulatoire) de la mutation / u> y / » , 9 th International Congress of Phonetic Sciences, Verbum, II 2, Nancy, 1979, pp. 203-210

CARTON Fernand et LEBEGUE Maurice (1989) Atlas linguistique et ethnologique picard, vol I, Paris, éd. du CNRS, XV + 317 p. +6 p. de fig.

CHAURAND Jacques (1972), Introduction à la dialectologie française, coll. Etudes, Paris, Bordas.

FLUTRE Louis-Ferdinand (1977), Du moyen picard au picard moderne, Amiens, Société de linguistique picarde.

GILLIERON Jules et EDMONT Edouard (1902-1910), Atlas linguistique de la France, Paris, Champion.

GILLIERON Jules et MOUGIN M. (1906), « Etudes de géo-linguistique, III. Traire, Mulgere et molere», Revue de philologie française et de littérature, T.XX.

GILLIERON Jules et ROQUES Mario (1912), Etudes de géographie linguistique d'après l'A.L.F., Paris, Champion.

GUIRAUD Pierre (1968), Patois et dialectes français, Que sais-je ? n° 1285, Paris, Presses Universitaires de France.

CARTE DE SYNTHESE d'après l'ATLAS LINGUISTIQUE PICARD
"Chat" carte 191 / "Coq" carte 196 (ALPIC I, 1989)"

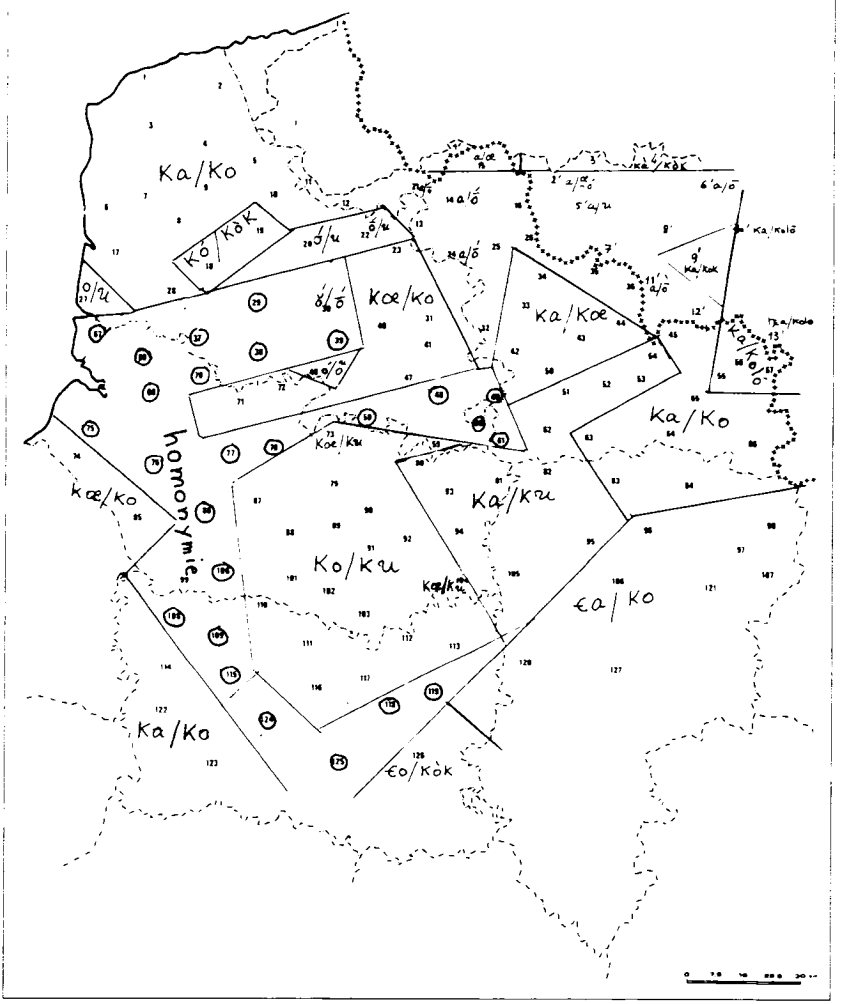

Le Parler du Vieux-Rouen

Georges MOUNIN

Il s'agit de mon village natal, sur la Bresle. Bien que situé sur la frontière ouest, il est nettement dans le domaine linguistique picard, à l'est de la ligne Beauvais-Dieppe (cf. René Debrie, Eche pikar bel et rade), dans la zone que Philéas Lebesgue attribue au picard-brayon. C'est un petit bourg à la limite entre les départements de la Somme et de la Seine-Maritime, sur la ligne de chemin de fer Paris-Le Tréport. Une verrerie s'y est installée en 1892. Ceci explique sans doute l'attrait exercé par le village surtout sur ses voisins picards écartés de la ligne : Saint-Germain-sur-Bresle, Beaucamp-le- Vieux, Beaucamp - le-Jeune, Coppegueule. De fait, la consultation des registres d'état civil ferait apparaître maints mariages entre Picardes de ces villages et Normands - plutôt que l'inverse - et probablement surtout pour la période considérée, de 1900-1910 à 1940. Ceci explique aussi sans doute, au moins en partie, le sentiment que j'ai toujours eu, dès l'enfance, que le parler de notre village était beaucoup plus picardisé que celui des villages normands à l'ouest : Saint-Martin-au-Bosc, Aubéguimont, Richemont etc.

Les notes qui suivent n'ont pour objet que d'apporter quelques documents de première main concernant la dialectologie picarde, qui en est déjà bien riche. Elles ne proposent probablement pas du nouveau aux spécialistes, sinon des confirmations de faits connus, pour un point d'atlas non décrit. Je les avais rassemblées en 1935-1940, et mises sur fiches, sur le conseil de Marcel Cohen qui jugeait que c'était là une bonne manière de s'initier à la linguistique de ce temps-là : et le conseil est toujours valable. Mais en décembre 1940, lors d'une perquisition, les policiers de Vichy confisquèrent les fiches, dont les notations en Alphabet Phonétique International leur avaient paru suspectes ! J'ai ces années-ci reconstitué de mémoire à peu près complètement ce fichier, que j'ai contrôlé sur mes deux sœurs et mes deux frères.

Cela fait cinq informateurs nés respectivement en 1910, 1913, 1918, 1928, 1930, de mère picarde et de père normand. Telle est une des limites de ce témoignage.

Je n'envisagerai dans ces notes que la partie du lexique que j'avais retenue dès le départ comme faisant typiquement partie du parler de Vieux-Rouen par opposition par exemple au français de l'école, ou du maire (un ancien avoué), ou du curé. J'étais donc instinctivement parti de cette thèse, développée par Pascal Singy cette année-ci (cf. Bulletin de linguistique de la Faculté de Lettres de Lausanne, n° 10, 1989, p. 17-102), que le locuteur natif a une certaine conscience linguistique de l'existence d'un écart entre son parler local ou régional et le français commun : c'est cet écart que je voulais repérer dans mon vocabulaire.

Je laisserai donc de côté les faits de syntaxe - une douzaine au maximum - car je souscris à l'observation de Jean-Michel Eloy sur « la faible autonomie de la syntaxe picarde par rapport à la syntaxe [et même à la grammaire] française » (cf. Les formes de l'article dans un corpus picard contemporain, 1986, p. 74). D'accord aussi avec Eloy qui note que pour une personne venue d'une autre région, c'est le plus souvent un fait phonétique qui signale une forme picarde (ouvr. cit., p. 75), je laisserai de côté les faits typiques très connus de phonétique, bien qu'ils soient les marqueurs les plus évidents de l'appartenance picarde : **k** pic. pour **ch** fr. (**kamp** « champ », **sèke** pour « sèche », etc.) ; **èch** ou **euch** pour **le** (**euch** patron, **euch** garde, etc.), **-eux** pour **-eur** (**minteux, metteux de feu,** etc.) ; **-in** pour **-an** ou **-en** (**dins** « dans », un **deint** « une dent » ; toutes les affrications (**boutchie** « bouchée ». **kartcher** « charger », etc.) : **-eu** pour **-ou** (**treu**, **leu** « loup », **reue** « roue », etc.).

Orienté vers les marques lexicales spécifiques d'appartenance au groupe de locuteurs picard-brayons de V.-R., j'ai d'abord comparé mon fichier à celui qu'on peut extraire de la Grammaire picard-brayonne de Philéas Lebesgue (Publications du Centre d'Etudes picardes, Amiens, 1984). Ceci, tout en sachant les limitations de la procédure : d'abord, Lebesgue ne décrit pas son parler, mais en écrit la grammaire, où les exemples me servent de corpus ; ensuite, son manuscrit résume une expérience de locuteur fin XIXe siècle-tout début du XXe ; enfin, le parler de la Neuville-Vault, séparé de celui de V.-R., que j'étudie, dans le temps, l'est aussi dans l'espace (une soixantaine de kilomètres) et dans la géographie humaine. Les divergences entre les deux corpus peuvent marquer deux variétés du picard-brayon, ou une variation dans le temps, ou les deux. Des 250 termes de mon fichier, j'en retrouve plus d'une centaine chez Lebesgue, en faisant abstraction des différences de graphies possibles, fluctuantes chez lui bien que toujours interprétables, comme des différences de notation phonétique.

Si la phonétique suffit largement à classer le parler de V.-R. comme une variété de picard, le lexique permet probablement mieux, lui, d'étudier plus finement des problèmes auxquels on était moins sensible lorsqu'on recherchait dans les dialectes -- et les parlers - des systèmes aussi différenciés que possible d'avec le français commun ; donc de cerner de plus près la réalité de ce qu'on nomme aujourd'hui un français régional ou local, voire un dialecte en voie d'extinction, un patois francisé ou un français patoisé.

Pour le parler de V.-R., j'avais (bien avant de lire cette année l'étude de Singy) perçu que les usagers, et même assez longtemps des descripteurs comme Lebesgue, « ont une conscience assez floue de la composition du lexique propre [à leur parler] » (ouvr. cit., p. 20). Comme Singy, j'avais identifié ce qu'il nomme un « registre familier [français] non typique », voire populaire ou argotique, des termes « qui ne sont pas du tout d'un usage exclusivement local, puisqu'utilisés dans un grand nombre de régions francophones » (ibid., p. 48). C'est ainsi que j'avais écarté de mon fichier **chipoter**, **cahute**, **déglinguer**, **dégobiller**, **bourrée** (espèce de fagot), **débarouler**, **maline** (« maligne »), **crincrin**, **pète-sec**, qui sont relevés par Lebesgue. A titre d'exemple, j'ai trouvé dans Les mots de Gap (Cl. Germi et V. Lucci, Grenoble, 1985) les termes

débarouler, égrafigner, fayard (« hêtre »), mangeances (« démangeaisons »), nifler (« sentir », plutôt que « flairer » comme à V.R.), tâcher moyen, qui prouvent bien la tendance à croire local ce qui est en réalité largement français populaire. Mais naturellement, décrire la grammaire d'un parler n'est pas la même chose qu'essayer de mettre en évidence les traits typiques de ce parler, qui marquent l'appartenance des locuteurs, et déclenchent ou peuvent déclencher « un sentiment d'exclusion » (de la part d'autres Français) ou « un sentiment de valorisation » (entre picardophones) (cf. Singy, art. cit., p. 18).

Pour la même raison je n'avais pas pris en compte des formes phoniques largement observables ailleurs qu'en picard : par exemple, **catéchisse** (pour catéchisme), **colidor** (corridor), **j'ajète** (j'achète), **pus, putôt** (plus, plutôt), **diabe, capabe** (diable, capable), **déringoler** (dégringoler), **poive** (poivre), **core** (encore), **quator juillet** (14 juillet), **je ll'ferai, i vient, a vient**, etc., **je yyai dit, je zz'ai vus**, etc., relevés justement par Lebesgue, et toujours observables à V.-R. à l'époque considérée.

Comme il n'était pas question pour moi d'utiliser les procédures de Lausanne, sous forme d'enquêtes actuelles sur le terrain (la population de V.-R. a d'ailleurs beaucoup évolué depuis 1939 !), mon second test a été d'examiner les termes normands utilisés par Maupassant (dans les deux volumes de la Pléiade), termes qu'il attribue toujours avec assez de précision à des parlers du pays de Caux. J'ai retrouvé de la sorte, toujours vivants à V.-R. : **amitieux, anuit** (graphie plus que bizarre pour [annüi] ou [ènnüi], c'est-à-dire « aujourd'hui »), **poule de Cayenne, se débiller** (« déshabiller »), **doutance, éfant** (« enfant »), **fieu** (« fils »), **fremi** (« fourmi »), **guéter** (« regarder »), **locher** (« gauler des pommes ou des noix »), **manjeure** (« mangeûre » au sens de « démangeaison », que Lebesgue cite sous la forme **meinjures** comme « déchets de mangeailles »), **mâquer** (« manger »), **ormoire** (qui est aussi chez Balzac pour « armoire »), **ravenelle** (« giroflée »), **razière** (« boisseau » ou « double décalitre » ?), **régence** (ces « petits pains » qu'on sert avec le café), **p'tiot** (« petiot »). Que ces mots (sauf **ain-nÿi** [ènnüi], **locher, maquer**) ne se retrouvent pas chez Lebesgue ne prouve rien. Le fait que le pays de Caux dit **mé** pour « moi », **té** pour « toi » tandis que le picard-brayon dit **mi** ou **moué**, **ti** ou **toué** (à V.-R.) est beaucoup plus typique d'un passage du picard au normand. Tout au plus, ces coïncidences entre le parler de mon village, celui de Lebesgue et celui de Maupassant, soulignent-elles un fait bien connu, l'existence d'un « continuum » normand-picard. Comme l'a bien noté aussi Anne Lefebvre, ces comparaisons marquent également, à la fois, sur Maupassant comme sur Lebesgue, « l'influence de l'orthographe française » lorsqu'il s'agit d'écrits mentionnant des parlers dialectaux ou régionaux - et les emprunts du picard et du normand au français populaire (cf. Dilbilim, VIII, 1989, pp. 101-107). De fait, la relecture de Maupassant, plus encore que celle de Lebesgue, fait ressortir que 95% de ses dialogues patoisés sont du français parlé familier. La seule forme, absente chez Lebesgue et chez Eloy, que je trouve chez Maupassant, qui la transcrit **çu** (Pléiade, t. 1, 460, 713), est l'adjectif démonstratif **ce** (**çu bien, çu matin**) qu'on entendait à V.-R. sous la forme **chu** (**chu kvo, chu train-leu** « ce train-là »).

Un autre test, pour essayer de détecter le côté spécifiquement picard de mon parler, c'était la consultation du Littré. **Blouke** (boucle), **cô** (cou), **fauqueux** (faucheur), **fieu**, (fils), **fumelle** (femelle), **gaugue** (noix), **gron** (giron) d'où **gronée, guetter** (regarder), **marle** (mâle), **moyette** (petite **moie**, c.à.d. petite meule de grain), **mucher** (musser, vx pour cacher), **poyelle** (poêle), **porion** (poireau, et verrue), **pucheux** (puisoir), **reuper** (roter), **ruélette** (à V.-R. **roulette**, petite ruelle), **wèpe** ou **wap** (guèpe), qui ont tous été entendus à V.-R., y sont mentionnés comme picard. Mais à côté, témoignage d'un continuum picard-normand, **bloucque, bouillet** (balayette en ramures de bouleau), **gauge** (noix), **locher** (gauler), **pucheux, rebulet** (la « repasse » des meuniers), **septtreus** (petite lamproie d'eau douce), **vèpe** ou **vrèpe** (guêpe), d'usage courant aussi à V.-R., sont données chez Littré pour du normand, comme les **régences**.

Le témoignage du Littré établissait également l'éxistence d'un continuum du picard-brayon au français populaire avec **barrot** (« petit tombereau », dans le Puy-de Dôme, ajoute-t-il), **bro** (prononciation de **broc**) comme **blo** pour **bloc**, **bourgeron**, **bourrée**, **bousiller**, **bran** ou **bren** pour « merde » (juron) et **bran de son** (« taches de rousseur » ; Jules Renard a aussi **bran de scie**). Ou encore **castrole** pour « casserole » que nous croyions tous une prononciation vicieuse propre au village ! Et encore : **dégobiller, fumelle, galvauder, glui** (« paille de seigle » ; Lebesgue avait **gluyage**), **gaugues, grugeoire, herper, locher, louchet** (déjà mentionné par Olivier de Serres ; le français de Provence actuel a **lichet, licheter**) ; **mangeûre, maquer, mouvette** (« écumoire »), **papin** (« bouillie de farine »), **poirion, patrouiller, ravenelle, rebulet** ou reboulet, **rescouer** (prononcé à V.-R. **récouer**), **roidillon** (contracté à V.-R. en **roillon** ou **royon**) ; **roulette** (« petite ruelle »), **rouleux** (rouleur, « travailleur saisonnier »), **rouvin** (« gale du chat, du cheval »), **seille** (« seau, mais en boissellerie », qui est noté : vaudois), **sous-tasse** que les Vaudois croient aussi typique de leur canton ; **veillotte** (à V.-R., **villotte**, petite meule de quelques gerbes, comme **diziau**). En bref, le double des mots notés comme spécifiquement picards se retrouvent signalés chez Littré comme spécifiquement... français (de langue d'oïl) familier, commun, populaire ; et tous attestés à V.-R.

Une brève exploration dans le F.E.W. de Wartburg indique **accouver, afféter** (pays de Bray), **bellot** (id.), **bourette, blo, carpleuse** (« chenille ») comme normands ; tandis que **bruète, blo, capieu** (« chapeau ») sont attribués au picard. Mais **badrée** (« tarte au flan »), **barot, barrotage** (« clôture différente d'un grillage »), **bacul** (« homme de courte taille »), **bourette** (au Havre), **bran** et **broque** (« broche » en tous les sens du terme) sont présentés comme du français de France en général. Ils étaient tous usités à V.-R.

Certes, un certain nombre de ces mots ont connu en picard-brayon de V.-R. des glissements sémantiques, par rapport à Lebesgue ou Watburg ou Littré. Ainsi, **bourrée** est distincte de **fagot**, nuance déjà signalée chez Vauban par Littré ; **bousiller**, en terme de verrerie, signifiait travailler à de petits objets personnels, gobelets ou carafes, aux heures de pause, avec l'autorisation du contremaître ; **galvauder** n'avait que le sens très limité de jouer avec de l'eau, dans un récipient ou un ruisseau, comme **garloper** ou **patrouiller** ; **grugeoire**,

que Littré donne comme un synonyme de « mâchoire », n'était à V.-R. - mais au masculin - qu'un énorme moulin à écraser les pommes à cidre, et le verbe **gruger** n'avait que ce sens ; **herper**, que Lebesgue donne comme équivalent de **saisir**, n'avait à V.-R. que le sens de « se faire attraper, c'est-à-dire semoncer, admonester, être pris à partie, subir des reproches » ; **récouer** (et **se récouer**) signifiait « se reprendre », « se ressaisir », « se remettre d'un choc ».

Avant de quitter ces confrontations, nous devons encore souligner qu'en dépit de ce continuum il existait pour les Vieux-Rouennais des « picardismes » avérés, qu'on relevait moins par méchanceté que par taquinerie de bon voisinage ; ce que j'écrivais **acquanté moué** (et Lebesgue, **ein quan moei** « en même temps que moi ») en était franchement un, opposé à **acquant moué** ou **quant moué** ; comme **cayelle** ou **cahielle** « chaise », **capet** « chapeau », **cœur falli** [t jœr falli] « paresseux incurable », **couvet** « chaufferette », **mal émeu** « maladroit, engourdi », **tchieurre** [t jœr] « aller chercher » et plus encore **kri** (même sens : « quérir » ; à V.-R. on disait **tracher, aller tracher**). Cette demi-douzaine de mots suffisait (en dehors de tout indice phonétique) à marquer un locuteur comme pur Picard (on disait : « un Boyau Rouge »).

Singy, comme les auteurs auxquels il se réfère (Knecht, 1979 et Voillat, 1971) s'est surtout préoccupé de classer ses régionalismes par champs sémantiques (vie familiale, univers agricole, etc.). Cette recherche a son intérêt, mais j'ai préféré pour ma part attirer l'attention sur une catégorie de mots toujours mentionnés par nos maîtres en linguistique depuis plus d'un siècle et demi : les mots qui retardent sur l'évolution d'une langue donnée, parce qu'ils sont usités dans des communautés reculées, loin des voies de communication, loin des centres urbanisés de prestige, des chefs-lieux, des capitales, dans les bouts-du-monde ruraux ou montagneux - bref, les « archaïsmes ». La situation du linguiste ici est celle du préhistorien qui, à l'automne, après les pluies, ramasse à chaque pas des vestiges paléolithiques dans les champs labourés. Sauf qu'à la différence des pierres taillées, les mots archaïques sont à la fois des termes disparus ailleurs, souvent depuis longtemps, et des mots usités dans les parlers locaux où ils se maintiennent - donc des « fossiles survivants ».

C'est ainsi que j'entendais couramment à V.-R. des formes comme **à cette heure** pour « maintenant » (picardisé en **à ch't'heure**) qui était la seule usitée, tandis que Littré ne la donne que vieillie (XVIIe-XVIIIe s.) ; **afféter** (« afaiter » en anc. fr. du XIIe) ; **arcel** (picardisé en **archelle** et féminisé, tandis que **guide** « rêne » et **guêpe** étaient masculins comme **fremi** ou **viper**, reflétant l'indécision courante des genres aux XVe-XVIe) ; **bellot** « un peu beau », disparu, dit Littré, après Saint-Simon ; **berziller** pour **brésiller** « brisé en petits morceaux » (XVIe s.) ; **boudinette** « nombril » (XVe s.) ; **bouille** « bouleau », et même **bourgeron** « veste de travail » [ancêtre du « bleu »] notés comme disparus ou vieillis - mais le Petit Larousse de 1968 cite encore le second terme, ce qui ne prouve rien.... La **chassoire** des fauconniers du XIIIe s. survit dans **cachoire** « fouet » ; **bran** ou **bren** (« merde » en tant que juron, encore chez Mathurin Régnier : « Et bran pour les sergents !») ; **feurre**, toujours vivant mais seulement dans « un toit de feurre », ne désignait que la paille de seigle (au XIVe

s. : « paille », cf. la rue du Fouarre à Paris, nommée chez Dante). **Flambe** pour « flamme » (XIIe) : **frimouse** (XVe) encore vivant chez Voltaire ; **grager des dents** que Littré ne connaît que dérivé du nom d'une râpe pour le manioc, le sel, le café (?) ; **gramin** (ma graphie d'enfant) qui m'a fait bien chercher, et qui est tout simplement **gramment** ou **gran(d)ment** (XIIIe-XVIe s., avec la disparition de voyelle nasale devant consonne nasale, et le passage de **ent** à **int** en picard) ; **larri** « jachère » du verbe **laire** « laisser » (XIe s.), encore chez Paul-Louis Courier : **marle**, « marne » (XIIIe-XVIe s.), d'où aussi à V.-R., du **marlon**, une **marlonnière** ; **meillier** (XIIIe-XVIe s.) « néflier » : Olivier de Serres a aussi **mesplier**, qui est archaïque chez Voltaire ; **oingner**, que j'écrivais ainsi, « miauler plaintivement, pleurnicher, grincer faute d'huile », que j'ai retrouvé comme **hogner** chez Littré... et chez Georges Fourest : Lebesgue a la graphie **hongnyer**. Certes, toute recherche étymologique ramène au jour des fossiles, mais ici ce sont bel et bien - compte tenu de traits phoniques classiques - des fossiles vivants. Pourquoi, dira-t-on, se donner tant de peine pour éclairer des faits archiconnus ? D'abord parce que, de temps en temps, il est bon de remettre les évidences en évidence, non pas en général mais en détail. Et puis, parce que c'était mon village.

Il reste dans mon fichier un stock de mots qui n'ont plus rien de transparent pour le locuteur actuel : *acquant moi* (cf. *accanto a me* « à côté de moi » - mais selon Littré le norm. a **de kamp** « de côté, sur le côté », mettre une brique **de champ**) ; **batte** et **batterlet**, bâtons d'un jeu semblable au cricket (?), sans balle, qui se jouait encore vers 1925 ; **bistouille** et **jeanquin** ou **jamquin**, boissons faites de café largement arrosé d'eau-de-vie ; du **bouza** ou **bousa**, toujours partitif, « bouse », peut-être directement du lat. **buza** ; **brocreu**, qui m'a fait beaucoup chercher et qui désigne le barreau de chaise, peut-être de **broque** « grosse dent d'animal » puis **broquelet** « fuseau de dentellière » (Littré note que **broqueteux** signifie « débauché », ce qui fait penser à « une vie de bâton de chaise ») ; **broudi**, jamais rencontré ailleurs, pour un endroit couvert d'une certaine végétation : « c'est broudi de fraises par ici, broudi de violettes » ; **caflot** « sac en papier dans lequel les épiciers servaient le café, le riz, le sucre, etc. » : Lebesgue le donne comme « l'enveloppe de la noisette », d'où **écafloter** inconnu à V.-R. (Littré a **écaflote** « peau de légume qui reste dans la passoire, et **escafete**, grande coquille de moule de rivière) ; **camborgne**, petit poisson d'eau douce pour lequel Lebesgue donne **caliborgne** et Littré **caborgne**, « nom vulgaire du cabot ou chabot, de la lotte goujon (?)» ou de la perche goujonnière (?), sans doute selon les lieux ; **caperlotte**, fruit du fusain d'Europe, dit « bonnet-de-prêtre » dans les Flores ; **coquilles**, toujours pluriel, pour désigner la **mâche** ou **doucette** ; **crevinchon**, fruit du prunier sauvage ou non greffé ; débaquer [debatché] « démolir quelque chose de fabriqué, une caisse, un meuble, etc. » ; **écarmailler** « briser en petits morceaux » : **échamer** « se sauver, ficher le camp » ; **écoqué** « arracher quelque chose, un bouton, une fleur, une sommité quelconque - au s. f. **se faire écoquer** « recevoir un coup léger sur la tête » (cf. **coquart**, que le Robert date de 1883, et vieilli). Je n'ai trouvé nulle part **encheper** ou **incheper** « se prendre les pieds dans un obstacle, buter contre quelque chose », qui fait penser à l'italien **incespare**. **incespicarsi** (< cespo, « touffe », « souche » ?) ; **flèpes** « fibres animales ou végétales qui s'accrochent

aux vêtements, s'amassent sous les meubles... » (cf. « moutons », « bourrons », « minons », etc.) ; gogner « regarder en coin » et « loucher », d'où **gogneux** « bigle » ; **grignées** « grimaces » (Littré donne : « grigner des dents ») ; **incrinquer (s')** « se hisser en grimpant dans un endroit difficile ou inattendu » (cf. esp. **incrincarse**) ; **marouingue**, maroigne, très courant pour « chat » ; **miche** « mettre en miettes » ; **lait mié** servi dans un bol, frais ou froid, dans lequel on a émietté de la mie de pain » ; **nom de Zo** ou **nom dé Zo** (jamais **Zos**), à V.-R., juron commun pour : nom de Dieu, que Lebesgue écrit **nom des os**, et Eloy **nom des eaux** (je penserais plutôt à la survie d'une chanson XVIIIe-XIXe, ou d'une saynette où **nom de Zeus** aurait été un mot à succès, encore vivant dans la bohème) ; **pluquesiner** « manger du bout des dents, grignoter sans appétit » vient sans doute d'éplucher, pic. **épluker** (Hugo, dans les **Travailleurs de la mer** parle aussi d'**épluque-pommiers**, espèce d'oiseaux) - **pluquesiner** serait un diminutif (?). **Pocage** (graphie instinctive) est sans doute le mot qui m'a fait le plus chercher : « coutume locale (?) ; du jeudi au samedi saint, les enfants de chœur allaient de maison en maison, chantaient devant la porte **O crux ave** pour se faire donner des œufs, ou de l'argent. La récolte était répartie le samedi soir par le curé ». Littré cite un **pacquage** « arranger du poisson en baril », mais le voisinage de Pâques mérite attention, le recul de [a] d'arrière à [a] ou [o] n'étant pas impossible. **Ragobille** « chose de peu de valeur, déchet, etc. » ne se retrouve nulle part, alors que **des raques**, toujours pluriel, « de la boue », pourrait être la forme pic. de **rache**, que Littré donne comme un terme de marine vieilli, « lie de mauvais goudron et d'huile » ; **ratrucher**, au sens propre, « ramasser ou nettoyer avec une **ratruche**, espèce de rateau qui, au lieu de dents, avait une planchette, un morceau de cuir ou de caoutchouc » (les cantonniers ratruchaient la boue des rues ou la neige fondante jusque vers 1918). On pense à **retrousser** « relever », picardisé (XIVe selon Littré). **Se récouer**, « se ressaisir, se reprendre » rappelle un vieux **recousse** ou **rescousse** (cf. angl. to rescue (?), it. riscuotere) ; **rétu**, très vivant dans une expression comme **fin rétu** « dodu, bien nourri, bien en chair », se dit d'un enfant, d'une bête - et Littré a un **rétus** lat. retusus, de re-tundere, noté comme vieilli, où l's final est muet ; **téguer** « pousser des soupirs au cours d'un gros effort ».

La quasi-totalité de ces mots n'ont jamais été entendus ni lus ailleurs. Je les ai relevés par acquit de conscience, comme attestés tous à V.-R. entre 1910 et 1940, bien que je suppose qu'ils ont dû retenir l'attention des philologues picardologues ou, à tout le moins, qu'ils risquent de figurer parmi les 800 000 fiches que nous a laissées René Debrie.

Note : Je n'ai pu me procurer le Glossaire picard de Normandie, dialecte de Malleville, par Jean Vacandard, –avec une préface de Robert Loriot, –qu'après avoir rédigé mon étude (Musée de picardie, éditeur, Amiens, 1964). Cet ouvrage, qui semble rare loin d'Amiens, m'aurait permis des rapprochements plus abondants et plus précis, mais sans doute sans nouveauté pour les picardologues.

Auxiliaires du passé en Europe centro-occidentale

H. GUITER

A l'époque moderne toutes les langues indo-européennes du groupe **kentum** connaissent des types de passés dits composés, dans la formation desquels interviennent les verbes auxiliaires **avoir, être** et **tenir**. Mais le recours à ces auxiliaires varie d'une langue à l'autre, certaines employant exclusivement **avoir** ou **tenir**, d'autres **être**, et beaucoup modulant leur usage selon des normes variables. Nous limiterons nos exemples à deux formes concernées de l'indicatif, le parfait et le plus-que-parfait.

Ces périphrases ont pris naissance au cours de l'histoire des langues étudiées : aussi les a-t-on mises en relation avec les premières manifestations des langues classiques, susceptibles d'en rendre compte. Nous pensons qu'il n'est pas inutile, non plus, d'examiner la situation des langues pré-indo-européennes de substrat, au contact desquelles ont évolué les langues **kentum**, le basque d'une part, le fennique de l'autre.

Le basque

Le basque moderne n'a plus qu'une dizaine de verbes présentant des éléments de conjugaison synthétique, qui n'existe d'ailleurs pas pour le parfait. La plupart des verbes ont généralisé une conjugaison analytique avec auxiliaire **être** pour les verbes intransitifs, et **avoir** pour les verbes transitifs. Dans ce second cas, l'auxiliaire porte l'indication en personne et en nombre, non seulement du sujet, mais aussi du régime direct, et éventuellement indirect. Dans tous les cas, le parfait est constitué avec l'indicatif présent de l'auxiliaire et le supin de l'auxilié, le plus-que-parfait, avec l'imparfait de l'auxiliaire et le supin de l'auxilié :

etorri naiz « je suis venu » — **etorri nintzan** « j'étais venu » (ou « je vins »)

egin det « je l'ai fait » — (ou « je le fis »)
egin nuan « je l'avais fait »

Le verbe **être** est son propre auxiliaire.

izan naiz « j'ai été » — **izan nintzan** « j'avais été »

Le réfléchi se traduit par un génitif de pronom personnel suivi de **burua** « la tête » ; le réciproque, par **alkar** « mutuellement », construits l'un et l'autre

avec l'auxiliaire **avoir** :

nork bere burua maite du « chacun s'aime soi-même »

laster alkar ikusiko degu « nous nous verrons bientôt ».

« Les formes de parfait ont toujours été périphrastiques, mais on ignore à quelle époque elles sont apparues »(1). Vers le milieu du Xe siècle, les « Glosas Emilianenses » offrent un exemple de parfait **itzi dugu** « nous l'avons permis »(2). Le parfait périphrastique apparaît aussi dans les inscriptions calédoniennes d'Ecosse du Ve au VIIIe siècle : **du sutu** « il l'a brûlé », **il du** « il l'a tué », **utzi diet** « je le leur ai laissé », etc...(3)

On ne peut exclure qu'il y ait eu des développements parallèles en Ecosse et sur les Pyrénées ; mais il est plus vraisemblable que le tour existait déjà avant la dispersion des populations pré-indo-européennes par l'invasion gaélique dans la première moitié du premier millénaire avant notre ère.

Les langues fenniques.

Le finnois et le lapon ont été durant des millénaires au contact des langues indo-européennes, et les emprunts de vocabulaire manifestent les interactions entre les deux familles.

Dans les deux langues, le parfait et le plus-que-parfait sont analytiques. Ils usent du seul auxiliaire que possèdent ces langues, fin. **olla**, lap. **loet** « être ». (Le verbe **avoir** n'existe pas, et la possession s'exprime par un tour identique à celui du latin **mihi est domus**, fin. **minulla on talo** « j'ai une maison ». En finnois c'est l'adessif **minulla** qui joue le rôle du datif latin **mihi**).

Olla est donc son propre auxiliaire, ainsi que celui des verbes intransitifs, transitifs, réfléchis ou réciproques.

fin. **olen ollut**	lap. **loem loemâs** « j'ai été »
fin. **olen tullut**	lap. **loem boattam** « je suis venu »
fin. **olen tehnut**	lap. **loem dâkkâm** « j'ai fait »
fin. **olin ollut**	lap. **leggjim loemâs** « j'avais été »
fin. **olin tullut**	lap. **leggjim boattam** « j'étais venu »
fin. **olin tehnut**	lap. **leggjim dâkkâm** « j'avais fait »

Remarquons que, sur les confins orientaux du domaine des langues **Kentum**, et hors de toute éventuel effet de substrat, le polonais, le serbo-croate et le turc ne connaissent comme auxiliaire que le verbe **être** ; seul l'albanais recourt exclusivement à l'auxiliaire **avoir**.

Italique

La question des auxiliaires romans est à peu près complètement traitée dans les « Eléments » d'Edouard et Jean Bourciez (4).

Le parfait et le plus-que-parfait des verbes latins déponents étaient analytiques et employaient l'auxiliaire **esse**. Sur le modèle des formes classiques **secutus est**, **mortuus est**, apparaissent des créations nouvelles **obitus est**, **uenutus est, intratus est**. Au VIIIe siècle on trouve **conati sunt, temptati sun** dans les Gloses de Reichenau ; au IXe siècle, **fugiti sunt** chez le Lombard Radelgise.

Par ailleurs, dès l'époque républicaine, le participe passé est employé après le verbe **habere**, avec une valeur adjectivale d'abord, mais qui se prête à l'isolement d'un syntagme verbal : chez Plaute, **habeo cultellum comparatum**, « j'ai un couteau acheté ». Il y a déjà grammaticalisation chez Cicéron : **compertum habeo, cognitum habeo** ; chez Ulpien : **miles qui habebat factum testamentum**. La périphrase est fréquente dans les textes d'époque mérovingienne : **promissum habemus nihil sine eius consilio agere** (Grégoire de Tours VIe s.). En Ibérie **tenere** peut remplacer **habere** : **quo corda hominum coniuncta teneret religionis amor** (Prudence IVe s.), **Galli Romam captam incensamque tenuerunt** (Orose IV-Ve s.).

En ancien français et vieux provençal **être** est l'auxiliaire du passé des verbes intransitifs : fr. **il est alez, il est venu** ; prov. **es escapatz, son corregut.** En vieux provençal **être** est aussi son propre auxiliaire : **soi estatz** ; mais en ancien français **être** adopte l'auxiliaire **avoir** parce qu'il a conservé jusqu'au XIIe siècle le sens plein de « j'ai séjourné » : **j'ai esté**. L'auxiliaire **être** est employé avec les réfléchis : **il s'est éloigniez**. L'auxiliaire des verbes transitifs est **avoir** et le participe s'accorde souvent avec le complément direct.

C'est, dans l'ensemble, la situation qui s'est maintenue en français et occitan modernes.

En Ibérie, nous assistons à l'élimination progressive de **esse** et à une percée de **tenere**, qui ne triomphera qu'en portugais. Au XIIe siècle, le Cid présente sensiblement un emploi de **esse** pour trois de **habere**. Aux XIIIe et XIVe siècle, **esse** ne représente plus qu'un cinquième des occurences de parfaits ; **tenere**, un dixième. Au XVe siècle, la représentation de **esse** et de **tenere** s'effondre en espagnol et en catalan ; en portugais, celle de **tenere** triomphe presque complètement dès la fin du siècle : **tenho chegado, tenho amado**.

Dans les langues modernes, **habere** est le seul auxiliaire du passé en espagnol et en catalan, **tenere**, en portugais ; **esse** a totalement disparu de la voix active.

En Italie **esse** est régulièrement employé avec son propre participe, et ceux des verbes intransitifs et réfléchis : **sono stato, sono venuto, mi sono curato**. Mais à Venise l'emploi de **habere** est général, et en Italie du Sud, contrairement à la norme de la langue littéraire, **habere** est usité avec les verbes intransitifs, et **esse** avec les transitifs : **aggio venuto, so avuto**.

En Sardaigne(5) le verbe **èssere** « être » est auxiliaire de lui-même, des verbes intransitifs et des verbes réfléchis : **sòe istáu** « j'ai été », **fippo istáu** «

j'avais été », **sòe bénniu** « je suis venu », **fippo bénniu** « j'étais venu », **mi sòe labáu** « je me suis lavé », **mi fippo labáu** « je m'étais lavé ». Le verbe **áere** « avoir » est auxiliaire de lui-même, de tous les verbes transitifs et de quelques verbes intransitifs.

La situation est analogue en romanche : **sun stau** « j'ai été », **era stau** « j'avais été », **el ei vegnius** « il est venu », **el era vegnius** « il était venu », **el ei se altsaus** « il s'est levé ».

Enfin en roumain le parfait seul est périphrastique, et l'auxiliaire est **aveà** « avoir » pour tous les verbes : **am fost** « j'ai été », **am venit** « je suis venu », **am dat** « j'ai donné », **mi-am propus** « je me suis proposé ».

Germanique

Au IVe siècle de notre ère, le gothique n'a pas de temps composés (6). En vieux haut-allemand(7) des temps composés avec auxiliaire **haben** « avoir » (et aussi **eigan**, de même sens) apparaissent vers 840 (Muspilli) : **tu habest tih selbo vertriben** (Notker, 1000) « tu t'es chassé toi-même » ; et plus tard, **den lip verloren haben** (Meier Helmbrecht, 1270) « ils ont perdu la vie », **er verloren hete** (Berthold von Regensburg, 1250) « il avait perdu . En francique, jusque vers 1050, **eigan** est utilisé comme auxiliaire du pluriel du parfait.

En vieil anglais(8), c'est aussi à partir du VIIIe siècle qu'apparaissent les temps composés du parfait avec auxiliaire **avoir** pour les verbes transitifs et **être** pour les intransitifs : **ic geleornad haebbe** (Bède 731) « j'ai appris », **is nu sael cumen** (Rêve de la Croix 725) « le moment est venu », **waes tha ut afaren** (Chroniques d'Alfred 891) « il était parti ».

Au cours de la période du moyen-anglais, **avoir** a progressivement éliminé **être**, et l'anglais moderne emploie exclusivement **avoir** : **I have been** « j'ai été », **I had been** « j'avais été », **I have come** « je suis venu », **I had come** « j'étais venu », **I have done** « j'ai fait », **I had done** « j'avais fait », **we have helped each other** « nous nous sommes entraidés ». Un participe passé employé avec **être** ne peut avoir qu'une valeur adjectivale, et indiquer l'état atteint au terme d'une action : **I am come** « me voici arrivé, je suis ici ».

En néerlandais le verbe **zijn** « être » est son propre auxiliaire : **ik ben geweest** « j'ai été », **ik was geweest** « j'avais été ». Se conjuguent avec l'auxiliaire **hebben** « avoir » : les verbes transitifs, **ik heb gehad** « j'ai eu », **ik had gehad** « j'avais eu » ; les verbes pronominaux, **hij heeft zich gewasschen** « il s'est lavé » ; les verbes impersonnels, **het heeft geregend** « il a plu » ; les verbes intransitifs qui expriment l'action ou l'état, à l'exception de **zijn et blijven** ; les verbes intransitifs qui expriment un mouvement dont le but n'est pas indiqué, **ik heb gereisd** « j'ai voyagé ». Au contraire, se conjuguent avec **zijn** « être » : les verbes intransitifs qui expriment la transition d'un état à un autre, aller, décéder, sortir, pâlir, paraître, périr, succomber ; les verbes qui expriment un mouvement dont le but est indiqué, **ik ben naar de naburige stad gereisd** « j'ai

voyagé à la ville voisine » : des verbes intransitifs qui, en français, se conjuguent avec **avoir**, comme céder, déserter, éclater, fuir, glisser, échouer, plaire, pénétrer, reculer, réussir, sauter, verser. Enfin quelques participes passés peuvent se joindre aux auxiliaires **être** ou **avoir**, selon qu'ils expriment l'action ou l'état, c'est à dire qu'ils ont valeur verbale ou adjectivale, comme cela se produit en anglais.

La situation du frison est sensiblement la même que celle du néerlandais, avec cette différence que le verbe **wêze** « être » construit ses temps composés en employant l'auxiliaire **avoir** : **ik haw west** « j'ai été ».

L'allemand se comporte à peu près comme le néerlandais : **être** est son propre auxiliaire : **ich bin gewesen** « j'ai été », **ich war gewesen** « j'avais été » : les verbes transitifs emploient l'auxiliaire **haben** « avoir », **ich habe gahabt** « j'ai eu », **ich hatte gehabt** « j'avais eu» ; les verbes intransitifs ont généralement recours à l'auxiliaire **sein** « être », **ich bin gegangen** « je suis allé », **ich war gegangen** « j'étais allé » ; les verbes impersonnels se servent de **haben**, **es hat geregnet** « il a plu », **es hatte geregnet** « il avait plu » ; il en est de même des verbes réfléchis, **ich habe mich geirrt** « je me suis trompé », **ich hatte mich geirrt** « je m'étais trompé ».

Le danois utilise les deux auxiliaires **have** « avoir » et **voere** « être », mais **have** est, de loin, le plus répandu. Il s'emploie avec le verbe « être », **jeg har voeret** « j'ai été », **jeg havde voeret** « j'avais été » ; avec les verbes transitifs, **jeg har spist** « j'ai mangé », **jeg havde spist** « j'avais mangé », et les verbes réfléchis, **du har vasket dig** « tu t'es lavé ». L'auxiliaire **voere** est limité aux verbes intransitifs qui indiquent un mouvement ou le passage d'un état à un autre : **han er rejst fra Paris** « il est parti de Paris » ; **hun er bleved könnere** « elle est devenue plus belle ». Mais c'est l'auxiliaire **have** qui est employé, si l'on insiste davantage sur l'action elle-même que sur le déplacement résultant : **han har rejst meget** « il a beaucoup voyagé ».

La situation du norvégien rappelle celle du danois, mais à un stade d'évolution plus avancé, qui tend vers celui de l'anglais. L'auxiliaire **ha** « avoir » est le plus généralement employé : **jeg har vaert** « j'ai été », **jeg har hort** « j'ai entendu », **jeg hadde sprunget** « j'avais couru ». Les temps composés peuvent être formés avec l'auxiliaire **vaere** « être » lorsqu'il s'agit de verbes intransitifs de mouvement ; mais **ha** est de plus en plus usité dans ces cas : **han er** (ou **har**) **reist til Bergen** « il est parti à Bergen », **han er** (ou **har**) **kommet** « il est venu ».

En suédois on en est arrivé au stade de l'anglais : tous les verbes se conjuguent avec **hava** « avoir » : **jag har varit** « j'ai été », **jag hade varit** « j'avais été », **jag har haft** « j'ai eu », **jag har gått** « je suis allé ».

L'islandais construit avec **hafa** « avoir » la plupart de ses temps composés : **ég hef verid** « j'ai été », **ég hafdi verid** « j'avais été », **ég hef haft** « j'ai eu », **ég hafdi barid** « j'avais battu ». Mais les verbes intransitifs de mouvement admettent comme auxiliaires **hafa** ou **vera** avec des sens différents : **ég hef komid** « je suis venu mais ne suis plus ici », **ég er kominn** « je suis venu et suis ici » (avec, dans ce dernier cas, accord du participe en genre).

Celtique

En celtique les anciens parfaits et plus-que-parfaits synthétiques se sont, dans l'ensemble, maintenus, même si les héritiers des déponents gardent la trace d'une ancienne périphrase comparable à celle du latin(9) ***aktos esmi** - ***aktoimmi** - **aethum** - gallois **euthum** « je suis allé ». Mais il apparaît dans les langues modernes des formes composées.

Le gallois moderne peut exprimer le parfait par les périphrases verbales, en concurrence avec les formes synthétiques. Il se sert de l'auxiliaire **bod** « être » à l'indicatif présent, **wyf** « je suis », et imparfait **oeddwn** « j'étais » ; il le fait précéder de la particule affirmative **yr**, et la forme nominale du verbe est précédée de la préposition **wedi** « après » : **yr wyf wedi canu** « j'ai chanté » (litt. « je suis après chanter ») ; **yr oeddwn wedi canu** « j'avais chanté ». Il est manifeste que la structure de ces temps composés diffère beaucoup de celle que nous avons trouvée en italique et en germanique.

Dans le cas du cornique l'auxiliaire **bos** « être » est le même, mais l'indicatif présent **of** « je suis » ou l'imparfait **en** « j'étais » est suffixé à un radical du verbe auxilié : **biif** « j'ai été », **byen** « j'avais été, **galsof** « je suis allé », **gylsen** « j'étais allé ».

La situation du breton est un peu particulière, parce que sa conjugaison a subi l'influence de la conjugaison française. Ses auxiliaires du passé sont **endevout** « avoir » et bezañ « être » à peu près dans les mêmes conditions qu'en français ; toutefois le verbe **être** est son propre auxiliaire contrairement au français : **on bet** « j'ai été », **oan bet** « j'avais été », **kouezhet on** « je suis tombé », **kouezhet oan** « j'étais tombé », **kavet am eus** « j'ai trouvé », **kavet am boa** « j'avais trouvé ». De nombreux français régionaux présentent des répartitions du même ordre. Le réfléchi se construit avec **avoir**.

Le parfait et le plus-que-parfait sont exprimés dans l'erse d'Ecosse par des périphrases calquées sur celles du gallois. L'auxiliaire **bhith** « être » fait à l'indicatif présent **tha mi** « je suis » et à l'imparfait **bha mi** « j'étais » ; la préposition **air** signifie « après » ; d'où : **tha mi air tuiteam** « je suis tombé » (litt. « je suis après tomber »), **bha mi air tuiteam** « j'étais tombé ».

L'irlandais conserve des formes synthétiques et fait peu d'usage des passés composés. Cependant on trouve des formes analytiques construites avec l'auxiliaire **tá** « être » et le participe passé actif : **táim ag daint** « j'ai coupé » (litt. « je suis ayant coupé »), **dí mé ag daint** « j'avais coupé ».

Grec

En grec ancien(1) au lieu des aoristes actifs de l'indicatif **ethaúmasa** « j'ai admiré » (du verbe **thaumázo** « admirer »), **ekéruxa** « j'ai annoncé » (de **kerússo** « annoncer ») on trouve des périphrases construites avec le participe aoriste actif et l'auxiliaire **écho** « avoir » : **thaumásas écho** (Sophocle) « j'ai admiré », **kerúxas écho** « j'ai annoncé », **tòn ploûton katorúxas écheis** « tu as enfoui ta fortune ».

Le grec moderne ne connaissant guère que le participe aoriste passif, le participe aoriste actif est suppléé, dans les passés composés, par la troisième personne du singulier de l'aoriste du subjonctif ; l'auxiliaire est toujours et uniquement **avoir** : **écho grápsei** « j'ai écrit », **eîcha grápsei** « j'avais écrit », **écho phérei** « j'ai porté », **eîcha phérei** « j'avais porté ».

Conclusions

Nous pouvons rapporter sur une carte les traits qui ressortent de l'analyse précédente.

1) Des hachures épaisses horizontales indiquent les domaines linguistiques qui ne forment leurs temps composés du passé qu'avec l'auxiliaire **avoir** (ou **tenir** pour le portugais). Ce sont l'anglais au nord-ouest, le suédois au nord-est, les langues ibéroromanes au sud-ouest, le vénitien, le roumain et le grec au sud-est.

Cependant l'anglais et le suédois peuvent employer l'auxiliaire **être** dans certains cas, mais alors il est admis que le participe passé a une valeur d'adjectif. Le norvégien qui, pour une même situation, hésite entre les deux auxiliaires, est en voie de rejoindre l'anglais et le suédois.

Le grec partage avec son voisin albanais l'emploi exclusif de l'auxiliaire **avoir**. Le grec manifeste cette tendance à date ancienne, mais l'albanais n'étant connu qu'à date récente, il est difficile de savoir si l'une des langues a été influencée par l'autre. Les envahisseurs tardifs, slaves ou turcs, qui sont maintenant à leur contact, n'emploient que l'auxiliaire **être**.

2) Des hachures épaisses verticales indiquent les domaines où l'auxiliaire **être** est seul employé. A l'extrême nord-est les langues fenniques ne connaissent que le seul auxiliaire **être**, car elles n'ont pas de verbe **avoir**. Leur impact sur les langues germaniques présentement à leur contact, a été absolument nul.

A l'extrême ouest les langues celtiques des Iles Britanniques ont développé diverses périphrases du passé avec auxiliaire **être**, mais elles revêtent des formes différentes d'une langue à l'autre, et leur structure n'a rien de commun avec celle des formes finnoises.

3) Il existe une importante zone centrale où les deux auxiliaires **être** et **avoir** sont usités. Nous avons retenu trois critères principaux pour apprécier l'emploi de l'auxiliaire **être**.

D'abord **être** peut constituer son propre auxiliaire du passé, c'est à dire permettre de traduire le français « j'ai été ». C'est le cas du basque **izan naiz**, de l'occitan **som estat**, de l'italien **sono stato**, du rhétique **sun stau**, du sarde **sòe istau**, du néerlandais **ik ben geweest**, de l'allemand **ich bin gewesen**, du breton **on bet**. On remarque l'absence du français dans cet ensemble, son emploi de l'auxiliaire **avoir** semblant tenir, comme nous l'avons rappelé, à la va-

leur sémantique du verbe **être** en ancien français. Ce domaine est indiqué par de fines hachures verticales.

4) L'auxiliaire **être** peut s'employer avec certains participes, alors que d'autres participes exigent **avoir**. C'est là le cas du basque. **Etre** s'emploie surtout avec des verbes intransitifs, et **avoir** avec des verbes transitifs ; mais ces limites sont incertaines, et l'Italie du Sud adopte même une distribution inverse. Certains verbes se prêtent à l'usage des deux auxiliaires : **je suis descendu** et **j'ai descendu l'escalier**, **siamo corsi** « nous sommes accourus » et **abbiamo corso** « nous avons couru ».

Par ailleurs, la faveur de l'auxiliaire **être** varie d'une langue à l'autre. L'italien ou l'allemand l'emploient avec beaucoup plus de verbes intransitifs que le français.

D'autres nuances, plus subtiles, peuvent influer sur le choix des auxiliaires. L'italien dira **son voluto venire** « j'ai voulu venir (et je suis ici) » mais **non ho voluto venire** « je n'ai pas voulu venir » (et ne suis donc pas là) : le verbe **essere** consacre la présence(11). En néerlandais, en danois ou en islandais, un même verbe intransitif de mouvement se conjugue avec **avoir** ou **être** selon qu'il exprime l'action ou l'état, le déplacement ou le terme atteint.

En norvégien **avoir** est susceptible de déloger **être** de ses dernières positions. Cet état est déjà atteint en suédois, et pratiquement en anglais, où l'emploi de **être** est lié à la valeur adjectivale, et donc non verbale, du participe.

Les zones où coexistent les deux auxiliaire **avoir** et **être** sont marquées par de fines rayures horizontales.

5) Enfin, l'auxiliaire **être** peut s'employer dans les passés composés des verbes réfléchis ou pronominaux : fr. **je me suis trompé**, occit. **me som enganat**, it. **mi sono curato** « je me suis soigné », rhétique **el ei se altsaus** « il s'est levé », sarde **mi sòe labáu** « je me suis lavé ». Ce domaine est indiqué par de fines hachures obliques.

En définitive, la carte nous montre à l'est (langues fenniques, suédois, vénitien, roumain, grec) et à l'ouest (Péninsule Ibérique, Iles Britanniques) des domaines latéraux, où ne s'emploie qu'un seul auxiliaire du passé. Entre ces domaines latéraux, de l'Islande à l'Italie, nous trouvons un emploi possible des auxiliaires **avoir** ou **être** avec certains verbes. Là se limite la situation de l'islandais, du norvégien, du danois et du frison.

En outre, le basque, le néerlandais, l'allemand, l'occitan, le rhétique, l'italien, le sarde et le breton construisent les temps passés du verbe **être** en l'employant lui-même comme auxiliaire.

Enfin en gallo-roman, en italo-roman (moins le vénitien), en rhétique et en sarde, **être** est l'auxiliaire des verbes pronominaux ou réfléchis.

Ainsi l'occitan, le rhétique, l'italien et le sarde présentent simultanément

les trois types de hachures : le basque, le breton, le néerlandais et l'allemand n'en ont que deux ; le français en a deux autres ; l'islandais, le norvégien, le danois et le frison n'en ont qu'un.

Beaucoup plus clairement que le texte, l'examen de la carte fait ressortir la spécificité du domaine français, sur ce point particulier des auxiliaires du passé, parmi les langues indo-européennes du groupe **kentum** et des langues non indo-européennes contiguës qui peuvent être créditées d'influences substratiques.

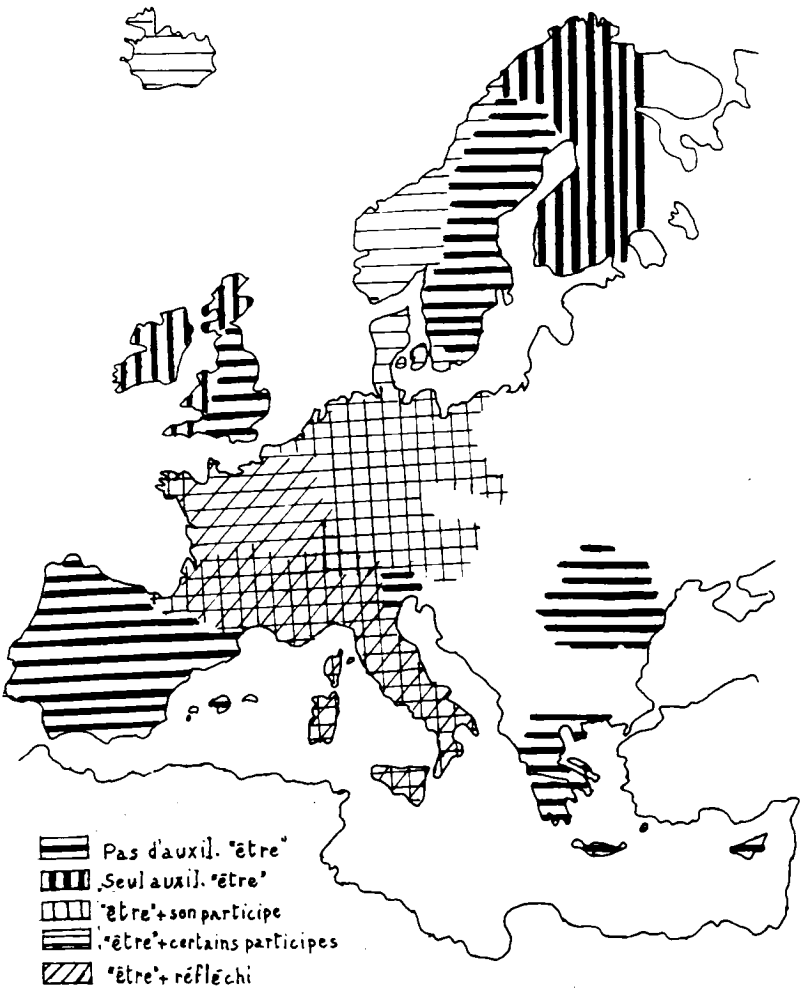

NOTES

1) René Lafon. La lengua vasca. Enciclopedia Lingüística Hispánica, I, Madrid, 1959, p. 90.

2) Henri Guiter. Nota sobre el vascuence de las « Glosas Emilianenses ». Cuadernos de Investigación Filológica, 1-2, Logroño, 1979, p. 145.

3) Henri Guiter. La langue des Pictes. Boletín de la Real Sociedad Vascongada de los Amigos del País, 3-4, San Sebastián, 1968, p. 3.

4) Edouard et Jean Bourciez. Eléments de Linguistique Romane, Paris, 1967, p. 116, 267, 268, 379, 465, 538, 595, 633.

5) Massimo Pittau. Il dialetto di Nuoro, Bologna, 1956, p. 59.

6) Fernand Mossé. Manuel de la langue gothique. Paris, 1956, p. 120.

7) Fernand Mossé. Manuel de l'allemand du Moyen-Age, Paris, 1959, p. 193.

8) Fernand Mossé. Manuel de l'anglais du Moyen-Age, I, Paris, 1955, p. 150.

9) J. Morris Jones. A welsh grammar historical and comparative, Oxford, 1955, p. 338.
J. Morris Jones. An elementary welsh grammar, Oxford, 1953, p. 108.

10) E. Ragon. Grammaire grecque. Paris, 1923, p. 194.

11) S. Camugli. Grammaire italienne. Paris, 1942, p. 124.

Les emprunts des patois vosgiens au dialecte alsacien

Raymond MATZEN

La fameuse « ligne bleue des Vosges », symbolique concept patriotique, est une frontière naturelle : c'est la ligne des crêtes et des cimes, ligne de partage des eaux et des hommes. Après l'effondrement de l'empire romain au Ve siècle, l'invasion de l'Alsace par les Alamans et le repli des populations gallo-romaines dans le massif vosgien, cette ligne est petit à petit devenue une frontière à la fois ethnique et linguistique, administrative et politique : c'est la frontière germano-romane qui fut pendant mille ans la frontière franco-allemande et qui le redevint en 1871 et en 1940 après les deux guerres fratricides perdues par la France.

Les enclaves welches en domaine alémanique se situent essentiellement entre le Donon et le Linge, notamment dans la Vallée de la Bruche et dans celle de la Weiss et de la Lièpvrette. Ces aires patoisantes du versant oriental des Vosges Moyennes sont habitées par des populations d'origine gallo-romaine que le chercheur allemand R. Witte a nommées « romanische Bevölkerungsrücktände in den deutschen Vogesentälern ».

« Monts et vaux ne se rencontrent pas », dit-on, « mais les gens » : il y a effectivement, depuis des siècles, des échanges de produits, d'idées et de mots entre les gens de la plaine et ceux des vallées susnommées. De nombreux facteurs y ont contribué :

Lors de la transhumance, bergers, vachers et marcaires alsaciens ont toujours passé sur le versant occidental des Vosges : ils y ont pris à bail les fromageries des cimes et y ont loué leurs services.

D'autre part les bûcherons du versant occidental des Vosges ont souvent prêté main forte à leurs confrères du versant oriental dans leurs travaux d'abattage et de défrichement alors que les garde-forestiers et les scieurs alsaciens ont toujours été très recherchés du côté romanophone des Vosges.

L'exploitation des mines et l'implantation de l'industrie textile dans lesdites vallées ont également attiré beaucoup d'Alsaciens.

Comme l'homme suit toujours les voies de l'eau, les montagnards continuent de descendre des hauteurs dans les vallées et jusque dans la plaine pour y gagner plus facilement leur pain quotidien ou y parfaire leur formation. Ils y trouvent du travail comme manœuvre ou ouvrier ; ils y apprennent un métier et y deviennent artisan. Les jeunes filles y cherchent des emplois de serveuse ou

de vendeuse, d'infirmière ou de secrétaire de bureau : autrefois elles travaillaient dans les familles alsaciennes aisées comme servante ou gouvernante.

Il y a, eu plus, l'attrait des travaux saisonniers, la fenaison, la moisson et les vendanges... Et comme l'amour ignore toute frontière, des mariages scellent constamment le bon voisinage des régions en question.

La modernisation des voies de communication contribue également à faciliter et à intensifier les rapports entre les populations alsaciennes et vosgiennes.

C'est ainsi que la prédominance persistante des Alsaciens sur les Vosges orientales s'est traduite, sur le plan linguistique, par l'implantation de nombreux alsatismes dans le vocabulaire fondamental des patoisants alsaco-vosgiens.

L'histoire mouvementée de l'Alsace a par ailleurs voulu que les jeunes francophones des Vosges orientales aient été enrôlés dans l'armée allemande durant les périodes d'annexion (1871-1918 et 1940-1945) au même titre que leurs malheureux compatriotes alsaciens : ils en ont rapporté maints germanismes qui se sont complètement intégrés dans leur parler par la suite.

La survivance de ce vieux patois roman lorrain, farci de nombreux alsatismes, encore parlé de nos jours, est l'expression tenace de l'identité linguistique et culturelle de ces Vosgiens d'Alsace qui restent fidèles à leurs origines gallo-romaines face aux habitants de la plaine du Rhin de langue germanique ; des contacts continuels avec leur « cousins germains » les ont petit à petit amenés à adopter non seulement nombre de concepts et de choses, mais encore quelque cinq cents termes ou tours, d'ailleurs parfaitement assimilés : ce sont des emprunts aussi précieux qu'originaux.

Vivant du côté alsacien des Vosges, ces fiers Welches se sentent plutôt Alsaciens que Vosgiens. Le passé a donc ses prolongements dans le présent : il en éclaire des aspects et des faits parfois quelque peu surprenants.

Les quelque deux cents mots du glossaire ci-après sont les emprunts que nous avons recueillis au Ban de la Roche (B.R.) et dans la Vallée Blanche (V.B.) au cours des enquêtes dialectologiques effectuées entre 1965 et 1985 dans le cadre des recherches lexicales faites pour l'élaboration de l'Atlas Linguistique et Ethnographique de l'Alsace dont le Volume I (L'homme - der Mensch) a paru, en collaboration avec le Professeur Ernest Beyer, à Paris en 1969. Regroupés alphabétiquement selon leurs entrées en langue allemande pour des raisons d'uniformité graphique, ils constituent le fonds des alsatismes et germanismes encore employés couramment par les autochtones de la vieille génération alsaco-vosgienne.

Strasbourg
Juin 1990

Raymond MATZEN
Maître de Conférences agrégé
Ancien directeur de l'Institut
de dialectologie alsacienne
Université de Strasbourg

GLOSSAIRE

A

Angel (Tür-) : als. Angel (f.) gond de la porte : « anggo » [anjo] m. *(Eis. 13, Hor. II 9, LPW 257, 361, Ob. 171)*

Apfelmus : als. Apfelmües (m.) compote de pommes : « effeulmouse » [ɛfə̃mu:s] *f. (V.B)*

B

Bäckenofen : als. Becke(n)offe (m.) potée alsacienne faite de pommes de terre coupées en rondelles, trois sortes de viande (bœuf, porc, mouton), oignons, vin blanc d'Alsace (Riesling) : « beckenof » « becquenof » [bɛkə̃nof] m. *(B.R.) (Mat. I 1)*

Bärendreck : als. Baredrack, Bäredreck (m.) réglisse « bèredrec » [bɛrə̃drɛk], « bartrac » [partrak] m. *(Eis. 13, LPW 427)*

Barpel, Barpeln : als. Bàrpel, plur. Bàrple (f.) petite vérole, variole : « paperelles » [paprɛl] f. pl. *(Hor. II 60)*

Base : als. Bàs (f.) femme, tante, cousine : « bès » [bɛ:s], « bèyès » [bɛjès] f. fille *(Aub. 193, Hor. I 104, II 12, 99, LPW 25)*

Bäslein : als. Basel, Bäsel (n.) femme, tante, parente : « baselle, bèselle » [ba:zəl] [bɛ:zəl] f. fille *(Hor. 104)*

Bauer : als. Bür (m.) paysan, péquenaud : « bur » [by:r] m. *(B.R.)*

Bäuschlein : als. Bischele (n.) poignée (chiffon de protection pour saisir une marmite chaude ou tenir un fer à repasser), manicle : « bichelé » [bijələ] m. *(B.R.)*

bellen : als. belle, balle (v.intr.) aboyer : « boualler » [bwale], « boueller » [bwɛle] « beyler » [bɛjle] v.intr. crier, gueuler, vociférer, mugir, hurler, gronder . - Dérivés : « beyla » [bɛjla:] m. gueulard, crieur, « beylèse » [bɛjlɛ:s] f. coup de gueule. *(Aub. 180, Hor. I 106, LPW 24)*

betteln : als. battle, bättle (v.tr.) mendier, prier : « betler » [pɛtle] v. intr. *(B.R.)*

Bettler : als. Battler, Bättler (m.) mendiant : « betla » [pɛtla:] m. mendiant ; « petley » [pɛtlej] « betlou» [pɛtlu] m. chiffonnier. *(Eis. 13, Hor. II 61, 137, LPW 157, 298)*

Beule : als. Biil, Bil (f.) enflure, bosse : « boey » [boej] f. *(Eis. 13)*

Bier : als. Bier, Beer (n.) bière (boisson) : « bire » [bi:r] f. *(B.R.)*

Bierhefe : als. Bierhef (f.) levure de bière : « birehef » [bi:rhɛf, « bièref » [bjɛ:rɛf] m., f. *(V.B.)*

Blader (Blase) : als. Bloder (f.) ampoule, cloque de la peau : « bloderre » [blo:dɛr] f. *(Hor. II 99, 138)*

Blase : als. Blos (f.) cloque, boursouflure : « blose » [blos] f. *V. Blader (B.R.)*

Blässe : als. Blass(e) (f.) vache marquée d'une tache blanche sur le front : « blasse » [blas] f. *(Eis. 13, Hor. II 11)*

Blatter, Blatzer : als. Blatzer, Blätzer (n.pl.) tripes (en salade) : « bletz » [blɛts] f.pl. *(Eis. 13)*

blitzen : als. blitze, bletze (v.intr.) sauter, sursauter, se cabrer : « pletser » [pletse] v. intr. sautiller *(LPW 162, 440)*

Bock : als. Bock (m.) bouc : « boc » [bok] m. *(B.R.)*

Böcklein : als. Beckle, Beckel (n.) 1) jeune bouc, lapin ; 2) chevalet (de scieur) : « boclé » [bokle] m. *(Eis. 13, Hor. II 99, LPW 28)*

Bosen : als. Bose, Büse (m.) botte de paille : « bose » [bos] m., « baouse » [bous] f. - Par extension de sens, « bose » [bo : s] signifie « ruche » puisque les ruches, jadis faites en paille, ressemblaient à une telle botte. *(V.B.)*

Branntwein : als. Branntewii, Brenntwin (m.) eau de vie, alcool : « brantvi » [brã:tvi] m. *(Eis. 13, Hor. II 15, LPW 33)*

Breche : als. Brache, Brach (f.) broie (à chanvre ou à lin) : « braque » [brak] f. (Aub. 154, Eis. 13, Hor. I 106, Ob 196)

brechen : als. brache, breche (v.tr.) broyer (chanvre, lin) : « braquer » [brake] v.tr. *(Aub. 154, Eis. 13, Hor. II 15, Ob. 179, 196)*

Brenner : als. Branner, Brenner (m.) éclair de chaleur (vu au loin) : « beurnaire » [boernɛ:r] m. *(Eis. 13, Hor. I 105)*

Brezel : als. Brattstall, Brattschtell (f.) bretzel : « brochtelle » [broʃtɛl] f. *(V.B.)*

bringen : als. bringe, brenge (v.tr.) apporter : « bràng » [braŋ] m. don, bonne action *(LPW 120)*

Brocken : als. Brocke (m.) bribe, morceau, fragment, motte : « brocates » [brokat] f.pl. gros grumeaux de lait caillé ; morceaux de boue. - « broclé » [brokle] signifie « caillé, tourné » *(Aub. 105, Eis. 13, Hor. I 106, II 15, LPW 32)*

brüchen : als. brüechla, briechle (v.tr.) brider, consolider une charge de bois sur une voiture en la serrant avec des chaînes à l'aide d'un tourniquet (gros gourdin) : « breuler » [broe : le] v. tr. *(Aub. 151)*

Bub : als. Büeb, Böö (m.) garçon : « bouob » [bwob], « boub» [bu : b] m. *(B.R., V.B.)*

Buche : als. Büecha, Bööche (f.) hêtre : « bouocha » [buoxa :], « bocho » [boʃo] m. - Diminutif : « bouochle » [buoxle] m. petit hêtre donnant des rondins. *(B.R., V.B.)*

Bügeleisen : als. Bejelise (n.) fer à repasser : « beyelys, beylïs » [pejli : s] m. *(Eis. 14, Hor. II 60, LPW 158)*

bügeln : als. beejle, bejle (v.tr.) repasser (linge) : « beyle » [pejle] v. tr. *(Eis. 13, LPW 158, 431)*

Bühne : als. Biehn, Beehn (f.) grenier : « benné » [ben/bene] f. *(B.R.)*

Buttermilch : als. Plotzmilch (f.) petit lait : « mich » [miʃ] m. Il s'agit du liquide qui s'écoule du lait caillé. On le recueille et le cuit. Bêtes et gens s'en nourrissent. *(Aub. 142, Hor. II 132)*

Butterstande (-faB) : als. Butterstànd (f.) Butterständel (n.) baratte, tinette : « chtande » de beurre (ʃtɔ̃nd] f. *(Ob. 186)*

Butterwecken : als. Bùtterwecke (m.) petit pain beurré « botteurvec » [botoervɛ k] m. *V.* Wecken *(Eis. 14)*

D

Dampf : als. Dàmpf (m.) fumée, vapeur, buée : « tamf » [tamf] f. effluves vaporeuses émanant de la cuisine ou de l'étable, buée, chaleur. *(V.B.)*

Dotschen : als. Dotsche (m.) crêpe faite de patates râpées : « dotche, totche » [dotʃ/totʃ] m., f. *(B.R.)*

Dreingeld : als. Dringeld, Drigald (n.) supplément qui arrondit une somme lors d'un achat avantageux ; ce qu'on donne pardessus le marché : « drigald » [drigalt] m. *(Aub. 162)*

drucken : als. drùcke (v.tr.) imprimer : « troquer » [troke] v.tr. *(Eis. 14)*

drücken : als. drùcke, dricke (v.tr.) serrer, presser : « troquer » [troke] v.tr. *(Eis. 14)*

Drusen : als. Drüese, Dröse (pl.) résidu de raisin, lie de vin (dans un tonneau) : « trouses » [tru:z] m.pl. - Composé : « brantvi-trouze » [brantvitru : z] m. eau-de-vie de lie, marc de vin distillé *(Eis. 14, Hor. II 151, LPW 223)*

E

Eben : als. ebe, ewe (adj.) plat, égal, lisse, ras, de plain-pied : « eyve » [ejv] adj. plein à ras bord, de niveau. *(V.B.)*

Erbse : als. Arbs, Erbs (f.) petits pois : « fiarbs » [fia:rbs/fjarbs] f.pl. les mange-tout. *(V.B.)*

erfahren : als. erfàhre (v.tr.) apprendre, avoir connaissance de, savoir : « erfarer » [ɛrfare] v.tr. *(Ob. 210)*

F

fädeln : als. (in) fadle (v.tr.) enfiler, coudre : « refadler » [roefadle] v.tr. raccommoder (linge, vêtements) *(Eis. 14)*

Fädlein : als. Fadli, Fadle, Fädel (n.) bout de fil : « fadle» [fadle], « faedi » [fɛdi] m. *(Mat. II 4)*

Falle : als. Fáll (f.) piège à animaux, notamment souricière et ratière : « falle » [fal] f. *(B.R., V.B.)*

Farbe : als. Fàrb, Forb (f.) couleur : « farbe » [farp], « forbe » [forp] f. *(B.R.)*

färben : als. farbe, farwe, färwe (v. tr.) : colorer, teinter : « farber » [farbe] v. tr., « oufs farbés » œufs de Pâques coloriés *(B.R.)*

Fässlein : als. Fässli, Fassle, Fässel (n.) tonnelet : « vèsli » [vɛsli] m. baratte. (Eis. 14. Hor. II 89) *LPW 234*

Feierabend : als. Fiirowe (m.) fin de la journée de travail : « firaub » [firowb], « firobe » [firɔb] m. - Locution : « faire firaub » s'arrêter de travailler (le soir). *(B.R., V.B.)*

Flasche : als. Flàsch, Fläsch (f.) bouteille : « flèche » [flɛs] f. récipient en métal notamment pour huile et pétrole (de lampe), bidon (à bretelles). *(V.B.)*

flechten : als. flachte, flechte, (v. tr.) tresser, entrelacer, clayonner : « flachte » [flaxte] v. tr. tresser (hotte, panier). *(B.R.)*

Fleck (en) : als. Flecke (m.) endroit, tache, pièce (de tissu) : « flec » [flek] f. blanchi (à un arbre) *(LPW 106)*

flecken : als. flecke, flacke (v. tr.) 1. marquer les arbres à abattre, écorcer : « flèquer [flɛke] v. tr. - 2. marquer de taches (provenant d'une éruption), se lir ses habits : « flaquer » [flake] v. tr *(V.B.)*

Fledermaus : als. Fladdermüs (f.) chauve-souris : « fladèremuse » [flatɛrmyz] f. *(Hor. II 110)*

Fleischmesser : als. Fleisch (n.) chair, viande : « flaïche-masse » [flaiʃ -, fleiʃ mas] m. couperet (litt. « maillet à viande »). *(LPW 106)*

flicken : als. flicke (v. tr) raccommoder, rapiécer (vêtements) : « fliquer » [flike] v. tr. *(Eis. 14)*

fressen : als. frasse, fresse (v. tr.) manger goulûment (comme les animaux) : « frasser » [frase] v. intr. bouffer, bâfrer *(B.R.)*

frisch : als. frisch, fresch (adj.) frais, alerte, en bonne santé : « friche, freuche [friʃ / frɛʃ] adj. bien portant, éveillé (notamment quand il s'agit d'un enfant). *(V.B.)*

furzen : als. fùrze (v. intr.) péter : « froutsler » [frutsle] v. intr. lâcher des pets, avoir la diarrhée. *(Eis. 14)*

Fusslappen : als. Füesslàppe m. pl. chiffons mis autour des pieds en guise de chaussettes pour mieux porter des bottes : « fouslapes » [fu : slap] m. pl. *(LPW 111)*

Futtergang : als. Füetergàng (m.) couloir entre la grange et l'étable où l'on jette le foin du fenil : « fuètèregang » [fyɛtɛ rgɔŋ] m. *(Hor. II 111)*

füttern : als. fietere (v. tr.) donner à manger aux bêtes (fourrage) : « fiètrer » [fjɛ–tre] v. intr. jeter le fourrage de la « benné » dans la grange et le passer de là aux vaches. *(B.R.)*

G

gackerm : als. gàckere, gàke (v. intr.) caqueter (poules) : « gacler » [gakle] v. intr. *(Eis. 15. Hor II 121)*

gaffen : als. gàffe (v. intr.) badauder, bayer aux corneilles : « gaffer, gaffler » [gafe, gafle] v. intr. contrempler avec étonnement, être bouche bée devant qqch. *(Eis. 14)*

Gamaschen : als. Gàmàsche (f. pl.) guêtres, jambièreres : « gamaches » [gamaʃ] f. pl. bandes moletières. *(V.B.)*

Gang : als. Gàng (m.) démarche, tour, couloir : « gang » [gɔng] f. andain de foin. « ganggate » [gɔngat] f. petit andain, bande de terrain étroite. *(LPW 118)* V. Futtergang

ganz : als. gàanz (adj., adv.) (en) entier, complet : « ganz » « gants » [gants/gã:ts] adj., adv. *(V.B.)*

gären : als. gäre, gare (v. intr.) fermenter, notamment des fuits dans un tonneau (v. intr.) « gairer » [gɛ:re/ke : re] *(LPW 103)*

Gasse : als. Gàss (f.) rue : « gasse » [gas] f. rue transversale, lieu-dit pour un hameau situé le long d'un chemin *(V.B.)*

Gatter : als. Gatter (n.) palissade, clairevoie, clôture : « gatte » [gat] m. *(Eis. 15)*

gebratene (Kartoffeln) : als. gebroteni, gereeschti (f. pl.) pommes de terre sautées : « brotés » [brote] m. pl. pommes de terre roties à la cendre et mangées sans sel. *(Hor. II 102)*

Geiss : als. Gaiss, Geiss (f.) chèvre : « gaïs », « gaïsse » [gajs] f. *(B.R.)*

Gelbrübe : als. Gallarüäb, Gelleröób (f.) « rave jaune », carotte : « gal (e) roupe » [gal (e) ru:p] f. *(V.B.)*

geschickt : als. gschickt, gscheckt (adj.) adroit, habile : « chéqué » [ʃeke] adj. m. doué, adroit, talentueux ; réussi. V. schicken *(LPW 247)*.

Gicht : als. Gichter, Gechter (f. pl.) convulsions : « guéchte » [ge:ʃt] f. pl. *(LPW 113, 307)*

GieBkanne : V. Spritzkanne

glatt : als. glàtt (adj.) plat, lisse, glissant : « glat(e) » [glat], « kiat(e) » [kiat] adj. lisse (écorce), sans aspérités ni ornières (chemin), verglacé (surface plane, route). *(B.R.)*

Glöcklein : als. Glöckle, Gleckel (n.) clochette : « gleuglé » [glœgle] m. grillon (langage enfantin) : onomatopée qui imite le cri monotone dudit insecte rappelant le tintement strident d'une clochette. (cf. fr. cri-cri). *(LPW 113)*

Glucke : als. Gluck (f.) poule couveuse : « glouque » [gluk] f. *(Hor II 123)*.

glucken : als. glucke (v. intr.) glousser : « glouquer » [gluke] v. intr. *(Hor. II 123)*.

grabbeln : als. gràble, gràwle (v. intr.) fouiller creuser, bêcher : « grabler » [grable] v. intr. bricoler (dans le jardin), farfouiller (entre les dents et dans les oreilles), chatouiller *(V.B.)*

Graben : als. Gràbe, Gràwe (m.) fossé : « grab » [grab] « grob » [gro : b] m. fossé d'écoulement, dégorgeoir (étable) ; fond d'un ravin. (B.R.)

Gräblein : als. Grabele, Gräwele (n.) petit fossé, renfoncement de la nuque le long de la colonne vertébrale ou sur la poitrine entre les deux seins : « grabélé » [grabele] m. *(Hor. II 113)*

Gras : als. Gràs, Gros (n.) herbe : « grose » [gro:s] f. fourrage vert fraîchement fauché. *(V.B.)*

grasen : als. gràse, grose (v. intr.) faucher l'herbe à la faucille, aller chercher du fourrage vert : « groser » [gro:ze] v. intr. *(Hor. I 111, LPW 117)*

greinen : als. griine (v. intr.) pleurer, crier (enfants, oiseaux), sangloter (femmes), hennir (ânes) : « griner » [gri:ne] v. intr. meugler faiblement (vaches). *(LPW 117)*

GrieB : als. Griass, Griäss, Grees (n.) gruau, semoule : « grise » [gri:s], « guériesse » [gerjes] f. *(B.R., V.B.)*

Groll : als. Groll (m.) colère, rancune. - Dérivé : « grolla » [grola :] m. grognon, grondeur, râleur, bougon. *(Aub. 201, Hor. II 113, LPW 64, 117)*

grollen : als. grolle (v. intr.) bouder, gronder, tonner : « groller, dégroller » [grole/degrole] v. intr. rouspéter, grogner, bougonner. Dérivé : « grollesse » [grolɛs] f. grognement, grondement. *(V.B.)*

Grundbirne : als. Grùmbir, -beer (f.), lit. « poire du sol » c. à-d. pomme de terre : « crompire » [krompi : r] f. *(B.R.)*

gucken : als. gücka, gügge (v. intr.) regarder, jeter un coup d'œil : « goquer, gouquer » [goke/guke] v. intr. ouvrir de grands yeux, lorgner, guigner. *(Eis. 15)*

Gürtel : als. Gertel, Girtel (m.) ceinture : « guértel » [gertəl] f. *(Hor II 122)*

Gutter : lat. vulg. guttarium, als. Gütter (f.) bonbonne recouverte d'osier : « coutre » [Kutrə] f. *(Aub. 181, Hor. II 124)*

H

Hacke : als. Hàck (f.) : houe : « haque » [(h) ak] f. pioche, croc à deux dents. - Dérivé : « la haque » [hak] désigne la pé-

riode de récolte des pommes de terre arrachées avec ladite « haque ». *(B.R.)*

häckeln : als. hackle, häckle (v. tr.) biner : « hacler » [hakle] v. tr. briser la couche supérieure de la terre pour l'ameublir et la désherber. *(Aub. 76, 122 ; Eis. 15, Hor. II 35)*

hacken : als. häcke (v. tr.) piocher, travailler la terre à la houe (surtout les champs de pommes de terre) : « haquer » [(h) ake] v. tr *(B.R.)*

halten : all. anhalten (aufhören), als. hàlte (v. intr.) s'arrêter (de travailler, de pleuvoir) : « haouter » [haute], « hauter » [ho:te] v. intr. *(Eis. 16, Hor. I 112, II 117)*

hamstern : als. hàmschtere (v. intr.) accaparer des denrées, faire des réserves (durant la guerre) : « hamchtrer » [ham̩tre] v. intr. *(B.R.)*

handeln : als. hàndle (v. intr.) traire (à la main) : « handler » [(h) ã:dle] v. intr. *(Eis. 16, LPW 458)*

hangen : als. *hanke, henke* (v. intr.) être suspendu : «hengqui » [hɛŋki] v. intr. *(B.R.)*

hängen (auf-) : als. ùfhanke, ùfhenke (v. tr.) suspendre (linge) : « hengquer » [hɛŋke] v. tr. *(B.R.)*

Häpe : als. Hap, Häp (f.) sifflet d'enfant fait avec une tige de saule : « hape » [hap] f. *(Hor. II 115)*

Hareule : als. Horil (all. Schleiereule) (f.) effraie : « hourhaile » [hurhɛ:l] f. hibon *(Hor. II 117)*

Harke : als. Hoke (m.) croc à râtisser (sorte de fourche à dents recourbées) : « herc » [(h) ɛrk] f. *(Hor. II 36, LPW 89)*

Haspel : als. Hàschpel (f.) dévidoir : « hachepel » [ha̩pø̩l], « haipe, hêpe » [hɛp] m. *(Hor. I 112, II 116, Ob. 222)*

häublen : als. hiible, hiiwle (v. tr.) tirer les cheveux, les oreilles (à qqn) : « hibler » [hi:ble] v. tr. crêper le chignon. *(Hor. II 116)*

Haue : als. Hau, Hoi, Höi (f.) houe : « hooue » [houe/hou] f. *(B.R.)*

häufeln : als. hifle (v.tr.) butter (les pommes de terre) : « hifler » [hifle], « hüfler » [(h) y fle]. Au ban de la Roche, « le hiflé » est le troisième binage des pommes de terre. *(B.R., V.B.)*

Haufen : als. Hüfe (m.) tas : « hovia » [hovja] f. - Dérivé : « hovieur » [hovjoer] m. celui qui fouille dans un tas. *(Hor. II 117)*

Häuflein : als. Hüfle, Hifel (n.) petit tas : « huflé » [y:fle] m. *(LPW 213, 231)*

Heiligenbild : als. Helje (m.) image de saint(e) : « hélier » [helje] m. *(Ob. 243)*

hell : als. hall, hell (adj.) claire, lumineux (ciel, temps) : « hal » [hal] adj. *(Hor. II 115)*

Herbstbraten : als. Herbschtbrote (m.) : actions de grâces pour la récolte : « herchbrote » [hɛr pro:t] m. fête des récoltes (après l'arrachage des pommes de terre et les vendanges). *(Eis. 16)*

heulen : als. hile (v. intr.) pleurer : « hiler » [hile] v. intr. *(B.R.)*

Hexe : als. Hax, Hex (f.) sorcière : « haxe » [haks] f. *(V.B.)*

hischt ! : *V. Jüst*

hocken : als. hocke, hùcke (v. intr.) être accroupi, être assis, ne pas bouger : « hocler »]hokle] v. intr. s'assoupir (p.ex. à table) et somnoler en dodelinant de la tête. *(Eis 16)*

Hof : als. Hof, Hoft (m.) 1) cour, ferme. - 2) halo de la lune : « hof » [hof] m. *(Hor. II 116, Ob. 223)*

hohl : als. hohl (adj.) creux : « hol » [hol/ol] *adj. (Eis. 16, Hor. 112, LPW 147, Mat. II 17)*

höhlen : als. üshehle (v.tr.) creuser, excaver : « heuler » [(h)œle] v. tr. *(LPW 80)*

Hörstlein : als. Hirschtle (n.) haie, taillis, bocage : « heurchtlé » [hoer̩tle] m. buissons poussant le long d'un chemin ou au bord d'une forêt ; nouvelles pousses sur une vieille souche. *(Eis. 16)*

Hosenscheisser : *V. scheissen*

hott : als. hott ! (interjection dont on se sert pour faire tourner une bête de trait à droite, fr. hue : « (h) ott » [(h) ot] interj. v. *jüst (V.B.)*

Hübel : als. Hùbel, Hùwel, Hiwwel, Hewwel (m.) élévation du terrain, colline : « houblé » [huble] m. mamelon couvert de myrtilles et d'airelles sur un haut plateau *(Hor. II 117)*

hudeln : als. hùdle, hùddle (v. intr et imp.) s'entortiller, s'emmêler : « se hodler » [sə̀hodle] v. pron. - Dérivés : « hodlou » [hodlu] adj. en loques ; « hoddelerey » [hodɛlrej] tas de chiffons. (Hor. II 116)

huf ! : als. hööf ! hüf ! (interjection des charretiers pour faire reculer les chevaux). « houf ! houfo ! » [huf / hufo] interj.(en) arrière ! *(Hor. II 117).*

hungrig : als. hùngerig (adj) affamé : « hènggre » [hɛŋgər] adj. efflanqué, miné. *(Hor. II 116)*

Hure : als. Hüer, Höör (f.) putain : « houre » [hu:r] f. *(Eis. 16)*

huren : als. hüre (v. intr.) s'accroupir : « hourer » [hure] v. intr. se dit d'une poule malade qui se ramasse sur elle-même sous la pluie. *(Hor. II 117)*

J

Ja : als. ja, jo (interj.) oui, ma foi ! « ya, yo [ja/jo] alors, déjà. - Les « yaya » les Alsaciens. *(B.R.)*

jodeln : als. jodle (v. intr.) iodler : « jioder » [ziode] v. intr. jubiler en vocalisant (bergers et vachers). *(Eis. 17)*

jüst : als. jischt ! (cri des charretiers pour faire aller leurs chevaux à gauche) fr. dia ! opposé à « huel » : « gicht » [giʃt] interj. *V. hott. (V.B.)*

K

Kachel : als. Kàchel (f). carreau (pour poêle en faïence), pot de terre : « kiac » [kjak] f. *(Eis. 17)*

Käfer : als. Kafer, Käfer (m.) : « cafar »]kafa:r] m. blatte. *V. Maikäfer (Eis. 17)*

Kappe : als. Kàpp (f.) casquette, bonnet d'homme « cappe »]kap] f. casquette souvent pourvue autrefois de protège-oreilles qu'on pouvait rabattre ; béguin, coiffe de femme munie de deux rubans en velours ou en soie qu'on nouait sous le menton ; capuchon de cuir qui couvrait le manche du fléau et auquel était fixé la bride du battoir. *(B.R.)*

Kärlein : als. Karle, Kärel (n.) petite casserole : « carlé » [karle], « carli » [karli] m. pot, soupière, petite caque. *(Eis. 17)*

Kartoffel : *V. Grundbirne*

Kartoffelreibekuchen : *V. Dotschen*

Kasseweck : rus. kassewaika, als. kàsseweck (m.) jaquette, veste de femme : « casavec » [kazavɛk] m; *(B.R. V.B.)*

Kastanie : als. Kescht (f.) châtaigne : « kechte » [kɛʃt] f. *(Eis. 17, LPW 43)*

Kastanienbaum : als. Keschtebàüm (m.) châtaignier : « kechti » [keʃti] m. *(Eis. 17, LPW 43)*

Kästlein : als. Kaschtel, Käschtel (n.) niche, enfoncement, cavité du poêle où l'on met un récipient pour chauffer de l'eau : « cachtel do foumé » [kaʃtel do fume] m. *(Hor. II 122)*

Katze : als. Kàtz (f.) chat, chatte : « cats » [kats] f. Emprunt qui sert d'interjection pour chasser un chat (qu'on nomme habituellement « tchète » **(B.R.)**

Keib : als. Kaib, Keib (m.) charogne ; fig. enfant terrible, diable d'homme, crapule : « caïb » [kajb », « kéïb » [kejb] m. Terme d'injure pour hommes et bêtes. *(Eis. 17, Hor. II 100, 122)*

Kessel : als. Kessel (m.) chaudron, bouilloire : « kesse » [kes] f. très grosse marmite en fonte, ronde avec anses reposant sur trois pieds en fer. *(Hor. II 40, 122)*

Kirschwasser : als. Kirschewässerle (n.) , Kirscheschnaps (m.) eau-de-vie de cerises : « kirsch » [kirʃ] m. *(B.R.)*

Klapper : als. Klepper (f.) claquette, crécelle : « cleppère » [klepɛr] m. cloche de vache, longue et ovale (en cuivre ou en tôle). *(Hor. II 123)*

Klösschen : V. *Knöpflein, Dotschen, PFlutten*

knacken : als. knàcke (v. tr.) craquer, faire du bruit : « knaquer »]kna : ke] v. intr. caqueter, croasser. - Dérivé : « knaquerie » [kna: kri] f. caquetage. V. *quaken (Hor. II 41, LPW 45, 313)*

Knäuel : *V. Schütte*

Knödel : *V. Knöpflein, Pflutten*

Knollen : als. Knolle (m.) Knellele (n.) boulette, grumeau : « knollé » [knole] m. grumeau de farine restant après le tamisage. *(Hor. II 123)*

Knöpflein : als. Knepfle (n. pl.) boulettes, quenelles, croquettes : « knepfes » [knɛpf] f. pl. pâte de crêpes très épaisse cuite à l'eau ; « knepfes de grise » gnocchi à la semoule. *(B.R.)*

Knorr : als. Knorre (m.) billot, souche, noeud de bois : « knorre » [knor] f. morceau de bois noueux (qui brûle), phalange de doigt. *(Hor. II 41)*

knüppel : als. Knebel, Knewwel (m.) gourdin : « knéblé » [kneble] m. *(LPW 31, 45)*

Knuppen : als. Knüppe, Gnübbe (m.) bubon, bosse : « knoupe » [knup] , « gnoube » [gnup] f. enflure, excroissance (arbre). *(Eis. 17)*

knuppen : als. knüppe, gnübbe (v. tr.) pincer, donner des coups, maltraiter : « se gnouber » [sə gnube] v. pron. se gratter violemment. *(Eis. 17, LPW 114)*

Kopfschützer : als. Kopfschitzer (m.) passe-montagne : « kopfchutz » [kopfʃyts] m. *(B.R.)*

Kotter : als. Kotter (m.) crachat, expectoration, mollard : « cottère » [kotɛr] f. *(Hor. II 123)*

kotzen : als. kotze (v.tr.) vomir : « catser » [katse] v. intr.-Dérivé : « catsure » [katsyr] f. vomissure . *(V.B.)*

krabbeln : als. kràwwle (v. intr) ramper (serpent, plantes), grimper : « grawler », « graouler » [graule], « crawer » , « craouer » [krawe] v. intr. *(B.R., V.B.)*

krachen : als. kràche (v. intr.) craquer. -Dérivés : Kràch (m.) craquement, claquement, fracas, grabuge : « crecha » [krœʃa] m. coup de tonnerre proche : « crechesse » [krœʃes] f. bruit, craquement. *(V.B.)*

« kramen » : als. krome (v. intr.) faire des achats : « cromer » [kro : me] v. intr. acheter les vêtements de mariage (fiancés). *(Eis. 17)*

Krippe : als.Kripf, Krepf (f.) crèche (étable), mangeoire (vache) : « crappe » [krap] f. *(B.R.)*

Krug : als. Krüeg, Krüej (m.) cruche : « crouc » [kruk] f. *(B.R., V.B.)*

Kübler : als. Kebler, Kiwler (m.) tonnelier : « keubli » [købli] , « kebli » [kebli] m. *(Aub. 126, Eis. 18, Hor. II 122, Ob. 221)*

Küchlein : als. Kiechle (n. pl.), cf. Fàsenàchtskiechle beignets viennois (de càrnavàl) « kieklis » [kjekli] m. pl. *(Aub. 179)*

Kugelhopf : als. Kugelhùpf, Köjlùpf (m.) kouglof : « kouglehof » [kugləhof] , « kouglof » [kuglof], « kokléof » [kokleof] m. *(B.R. V.B.)*

kühlen : als. (àb)kiehle (v. tr.) rafraîchir, refroidir : « quieller » [kiele] v. tr.) (terme de vétérinaire) *(Ob. 226)*

Kuller : als. Küller (m.) boule, grosse bille : « goule » [gul] f. boule de jeu de quilles. *(Eis. 15)*

kullern : als. külle, gülle, küllere (v. intr.) rouler, tomber, se vautrer : « gouler » [gule] v. tr. et intr. *(Aub. 107, Eis. 15, Hor. II 31)*

Kuss : *V. Schmutz*

Kutsche : als. Kütsch (f.) voiture d'enfants : « cutche » [kytʃ] f. *(B.R.)*

Kutte : als. Kùtt (f.) robe : « cotte » [kot], « coutte » [kut] f. jupe, jupon. *(B.R.)*

L

Lache : als. Làch (f.) flaque d'eau : « lache » [laʃ] f. amas d'eau, bourbier *(Ob. 227)*

Laden : als. Làde, Lode (m.) volet : « laude », « lode » [lo:d] f. volet, persienne, trappe. - Dérivé : « laudate » , « lodate » [lo:dat] f. petit volet. *(V.B)*

Laube : als. Laub, Loib (f.) galerie devant l'orgue (église), all. Empore, Vorbühne : « loi » [lo : j] f. *(Eis. 18)*

Leuchte : v. all. liutha, als. Laichte (n.) lueur, éclair : « luôta » [lyota] f. *(Ob. 229)*

leuchten : als. lüchte, laichte (v. intr.) donner de la lumière, rayonner, briller (lampe) : « erluti » [ɛrlyti] v. intr. (soleil, lune, étoiles). *(Hor. II 107)*

Linse : als. Lens, Lins (f.) lentille (plante) : « lénse » [lens] f. (le plus souvent au pluriel). *(Hor. II 129)*

Loteisen : als. Lotise (n) fer d'ancrage fixé à la chaîne servant à traîner les troncs d'arbres abattus : « lotise » [loti : z] f. *V. Schleifeisen. (Eis. 18, Hor II 50)*

Lumpen : als. Lùmpe (m.) chiffon, haillon : « laumpe » [lomp] f. guenille. *(V.B.)*

lustig : als. lüschti(g) (adj.) joyeux : « loustic » [lustik] adj. et n. éveillé, gai, farceur. *(B.R., V.B.)*

M

machen : als. màcha, màche (v. tr.) bricoler : « matchler » [matʃ] faire de façon peu experte (fusion avec all. basteln, als. baschle) - Dérivés : « matchla » [matʃla :] bricoleur (péjoratif) ; « matchlure » [matʃlyr] f. bricolage (péjoratif) , travail bâclé, bousillage. *(LPW 131, 284)*

mähen : *V. sägen*

Maien : als. Maje, Mäje (m.) arbre de mai, bouquet de fleurs : « may » [maj], « mèy » [mɛj] m. rameaux de noisetier ou de tremble servant à garnir le chemin parcouru par la procession de la Fête-Dieu. *(Aub. 211)*

Maikäfer : als. Maikäfer, Mäikafer (m.) « kabère de mèy » [kara de mɛj] m. *(V.B.)*

malen : als. mole (v. tr) peindre : « moler » [mole] v. intr. *(Ob. 235)*

Mangold : als. Màngold (m.) bette : « mangoït » (mãgoit], « maingout « [mɛŋgu], « mènggot » [mɛŋgo] m. *(Eis. 18, Hor; II 132)*

Männlein : als. Mannle, Männele (n) gamin, mioche : « mainelé è [me : nle] m. *(LPW 135, 385)*

märken : als. marike (v. intr.) marchander : « mariquer » [marike) v. tr. convoiter, désirer (qqn) *(Hor. II 131)*

Materie : als. Màteri (m. f.) pus : « mètire » [mɛti:r] m., f. « métère » [metɛ:r] m., f. *(B.R., V.B.)*

Mattenkümmel : als. Màttekemmi, Màkimmi (m.) cumin : « makémi » [makemi] forme contractée [kmi] m; *(Hor. II 131, LPW 314)*

Mauerlatte : als. Mürlàtt (f.) sablière : « mourlatte » [murlat] f. panne inférieure sur laquelle reposent les chevrons. *(Eis. 18, LPW 141)*

maulen : als. müle (v. intr.) bouder, faire la moue : « mouler » [mule] v. tr. *(Hor II 133)*

Maulwurfshaufen : als. Mülwarferhüfe (m.) taupinière : « melfeu » [mɛlfoe] m. *(Hor; II 132)*

Melker : als. Malker, Melker (m.) trayeur, domestique chargé de la vacherie et de la fromagerie dans les alpages des Vosges : « marcaire » [markɛ:r] m. *(V.B.)*

Melkerei : als. Malkerej, Mällikerej (f.) ferme laitière et fromagère (dans les Vosges) : « molquellerie » [molkɛlri] f. *(Eis. 18)*

Milch : *V. Buttermilch*

Milchdieb : als. Milichdieb (m.) euphraise (lat. euphrasia officinalis) : « mélichdieppe » [meliçti p] m. Cette dénomination signifie « voleur de lait » parce que la petite plante en question apparaît dans les prairies en automne lorsque les vaches donnent moins de lait . *(Hor. II 132)*.

Molke : als. Molke, Mùlike (f.) petit lait « molk », « molque » [molk] f. *(V.B.)*

Moos : als. Moos (n.) mousse : « mos(se) » [mos] m., f. *(V.B.)*

Morast : als. Moràscht, Müer (m.) bourbe, vase, boue : « merachte » [mraʃt] f. vase : algues dans eau calme. *(LPW 139)*

More : als. Mor, Mùr (f.) truie : « more » [mo : r] « moure » [mu : r] f. *(V.B.)*

Most : als. Moscht (m.) moût : « mochte » [moʃt] f. *(V.B.)*

Muff : all. Mifz, Mefz (m.) (le) moisi : « mef » [mef] ; « meuf » [moef] m. - Dérivés all. muffig (adj.) « méfi » [mefi» m. moisissure ; als. mifze (v.intr.) « méfi » [mefi], « meufi » [moefi] v. intr. moisir, sentir le moisi. *(Eis. 18, Hor II 55, LPW 132)*

Münsterkäse: als. Minschter, Menschter (m.) fromage fermenté à pâte molle fabriqué dans la Vallée de Munster : « ménchtère » [menʃtɛr], « moeustère » [moestɛr] m. *(V.B.)*

Mus : als. Mües, Möös (m.) compote, marmelade « mouesse » [muɛs] f. *(Hor. II 134)*

mutteren : als. mùttere, mùttre (v.intr.) grogner « modrer » [modre] v.intr. être de mauvaise humeur, mal luné, grincheux. *(Hor. II 133)*

N

Nadel : als. Nodel (f.) aiguille : « ènate » [nat] f. épingle. *(V.B.)*

nagen : als. nàge, nœje, nawe) (v.tr.) ronger : « nèguer » [nɛge] v.tr. grignoter, rogner, ronger. - Dérivés : « nègout, nègat » [n gu/n gat] m. rogneur, « nègure » [nɛgyr] f. rognure. *(V.B.)*

Nudel : als. Nüdel (f.) nouille : « noudelle » [nudɛl], « noute » [nu : t/nut] f. *(B.R., V.B.)*

O

Orgel : als. Origel, Orichel (f.) orgue : « orielles » [orjɛl] f. pl. les orgues. *(Ob. 241)*

P

Papp(e) : als. Bapp (m.) bouillie, purée (pour bébé) : « pape » [pap] m. *(Eis. 19)*

pappeln : als. bàbble (v.intr.) babiller, bavarder : « babler, bèbler » [bable, bɛble] v. intr. *(B.R., V.B.)*

Pappler : als. Bàbbler (m.) bavard, hâbleur : « bablat, bèbla, bobla » [bablat(t)/bɛbla / bo:bla] m. *(Eis. 13, Hor. I 105, II 10, LPW 25, 277)*

Papplerei : als. Bàbblerej (f.) bavardage, papotage, verbiage : « bèboulrie » [bɛbulri:] f. *(LPW 25, 277)*

Parfüm : *V. schmecken*

Patsch : als. Pàtsch (m.) tape : « patche » [patʃ] f. *(Eis. 19)*

patschen : als. pàtsche, bàtsche (v. tr. et intr.) donner une tape (voire la fessée), applaudir, pataucher : « patchi » [patʃi] v.tr. et intr. *(Eis. 19)*

Pfennig : als. Pfannig, Pfenni (monnaie divisionnaire allemande, centième du mark) m. pfennig, sou : « fennig » [fenik] m., emprunt remontant aux époques de l'occupation allemande de 1870 - 1918 et de 1940 - 1944. *(B.R., V.B.)*

Pflutten : als. Pflùtte, Flùtte (f.pl.) boulettes (farine, fécule de pommes de terre, semoule) : « flottes » [flot] f. pl. *(Eis. 19)*

pickeln : als. bickle (v.intr.) piocher : « bicler » [bikle] v.tr. biner, sarcler, butter. *(B.R.)*

picken : als. picke, pecke (v.tr.) picoter, picorer : « picler » [pikle] v.tr. *(LPW 159, 405)*

Plattdeutsch : als. Plàttditsch (n.) bas-allemand : « platditch » [platditʃ] m. dialecte alsacien (de la plaine). *(LPW 162)*

plotzen : als. blotze (v.tr. et intr.) tomber lourdement, choir : lancer qqch. en

l'air pour le rattraper ou le recueillir dans ses bras (p.ex. enfant) ; secouer un liquide dans un récipient, battre le beurre : « plotser » [plotse] v.tr. *(Eis. 19, LPW 163)*

Plunder : als. Plùnder (m.,n.)guenilles, frusques, fatras : « plénte, plaunte » [plent, plont] m. balluchon. *(Eis. 19, LPW 162, 275)*

Pumpernickel : als. Bùmbernickel (m.) pain noir (de Westphalie) : « boumpernickel » [bumparnikel] m. *(B.R.)*

Q

quaken : *V. knacken, quaksen*

quaksen : als. quàkse (v.intr.) coasser, croasser : « couaxer » [kwakse] v.intr. crier, croasser. *(B.R.)*

Quark : *V. Zieger*

Quetsche : als. Quatsch(el), Quetsch(el) f. quetsche (grosse prune) ; eau-de-vie tirée de ce fruit ; vulve : « quatsch » [kwatʃ], « quetsche » [kwetʃ] f.m. *(B.R., V.B.)*

Quetschenbaum : als. Quatschel -, Quetschelbaüm (m.) quetschier, prunier : « quatschi » [kwatʃi], « quetschi » [kwetʃi], « quetscheri » [kwɛtʃeri] m. *(B.R., V.B.)*

quiek(s)en : als. quixe, quäxe (v. intr.) pousser des cris aigus (lapins, porcs) : « ouïquer » [wi : ke] v. intr. *(Hor. II 59)*

R

Rahne : als. Ràhn, Rohn (f.) betterave rouge : « rane, rone » [ra :n / ro : n] f. salade de betteraves rouges. *(Eis. 19)*

Rain : als. Rain, Rein, Rään (m.) terrain en pente, talus : « reyne, rey » [r jn / rej] m; *(Hor. II 141, LPW 184, 146)*

rammelig : als. ràmmlig (adj.) en chaleur, ardent, fougueux : « ramlic » [ramlik] adj. éveillé, alerte, dynamique, en voie de guérison. *(Eis. 19, LPW 175)*

Ramsch : als. Ramsch (m.) rams (jeu de cartes) : « rams » [rams] f. *(Eis. 19)*

Ranzen : als. **Ànze** (m.) gros ventre, panse, bedaine : « rantz » [rɔnts] m. *(B.R.)*

Rätsche : als. Ratsch, Rätsch (f.) commère, cancanière : « ratche » [ratʃ] f. javotte. *(Hor. II 140)*

rätschen : als. ratsche, rätsche (v. intr.) bavarder, commérer : « ratchi » [rat i] v. intr. *(Hor. II 140)*

Ratte : als.Ràtt (f.) : « rette » [rɛt] f. souris. *(B.R., V.B.)*

Räude : als. Rüd (f.) giboulée : « reude » [roed] f. mauvais temps, ondée d'avril, averse. *(Hor. II 143)*

räumen : als. rüme, rümme (v. tr.) déblayer, vider : « romer » [rome] v. tr. nettoyer, enlever le fumier (étable); *(Eis. 19)*

Raupe : als. Rüpp (f.) chenille : « roupe » [rup] f. *(B. R.)*

rauschen : als.rüsche (v. intr.) bruire, murmurer : « rouchi » [ru : ʃi] v. intr. faire du bruit (eau, vent) ; fig. fanfaronner *(Eis. 20)*

Rebmesser : als. Rabmasser, Räbmesser (n.) serpette : « rämass » [ra:mas], « rammess » [ramɛs] m. émondoir, petite serpe utilisée dans le jardin ; fixée à une gaule, elle sert à enlever les branches mortes des arbres, « grand-rämess » [grära:mɛs] ébranchoir (= faucille avec un manche de 1,20 m). *(V.B.)*

rechen : als. rache, reche (v. tr.) ratisser : « rèchtler » [rɛxtle] v. tr. racler, ramasser (le foin). *(Hor. II 141)*

Rechen : als. Rache, Räche (m.) râteau (de champ) : « rechtel » [reʃtel] m. *(Ob. 253)*

Regen : als. Rage, Raje, Räje (m.) pluie : « rachéy » [raxej] f. bonne averse. *(Hor; II 140)*

Reifen : als. Raif, Reif (m.) cercle (roue tonneau), cerceau : « réyf » [rejf] f. *(V.B.)*

reissen : als. risse (v. intr.) tirer avec force, arracher : « risi » [risi] v. intr. *(Hor. II 142)*

reiteln, reizeln : als. raitle, raizle, reizle (v. intr.) se balancer, faire de la balançoire : « se réysler » [sə rejsle] v. réfl. *(Hor. I 141)*

reiten : als. rite (v. intr) monter à cheval, chevaucher : « riter » [rite] v. intr. se dit d'une vache qui, dans les prés, monte une autre : c'est une « riteure » [ritoe : r]. *(Hor. II 142)*

Reiter : als. Ritter (f.) tamis, crible : « rétche » [retʃ] f. : « reutche » [roetʃ] m. *(V.B.)*

Rettig : als. Radig, Ratti, Rätti (m.) radis : « radig » [ra : dig] m. gros radis qu'on conserve pour l'hiver, on en fait de la salade. *(Hor. II 139)*

Reuse : als. Rüs, Riis (f.) panier en osier (servant à transporter de la volaille au marché) ; tamis, pomme d'arrosoir : « rise » [ri :s], « reutse » [roets] m. passoire, crible. *(Aub. 156, Hor. 119)*

Riegelwand : als. Riägelwànd, Rejelwànd (f.) paroi de maison à colombage (système de charpente dont les « vides » sont remplis par du torchis liant des bâtons entrelacés : « réglevande » [re : glavand] *(LPW 399)*

Riemen : als. Rieme, Reeme (m.) courroie , lanière : « rième » [riɛm] f. collier de vache auquel est attachée la cloche; *(Hor. II 142)*

Riffel : als. Reffel, Raffel (f.) peigne, grattoir : « riffe » [rif] f. peigne pour cueillir les myrtilles. - Dérivé : « riffier » [rifje] v. tr. peigner les myrtilles *(B.R., V.B.)*

Rippe : als. Ripp, Repp (f.) côte : « reppe » [rɛp] f. *(Hor. II 67, 142)*

Roller : als. Roller (m.) matou : « rôle » m; - Dérivé : « roule » [rul] f. fille facile, de mauvaises moeurs. *(Hor. II 69, 143)*

Ross : als. Ross (m.) cheval : « rossi » [rosi] m. étalon. *(Hor. II 143)*

rösten : als. reeschte (v. tr.) rötir, faire griller (viande, pommes de terre, café) : « rechti » [rəʃti] v. tr. - Dérivé : « rechtio » [rəʃtjo] m. gratin, pommes de terre qui ont pris le fond. *(Hor. II 68, LPW 436)*

Rote(r) : als. Roter, Rùter (m.) Roti, Rùti (f.) rouquin(e) : « rotje » [rodz] m. f. *(V.B.)*

Rotschöne, - schein : als. Rotscheen,-schin (f.) érysipèle : « rotechéyne » [ro:tʃ jn] f. *(B.R.)*

Rucksack : als. Rùcksàck (m.) sac à dos : « roucsac » [ruksak] m. *(B.R.)*

rupfen : als. ropfe (v.tr.) tirailler, arracher, plumer : « rapfer » [rapfe] v. tr. arracher l'herbe à la main : voler à l'arraché. *(LPW 175)*

rutschen : als. rùtsche, retsche (v. intr) glisser, déraper ; ramper, marcher à quatre pattes (enfants qui ne marchent pas encore) : « routcher » [rutʃe] , « retchi » [rɛtʃi] v. intr. se traîner sur ses fesses (enfants). *(B.R.)*

S

Sack : als. Sàck (m.) sac, poche, les bourses (scrotum) : « sac » [sak] m. *(Aub. 189, 196, Mat. I 60)*

Säge : als. Sage, Säg, Saj, Säj (f.) la scie : « zègue » [zɛg] f. - Dérivés : « zégate » [zɛgat] f., « zègra » [zɛgra] m. petite scie, « zègrate » [zɛgrat] f. scie égoïne, « zayro » [zajro] m. scie pour émonder les arbres. Sens étendu : « séy » [se:j] f. faucille *(B.R., V.B.)*

Sägebock : als. Sajbock (m.) chevalet de scieur, baudet : « sayboc » [sajbok] m. *(Eis. 20)*

Sägemehl : als. Sagmahl, Säjmähl (n.) sciure (de bois) : « fru d'zèg » [fry d-zɛg], « frigsèy » [fri-g-sɛj] m. litt. « fruit de scie » ; « zègure » [zɛgyr] f.

Sägemühle : als. Sagmiehl, Säjmehl (f.) scierie « zègue » [zɛg] « zèye » [zɛj] f. *(Eis. 20, Hor. I 119, II 76, 145, LPW 441)*

sägen : als. sage, saje, säje (v. tr.) scier : « sèguer » [zɛge] v. tr. - Sens étendu : « sayi » [saji] v. tr. faucher ; « sayrie » [sajri] f. fauchage ; « sayate » [sajat] f. carex, luzule (grande herbe fine et coupante) ; « séyi » [se:ji] v. tr. moissonner ; « séy » [se:j] f. moisson. *(B.R. , V.B)*

Säger : als. Sager, Sajer, Säjer (m.) scieur : « zèguére » [zɛge:r] , « zègou »

[zɛgu] . - « saju] Sens étendu : « sayir » [saji:r], m. faucheur. *(B.R., V.B.)*

Sauerkraut : als. Sürkrütt (n.) choucroute : « sour,-soeurcroute » [sur -/ sœrkrut] f. *(B.V., V.B)*

Sauerkrautstande : als. Sürkrütstànd (f.) - standel (n.) cuveau à choucroute : « chtangk » [ʃtɔ̃ŋk] m. « chtangk de soeurcroute » [soerkrut]. Composé : « pire de chtangk » pierre servant à compresser la choucroute. *(Eis. 25, Hor. I 121, II 81, LPW 160)*

saufen : als. süffe (v.tr.)- s'abreuver, boire comme un animal : chopiner, pinter : « suffer » [syfe] v.intr. *(B.R.)*

Schabe : als. Schàbe, Schàb (f.) râble, raclette, racloir, ébarboir : « chabée » [ʃabe] f., « chabe » [ʃa : b] m., « chabate » [ʃabat] f. « chablou » [ʃablu] m. *(Eis. 20,21, LPW 190, 245, 420)*

schaben : als. schàbe, schàwe (v. tr.) racler, gratter, ébarder, râper (arbre, douves, porcs échaudés) : « chaber » [ʃabe] v. tr. Dérivé « chabate » f. racloir, « chabure » [ʃaby : r] f. matière raclée ou râpée, rachire. *(V.B)*

schäffeln : als. schaffle, schäffle (v.tr.) travailloter : « tchafler » [tʃafle] v. int. travailler peu et mal. *(LPW 225)*

Schaft : als. Schàft (m.) étagère, rayon : « chaf » [ʃaf] m. *(V.B.)*

schanzen : als. schànze (v.intr.) piocher, trimer « chantser » [ʃantse] v. intr. être de corvée (autrefois tout homme habitant la commune devait exécuter bénévolement des travaux au profit de la communauté à raison de 2 jours par an. *(LPW 253)*

scharf : als. schàrf (adj.) aiguisé, tranchant : salé, piquant : « charf » [ʃarf] adj. *(Eis. 21, LPW 246, 459)*. - Dérivé : « chârpe » [ʃa : rp] m. ciseau à bois *v. Schere. (Hor. II 118, LPW 300)*.

scharren : als. scharre, scherre (v. intr.) gratter, racler, piaffer : « charrer » [ʃare] v. intr *(Or. II 118)*

schaudern : *V. schuckeren*

Schäufelein : als. Schiifele (n.) épaule (de porc,de mouton), éclanche : « chifele » [ʃifələ] m. *(B.R., V.B.)*

Scheibe : *V. Zielscheibe*

Scheide : als. Scheid (f.) ligne de séparation, fente, fourreau : « chéyte » [ʃejt] f., abréviation de « cheydvec » [ʃejtvɛk] m. coin (= instrument qui « fend et sépare »); (V.B.)

Scheidwecke : *V. Scheide*

scheissen : als. schïsse (v. intr.) chier : « chisser » [ʃise] v. intr. - Dérivé als. Hoseschïsser ((m.) foireux, peureux, couard : « chisla » *(B.R.)*

Schelle : als. Schall, Schell (f.), clochette, sonnette : « challe » [ʃal] f. cloche de vache ; pl. grelots au collier d'un cheval ; digitales. - Dérivés : « challate » [ʃalat] f. sonnette (pour office religieux) « challerie » [ʃalri] f. sonnerie *(B.R., V.B.)*

schellen : als. schalle (v. intr.) sonner : « challer » [ʃale] v. intr *(B.R., V.B.)*

schelten : als. schalte, schelte (v. tr.) gronder « chalter » [ʃalte], « chelter » [ʃɛlte] v. tr. *(B. R.)*

Schemel : als. Schammel, Schemmel (m.) : « châmlé » [ʃa : mle] m. *(V.B.)*

Schere : als. Schar, Schär (f.) ciseaux : « char » [ʃa : r] m. ciseau de menuisier. *(Hor. 120) V. scharf*

Scherenschleifer : als. Scharesehlifer (m.) remouleur, repasseur de ciseaux : « charchlif » [ʃarʃlif] m. *(V.B)*

schicken : als. schicke, schecke (v.tr) envoyer : « chiques » [ʃik] f. pl. les billes (= petites boules de pierre qu'on « envoie » en jouant). *(Aub. 195, Ob.182)*

schicken (sich) : als. (sich) schicke, schecke (v.intr.) l. convenir, s'adapter à : « se chiquer » [sə ʃike] v. intr. « ça n'se chique mi » cela ne s'accorde pas, - 2 réussir : « il est bien chiqué, ce kogléof ». *V. geschickt. (B.R. V.B)*

schiffeln : als. (üs) scheffle (v.tr.) écosser : « scafli » [skafli :] v. tr. *(LPW 198, 335)*

schlabbern : als. schlàbbere (v.tr.) avaler goulûment et bruyamment (soupe, boisson) : « chlapper » [ʃlape] v.intr. boire,

comme un animal, picoler. - Dérivés : « chlappaïe » [ʃlapa:j] f. gorgée « chlapesse » [ʃla:pɛs] f. cuite, « chlapperie » [ʃlapri:] ivrognerie, soulomanie, « chlapure » [ʃlapy:r] f. mauvaise boisson, piquette, bibine. *(B.R., V.B.)*

Schlafkappe : als. Schlofkàpp (f.) bonnet de nuit, fig. bonnet de coton, endormi, gnangnan : « chlofcape » [ʃlo:fkap] f. *(Eis. 21, Hor. II 147)*.

schlagen : als. schlàge, schlàje, schlawe (v.tr: battre, frapper, taper : « chlaguer » [ʃla : ge], « chlaver » [ʃkave] v.tr. rosser. - Dérivés : « chlague » [ʃla:g] m. coup, « chlac » [ʃlak], « schlaou » [ʃlau] f. fessée. *(B.R., V.B.)*

Schlampe : als. Schlàmp (f.) femme malpropre et négligée, salope, cochonne : « chlapate » [ʃla : pat] f. *(Eis.22)*

Schlamper : als. Schlàmper (m.) homme grand et molasse, nonchalant et souillon, gâcheur : « chlampota » [ʃ lɑ̃ : pota] m. traînard, mollasson. *(Eis. 22, LPW 248)*

schlank : als. schlànk (adj.) élancé, mince, effilé : « chlangkès » [ʃlankɛs] f. (adjectif substantivé) petite parcelle étroite. *(LPW 248)*

schlapp : als. schlàpp (adj.) éreinté, flapi : « chlappe » [ʃlap] adj. *(Eis. 22, LPW 248)*

Schlappe : als. Schlàpp (f.) jeune fille ou femme légère, désordonnée et sale : « chlappe » [ʃlap], « chlappate » [ʃlapat] f. *(Aub. 203, Eis. 22)*

schlappen : als. schlàppe (v.intr.) claquer (talons de souliers ou de pantoufles trop grands) ; « chlâper » [ʃla:pe] v. intr. claquer (fouet, porte). - Dérivés : « chlâpeur » [ʃla:pœ:r] f. fouet « chlâpesse » [ʃla:pɛs] f. claquement de fouet, détonation. *(Eis. 22, Hor. 113, LPW 248)*

Schlappen : als. Schlàppe (m.) pantoufle, savate, soulier éculé : « chlappe » [ʃlap] f. *(V.B.)*

Schleck : als. Schlack, Schleck (m.) friandise, morceau de choix : « chlèque » [ʃlɛk] f. gâterie. *(Eis. 22, LPW 248)*

schlecken : als. schlacke, schlecke (v. tr.) lécher, manger des friandises : « chlé-quer » [ʃleke] v. tr et intr. choisir les meilleurs morceaux d'un plat. - Dérivés : « chléque » [ʃlek] f. « lécheuse, lesbienne » (surnom donné à une vache qui aime lécher une autre) : « chléquâte » [ʃlɛka:t] m., f. lécheur, friand, gourmand, gourmet ; se dit par exemple d'une bête qui mange seulement ce qu'il y a de meilleur et gaspille le reste *(V.B.)*

Schleife : als. Schleif (f.) chemin de schlitte, glissoire : « chleyfe » [ʃlɛjf] f. piste de schlittage, de débardage. *(B.R. V.B)*

Schleifeisen : als. Schleifise (n.) coin de traînage, en fer, muni d'un anneau par lequel on fait passer des cordes servant à traîner les troncs d'arbres abattus : « chleyfise » [ʃlejfi:s] m. *V. Loteisen. (Hor. II 119)*

schleifen : als. schleife (v.tr.) traîner ; descendre dans la vallée le bois abattu sur les hauteurs : « chleyfer » [ʃlejfe] v. tr. et intr. schlitter, débarder ; fig. traînailler. - Dérivés : « chleyfaïe » [ʃlejfa:j] f. chargement qu'on a traîné ; « chleyferie » [ʃlejfri:] f. le traînage ; sens figuré : « chleyfa » [ʃlejfa:] m. traînard . *(B.R . V.B.)*

schleifen : als. schlife (v. intr.) glisser, patiner (chasser, frotter) : « chliffer » [ʃlife] v. intr. déraper, glisser ; se faufiler, frôler le long des maisons. Sens dérivé : « ça chliffe » il fait froid, il gèle, c'est glissant. *(Eis. 22, Hor. II 79)*

Schleim : als. Schlim (m.) mucosité, bave : « chliméréy » [ʃlimerej] f. bave de limace. *(Hor. II 119)*

schleimig : als. schlimerig, schlimmerich (adj.) mucilagineux, gluant, collant : « chlimré » [ʃlimre] adj. *(Hor. II 119)*

Schlempen : als. Schlampe, Schlàpe, Schlempe (m. loquet mobile en fer dont l'extrémité fendue vient se bloquer par rotation sur le mentonnet fixé au chambranle : « chlampate » [ʃlɑ̃: pat] f. chevillette (porte). *(Eis. 22, LPW 248)*

schlenkern : als. schlankere, schlenkere (v. tr. agiter, brandiller : « chlengcrer » [ʃleŋkre] v. tr. plonger du linge dans l'eau pour le rincer. *(Hor. II 147)*

Schlitten : als. Schlitte, Schlette (m.) traîneau, luge : « chlitte » [ʃlit] f. schlitte (traîneau servant au transport du bois abat-

tu). - Dérivés : « chlitter » [ʃlite] v. tr. glisser, schlitter (transporter du bois au moyen de la schlitte) ; « chlittou » (ʃlitu] m. schlitteur (ouvrier qui conduit une schlitte). *(B.R., V.B.)*

schlürfen : *V. schlutzen*

schlurfen : als. schlùrpe, schlùrwe (v. intr.) traîner les pieds (notamment quand les chaussures sont trop grandes) : « chlourper » [ʃlurpe] v. intr. *(Eis. 22. Hor II 147)*

Schlurpen : als. Schlùrpe (m.) vieille godasse éculée : « chlourpé » (ʃlurpe] m., « chlourpe » [ʃlurp] f. *(Eis. 22, Hor. II 147)*

schlutzen : als. schlutze (v. tr.) sucer : « chlouser » [ʃlu:ze] v. intr. humer, aspirer, siroter (tirer lentement les aliments en dedans). *(Hor. II 147)*

schmälen : als. schmale (v.tr.) blâmer, réprimander : « chmêler » [ʃm le] v. tr. punir sévèrement, battre, rosser. *(Eis. 23, LPW 249)*

schmarotzen : als. *schmàrotze* (v. intr.) vivre en parasite, écornifler : « chmarotsler » [ʃmarotsle] v. intr. traîner, flâner, courir les filles, mettre le nez où il ne faut pas *(Hor. II 119, LPW 249)*

Schmarotzer : als. Schmàrotzer (m.) parasite, pique-assiette, resquilleur : « chmarotsla » [ʃmarotsla:] m. traînard, coureur de jupons. *(LPW 248)*

schmecken : als. schmàcke, schmecke (v. tr. et intr.) sentir, goûter, flairer, renifler : « chmaquer » [ʃmake], « chmoquer » [ʃmoke] v. intr. avoir un certain goût, dégager une odeur ; flairer, fureter dans tous les coins, trouver bon. - Dérivés : « chmec » [ʃmek] m. odorat ; « chmec-bong » [ʃmek-bɔŋ] m. parfum. *(B.R., V.B.)*

schmieren : als. schmiere, schmeere (v.tr.) graisser, étendre (sur) , saloper, salir : « chmirer » [ʃmire] V. tr. *(Hor. II 119)*

Schmutz : als. Schmùtz (m.) baiser : « chmoutz » [ʃmuts] m. (B.R.)

Schnake : als. Schnok (f.) moustique, cousin : « chnoque » [ʃno:k] f. *(B.R. , V.B.)*

schnappen : als. schnàppe (v.tr.) happer, gober : « chnapper » [ʃnape] v. tr. mordre. *(LPW 249)*

Schnaps : als. Schnàps (m) eau-de-vie, gnôle : « chnaps » [ʃnaps] m. *(B.R. , V.B)*

schnaufen : als. schnüfe (v.intr.) respirer : « chnoufer » [ʃnu:fe] v. intr. renifler. Dérivé : « chnoufa » [ʃnu:fa], « chnoufeur » [ʃnufa:r] f. personne qui renifle. *v. schnupfen. (Hor. II 147, LPW 249, 430)*

Schnecke : als. Schnack, Schneck (f.) escargot : « chnaque » [ʃn d] f. Dérivé : « chnèquer » [ʃnɛke] v. intr. aller lentement (pour raison de fatigue ou d'âge). *(B.R., V.B)*

schneien : als. schneje (v.imp.) neiger : « chnèyer » [ʃnɛje] v.imp. *(B.R.)*

schneiken : als. schnaike, schneike (v. intr.) fureter, trifouiller ; être difficile sur la nourriture : « chneyquer » [ʃnejke] v. intr. farfouiller. *(V.B.)*

Schneiker : als. Schnaiker, Schneiker (m.) trifouilleur difficile sur la nourriture, sans appétit : « chneyqua (t) » [ʃnejka : / - kat] m. farfouilleur. *(Eis. 23, LPW 249)*

Schnick : als. Schnick (m.) eau-de-vie de mauvaise qualité : « chnic » [ʃnik] m. eau-de-vie ; - Dérivés : « chnicler » [ʃnikle] v. intr. siroter, picoler ; « chniclé » [ʃnikle] adj. éméché, un peu ivre. *(V.B.)*

Schnitz : als. Schnetz (m.) rondelle, quartier de fruit : « chnétz », « chnétse » [ʃnets] f. quartier de pomme, poire séchée. *(B.R., V.B)*

Schnitzer : als. Schnetzer (m.) gaffe, grave erreur « chnétz » [ʃnets] f. remarque déplaisante, « pointe » lancée à qqn. *(LPW 249).*

Schnuder : als. Schnùder, Schnùdder, Schnodder (m.) morve de nez : « chnoudre » [ʃnudər], « chnodre » [ʃnodər] m. *(Hor. II 119)*

schnuderig : als. schnùderig, schnùddri (adj.) morveux : « chnodrou » [ʃnodru] adj. *(Hor. II 119)*

Schnupfen : als. Schnüppe (m.) rhume : « chnoupfe » [ʃnupf » f. *(B.R., V.B.)*

schnupfen : als. schnupfe (v.intr) renifler, priser (tabac) : « chnoufer » [ʃnufe] v. tr. et intr. V. *schnaufen. (Eis. 23. LPW 249)*

Schnupftabak : als. Schnùpdüwàck (m.) tabac à priser « chnouf-toubac » [ʃnuftubak] m. *(Eis. 23. LPW 249)*

Schnurre : als. Schnùra, Schnùrr(e) (f.) gueule: " chnorre [ʃnore] v. intr. bouder. - Dérivés : « chnorra » [ʃnora] m., f. boudeur, boudeuse, « chnorrie « [ʃnori:] f. bouderie. *(Hor. II 80. LPW 249)*

Scholle : als. Scholle (m.) motte de terre : « cholle » (ʃol] f. *(Ob. 184)*

schonen : als. schone (v.tr.) ménager, épargner : « chôner » [ʃo : ne] v.tr. *(LPW 133. 249)*

Schöpfe, Schöpfer : als. Schepf (f.) « Schepfer » m. écope : « cheupfe » [ʃoepf], « cheupe » [ʃoep] f. , « chefteur » [ʃepfər] m., cuveau muni d'un long manche servant à puiser le purin dans la fosse. *(B.R., V.B.)*

schöpfen : als. schepfe (v.tr.) puisser de l'eau ou du purin, écoper : « chepfler » [ʃepfle] v.tr. *(Eis. 24. LPW 246, 334)*

schöppeln : als. schepple (v. intr.) boire des chopes en grande quantité et par habitude : « chepler » [ʃoeple / ʃɛple] v. intr. *(Eis. 24. LPW 249)*

Schoppen : als. Schoppe (m.) chope (1/2 l.) : « chope » [ʃop] f. - Dérivés : « tchopine » [tʃopin] f. chopine ; als. Scheppele « tchopelé [tʃopəle] m. petite chope. *(B.R., V.B.)*

schröpfen : als. schrapfe, schrepfe (v.tr.) appliquer des ventouses (à qqn) : « chrapfer » [ʃrapfe], « chlapfer » [ʃlapfe] v. intr. *(Eis. 24. LPW 248)*

schuckeren : als. *schückere* (v. intr.) avoir froid, frissonner : « choucler » [ʃukle] v. intr. *(Eis. 24)*

schütteln : als. schittle, schettle (v. tr.) secouer : « chutler » [ʃytle] v. tr. *(B. R.)*

Schwefel (Schwebel) : als. Schwabel, Schwäwel (m.) soufre : « chouèbe » [ʃwɛb] m. *(Ob.187)*

schwefeln : als. schwafle, schwawle, schwäwle (v.tr.) sulfurer : « chouabler » [ʃwable] v. tr. *(Hor. II 119)*

Schweiz : als. Schwiz (f.) suisse : « Schwitz », « Chouitse » [ʃwits] f. *(V.B.)*

Schweizer : als. Schwizer (m.) le suisse, bedeau : schwitz « chouitse » [ʃwits], m. *(V.B.)*

Schweizerkäse : als. Schwizerkas (m.) gruyère (= fromage suisse) : « chwitsecase » [ʃwits -ka: s] m. *(V.B.)*

schwenken : als. schwanke, schwenke (v. tr.) laver, rincer (linge, vaiselle) : « chwangquer » [ʃwaŋke], « chwèngquer » [ʃwɛŋke] v. tr. *(Eis. 4. Hor. II 147)*

schwingen : als. schwinge (v.tr.) brandir, agiter ; gauler les noix : « swingguer » [zwinge] v. tr. - Dérivé : « swinggueur » [zwingoe : r] m. gaule. *(Eis. 24. Hor. 122. LPW 244, 359)*

Seitenstechen : als. Stache, Steche (n.) Stich, Stech (m.) point de côté : « chtéc » [ʃtek] m. « chtécaille » [ʃtekaj] f. - Dérivé : « chtéquesse » [ʃtekəs] f. douleurs, points dans le corps dus à un mal. V. stechen. *(Eis. 25)*

singen : als. singe (v.tr.) chanter : « zingguer » [zinge] v. intr. résonner. *(LPW 243)*

Sparren : als. Spàrre (m.) chevron : « chparre » [ʃpar] f. échelon plat. *(V.B.)*

Spatz : als. Spàtz (m.) moineau : « chpatz » [ʃpats], m;, f., « chpatseur » [ʃpatsər] m. Remarque : c'est ainsi qu'on appelait aussi l'aigle des uniformes allemands durant l'Occupation. *(B.R., V.B.)*

Specht : als. Spacht, Späch (m.) pic, pivert : « spey » [spej], « spai » [spɛ] m. *(Hor. 120. LPW 208, 405)*

Speicher : *V. Bühne*

spitz : als. spitz, spetz (adj) pointu : « chpitz » [ʃpits] adj. *(Hor. I 113)*

sprechen : als. sproche (v. intr.) causer, bavarder : « praquer » [brake] v. tr. parler, s'entretenir ; « praquer lo chtro » raconter des bêtises (cf. all. « leeres Stroh dres-

chen », litt. battre de la paille vide, c'est-à-dire déjà battue). Dérivé : « praquatte » [brakat] f. commère, pipelette. *(V.B.)*

springen : als. spring̲e (v. intr.) sauter, aller vite quelque part en courant et en sautillant : « chpringguer » [ʃpriŋge] v. intr. travailler dur et vite. *(B.R.)*

spritzen : als. spritze, spretze (v.tr.) éclabousser, arroser, pulvériser (sulfateuse) : « chprétser » [ʃpretse], «chpritse » [ʃpritse] v. tr. asperger le linge trop sec. *(B.R.)*

Spritzkanne : als. Sprétz -, Sprenzkànn (f.) arrosoire « schprétz » [ʃprets], « chpritz » [ʃprits] f. - Remarque : cet emprunt désigne aussi la sulfateuse (pour arbres fruitiers et vignes). *(V.B.)*

Spule : als. Spüel, Spööl (f.) bobine, canette (rouet, machine à coudre) : « chpouelle » [ʃpwɛl], « spulatte » [spy: lat] f. *(V.B.)*

Spülstein : *V. Wasserstein*

Stall : als. Stàll, Stoll (m.) étable, écurie : « chtay » [ʃtaj], « chtauy » [ʃto:j] m. *(B.R., V. B.)*

stampfen : als. stàmpfe (v. tr.) pilonner, fouler, écraser (raisins) , réduire en purée (pommes de terre) : « chtamfer » [ʃtamfe] v. tr. *(B.R. V.B.)*

Stampfer : als. Stàmpfer (m.) pilon, fouloir, broyeur : « chtampfeur » [ʃ tamfoer] f. *V. Stempel (Eis. 24, Hor. II 81, LPW 250)*

Stande, Ständlein : als. Standel, Ständel (n.) cuveau, baquet : « chtandelle » [ʃtɔ̃ŋdɛl] , « chtangguelle » [ʃtɔ̃ŋgɛl] f. récipient rond en bois avec anses servant à conserver le saindoux. *V. Butterstande, Sauerkraustande. (Hor. II 81, 120)*

Stange : als. Stàng (f.) perche, verge, barre : « chtanggue » [ʃtɔ̃ŋk] f. manche de la faux, « chtanguette » [ʃtɔ̃ŋgɛt] f. pieu, p. ex. « porter à la chtanguette » transporter une chose lourde à deux à l'aide d'un gourdin ou d'une rame. *(Hor. II 81, LPW 164)*

Stäuper : als. Stipper (m.) étai, support, tuteur : « chtippeur » [ʃtipœr] m. bâton d'environ 1m. , étançon, tréteau de plâtrier. *(Aub. 165, Hor. II 147)*

stäupern : als. stippere (v.tr.) étayer, soutenir, mettre des bâtons : « chtipprer » [ʃtipre] v. tr. étayer les planches du plâtrier, retenir le fourrage. *(Aub. 165, Hor. II 147)*

stechen : als. stache, steche (v.tr.) porter un coup de couteau, abattre, saigner (porc) : « chtéquer » [ʃteke] v. tr. *V. Seitenstechen (Eis. 25, Hor II 81, 120)*

stecken (bleiben) : als. stacke, stäkke (v.intr.) rester enfoncé, s'embourber : « chtèquer » [ʃtɛke] v. intr. *(Eis 25)*

Stecken : als. Stacke, Stäcke (m.) bâton : « chtec » [ʃtɛk] m. *(B.R.)*

stehen : als. stehn (v.intr.) être debout, (além. haut-rhinois « ich stànd », je suis debout) : « chtandler » [ʃ tãdle] v. intr. *(Ob. 186)*

Stempfel : als. Stampfel, Stempel (m.) tampon, pilon, broyeur : « chtempfel » [ʃtɛmpfəl] m. V. *Stampfer (Hor. II 147)*

still : als. still, stell (adj) silencieux tranquille : « chtél » [ʃtɛl] adj. *(V.B.)*

Stock : als. Stock (m.) pied (de plante) : « chtoc » [ʃtok] m. tronc d'arbre brisé de 1/2 m de haut, en français « chandelier » *(Hor. II 120)*

Stöckel : als. Steckel (n.) petit étage (au sens étendu : petite maison à un étage) : « chtéquelle » [ʃtekəl] f. cabane délabrée. *(Aub. 163)*

Stöcklein : als. Stäckle, Stäckel, Stackel (n.) petit bâton : « chtèclé » [ʃtekle] m. montant d'une schlitte *(Eis. 25, LPW 251)*

stolpern : als. stolpere, stùlpere (v. intr.) trébucher : « chtolprer » [ʃtolpre] v. intr. avoir une démarche pesante, marcher péniblement . *(Hor. II 148)*

stopfen : als. stopfe (v. tr.) boucher, bourrer, obstruer, repriser (bas) , fourrer : « chtopfer » [ʃtopfe], « chtoper » [ʃtope] v. tr. *(B. R., V.B.)*

Stopfer : als. Stopfer (m.) bouchon : « chtopa » [ʃtopa] m. bouchon de foin pour isoler *(LPW 252)*

Storch : als. Stork, Storik, Storrich (m.) cigogne : « chtorque » [ʃtork] f. - Sens péjoratif : institutrice. *(V.B.)*

StoB : als. Stoss (Holz) (m.) un tas de bois empilé : « chtose » [ʃto:s] f. unité de mesure égale à 4 stères (als. Klàfter, klofter). *(Eis. 25)*

strecken (sich) : als. sich strecke (v. pron.) s'étirer : « se chtrèquer » [ʃtrɛ̃ke] v. pron. s'étendre, se coucher à plat , aller au lit. *(B.R.)*

Striegel : als. Strejel (m.) étrille, brosse à étriller : « chtreuille » [ʃtroej] « chtreille » [ʃtrej] f. (Hor. II 23, LPW 252)

striegeln : als. strejle (v. tr.) étriller : « chtreuyi » [ʃtroei], « chtreyi » [ʃtreji] v. tr. étriller, frotter, panser un cheval. *(Hor. II 83, 121, LPW 252)*

Stroh : als. Sträu, Stroh (n.) paille : « chtrè », « chtro » [ʃtrɛ̃/ ʃtro] m. (B.R., V.B.)

Strohsack : als. Strohsàck (m.) paillasse : « chtrosac » [ʃtrosak] m. *(Eis. 25)*

Strohwelle : als. Strohwell, Strùhwall, botte de paille (f.) : « le well de chtrè » [lə wɛl də ʃtre] m. - V. *Welle. (Eis. 26, LPW 240, 252)*

strudeln : als. strùdle, strùddle (v. intr.) travailler sans soin, bâcler : « chtrodler » [ʃtrodle] v. tr. mettre qqch. en désordre. *(Hor. II 148)*

Strumpf : als. Strùmpf (m.) bas, chaussette :« chtroumpf » [ʃtrumpf] m. *(B.R.)*

Stücklein : als. Steckel, Stickel (n.) petit morceau : farce, tour (que l'on joue à qqn) : « chtéquel » [ʃtekəl] m. *(Hor. II 147)*

stümmeln : als. stemmle, stimmle (v. tr.) émonder, élaguer (arbre) : « chtémler » [ʃtemle] v. tr. *(Hor. II 147)*

Stütze : als. Stetz, Stitz (f.) seau, petite cuve : « chtetz » [ʃtets] f. petit seau. *(LPW 251)*

T

Tabak : v. als. Tobak, Tubàk : als. Tüwàck (m.) tabac : « toubac » [tubak] , « teubac » [tʊbak] m. *(B. R. , V. B.)*

Tabaksbeutel : als. Düwàckbitel, -sàck (m.) blague à tabac : « beytel » [bejtəl] m. *(Hor. II 136)*

Taler : als. Tàler (m.) thaler (ancienne monnaie allemande d'argent, cf. angl. dollar) : « talère » [talɛ:r] m. *(LPW 213)*

Tollen (Tölpel) : als. Dolle (m.) fou, sot, simplet, niais : « tallé » [tale] m. *(V.B.)*

Tollweck : als. Dollweck (m.) imbécile, idiot : « tolvec » [tolvek] m. *(Eis. 25)*

Tolpatsch : als. Dolle m. balourd, maladroit, simplet « tolmatch » [tolmatʃ] m. (confusion par semi-homonymie avec all. Dolmetsch = interprète). *(Eis. 14)*

Traube : als. Triibel, Triiwel (m.) grappe de raisin : « tribe » (de raisin) [tri:b de rɛzi] m. *(V.B.)*

Traubenmus : als. Tribel -, Triwelmües (m.) confiture ou marmelade faite avec des raisins déjà pressés : « triblemuës » [tri:blemyɛs] m. *(Hor. II 87).*

Treber (branntwein) : als. Träbere, Tràbere, Tràwere (m.pl.) résidu de raisins pressés, marc de raisin : « trabe, trobe » [tra:b/tro:b] f. eau-de-vie de grappes de raisins. *(V.B.)*

Trester : als. Tràbere, Tràwere (pl.) restes de raisins pressés : « trèchtes » [trɛʃt] pl. - V. *Treber (Hor. II 151)*

Trichter : als. Traachter, Träächter (m.) entonnoir : « trèteuil » [trɛtoej], « trètla » [trɛtla] m. *(Hor. II 87, 151)*

trinken : als. trinke (v.tr.) boire, picoler : « trinquer » [trɛ̃:ke] v. intr. boire, « el a trinqué » il a bu, il est ivre. *(B.R.)*

Trinkgeld : als. Trinkgald, - geld (n.) pourboire : « trinkgald » [triŋgalt] , « tringeld » [trɛ̃:gɛlt] *(B.R., V.B.)*

Trinkwein : als. Trinkwii(n) (m.) vin de table : « tringk » [triŋk] m. vin pas très fort d'usage quotidien. *(LPW 224)*

trippeln : (all. marcher à petits pas, trottiner) als. trepple (v. intr.) piétiner, trépigner (v. intr:) : « tripler » [triple] v. intr. patauger. *(Aub. 106, Hor. II 151)*

Trottbaum : als. Trott (f.) pressoir

à pommes, à raisins ou à fromage : « trotte » [trot] f. forme à fromages (en bois). *(V.B)*

trotten : als. trotte (v. tr.) pressurer (le raisin) : « trotter » [trote] v. tr. presser (fruits, fromages]. (V.B.)

Trusen : *V. Drusen, Treberbranntwein (Hor. II 87, 151)*

tunken : als. dùnke (v.tr.) tremper qqch. dans un liquide sans le laisser dedans : « tongquer » [toŋke / v. tr.] *(Eis. 26, LPW 230)*

Türlips : als. Dirlips (f.) betterave fourragère : « tirlips » [tirlips], « térléps » [terleps] m. *(B.R., V.B.)*

U

Ulan : als. Ulàn (m.) excellent cavalier (par extension de sens : gars trapu, costaud) : « ulang » [ylãŋ] m. *(LPW 231)*

uzen : als. üze (v.tr.) narguer, mettre en boîte : « usi » [y:si] v. tr. *(V.B.)*

V

veredeln : als. veredle (v. tr.) greffer, écussonner (pour rendre plus « noble ») : « elter » [ɛlte] v. tr. *(LPW 80)*

vergönnen : als. vergùnne (v.tr.) être jaloux de, envier : « fergonner » [fɛrgone] v. intr. chercher noise *(V.B.)*

verhexen : als. verhaxe, verhexe (v.tr.) ensorceler : « éhaxer » [ehakse] v.tr. *(B.R.)*

verläppern : als. verläppere (. intr.) gaspiller en buvant, dilapider son avoir en s'adonnant à la boisson : « lapper » [lape] v. intr.- Dérivé : « lappard » [lapa:r] m. gaspilleur, panier percé. *(Eis. 26)*

Verletzung : als. Verletzung (f.) blessure, plaie : « ferletche » [fɛrlɛts / farlatʃ] f. *(LPW 101)*

verschütten : als. verschitte (v.tr) renverser, répandre (liquide) : « cheter » [ʃəte] tr. (Eis. 24, Hor. II 80)

verzählen (sich) : als. sich verzehle (v. pron.) se tromper en comptant : « fercompter » [fərkɔ̃: te] v. intr. - Remarque : mot hybride formé par décalque ; la particule inséparable ver - peut exprimer, en allemand et en alsacien, l'erreur, l'action de se tromper . *(B.R.)*

W

Wähe : als. Waje (m., f.) gâteau : « weye » « oueye » [we : j] f. brioche, galette ; « weye d'ra » galette des rois. - Note : gâteau plat, croquant qu'on fait lorsqu'on cuit du pain : même pâte mais avec addition de beurre et d'un peu de lait : ni crème ; ni oeufs. *(V.B.)*

Wahl : als. Wàhl (f.) choix : « wâle » [wa : l] m. (Ob. 269)

wandeln : als. wàndle (v.intr.) déménager pour gérer une autre ferme (fermier), aller chez un autre patron (valets, servantes) : « vandler » [vãdle] v. intr .

Wandlaus : als. Wandele, Wändele, (f.) punaise (des lits) : « Wandlouse » [vãdlu:z] f., « vendel » « ouendelle » [wɛndɛl] f. *(Eis. 26, Hor II 88, 152, Ob. 269)*

warten : als. wàrte (v.intr.) attendre, garder, veiller sur, prendre soin de : « ouarter » « warter » [warte] v. intr. guetter, épier, aller et venir. *(Eis. 26, LPW 239, 343)*

Wäsche : als. Wasch, Wesch (f.) lessive : « vache » [waʃ] f. *(B.R.)*

Wasen : als. Wàse, Wose (m.) gazon : « wazo » « ouaso » [wazo] m. Dérivé : « weyzi » « oueysi » [wejzi] v. tr. dégazonner, houer. *(B.r., V.B.)*

Wasserbarpeln : als. Wàsserbarble - bàrwle (f. pl.) variole : « paprelles » [paprɛl] f. pl. maladie infectieuse à pustules (épiderme de l'enfant, pis de vache) *(Eis. 19)*

Wasserleitung : als. Wàsserleitung (f.) conduit d'eau : « laïtung » [lajtuŋ] f. *(Eis. 18)*

Wasserstein : als. Wàsserstein (m.) « pierre d'eau » , évier : « vasseurchteyn » [vasərʃtejn] f. *(V.B.)*

Wasserstrüblein : als. Wàsserstriwle (pl.) nouilles faites avec de la farine, des oeufs et du lait qu'on fait passer par un entonnoir : «vasseurchtribes » [vasər-ʃtri:b] pl. *(Hor. II 152)*

Wecken : als. Wecke (m.) petit pain (à l'eau) : « wec » [wɛk] m. *V. Butterwecken. (Eis. 26)*

wedeln : als. wadle, weddle (v. intr.) frétiller de la queue, trottiner : « vadler » [vadle] v. intr. se dépêcher, être turbulent. - Dérivé : « vadlate » [vadlat] f. enfant ou veau remuant. *(Hor. II 151)*

Weichselkirsche : als. Weichsel, Wiechsle (n.) griotte : « viexlé » [vjɛksle] m. *(Hor. II 89)*

Wein : als. Win, Wii (m.) (m.) vin : « vi » [vi] m. *(B.R., V.B.)*

weinen : *V. heulen.*

Weisskopf : als. Wisskopf (m.) tête blanche (surnom de vache) : « viscope » [viskop] *(Eis. 26, Hor. 105)*

Welle : als. Wall, Well (f.) botte, fagot : « valle » [val], « velle » [vɛl] « ouelle » [wɛl] m. f. botte de seigle à battre ou botte de paille battue « velle de chtré ». - Dérivé : « velaie » [wɛla:j] « ouellaie » [velaj] brassée, fourchée de paille ou de foin. *(B.R., V.B.)*

Wermut : als. Wermutt (m.) vermouth, absinthe : « ouermeute « [vɛrmət] , « vermeth » [vɛrmet] m. - Remarque : il est intéressant de constater que le Professeur Oberlin a déjà relevé ce mot avant 1775 alors que les dictionnaires étymologiques indiquent 1798 comme date d'emprunt du français à l'allemand. *(Hor. II 152, Ob. 269)*

Wespe : als. Waschpel, Weschpel (f.) guêpe : « wesse » [wɛs] f. *(B.R., V.B.)*

Wette : als. Wett (f.) pari : èwetchje », « "ouètche » [vɛtʃ] , « éouètcheur »] [ɛwɛdzœ:r] f. *(Hor. II 106, LPW 93, 398)*

wetten : als. wette (v. intr.) parier, gager : « èwèdji » [w dzi], « éovédji » [ewed-3i] v. intr. *(Hor. II 106, LPW 93, 398)*

Wicke : als. Weck (f.) vesce : « vèque » [vɛk] f. *(Hor. II 152)*

Widerstrubbel : als. Widderstrüwwel (m.) mèche rebelle : « vé dérchtroub» [vederʃtrub] m., f. soies de porc entortillées sur le dos de l'animal. *(Hor. II 152)*

Winde : als. Wind, Wend (f.) cric, pouliot : « wind » , « ouind » [wind] f. *(Hor. II, 59, LPW 240,312)*

Windpocken : *V. Wasserbarpeln*

wo : v. all. war ; als. wo, wù (adv.) où : « varou » [varu] adv. *(LPW 233)*

wühlen : als. wiehle, wiähla (v.intr.) fouiller farfouiller : « (dé) vieller » [(de) vɛjle] v. intr. *(Hor. II 104)*

wunderlich als. wùnderli (adj.) étrange, bizarre, lunatique : « vanderli » [vanderli] adj. singulier, admirable ; souffrant , indisposé : *(Hor. II 152, Ob. 269)*

Würfel : als. Wirfel, Werfel (m.) dé : « verfe » [verf] m. *(Eis. 26)*

Würzwisch : als. Wirzwesch, Werzwùsch (m.) petit bouquet ou petite couronne de fines herbes et de fleurs que les catholiques font bénir à l'église et asperger d'eau bénite à la Fête-Dieu ; ils les accrochent aux murs des étables et des écuries pour protéger les bêtes contre les épizooties, les sorcelleries et la foudre : « vautche » « vodje » [vo:tʃ], f. *(V.B.)*

wüst : als. wüescht (adj.) laid : « vouète » [wuɛt]adj. *(Ob. 269)*

zäh : als. zah, zäh (adj.) dur, coriace : « tsai » [tsɛ]adj *(Hor. II. 151)*

Zieger : als. Ziäger (m.) fromage blanc : « tchic » [tʃik]m. *(Eis. 26)*

Zielscheibe : als. Zielschiib (f.) cible : « chibe » [ʃib]f. *(Eis. 21, LPW 299)*

zubringen : als. züebringe (v. intr.) offrir le verre à qqn (pour qu'il nous fasse raison) : « bringguer » [briŋge]v. intr. *(Eis. 13, Ob. 179)*

Zwetschge : *Cf. Quetsche*

Quelques diphtongaisons de A et E en Bourgogne

Gérard TAVERDET

Nous nous proposons d'étudier ici quelques cas de diphtongaisons de voyelles en position dite entravée ; nous nous limiterons à la Bourgogne ; nous sommes en peu loin certes des terrains d'exploration linguistique chers à René Debrie ; mais on sait aussi que la Bourgogne ne lui était pas tout à fait étrangère et qu'il a rapporté quelques notes sur les patois de la région de Cluny où il avait séjourné à l'occasion de ses vacances.

On sait qu'en français les voyelles libres se diphtonguent généralement, alors que les voyelles entravées restent monophtonguées ; cependant, Pierre Fouché (cf. Phonétique historique du français, p.351) signale en note une diphtongaison conditionnée dialectale au contact de r.l.s.

« On constate dans le vieux picard nord-oriental la diphtongaison de [e] dans les continuateurs des mots latins où cette voyelle était suivie d'un groupe [r] ou [s] + consonne ou d'une géminée [rr], [ll] et [ss] » l'auteur donne ensuite quelques exemples FESTA > fieste, TERRA > tierre.

Il signale les mêmes faits en ancien wallon où on note de rares formes du type « tierre » non continuées dans la langue moderne et qui proviennent probablement de scribes picards.

Le problème qui se pose ici est de savoir si cette évolution est limitée au seul picard ; Fouché (ibid.) signale des formes du type FERRU > fier surtout dans le Nord et en Lorraine ; il faut dire qu'il s'agit d'un type fortement soumis à la francisation ; nous n'avons jamais entendu de formes diphtonguées dans les parlers modernes en Bourgogne. Dans l'Est de la France, cette évolution est généralement considérée comme un critère du lorrain ; cf. Colette Dondaine, Les parlers comtois d'oïl, p. 322) ; on pourra citer les formes de « herbe » (hierbe> hirbe) ou de « terre » (tierre> tirre).

Devant [s], la diphtongaison de [e] est bien attestée dans les parlers de l'Est et du Nord ; on pourra par exemple consulter la carte « guêpe » (Atlas linguistique de la Lorraine romane, I, 196) où apparaît souvent une forme « wîpe » qui représente manifestement un plus ancien « *wièpe » .

Les exemples de TERRA > tierre (ou tiarre) sont cependant plus largement répandus et on les trouve bien en dehors de l'aire lorraine ; le mot est resté très vivant dans la langue des paysans où il peut désigner non seulement la matière, mais également le champ cultivé ; Fouché, citant l'ALF, signale ces

formes aux points 12 (Côte-d'Or) et 7 (Saône-et-Loire) ; il était intéressant ici d'établir une comparaison avec les résultats de l'Atlas linguistique de Bourgogne (carte 264) ; les formes recueillies soixante ans après l'atlas national n'en font que confirmer les résultats : on trouve « tierre » et surtout « tiarre » dans les environs de Larochepot (12) et d'Igornay (7) ; on aperçoit en effet une petite zone de diphtongaison entre Autun et Dijon ; des formes analogues ont également été relevées dans le nord-est du département de la Nièvre. Cf. carte.

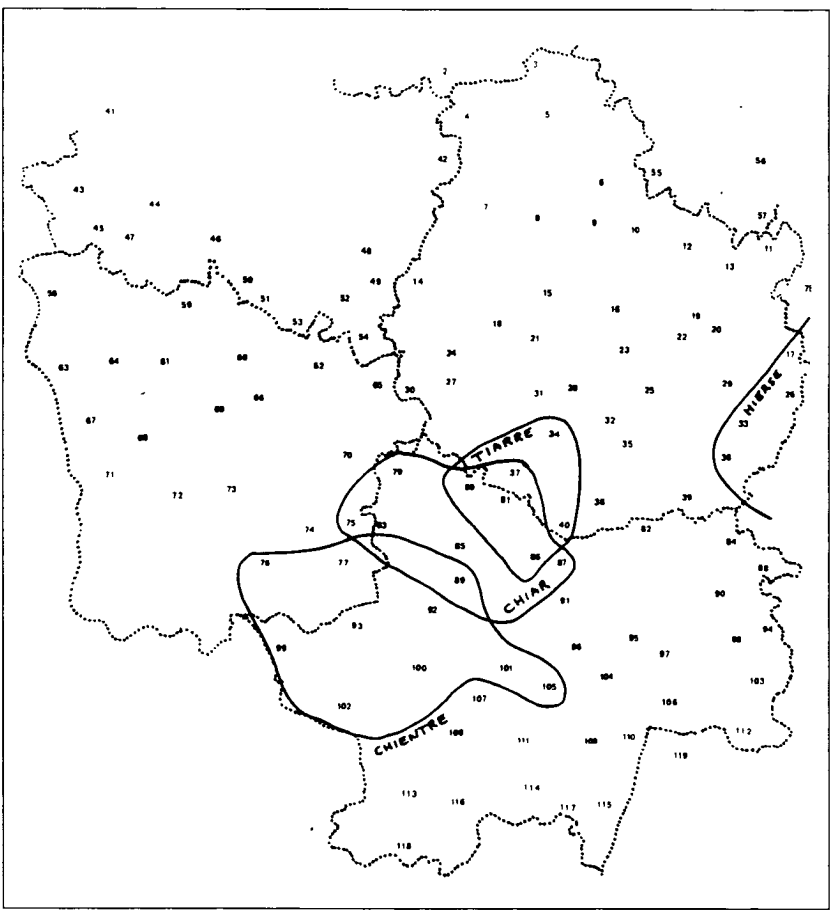

Ces résultats sont confirmés par l'étude de la microtoponymie : nous n'avons pas encore traité systématiquement les formes de « terre » dans la microtoponymie bourguignonne (à l'heure où nous écrivons nos classements systématiques des microtoponymes de Bourgogne n'en sont qu'à la lettre G) ; nous pouvons dire toutefois que le type « terre » (avec le sens de champ ») est surtout représenté dans le sud-ouest du département de la Saône-et-Loire et qu'il apparaît généralement sur les cadastres sous la forme française ; en revanche, nous avons pu dresser la série entière du type « molle terre » pour le seul dé-

partement de la Côte-d'Or (où « molle » peut représenter aussi bien MOLLIS que MALA - qui a en toponymie le sens de « petit » et qui semble préférable ; mais cette hésitation n'a pas d'incidence pour notre démonstration) ; on notera quelques formes diphtonguées à Cirey-lès-Nolay (près du point 12 de l'ALF), à Saint-Prix-lès-Arnay (près du point 6) ; on peut éventuellement ajouter à la série la forme de Marigny-le-Cahouet. En tout état de cause, les résultats obtenus à partir des anciens cadastres confirment les enquêtes des atlas linguistiques.

21 - 068 - la Molle Terre à Beurey-B. ; 122 - Molle Terre à Bussy-G. ; 140 - Molle Terre à Champignolles ; 174 - les Moltiards à Cirey-N. ; 291 - les Molleterres à Genay ; 306 - la Molle terre à Grenant ; 386 - la Maltière à Marigny-C. ; 414 - la Molle Terre à Mimeure ; 566 - la Molleterre à St-Pierre-V. ; 567 - la Molletiare à St-Prix-A. ; 588 - en Molleterre à Saussey ; 615 - la Moltère à Sussey-M. ; 636 - en Moltère à Thury ; 683 - la Molleterre à Viévy.

Quelle est la situation en ancien bourguignon ? Nous pouvons utiliser ici les Inventaires mobiliers des Ducs de Bourgogne, publiés par Prost ; dans ces listes de la fin du XIVe siècle (intéressantes pour le dialectologue par suite du retour systématique de types identiques cités par des scribes différents, en des points différents du Duché), il existe quelques textes picards où « fier » (FERRUM) apparaît régulièrement) ; en revanche, « fer » est général dans les textes purement bourguignons ; on ne note pas d'apparition de « terre », peu compatible avec des inventaires « mobiliers », pour des raisons d'évidence.

Nous avons consulté également la chanson de geste Floovant (publiée par Svan Andolf, Uppsala, 1941) ; sauf erreur de notre part, il n'existe pas dans ce texte de la fin du XIIe siècle de formes diphtonguées. Mais il s'agit d'un texte littéraire, certainement déjà soumis à l'influence du français de Paris et qui ne représente pas nécessairement l'ancien bourguignon dans sa pureté totale, si toutefois celle-ci existe ; toutefois, ce texte semble avoir été écrit dans les environs de Dijon, zone qui ignore la diphtongaison dialectale. On peut donc dire que notre pêche dans l'ancienne Bourgogne a été négative ; cet échec est dû à deux causes principales comme nous l'avons vu :

a) la plupart des textes d'ancien bourguignon qui sont à notre disposition sont écrits par des scribes dijonnais ou soumis à l'influence dijonnaise ; or, les cartes modernes nous montrent bien que la forme « tiarre » est inconnue dans les environs immédiats de la capitale de la Bourgogne ; si on accorde quelque confiance à ces textes anciens, on peut donc dire qu'ils ne font qu'annoncer la situation moderne.

b) les textes anciens sont déjà influencés par les formes françaises ; cet argument n'est toutefois pas totalement convaincant, puisque, à la même époque, les scribes picards continuent à noter les diphtongues.

Il nous fallait donc rechercher dans les parlers modernes d'autres exemples de diphtongaisons des voyelles d'avant en position entravée.

CARRU : ALB, III, 1268 : ce type est assez vivant partout, sauf dans le nord-est de la Côte-d'Or et subit rarement la concurrence d'autres types (com-

me « voiture » ou « chariot », çà et là dans la Nièvre) ; il est présent partout en Saône-et-Loire : nous notons « chiar » et des formes voisines dans le Morvan et l'Autunois, de même que dans la petite région comprise entre Autun et Chalon-sur-Saône ; ces résultats sont confirmés par Claude Régnier, du moins pour la partie morvandelle du domaine (cf. Les Parlers du Morvan, carte 93) : l'auteur signale des formes comme [cyàr] dans le sud-ouest de la Côte-d'Or et dans l'Autunois.

CANCER : ALB, I, 277 ; 263 ; CANCER devient en Bourgogne assez régulièrement « chaintre » et peut prendre des sens divers (bout de champ où on tourne la charrue, champ envahi par les genêts, champ proche de la maison) ; mais notre objectif étant purement phonétique, nous négligerons ces variations sémantiques ; Régnier (op. cit.) signale des formes comme [chiaintre] dans le sud-ouest de la Côte-d'Or (environs de Liernais) et dans quelques communes du Morvan proches de cette région. Ces notations sont confirmées par les enquêtes de l'ALB qui a noté des formes en [y] dans une vaste zone couvrant le sud du Morvan et l'ouest du Chalonnais.

D'autre part, « chaintre » présente un avantage sur « char », c'est d'avoir été utilisé en toponymie et en microtoponymie ; il était donc intéressant de relever ici les formes en [y] (i) qui apparaissent sur les cadastres bourguignons. On pourra consulter ici la Microtoponymie de la Bourgogne, T. II, 236, sqq.

Côte-d'Or : Chientre de la Grange à Censerey ; les Chientes à Manlay. Ces deux villages sont situés dans le sud-ouest du département, dans la partie movandelle, là où précisément nous avions noté TERRA > « tiarre ».

Nièvre : La Chientre à Alluy ; La grande Chientre à Amazy.

Saône-et-Loire : néant

Yonne : la Chiantre à Fontenay-lès-Vézelay ; c'est-à-dire également sur les confins du Morvan (1)

Ces trois attestations recoupent donc les indications fournies par les différents atlas. Il est évident que les géomètres n'ont pas noté systématiquement les formes locales ; chaque fois qu'ils l'ont pu, ils ont noté une forme française ou considérée comme telle ; les zones phonétiques établies par la microtoponymie sont toujours moins nettes que celles que l'on peut établir à partir des atlas ; les géomètres (qui n'étaient pas des linguistes) n'ont noté les formes locales que dans les cas où il n'y avait personne pour leur indiquer une forme plus francisée et où ils étaient incapables d'interpréter eux-mêmes. D'autre part, un géomètre qui devait couvrir une zone assez importante avait souvent des points de référence et il pouvait, sans trop de mal, normaliser le nom qui lui avait été confié par les villageois.

On pourrait penser que nous avons dans les faits que nous venons de décrire deux faits phonétiquement très différents :

dans l'exemple TERRA, malheureusement non confirmé par d'autres types pouvant former une série, nous avons le phénomène considéré comme picard par P. Fouché, mais qui curieusement peut-être noté dans une petite région de Bourgogne.

dans les exemples CARRU et CANCER, nous avons un fait non relaté en phonétique française et où nous pourrions avoir tout simplement la conservation de l'ancienne prononciation de la consonne issue de C latin devant A (la diphtongaison de Bartsch devant être ici exclue puisque nous avons un A accentué, mais en position dite entravée).

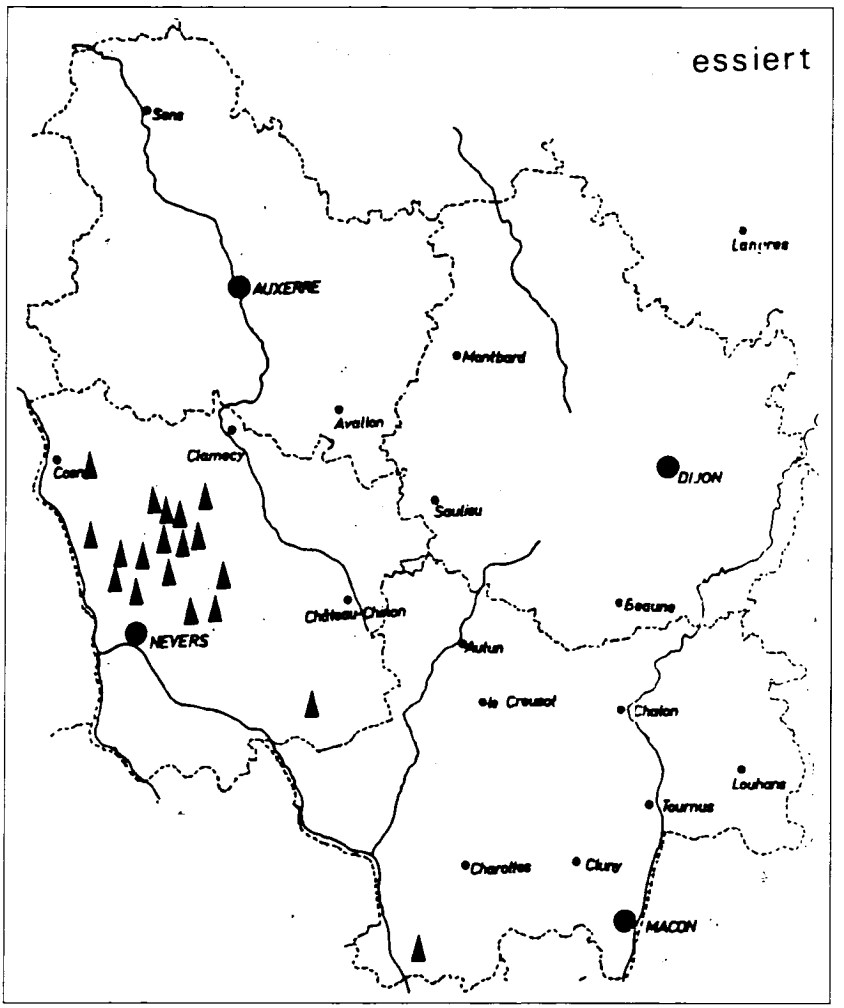

On peut ajouter ici les résultats obtenus sur les cadastres à partir des formes de ESSARTUM ; nous avons noté des formes « essiert » à côté de « essart » (et

quelques variantes) surtout dans la plaine nivernaise. Nous avons donc ici une répartition géographique assez différente des précédentes ; dans le haut Morvan, nous notons toujours des formes non diphtonguées, alors que « essiert » est nettement groupé à l'ouest ; cf. Microtoponymie ..., p. 572 , dont nous reproduisons ici la carte. On arriverait à la même conclusion en observant la répartition de la forme préfixée « dessert » / « dessiert » qui est identique.

La carte « herse » de l'ALB (I, 405) nous offre encore une répartition différente ; nous avons presque toujours des formes sans diphtongue , cependant, une forme « hierche » (avec des variantes légères) apparaît dans le sud-est du département de la Côte-d'Or ; sur l'atlas, 4 points présentent une telle évolution ; nous avons fait des enquêtes dans presque tous les villages de cette zone et nous avons pu noter que les formes de l'ALB ne sont pas un accident et qu'elles sont présentes dans toute cette zone qui semble se prolonger légèrement sur la Franche-Comté voisine, mais qui n'a pas de suite au sud dans le département de Saône-et-Loire (comme le montrent les atlas, mais aussi les enquêtes que nous avons effectuées dans cette région commune par commune et qui font apparaître systématiquement la forme « arche ») . L'Atlas linguistique de la Franche-Comté (I, 281) de C. Dondaine présente des formes diphtonguées dans la partie occidentale de la Haute-Saône (c'est-à-dire dans le prolongement de notre aire côte-d'orienne) ; on trouve également des formes du type « hirche » (qui sont vraisemblement de plus anciens « hierche ») çà et là dans le nord du Jura et dans le Doubs.On notera cependant un hameau nommé Hierce (commune de Montmoyen) dans le nord de la Côte-d'Or (mais il resterait à établir le lien sémantique entre ce village et l'instrument) et, surtout, un lieu-dit l'Hierche à Oisilly, pas très loin de la zone des diphtongaisons et qui semblerait montrer que cette zone a été autrefois légèrement plus étendue.

Les formes issues de FABER pourraient nous apporter aussi quelques renseignements ; normalement, dans la région, FABER devient « fèvre », souvent écrit « faivre » ; cette évolution, conforme à la phonétique du français, n' a rien de surprenant ; d'autre part, on peut se demander si certains « fièvres » de l'onomastique ne sont pas liés à FABER ; on peut prendre ici la liste des microtoponymes de Bourgogne :

21 -207 - la Fontaine aux Fièvres à Courlon ; 349 - les Mouilles à Fièvre à Liernais ; 519 - Fontaine aux Fièvres à Recey-O.

58 - 033 - le champ Fièvre à Bitry ; 068 - Mouillat des Fièvres à Chaumard .

71 - 020 - mouille aux Fièvres à Barnay ; 098 - la combe és Fièvres à Charbonnat ; 123 - la Fièvre (mais aussi « goutte au Fèvre ») à Chenay-Ch. ; 285 - terre des Fièvres à Martigny-C. ; 425 - la Fontaine des Fièvres à St-Jean-V.

89 - 163 - les Fièvres à La Ferté-L. ; 192 - la Fontaine aux * à Grandchamp .

Nous avons groupé sous la même rubrique les formes où apparaît le mot « fièvre » ; il est évident que la plupart d'entre elles doivent être expliquées par FEBRIS et qu'elles ne posent pas de problème particulier ; il s'agit en effet de

fontaines aux vertus (médicales ou magiques) au bord desquelles on venait chercher une guérison ; il s'agit également de lieux humides (des mouilles) certainement de mauvaise réputation ; il reste cependant des formes plus difficiles à expliquer ; c'est le cas du champ Fièvre à Bitry (58) ; d'autre part, il existe dans le même département un patronyme « Fièvre » difficile également à expliquer par un nom de maladie, mais on y verrait plus facilement (du moins au regard de la seule sémantique) une forme locale de « fèvre » (de FABER) ; l'annuaire électronique nous indique en effet deux familles « Fièvre » dans la Nièvre, alors que ce nom semble presque inconnu dans les départements voisins (un exemple à Bourges) ; il serait bien sûr important de pouvoir disposer ici d'une documentation plus ancienne pour savoir si nous avons un nom local en voie de disparition ou une forme importée (2)

Les exemples que nous avons étudiés ne sont certes pas les seuls : l'étude des textes anciens peut également nous livrer des faits intéressants ; par exemple, dans le Roman de Renart, nous trouvons la forme « lierres », issue de LATRO, là où nous pourrions attendre « lere » :

Puanz vilains et orz et lierres,
este vos devenuz guillierres ?
(Renart, IX, 10501-2)
(Sale cul-terreux, infecte canaille,
tu es donc devenu menteur ?)
(trad. J. Dufournet)

Nous avons ici une forme (issue d'un texte dialectalement assez peu marqué, mais qui pourrait être influencé par le champenois) qui présente également une segmentation d'une voyelle entravée par un ancien groupe TR.

La toponymie pourrait nous donner également quelques renseignements intéressants ; on pourrait comparer les formes issues de *MARCOMANIA (bien que cette étymologie soit parfois remise en cause) ; en Bourgogne, nous avons deux « Marmagne » (Côte-d'Or et Saône-et-Loire ; les formes locales ne présentent pas de diphtongue) ; mais en Eure-et-Loir, nous avons « Miermaigne » (en 1250, « Merremaigne »). Dans cette dernière forme, proche du bassin parisien, nous avons un fait bien proche de LATRO > « lierres », utilisé par Renart ; on pourrait citer également les formes issues de l'hydronyme gaulois AVARA ; la rivière qui arrose Bourges (l'ancienne AVARICUM de Jules César) (où vit une famille Fièvre) est aujourd'hui l'Yèvre ; on pourra rapprocher cette forme du nom de deux villages du Doubs (à l'origine, il s'agissait d'un seul et même site), Hyèvre-Magny et Hyèvre-Paroisse ; Dauzat a voulu y voir un nom d'homme germanique ; mais nous préférons penser qu'il s'agit d'un hydronyme AVARA (cf. notre étude, Les Noms de lieux du Doubs, p. 43). Ainsi, aussi bien en Franche-Comté que dans le Berry, nous retrouvons la même évolution dialectale.

Il nous reste enfin à donner une explication à ces différents faits ; les faits que nous avons groupés possèdent une voyelle accentuée qui est tantôt E,

tantôt A ; on ne peut donc comparer ces évolutions aux phénomènes espagnols (TERRA > tierra) ou même roumains (TERRA > tara) : on évitera de les rapprocher des faits picards ou lorrains qui présentent, du moins dans les listes qui sont à notre disposition, des diphtongaisons du seul E (entravé par R ou S, le plus souvent) : nous avons donc ici une autre évolution.

La confusion dans la diphtongaison de A et de E (généralement l'ancien E bref du latin) semble nous montrer que l'évolution est relativement récente, en tout cas postérieure aux VIIe et VIIIe siècles ; il reste des difficultés géographiques : nous avons pu noter un certain groupement dans le haut Morvan (terre, char, chiaintre) : mais d'autres faits apparaissent dans la plaine Nivernaise (et se prolongent peut-être sur le Berry et, ici, une étude microtoponymique serait souhaitable, car il est fort possible que notre zone « essiert » traverse la Loire). D'autres (herse) sont localisées dans la partie côte-d'orienne de la Plaine de la Saône : si on prend la toponymie et les textes anciens, on note une extension encore plus forte du phénomène.

Et, pourtant, la question semble relativement simple à résoudre ; on peut noter, dans des conditions phonétiques comparables, une diphtongaison de « o » (bref ou long) ; ainsi, on note en Bresse louhannaise (francoprovençale) une diphtongaison dans le type PORTA : le même fait se retrouve dans l'Auxois (en Bourgogne d'oïl) ; cf. notre étude « Les Patois de Saône-et-Loire », p. 37 ; nous avons ici une segmentation manifestement provoquée par le [r] : nous notons cependant deux différences avec les diphtongues des voyelles d'avant :

a) à notre connaissance, le phénomène n'apparaît pas dans les textes anciens.

b) quand il existe, les séries sont mieux constituées ; mais il s'agit là d'un fait lié au hasard ; on trouvera sans mal des formes qui appartiennent à la même série que « porte » (gorge, morte, corde, etc ...) et les patoisants auront la même réaction que le linguiste ; ils sentiront mieux l'unité de la série.

Dans le type « terre » ou « char » , nous avons le même fait que dans « poarta » ou « pouorte » ; il se manifeste un peu partout en France d'oïl (Berry, Bourgogne, mais aussi environs de Paris) ; mais il ne peut former de véritable série ; la langue littéraire ne le retient pas et il ne peut se manifester que dans des cas isolés ; ce n'est pas un hasard si seul le Haut Morvan a pu conserver encore un semblant de série ; ce n'est pas un hasard non plus si les exemples géographiquement les plus larges sont fournis par l'onomastique.

Gérard TAVERDET (Dijon)

(1) Dans les formes de CANCER, on pourrait penser aussi que la diphtongaison est liée à la voyelle nasale ; nous aurions ici une évolution qui en Bourgogne n'apparaît que dans ce seul exemple, du moins jusqu'à plus ample informé ; on pourrait faire cependant un rapprochement avec le toponyme « Savianges » (commune du canton de Buxy (Saône-et-Loire) ; la conservation d'un groupe « vy » ancien est difficile à imaginer dans la phonétique locale ; le nom d'homme germa-

nique SABILA (proposé par Rostaing) est également très difficile. On pourrait penser à une diphtongaison comparable à celle de l'anglo-normand (AMITA > anglais « aunt » ; CANTAT > chaunte »), avec une évolution plus complète phonétiquement, mais masquée aujourd'hui par l'influence du français.

(2) Les résultats actuels, quelles qu'en soient les sources, sont souvent assez décevants pour connaître les répartitions des patronymes ; prenons un autre exemple qui n'a pas de rapport avec notre problème, mais qui nous semble typique de notre ignorance actuelle des problèmes anthroponymiques pour la plupart des régions de France : il a existé en Côte-d'Or une famille Messigny ; l'étymologie de cet nom est sans problème; il s'agit bien sûr d'une famille originaire de Messigny, village de la grande banlieue dijonnaise ; le nom est attesté anciennement, par exemple à Saint-Seine-l'Abbaye ; il apparaît sur les cadastres (lieu-dit « Les Messignys ») ; or, l'annuaire électronique (1989) nous indique cette famille pour la seule ville de Paris. Il sera donc souhaitable que les travaux anthroponymiques futurs prennent en compte autre chose que des sources modernes. Cette ignorance actuelle nous empêche bien sûr de conclure de façon certaine le problème des « Fièvre ».

MARQUEURS SOCIAUX DANS LE FRANÇAIS DE LA REGION LILLOISE

Anne LEFEBVRE

Le picard de la région lilloise, essentiellement urbain, a connu sa plus grande extension au début du siècle, alors qu'il était la langue véhiculaire de la classe ouvrière, souvent immigrée, de Picardie d'abord, mais aussi des Flandres et de l'étranger. Ce caractère urbain en a fait une langue moins stable, plus sensible aux influences extérieures que le picard amiénois décrit par René Debrie ; et le processus d'homogénéisation linguistique, attesté dans toutes les provinces françaises, a touché fortement le Nord de la France ; actuellement le picard n'y est plus une langue véhiculaire : en revanche, il a, à son tour, influencé le français de la région, généralement dévalorisé face à une variété de français de prestige : celui des média, de l'école, de l'administration.... et également face à un picard réifié.

Les locuteurs nordistes semblent avoir une conscience aiguë des traits différenciateurs entre ce français et leur parler. Néanmoins, ils ont, pour la plupart, conservé ces traits, ou tout au moins certains de ces traits, malgré leur désir avoué de s'en débarrasser. Il y a donc décalage entre ce qu'ils pensent être le « bon français » et leur parler. Peut-on mettre en évidence certaines raisons de ce décalage ?

Dans le processus de socialisation, l'individu entre en relation avec d'autres qui ne partagent pas ses usages. Ces derniers se modifient au contact de ceux des autres qu'ils influencent à leur tour, mais en restent pourtant distincts. Se crée ainsi la notion de norme qui est l'ensemble des règles en usage dans un groupe, qui apparaît différentiellement par rapport à celle des autres groupes. La communauté linguistique globale peut alors être « définie à partir des valeurs sociales et des normes qui sont partagées au sein des réseaux de communication de cette communauté » [1].

Les études sociolinguistiques permettent de mettre à jour, grosso modo, des indices linguistiques d'appartenance à des groupes sociaux [2]. Mais rares sont les individus « prototypes » du groupe. En effet, il existe, d'une part, une relation conflictuelle entre le désir d'adaptation des protagonistes d'un acte de communication, et leur désir de maintenir leur identité - de se différencier les uns des autres ; cette relation est différente en fonction des situations et pour chacun. D'autre part, tous les indices ne semblent pas pris en compte, lors d'une interaction, par les usagers. Il faut faire l'hypothèse que les locuteurs n'ont pas toujours connaissance de ces indices et qu'ils n'en retiennent que certains : les

marqueurs sociaux, qui sont les indices auxquels les usagers accordent une valeur sociale. Ces marqueurs varient donc d'un groupe à l'autre et le réseau de relations étant propre à chacun, d'un locuteur à l'autre. Comment peut-on les cerner ? Quelles sont leurs caractéristiques ?

Partant de l'hypothèse que ces marqueurs ne peuvent être attestés que dans les zones où les systèmes en présence divergent, il faut d'abord analyser ces derniers.

D'une part le français dont la prononciation selon Martinet [3] « ne retient pas l'attention » : c'est le système « moyen » à 4 degrés d'aperture avec neutralisation des oppositions de 2ème et 3ème degré en syllabe fermée pour les voyelles étirées (/sEl/ « sel », « celle », « selle », « scelle »...), en syllabe ouverte ou fermée par /-z/ et chez de nombreux locuteurs par /-r/, pour les voyelles arrondies (/pO/ « pot », « peau »..., /pØ/ « peu », « peut »..., /rOz/ [roz] « rose », /krØz/ [krøz] « creuse »).

L'opposition /e/-/è/ est sujette à fluctuations : dans le même monème, souvent une modalité verbale (*-ais*, *-ait*, *-aient*...), le même locuteur parisien pourra prononcer tantôt un /è/ tantôt un /e/. L'opposition entre deux voyelles de grande aperture /a/-/ɑ/ est sujette à variations, se réalisant avec soit une différence de timbre, soit une différence de longueur, quand elle est réalisée, et elle est alors souvent neutralisée surtout en syllabe ouverte (« las » et « la » [la]). L'opposition de longueur entre /è/ et /è :/, en syllabe fermée finale, tend à disparaître (« maître » et « mettre » /mEt /). L'opposition entre les deux voyelles nasales d'avant tend également à disparaître (même prononciation pour « un » et « hein »), réduisant à 3 le nombre des voyelles nasales. Pour les consonnes quelques neutralisations sourde/sonore possibles dans les groupes consonantiques (/aPsã / « absent ») : disparition de l'opposition notée à l'écrit *-ni(er)/-gn(er)* et fluctuations dans des contextes palatalisants entre la latérale et la palatale fricatives [miliø/mijø] « milieu ». On peut donc cerner des zones stables, bien structurées et ne présentant pas de variation et des zones floues soit au niveau systémique (neutralisation), soit dans l'usage.

Dans le tableau ci-dessous les oppositions vocaliques instables ou sujettes à neutralisation sont notées avec un tiret : -.

Voyelles	orales	avant	étiré	i	e	-è -ɛ :	a
			arrondi	y	ø	-œ	
		arrière		u	o	-ò	-ɑ
	nasales			ɛ̃	œ̃	ɔ̃	ã
Consonnes	bilabiale			sourde p	sonore b	nasale m	
	labiodentale			f	v		
	dentale			t	d	n	
	sifflante			s	z		
	chuintante			ʃ	ʒ		
	palatale				j	ñ	
	vélaire			k	g		
	hors système : /l/ : /r/						

Système phonologique du français « moyen »

Face à ce français moyen, un français régional (ou est-ce du picard ?) à 3 degrés d'aperture et distribution complémentaire des phonèmes de deuxième degré : voyelle fermée en syllabe ouverte, ouverte en syllabe fermée, sauf avant /-r#/ ([fèt] /fet/ « fête », « faite »..., [le] /le/ « les », « lait », « laid »..., [peɔ̃] /per/ « père », « paire », « perd »... ; de même [pòl] /pol/ « Paul », « Paule », « pôle », [po] /po/ « peau », « pot »... et [pòz] /poz/ « pose », « pause »). Voyelles fermées relâchées. Un seul phonème de grande aperture qui présente une variante vélarisée en syllabe ouverte, surtout finale ([pa] « pas », une autre très avancée [æ] avant /-r/ [gæɔ̃] « gare ». Pas d'opposition de longueur. 3 voyelles nasales. Les voyelles fermées sont souvent relâchées. L'opposition sourde/sonore qui distingue les deux séries de consonnes non nasales comme en français « moyen », peut être neutralisée dans les groupes consonantiques mais aussi à la finale absolue. L'ordre des palatales n'est pas attesté ([fil] /fil/ « fille » et « fil », même prononciation pour *panier* et *(accom)pagner)* ; palatalisation (ou affrication) des dentales avant voyelle palatale : deux consonnes nasales /m/ et /n/.

Voyelles	orales	avant	étiré	i	e	a
			arrondi	y	ø	
		arrière		u	o	
	nasales			ɛ̃	ɔ̃	ã
Consonnes	bilabiale			sourde p	sonore b	nasale m
	labiodentale			f	v	
	dentale			t	d	n
	sifflante			s	z	
	chuintante			ʃ	ʒ	ñ
	palatale					
	vélaire			k	g	
	hors système : l ; r , j					

Système phonologique du français régional le plus picardisant

Entre ces deux extrêmes, on trouvera une infinité de réalisations possibles. Les locuteurs utilisent des systèmes vocaliques à 3 ou 4 degrés d'aperture (oppositions /e/-/è/, /o/-/oe/,/o/-/ò/ pas toujours réalisées), avec une ou deux voyelles de grande aperture (/a/-/ɑ/), trois ou quatre voyelles nasales (opposition /ẽ/-/ œ̃/ pas toujours réalisée), pas d'opposition de longueur (/è/ - /è :/ [metɔ̃] « maître » et « mettre ») ; les réalisations phonétiques de ces différents phonèmes sont également sujettes à variations : relâchement des voyelles fermées ; fermeture des voyelles avant /-r/, palatalisation fréquente des dentales avant /i/ ([t'ẽ] « tiens », vélarisation du /a/ en finale ouverte ([jã napɑ] « y en a pas »). Pour les consonnes, réalisation ou non de l'ordre des palatales avec possibilité de variante palatalisée avant voyelle palatale ([k æɔt'e] « quartier ») ; neutralisation ou non de l'opposition de sonorité.

Les variations réalisées par un locuteur dans une même situation de communication peuvent permettre de cerner certains marqueurs, mais elles peuvent également être le résultat des possibilités offertes par le champ de dispersion d'un phonème ; ainsi, si un locuteur prononce successivement [k æɔt'e] et [kart'e], est-il conscient que la première réalisation n'est pas attestée en français « moyen » et, en fonction du degré d'attention[3] qu'il porte à sa langue, et en supposant chez lui un désir de ne pas utiliser de traits dénotant un caractère local, utilise-t-il parfois la forme non indicative de son appartenance sociale ? Ou a-t-il simplement deux réalisations possibles dans ce contexte ? Sans prendre en compte l'analyse d'autres facteurs, on ne saurait répondre à cette question.

Les variations produites par un locuteur dans différentes situations de communication donnent des renseignements susceptibles d'apporter des élé-

ments de réponse. En effet, on peut supposer que plus la situation est contraignante - plus le locuteur fait attention à sa façon de parler - plus sa prononciation se rapprochera de celle qu'il perçoit dans le français « moyen », puisqu'il dévalorise celle du parler local. Mais ces variations peuvent toujours être aléatoires. Ce n'est qu'après avoir étudié les paramètres sociaux différenciateurs que ces variations pourront être analysées comme résultant ou non du désir d'adaptation. Ainsi, dans la région lilloise, les hommes ont un comportement différent de celui des femmes[4] : les différences qui existent, entre les hommes et les femmes, dans l'amplitude des variations selon les situations de communication, permettent de voir quels sont, parmi les indices, ceux qui sont généralement considérés comme des marqueurs par la communauté étudiée.

Les interviews se sont déroulées de manière classique[5] en quatre phases : conversation, lecture de textes, questionnaire phonologique, lecture de paires. Pendant la conversation, les témoins ont donné des informations sur leur vie et leur attitude face au parler de la région, et à leur propre parler.

Tous les points de variations possibles décrits ci-dessus, qu'ils soient phonologiques ou phonétiques ont été analysés dans les différents registres correspondant aux quatre situations de l'interview[6].

Certaines oppositions ne sont pas attestées dans la conversation (/è/-/è :/, /a/-/α/) ; d'autres le sont mais très peu, sans fluctuations (/ø/-/œ/) ou avec fluctuations (/e/-/è/ par 23% des hommes et des femmes) ; certaines sont attestées un peu plus souvent mais sans fluctuations (/-ni-/-/- ñ/) , d'autres plus fréquentes, sans fluctuations (/œ̃/-/ ẽ/), avec fluctuations (/o/-/ò/).

Dans les autres registres et en particulier lors de la réponse au questionnaire phonologique, on note une nette augmentation de la réalisation de la plupart des oppositions. Le tableau ci-dessous présente, à titre indicatif, les pourcentages de réalisation de la plupart des oppositions ou des traits phonétiques étudiés dans deux situations seulement ; on a choisi la conversation et la réponse au questionnaire, situations entre lesquelles les locuteurs présentent, en moyenne, les plus grandes variations dans les taux de réalisations ; le premier chiffre indique le pourcentage de locuteurs qui réalisent toujours le trait, le second celui des locuteurs qui le réalisent parfois, souvent avec fluctuations ; il indique donc que, dans ce registre, le locuteur a un comportement moins rigoureux, sujet à variations : les oppositions sont classées par ordre croissant de réalisation et en tenant compte des variations au sein d'un même registre, les hypercorrections[7] et de l'amplitude des variations entre les registres :

Les femmes utilisent généralement plus d'oppositions que les hommes, sauf en ce qui concerne l'opposition /è/-/è :/, et moins de traits phonétiques indicateurs d'appartenance régionale. Les femmes apparaissent donc comme des agents plus efficaces de la disparition des traits locaux au profit d'un français moyen. Ceci permet de supposer que les traits linguistiques en fonction desquels leur comportement est le plus éloigné de celui des hommes sont effecti-

vement les « traits caractérisants »[8] du parler local, c'est-à-dire les indices qui ont la plus grande valeur notificationnelle.

Opposition réalisée	/è/-/è:/	/a/-/ɑ/	/ẽ/œ̃/	/n/-/nj/	/è/-/ e/	/o/-/oe/	/o/-/ò/	/-li-/-/j/	
Hommes Conv.	0 .2	0. 0	0. 23	9. 0	28. 2	7. 2	0. 28	33. 19	
Quest	9. 21	19. 23	5. 33	9. 2	35. 11	19. 28	19. 47	65. 21	
Femmes Conv.	0. 0	0. 0	0. 23	13. 0	28. 5	2. 3	50. 50	43. 8	
Quest.	10. 27	30. 23	5.43	15. 2	43. 10	30. 23	33. 47	75. 18	
Trait phonétique réalisé	[ox#]	[ɑx#]	[ex. Øx#]	[Y]	[el]	[ox]	[t']	[oz#]	[oz#]
Hommes Conv.	63.23	70. 28	21. 49	(63)	5. 33	7. 7	(51)	40. 20	37. 7
Quest.	63.16	67.19	21. 28	(63)	5. 35	5.26	(51)	54. 14	33. 2
Femmes Conv.	60.23	43.47	25. 27	(50)	15. 13	10.18	(25)	75. 7	68. 5
Quest.	62.12	37.47	20. 28	(50)	13. 3	5. 25	(25)	85. 8	77. 8

Si l'on compare ce classement à celui fondé sur les différences de comportement dans la conversation entre les hommes et les femmes (différence entre les taux de non-réalisation d'un trait phonologique ou phonétique), on constate grosso modo un parallélisme : par ailleurs, ces différences sont globalement plus importantes dans les réalisations phonétiques que dans les réalisations d'oppositions phonologiques. Ainsi avec 30 points d'écart, la réalisation [oez] apparaît comme le marqueur le plus fort, il est suivi de [òz], puis de la palatalisation des dentales, de la fermeture des voyelles avant /-r/ ; viennent alors la non-opposition de degré d'aperture entre voyelles moyennes arrondies : /o/-/ò/ et /ø/-/oe/ ; un écart de 5 points séparent ces réalisations des suivantes qui sont donc moins perçues comme des marqueurs du parler local : le relâchement des voyelles, la fermeture du /e/ avant la latérale, la vélarisation du /a/ à la finale ouverte, la non-opposition /è/-/ e/, la fermeture du /ø/ avant -/r/ et au même niveau, avec deux points d'écarts seulement : la non-opposition /-ni-/-/-ñ -/ à l'intervocalique, /a/-/ɑ/, et /è/-/è:/ en syllabe fermée finale. Enfin, ne semblant avoir aucune valeur indicative : la réalisation ou non de l'opposition /e/-/è/.

Ce parallélisme n'est pas parfait ; il semble que certaines variations entre les registres, comme celles qui sont attestées pour les oppositions /e/-/è/ et /a/-/ɑ/, soient dues à l'enseignement - on les a apprises à l'école pour des raisons d'ordre orthographique - et qu'aucune valeur indicative ne leur soit accordée.

Nous proposons donc la classification suivante des marqueurs par ordre d'importance décroissant :

[oez#], [-òz#], [t', d'], [-ox#, -ex#, - æx#], /o/-/ò/, /ø/-/oe/.

Viennent ensuite des marqueurs dont la netteté va en diminuant jusqu'à être presque imperceptible :

[I,Y,U,], [-el#], [α #], /è/-/ e/, [-øx#], /-ni-/-/- ñ-/, /a/-/α /, /è/-/è :/, /ẽ/-/œ̃/.

Le dernier point qui nous retiendra est celui du choix des marqueurs, fait parmi les indices : pourquoi la non-réalisation de l'opposition /o/-/ò/ est-elle considérée comme un indice d'appartenance à la région lilloise, alors qu'il n'en est rien pour la non-réalisation de l'opposition /e/-/è/' ? Pourquoi la vélarisation du /a/ à la finale ouverte est-elle moins retenue comme marqueur que la palatalisation des dentales en contexte palatal, alors qu'elle est pour les Parisiens un marqueur de l'origine nordiste ? Il semble que l'on puisse faire l'hypothèse que ne sont retenus d'abord comme marqueurs que les réalisations différentes de celles qui correspondent à des traits intégrés et stables de la langue de prestige.

Ainsi les marqueurs de la première série se situent dans les zones les plus stables du français moyen : tendance à la disparition de réalisations phonétiques dans certains contextes où un seule prononciation différente est attestée en français moyen : [-øz#], [-oz#], [ti], [-òr#], [-œr#] et [-ar#] ; mise en place des oppositions les moins sujettes à fluctuations : /o/-/ò/ et /ø/-/oe/[10]. Pour certaines oppositions comme celle qui existe entre la palatale et la latérale, le processus d'installation semble en cours d'achèvement et les comportements des hommes et des femmes sont peu différents. Les oppositions en voie de disparition dans le français moyen (/è/- e/, /a/-/α/, /è/-/è:/) peuvent présenter des variations importantes selon les registres mais comme elles ne sont pas ou peu utilisées dans la conversation, leur réalisation ne semble donner aucune indication notificative de l'appartenance à un groupe social ; ceci permet d'expliquer également que la réalisation vélarisée du /a/ ne soit pas retenue comme marqueur : les réalisations de ce qui est considéré, dans le Nord, comme un seul phonème /a/ apparaissent tantôt vélarisées, tantôt avancées, donc sujettes à variations, puisqu'elles peuvent correspondre aux réalisations de deux phonèmes /a/ et /α/. Quant à l'opposition /e/-/è/,[11] elle est attestée à Paris, mais avec de très nombreuses fluctuations : les Nordistes ne l'utilisent guère dans la conversation et elle semblerait la marque de l'accent « pointu » qu'ils dévalorisent. Il semble qu'une explication d'ordre systémique puisse être avancée : parmi les oppositions de degré d'aperture entre voyelles moyennes, elle est la seule à être réalisée là où les autres sont neutralisées, à être neutralisée là ou les autres se réalisent. Elle apparaît donc comme moins bien intégrée, même si la forme indicative de l'opposition présente beaucoup plus de possibilités de réalisation que les formes indicatives des oppositions /o/-/ò/ et surtout /ø/-/oe/.

En conclusion on notera que l'hypothèse selon laquelle les femmes seraient plus sensibles aux marqueurs du parler du Nord est confirmée par les réponses à des questions portant sur les attitudes face à ce parler et au français : alors que le parler local est décrit de manière à peu près semblable par les hommes et par les femmes, qu'un cinquième des hommes et des femmes re-

grettent d'avoir « l'accent du Nord », près de la moitié des femmes dévalorise explicitement ce parler contre seulement 30% des hommes ; le dévalorisant, sans exprimer plus que les hommes le regret de l'utiliser, on peut supposer qu'elles considèrent ne pas « avoir d'accent » et qu'elles se situent vers la voie de la standardisation en rejettant, plus que les hommes, leur appartenance à la communauté lilloise.

Anne Lefebvre

NOTES

1 Andrée Tabouret-Keller, « Les corrélations sont muettes », La Linguistique, 21, 1985, p.125-139.

2 Préface d'André Martinet et Henriette Walter dans leur Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel, Paris, France Expansion, 1973.

3 Expression proposée par Mortéza Mahmoudian dans Pour enseigner le français, Paris, PUF, 1976.

4 Pour des données plus précises voir : Anne Lefebvre : Lille parle : du nombre et de la variété des registres langagiers ; étude sociolinguistique du parler de la région lilloise ; Thèse d'Etat non publiée, soutenue en 1984 à l'université René Descartes ; ou en version réduite Le français de la région lilloise, Paris, Publications de la Sorbonne, 1991.

5 Proposé par Labov, Sociolinguistic patterns, Philadelphia, University of Pensylvania Press, 1972.

6 Voir Le français de la région lilloise.

7 L'hypercorrection est ici le phénomène qui consiste à utiliser la forme indicative d'une opposition qui n'existe pas de manière stable dans la langue du locuteur, dans un contexte où elle n'est pas attestée dans la langue de prestige ; par exemple *grolle*, sorte de chaussure, prononcé [grol] et non [gròl].

8 Terme proposé par Ferdinand Carton dans « Usage des variétés du français dans la région de Lille », Ethnologie française, III, 3-4, 1973, p.234-244.

9 Voir l'analyse de ces oppositions dans le parler de la radio : Anne Lefebvre, « Les voyelles moyennes dans le français de la radio et de la télévision », La Linguistique, 1988/2, 24, p. 75-91.

10 Malgré son faible rendement cette opposition est très stable comme le montre Henriette Walter dans « L'opposition /o/-/oe/ en français : case vide ou peu remplie ? » Estudios ofrecidos a Emilio Alarcos LLorach, Universidad de Oviedo, 1978, 3, p. 337-343.

11 cf. « Les voyelles moyennes dans le parler de la radio et de la télévision ».

Parlez-vous picard ?
Un test de compréhension.

Jean-Michel Eloy

Ce travail est une tentative d'approche du fait picard du point de vue de la compréhension. Encouragé par René Debrie, il vise à prolonger le travail traditionnel de la dialectologie, et permet de repérer et de formuler certains problèmes liés à la réception : il tâche de poser les bases d'une étude plus approfondie dans cette voie.

1 Objectifs hypothèses.

La première question est : dans quelle mesure de jeunes Amiénois comprennent-ils le picard ? et pour être plus précis : des jeunes Amiénois comprennent-ils le picard mieux que des non-Picards ? En effet, pour mesurer cette compétence passive la comparaison est nécessaire.

On se livrera donc à une comparaison de Picards de souche avec des « des immigrés en Picardie », avec des Français d'autres régions, d'oïl et d'oc (autrement dit, non-méridionaux et méridionaux) en ce qui concerne la réussite d'une épreuve de compréhension.

Les quatre catégories citées ne sont pas désignées au hasard. Je fais l'hypothèse en reprenant en partie la terminologie de Carton (1), que les répertoires verbaux s'organisent selon l'échelle implicationnelle suivante, où sont distingués français commun, français non-méridional, français régional (Nord de la France) et picard :

	A Fr commun	B FR non mérid.	C Fr région	D Picard
Répertoire				
R1	x			
R2	x	x		
R3	x	x	x	
R4	x	x	x	x

Bien entendu une telle hypothèse ne prendra consistance que si l'on précise les traits des « variétés » (ou « partitions ») A, B, C, D . Ceci peut être fait à partir de la production : c'est ce que fait la dialectologie en ce qui concerne les parlers traditionnels.

Et c'est un aspect de la problématique des « français régionaux ».

J'essaierai pour ma part de tirer de ce test des indications nouvelles de deux points de vue : d'une part c'est au pôle « réception » que se situent les indications recherchées. d'autre part, la méthode ne suppose pas une étanchéité entre le picard et le français, mais au contraire un continuum (ou gradatum) dans l'intercompréhensibilité. Sur le plan linguistique, on s'interrogera sur les traits spécifiquement picards : lesquels sont facilement compris des uns et des autres, et lesquels sélectionnent leurs auditeurs ? Cette question suppose une dynamique différenciée des divers traits picards, qui sera mesurée par la « capacité d'un trait à être compris » par des auditeurs variés.

Cette appréhension de l'intercompréhension peut aussi être un élément de définition du picard comme variété distincte.

2 Description du dispositif.

La population interrogée consiste en quatre groupes :

A des adolescents nés à Amiens de famille picarde, et y ayant toujours vécu (6 informateurs)

B des adolescents nés à Amiens de famille maghrébine, et y ayant toujours vécu (4 informateurs)

C des adolescents nés et ayant toujours vécu en Franche-Comté (Haute-Saône et Doubs), sans aucun rapport avec la Picardie (4 informateurs).

D des adolescents nés et ayant toujours vécu dans le Sud Ouest (Ariège et Aveyron), sans aucun rapport avec la Picardie (4 informateurs).

Le test linguistique était précédé d'un questionnaire sociologique, qui a permis de constituer ces quatre groupes d'informateurs homogènes quant à l'histoire linguistique personnelle. D'autres variables qu'il serait intéressant de prendre en compte rigoureusement, outre l'âge (partiellement homogène ici), sont le sexe, la catégorie socio-professionnelle du sujet et celle de ses parents.

Le test linguistique.

Ont été préparées 25 phrases, dont 12 comportaient moins de 10 syllabes, 11 entre 10 et 15 syllabes, et deux plus de 15 (respectivement 18 et 22 syllabes).

Ces phrases étaient extraites de pièces en picard de « chés Cabotans d'Amiens », dont la langue est reconnue comme typique du parler picard d'Amiens. Ces phrases ont été lues à partir d'une transcription phonologique par l'enquêteur, originaire d'Amiens, de la façon la plus homogène possible.

Il était demandé aux informateurs, à chaque phrase lue, de traduire par écrit, immédiatement, et le plus précisément possible. Les phrases courtes étaient lues une fois, les plus longues deux fois. Il était précisé que même si,

dans une phrase mal comprise, ils reconnaissaient ne serait-ce qu'un seul mot, ils devaient le noter.

Tous les informateurs ont trouvé cela amusant, et ont essayé de bien réussir, de bien traduire, bien que je les aie rassurés en leur indiquant que leurs ignorances m'intéressaient autant que leur connaissances. Tous ont souhaité que je leur traduise le test après la passation.

Exploitation des résultats.

Dans ces phrases étaient déterminés 116 items distinguant le picard du français, donc nécessitant traduction, ou plutôt pouvant provoquer par hypothèse l'incompréhension pour des non-picardophones.

J'ai regroupé, pour l'analyse, les items à traduire en fonction des traits linguistiques visés, ou Variables Linguistiques (VL) au nombre de 20.

L'exploitation des résultats a consisté d'abord à dénombrer les items traduits ou non : cela permet de quantifier soit le succès de tel informateur à traduire, soit le succès de tel item à être traduit ; puis, les items étant regroupés en variables linguistiques, on obtient une quantification soit du succès des informateurs à traduire ces variables soit du succès de telle variable à être traduite.

3 Discussion du dispositif.

Il apparaît, avant même d'examiner les résultats, que quatre critiques principales peuvent être faites.

1) Le nombre d'informateurs est faible, et les résultats quantifiés doivent être considérés comme seulement indicatifs, à vérifier.

2) La passation du test devrait être revue, afin de mieux contrôler les facteurs acoustiques et communicationnels.

L'utilisation d'un magnétophone, qui aurait supprimé toute variation de lecture, nécessite une installation d'écoute dont je ne disposais pas toujours, et aurait rendu la passation du test moins vivante.

3) La tâche de l'informateur, à savoir « traduire », est complexe. Il n'est pas sûr que cette consigne ait le même sens pour tous. On ne contrôle pas non plus l'égalité des informateurs devant la tâche (facilité à écrire, rapidité ...). Les facteurs psychologiques individuels introduisent aussi des biais non contrôlés. Il faut citer encore l'effet d'égarement : si une phrase, globalement n'est pas comprise à première lecture, il est difficile à certains informateurs de traduire un ou deux mots qu'ils ont peut-être saisis au passage. Même des mots complètement identiques au français sont alors absents de la traduction.

4) On ne peut savoir comment l'auditeur procède, quels sont les traits pertinents dans la reconnaissance et quelle est leur hiérarchie.

D'une part joue la tendance à saisir globalement un énoncé, quitte à en deviner une partie.

D'autre part, bien que la plupart des phrases proposées soient brèves, il peut exister des effets de contexte : tel mot est éclairé ou non par le contexte (syntaxique, prosodique). De plus l'informateur a pu apprendre, entre le début du test et une occurrence donnée, un trait qu'il ignorait.

Compte tenu des deux premiers points, qui impliquent une organisation matérielle adéquate, le travail décrit ici ne constitue à l'évidence qu'une pré-enquête.

Les points 3 et 4 suggèrent la nécessité d'adopter un dispositif expérimental psychologiquement et linguistiquement plus précis, voire pointilliste. Sans nier l'intérêt de cette voie, il me semble que malgré tout quelques arguments viennent soutenir la tentative présentée ici.

En fait, tout cela évoque non seulement le travail de traduction, de compréhension, d'un code plus ou moins étranger, mais aussi le mécanisme normal de compréhension de messages émis dans la propre langue de l'auditeur. On sait bien que l'échange verbal tolère une déperdition importante, qui est compensée par différents moyens, en particulier de redondance. On sait que dans la lecture, le tiers supérieur des lettres suffit au déchiffrement.

On n'a peut-être pas cependant assez remarqué que cela ne se vérifie que s'il existe une familiarité suffisante de l'auditeur avec le code à déchiffrer. Faute de celle-ci, par exemple dans le cas d'une écriture manuscrite de main inconnue, le message tronqué ne suffit pas.

Je reformulerai donc ainsi le sens du test : il permet de mesurer non la « compréhension », mais la familiarité, ou plus exactement de savoir jusqu'où l'effet de familiarité permet de pousser la compréhension, malgré les « étrangetés » que représentent les spécificités du picard et les accidents divers qui affectent la réception des phrases du test.

La tâche de traduction pose deux questions apparemment très simples : pourquoi tel auditeur peut-il traduire, pourquoi tel autre auditeur ne peut-il pas traduire telle phrase ou tel mot ?

Or, compte tenu de tous les éléments identiques du picard au français on pourrait inverser le questionnement.

Ce qui est pertinent, c'est de voir si la différence, ou la somme des différences, annihile ou non la perception globale de la phrase. Il faudrait alors mener l'analyse non en terme de traduction de la différence, mais de « traduction ou non-traduction selon le rapport entre similitude et différence ».

Une approche globale de la tâche de traduction peut dès lors être défendue, comme une étape et un aspect d'une recherche sur la compréhension, et sur

l'intercompréhension.

Sur le plan linguistique, on pourra chercher dans les résultats affectant les différentes variables des indications sur les obstacles linguistiques à la compréhension.

(On trouvera en annexe quelques énoncés du test).

4 Quelques résultats.

41.Scores des informateurs.

Graphe des scores des informateurs.

info	35	19	03	23	02	06	20	10	13	33	12	29	25	28	32	30	27	31
group	A	A	A	A	B	A	A	B	B	C	B	C	D	D	C	C	D	D
Score	104	89	81	81	79	78	76	74	74	71	68	62	51	51	47	45	37	33

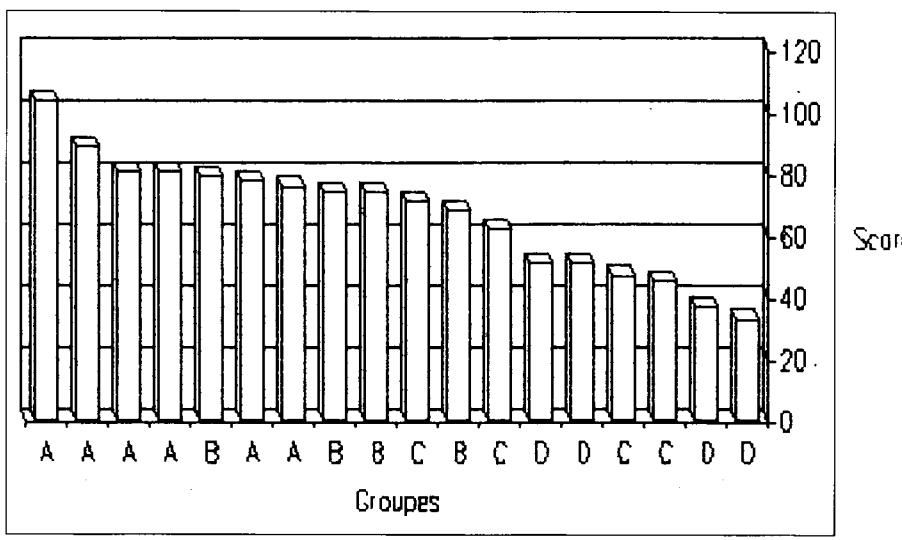

Observations sur les scores des informateurs.

La moyenne arithmétique du nombre d'items traduits par chaque informateur est de 66,72 soit 57,5 % des 116 items.

Cette proportion assez élevée montre la proximité du picard au français, d'autant que dans le texte picard seuls les mots différents du français étaient concernés par ce décompte.

L'étendue de la variation va de 33 à 104 items, soit 71 sur 116 (61,21%). Ce chiffre, lui, appelle l'attention sur la spécificité du picard par rapport au français : un francophone peut comprendre le picard très bien ou très peu.

Les groupes A, B, C, D, constitués selon les critères indiqués plus haut, se situent comme on pouvait s'y attendre, de façon ordonnée. Ils obtiennent les moyennes suivantes :

A : 84,8 items réussis (73,10%)

B : 73,7 items réussis (63,53%)

C : 56,2 items réussis (48,45%)

D : 43 items réussis (37,07%)

Cette répartition ordonnée des groupes sur l'échelle des scores indique que les scores sont correliés aux variables géographiques utilisées pour constituer les groupes ; on peut donc trouver là une confirmation (relative) de la validité du test pour vérifier l'hypothèse.

Cependant la courbe ne révèle pas de discontinuités correspondant à ces groupes : elle ne permet pas de repérer des groupes de scores qui se distingueraient nettement les uns des autres. Cela suggère la complexité des problèmes soulevés (voir chapitre 3), alors que si seule intervenait l'origine géographico-linguistique, nous aurions des ruptures dans la courbe.

4 2 Succès des items

Une première donnée globale a déjà été révélée par les scores des informateurs : la proportion assez grande de réussite. Les items qui ont été correctement traduits par moins de 7 informateurs sont au nombre de 18, alors que ceux qui ont été traduits par plus de 12 informateurs sont au nombre de 55.

Dans nos 116 items se trouvaient des répétitions : une observation détaillée permet de constater que si un informateur traduit un item, ou s'il échoue, il aura le même résultat dans un contexte différent environ trois fois sur quatre. L'importance du contexte, de l'apprentissage en cours de test, et d'autres facteurs difficiles à contrôler (fatigue, etc.), semble donc réelle mais limitée.

Les items étant de nature assez hétérogène, on constate que ce sont des faits de lexique principalement qui ont été traduits par le moins d'informateurs, et ont cette capacité sélective. Encore faut-il signaler que certains autres faits

de lexique sont aussi parmi les items les plus souvent traduits, car il existe de grosses différences entre eux : par exemple un seul informateur a traduit « robolé » (répondre insolemment), tandis que 12 ont traduit correctement « rbéyé » (regardez).

Les items globalement les mieux traduits ne mettent en oeuvre qu'une différence phonétique : par exemple « ichi » pour « ici ». Il est vraisemblable d'une part qu'il y a une tolérance phonétique de la part de l'auditeur, d'autre part qu'il se forme rapidement dans la compétence passive des règles de conversion qui permettent de ne pas se laisser arrêter par des différences phonétiques.

Mais il sera plus utile d'examiner ces résultats en les regroupant par « variables », et de chercher dans quelle mesure elles permettent de différencier les groupes de récepteurs.

4 3 Succès des variables linguistiques

J'avance ici quelques observations à titre d'hypothèses. Les faits ne sont pas établis en quantités suffisantes pour qu'elles méritent d'être citées.

Certaines variables différencient peu les groupes A, B, C, D.

a) La correspondance entre picard /wè/ ou /wé/ et français /è/ ou /é/ ne semble guère gênante. Ainsi le mot /mwézô/ a été correctement traduit « maison » par tous nos informateurs, de même que le mot /fwèr/ (« faire »). Si l'on se rappelle que ces deux prononciations ont été en concurrence en français central il y a moins de trois siècles, on peut supposer que l'archaïsme que constitue /wé/ ou /wè/ est encore présent dans la compétence passive du français.

D'autres variables déterminent des seuils qui différencient les groupes entre eux.

Certains traits différencient nettement les résultats du groupe D de ceux du groupe C : les correspondances

b) entre picard /wè/ (/istwèr/) et français /wa/ (« histoire ») ;

c) entre picard /dj/ et français /g/ (« guerre »)

d) entre picard /ch é/ et français « c'est » ;

e) entre picard /k/ (/vak/) et français «ch» (« vache »)

f) entre picard /ê/ (/avê/) et français /â/ (« avant ») ;

g) entre /o/ final libre en picard (/lo/) et /a/ en français (/la/, « là »);

h) l'élision de l'article et du possessif monosyllabes féminins du picard («l'vak, m'vak, t'vak, s'vak », etc., « la vache, ma vache, ta vache, sa vache », etc.).

Les points qui différencient le plus entre eux les groupes A et B sont les suivants :

i) la différence lexicale évidente, quand le mot picard est complètement différent du mot français qui le traduit (picard / badré/, français « bouillie ») :

j) la chuintante en picard (/ichi, fachô/) correspondant à la sifflante en française (« ici, façon ») (cf. D/C) ;

k) les formes d'articles et de possessifs élidés déjà citées (cf. D/C) :

l) l'affrication du picard (/pétché/ = « pêcher ») ;

m) la différence de timbre de la voyelle nasale :
picard /ê/ (/momê/), français /â/ (« moment ») ;

Les points qui différencient le plus les groupes B et C sont les suivants :

n) l'affrication du picard (/pétché/ = « pêcher ») (cf. B/A) ;

o) les correspondances entre /o/ final libre en picard (/lo/) et /a/ en français (/la/, «là») (cf. D/C):

p) le contraste morphologique entre l'article picard /ché/ et le français « les » :

q) les oppositions entre le pronom picard /mi/ et le français « moi » : entre le négatif picard /mi/ et le français « pas » :

r) le lexème /tcho/ correspondant au français « petit », etc.

s) voyelle nasale du picard (fâm/, ôm/) correspondant à voyelle orale du français («femme », « homme »).

Conclusion :

Je n'ai pas caché (voir chapitre III) que le présent travail ne peut prétendre être plus qu'une pré-enquête. On a vu pourquoi.

Je propose cependant, à partir de cette méthode, de poser des hypothèses, parmi les différents types de variables, sur : lesquelles discriminent le groupe B par rapport au groupe A, lesquelles le groupe C par rapport au groupe B, etc. La même méthode pourrait s'appliquer à des lexèmes (rappelons qu'il s'agit ici uniquement de réception, et que cela rend l'entreprise assez différente de ce qui est en cours à propos des français régionaux selon une démarche dialectologique classique). Et parler d'hypothèses, je le précise, signifie le souhait que d'autres études les confirment ou les infirment.

Un tablau de synthèse se présenterait donc comme suit.

Les exemples relevés ci-dessus illustrent différents cas prévus, mais ne constituent qu'une amorce du travail nécessaire.

Variable	Fr. commun	Fr. non-mér.	Fr. rég.	Fr. dial.
A				
B				
C				
D				
E				
F				
G				
H				

Tableau 2 : possibilités formelles de segmentation des répertoires verbaux suivant l'hypothèse du tableau 1.

On remarquera que les exemples cités plus haut illustrent les figures du tableau 2 : A (cas a), B (cas i, n), C (cas p, q, r, s), D (cas j, k, m), F (cas g, o) et H (cas b, c, d, e, f) ont trouvé illustration, mais non les formules E et G.

Je conclurai en souhaitant que cette amorce trouve une prolongation, et qu'elle contribue à susciter des recherches sur l'intercompréhension. On use et on abuse en effet de cette notion, même dans des travaux de linguistique, alors qu'elle est rien moins qu'assurée : il est vrai qu'au picardisant (ou au patoisant en général), cela donne le sentiment d'une richesse, de penser que « les autres » ne le comprennent pas. Ce désir légitime d'être reconnu dans son identité, l'élaboration même de cette identité, sont des faits intéressants pour le sociologue, pour l'ethnologue, pour le sociolinguiste (2) : ceux-ci doivent cependant chercher à saisir la réalité humaine sans se soumettre aux représentations qui ont cours dans le « sens commun ». C'est même à cette condition qu'ils sont utiles à un mieux-vivre : et le picard, je veux dire la meilleure compréhension possible de notre réalité picarde, font partie de ce mieux-vivre.

Jean-Michel ELOY
Centre d'Etudes Picardes de l'Université de Picardie

Annexe : Extrait du texte du test :

1 : è tchot, akut cho
Traduction : Eh petite écoute ça

8 : chez istwèr èd kach, ch'é dé mêtiri

Traduction : les histoires de chasse, c'est des mensonges

21 : rakôt mi ê molé tn istwer, tcho
Traduction : raconte-moi un peu ton histoire, petit

1 Carton F. : Les parlers ruraux de la région Nord-Picardie : situation sociolinguistique, International Journal of the Sociology of Language, 29. 1981, p. 15-28.

2 Voir Eloy J.-M : Aspects diachroniques et synchroniques de la constitution du picard. Etudes de morphologie. Thèse de doctorat de linguistique (Université Paris 7, 1989), Lille 1990, 770 p. Chapitre 3 passim.

« L'union des patoisants en langue romane de la Trouée de Belfort et régions limitrophes »

Domaine comtois d'oil :

étude d'une association « patoisante »

Jean-Marie Marconot

Cette union des patoisants a été créée le 5 Novembre 1984 : la première manifestation officielle à laquelle j'ai pu participer a été « la messe en patois » le 17 mai 1987. Et c'est le 14 juillet 1989 que j'ai pu rencontrer le président fondateur, monsieur Lucien Renoux, à son domicile.

Je voudrais rendre compte de cet entretien, dans le sens de nos recherches habituelles en sociolinguistique : l'attitude envers la langue. L'entretien a été enregistré durant une heure : il s'est continué sur des sujets plus personnalisés, ou sur des mêmes sujets, mais de façon plus libre (1).

D'autres entretiens, avec d'autres «patoisants» de la région ont été réalisés aux vacances de Toussaint 1989, sur une grille de 7 questions, et compléteront le premier entretien, dans la deuxième partie de l'article (2)

I Entretien avec « le président »

A) Le personnage charismatique

Le président de l'union des patoisants ne se présente pas seulement comme le président élu à la suite d'une première assemblée générale, il se présente surtout comme celui qui a suscité cette première réunion. C'était d'ailleurs le but de notre première question « quelle année exactement a commencé l'union, et avant le commencement qu'est-ce qu'il y avait ? ». Mr Renoux répondra à cette question au début de l'enregistrement et y reviendra spontanément à la fin de l'heure. Il insiste au début sur la longue durée d'une maturation qu'il croyait individuelle : « depuis plusieurs années » (1.3) : il sera surpris par le succès d'une première réunion, à laquelle il attendait une dizaine de personnes et où ils seront plus de soixante (L 63)

Dans les premières minutes de l'entretien (L 33-43), il se met à réfléchir

« en plusieurs personnes », se mettant à la place de ceux qui sont invités à la réunion, comme s'il s'y invitait lui-même : « je vais essayer d'y assister, alors personnellement moi-même, qui avait suscité cette réunion» (L41-43). Il est lui-même et les autres, comme il a en lui en même temps Espoir et Désespérance : désespérance quant au chiffre de personnes susceptibles de se « référer à la langue patoise » et qui « dans une importante région industrielle ne doivent être qu'une quantité infime à compter sur les doigts de la main » (L12-20) : espoir quant à un réveil du souvenir chez « pas mal de gens » (L 37) . Il explique le succès de la réunion fondatrice par une sorte d'accord préétabli « on se rend compte qu'il fallait tout simplement leur en parler de cette vieille langue patoise » (L 11)

Entre le petit nombre d'adeptes actuels (L 12) et les adeptes potentiels se situent l'effort et le mérite d'une action médiatrice

Lui-même dit qu'il a « suscité » non seulement une réunion (L 43 et 55), mais « un retour en force de cette langue patoise ». Ce n'est pas un geste banal, c'est un geste en profondeur, préparé au fond par toute l'histoire d'une vie.

A la fin de l'entretien, il rapporte la scène cruciale de son enfance-adolescence. Il vient de finir le brevet à Besançon mais le père a dû changer de décision, et le témoin désignant à son visiteur le même objet encore là que le père désignait à son fils « mon père m'a dit : dis donc mon vieux, vous voyez l'instrument que vous voyez là, voilà une charrue, voilà des chevaux, voilà des champs, va gagner ta vie » (L 1058-1061)

C'est une carrière d'intellectuel empêchée qui va produire des dizaines d'années plus tard le fondateur d'une renaissance linguistique « j'ai lu comme un fou dans ma vie » (L 1066) . Mais le métier a maintenu sur la terre, sur le pays et sur sa langue, l'attention intellectuelle, qui dans un autre métier se serait peut-être investie sur un autre objet.

Il a fait surtout des recherches historiques, « dans la documentation » (L 108), il a recherché l'origine familiale, dans le Bordelais, les sept fils Renoux auraient « peuplé » toute la région (L 614-D624).

Il se sent un personnage associatif important, recherché par les journalistes ; à la fin de sa première longue réponse, il conclut en disant « voilà je vous remercie » (L 205). Il rappelle les personnages qu'il a reçus « dans mon bureau même ici où vous êtes assis » (L 764-765).

B) Projet associatif, fonctionnement et réussite

Celui qui a failli perdre sa vie dans un métier limité, fonde à la fin de sa vie une association pour sauver cette vie, dans son aspect culturel ; le mot « sauvegarde » est le mot fréquemment employé « sauvegarder la langue patoise » (L 4), « sauvegarder le vieux langage de nos pères" (L 196). On reviendra plus loin sur l'aspect sociolinguistique de cette attitude, nous retenons pour l'instant son aspect psychologique : l'histoire personnelle liée à l'histoire sociale, même

élémentaire : celle d'une association. Il était important pour lui, vu l'éducation première reçue, de faire quelque chose de sa vie, il fera une belle évocation, où se mêleront culture du patrimoine, parabole de l'arbre et de son fruit, de la sève et de la racine « si nous voulons faire quelque chose de nos vies, c'est la source qui compte ».

Concrètement l'association s'est donné un cadre géographique, un rythme annuel, des lieux, des moyens. Son cadre est celui du petit département, Belfort, précisément trop petit pour ne pas déborder sur les voisinages, lisière francophone du Haut-Rhin, Haute-Saône, Doubs, les amis Suisses déjà organisés. Son rythme est celui des « saisons », pendant l'hiver le bulletin , au printemps l'assemblée générale, en été la grande fête avec la messe et le banquet, fin été - automne l'excursion dans le monde des « langues romanes ». Elle est appuyée sur deux lieux, dont elle a favorisé la mise en place : une forge devenue musée, et une ferme musée proprement dit.

Sa population est variée, marquée surtout par les plus âgés, mais les « jeunes » n'en seraient pas absents : il s'agit d'une jeunesse vue depuis un âge avancé, pour qui les « 40 ans » ont encore toute leur jeunesse. Les moyens manquent : une subvention assez faible donnée par le Haut-Rhin, et une subvention encore plus faible donnée par le département local (Sous le prétexte, cette année, des dépenses pour le bicentenaire de la révolution)

Elle a 150 adhérents (L 78), mais au-delà du nombre c'est l'influence et la variété géographique qui font l'étonnement : les associations ont en effet le moyen de pouvoir vérifier, sur les adresses des adhérents, l'éparpillement des enfants d'une même commune ou canton. L'union taurine de Vauvert énumérait des adhérents habitants des villes très lointaines (3). Pour l'association belfortaine le membre le plus exotique est une fille du pays devenue l'épouse de l'ancien président de la république de Mauritanie (L 833-844).

C) Appellation de la langue et délimitation de son domaine

J'avais été évidemment surpris par l'amalgame et la juxtaposition de termes, présents dans l'intitulé même de l'Association « union des patoisants de langue romane ». Or, dès les premiers instants de l'entretien, c'est le terme composite de « langue patoise » qui est employé et qui reviendra régulièrement (L 4, 17, 24, 159, 685, 1012).

Spontanément, ou sous les questions posées, le président reprend des thèmes habituels, il se souvient de la langue apprise sur les genoux de la grand-mère (L 27) en Suisse « on apprend la langue patoise sur les genoux d'une mère » (L 159). C'est la langue qu'il faut sauvegarder, sans chercher pourtant à la rendre académique.

Il a conscience du fait de l'appellation difficile à trouver « dire le patois est tout simplement un raccourci dans le vocabulaire » (L268-269)

Il connaît et réfute la définition du dictionnaire « le patois comme fran-

çais corrompu » , pour lui « c'est une langue à part entière » (L 281-286).

Il a beaucoup voyagé et entendu parler. Il peut faire des comparaisons avec le franco-provençal, le picard, le morvandiau.

Il a beaucoup lu aussi, il connaît l'origine gallo-romaine de la langue tout en se posant des questions sur le mélange originel des langues, sur les influences réciproques « rappelez-vous les oies du Capitole » (L 333) Dans le dernier bulletin de l'association, il insiste, mais lourdement, sur ce thème : le latin serait issu des langues celtiques par invasions interposées . Finalement, il connaît parfaitement le découpage de la dialectologie, « cette configuration historique qui regroupe le patois comtois bourguignon » (L 365-369).

Mais le découpage historique fondamental pour lui, et le seul d'une certaine façon, est celui qui passe entre les langues romaines et les langues germaines (sic) (L477, L 606). La langue parlée en Suisse ou en Savoie est « quand même une langue romane quoi qu'on en dise » (L 570). Il ne fait pas la différence en Suisse entre Oïl et Franco-Provençal, « tous les cantons de patoisants romands suisses ».

Nous voyons interférer les deux procédures : le flou de l'appellation et l'extension du domaine ; ce domaine est d'autant plus illimité que l'on n'utilise pas les appellations particulières, mais seulement la grande opposition romanes / germaniques

Mais on ne se poserait pas la question de la langue du lieu, si elle n'avait pas reçu sanction par un livre et par un auteur : c'est sa légitimité principale, sa naissance reconnue. Or, le village voisin est effectivement celui du pharmacien Vautherin, qui écrivit un très bon glossaire, au tournant du siècle, dans plusieurs numéros suivis de la Société d'Emulation du département : glossaire très fourni, enrichi de descriptions très ethnologiques de la vie locale. Le nom et l'oeuvre de Vautherin reviendront plusieurs fois dans l'entretien (L 702 et suivante, 740, 846). Le président de l'association se légitime deux fois directement : « mon père a connu le docteur Vautherin (le frère du pharmacien)» (L 708) ; « Dans mes recherches, de tout temps, depuis avant la guerre, je potassais le Vautherin que nous avons à la société d'Emulation » (L 846-849). Il ne s'agit pas seulement du livre, mais d'un exemplaire précis, un objet propriété de la Société culturellement fondatrice.

D'autre glossaires sont cités, on retrouve ceux de deux pays revendiqués par l'Association : le Haute-Saône avec le glossaire concernant deux communes proches de Luxeuil-les-Bains, Quer et Citers, et le Doubs avec le glossaire concernant la commune de Bournois. Mais le glossaire de Montbéliard (L 802-810) n'a pas été retenu , classé dans la même bibliothèque que les autres glossaires, dans le bureau, il est classé ailleurs ; dans une autre pièce ; pourtant Montbéliard est l'autre partie de la même région, du même « pays » au sens géographique actuel. Cela doit signifier le schisme intérieur inhérent peut-être à toute fondation et à tout discours, querelle de frères sur le même terrain partagé dans un sens différent.

D) L'attitude sociolinguistique

Les déclarations du président sont flottantes. Tantôt la langue est vue de façon naturaliste, elle risque de se perdre, dans l'oubli, et il faut la sauvegarder. Institution séparée qui vit son destin propre, indépendamment de la volonté des pouvoirs politiques et institutionnels qui se succèdent. Tantôt elle sera vue d'un point de vue « humain », sous la responsabilité des gens. Dans le premier sens, lui-même se rend compte de l'abus de langage « sauvegarder, sauver » : « il faut que l'on conserve, pas dans un bocal, mais enfin (...) qu'on conserve pour l'exalter »(L 255-260).

Il reproche au bibliothécaire de Porrentruy, dans une conférence récente sur la langue patoise, d'avoir « versé plutôt du côté historique que du côté humain » (L 687-688) . L'opposition entre l'humain et l'historique ne peut guère se comprendre qu'en substituant « actuel » à « humain ». La cause de la langue, reste dans l'actualité. Mais quel est l'enjeu de la langue dans cette actualité humaine : on entend surtout des propositions nostalgiques « réveiller les souvenirs d'enfance » (L 32), « faire une petite renaissance » (L 250).

Sollicité à une critique de la Société d'Emulation locale, qui en 1900 publie le glossaire de Vautherin, puis délaisse totalement par la suite le thème de la langue, il atténue la responsabilité de cette société, les Sociétés d'Emulation visent la culture en général « et pas essentiellement la langue patoise » (L 223-224).

Mais c'est sur le thème de l'école que la contradiction est la plus forte : grosso modo, et c'est le lapsus important qui lui échappe, il aurait aimé que Jules Ferry fût un adepte du patois, mais ce n'est pas le patois « pardon c'est le français » qui est devenu obligatoire par le jeu de l'école laïque (L 240-245). Même flottement final entre le personnage de sa mère, et le personnage de Jules Ferry, entre celle qui lui apporte la Foi, et celui qui est plutôt symbole de l'incroyance (L 963-974).

Lui-même reconnaît avoir reçu ses attitudes fondamentales dans la vie au collège des frères maristes à Besançon « ça m'a appris le goût du travail compris, la satisfaction, l'idée de l'heure c'est l'heure, le coup de sifflet c'est le coup de sifflet » (L 1048-1050).

Image d'un homme partagé entre plusieurs modèles reçus, dans un pays limitrophe à plusieurs autres cultures, à plusieurs langues. Une association de renaissance trouvera difficilement un programme clair dans une situation aussi embrouillée. En instituant la messe en patois, l'association par ailleurs assez laïque, ne s'en est-elle pas remise à l'institution qui a été la moins marquée dansles attitudes et pratiques qui ont conduit à l'élimination de la langue régionale.

II Les autres témoins

C'est sur les indications du président que j'ai pu rencontrer quatre autres personnes ou familles typiques de l'action « patoisante » : le trésorier, issu d'un

village limitrophe de l'Alsace, un membre actif habitant un village dans le Doubs, un écrivain, ancien membre très actif mais exclu depuis un an, habitant un des quelques villages « comtois » du Haut-Rhin, une Suissesse des Franches Montagnes, à Saignelégier. J'avais préparé une série de 7 questions et c'est leurs réponses qui sont brièvement analysées ici (4)

1) Ce qu'ils attendent de l'association ?

Le trésorier, présent dès l'origine de l'association , se montre pessimiste pour son avenir. Il est lui-même relativement jeune, la quarantaine, et sans doute pour cette raison est-il sceptique sur l'avenir d'une association, qui a du succès pour les manifestations faciles, rassemblements de troisième âge, mais échoue dans le recrutement de membres plus jeunes, et précisément sur l'objectif de formation à la langue. Personne n'est venu à ce groupe de formation. Il se rend compte aussi que l'association tourne un peu sur elle-même, qu'elle n'a pas reçu la « reconnaissance » des pouvoirs publics.

Le deuxième témoin était lui aussi à la première réunion, un simple article sur le journal avait suffi à le faire venir. Il vit dans un « écart » entre Villersexel et l'Isle-sur-le-Doubs, près du village de « Bournois » lieu d'un glossaire important au début du siècle, et dont les gens signalaient l'isolement par le proverbe « un lieu où le bon Dieu n'est jamais passé ». C'est sa famille qui est son lieu d'investissement. Il note que sa femme fait « un effort » pour parler avec lui une langue qu'elle s'est toujours contentée de « comprendre sans parler ». Il l'apprend à son petit fils. Il note qu'à Villersexel ils sont une dizaine à se réunir régulièrement pour des réunions patoisantes.

Le troisième témoin est lui aussi à l'origine de l'association. Il est venu du Haut-Rhin voisin, sur un appel entendu à Radio-Belfort. Il était le personnage marquant à la fête patoisante du 17 mai 1987, qui se déroulait dans son village de Montreux-Jeune, 700 personnes avaient assisté à la messe patoise, qu'il avait mise en place. « J'ai traduit toute la messe en patois, j'ai transposé les cantiques, j'ai composé la prière universelle ».

Des querelles associatives font qu'il a quitté l'association depuis un an, et y a cessé toute activité. Mais il continue à être actif dans ce domaine de la langue, il compose des scènettes pour les enfants de l'école, il a composé une pièce de théâtre qui a obtenu du succès. Essentiellement il écrit.

La personne rencontrée en Suisse, à Saignelégier, bourgade principale des Franches Montagnes, en face de Maîche de l'autre côté du Doubs (5), apporte un point de vue à la fois extérieur et concordant, parallèle. Rappelons que c'est la même langue qui est parlée dans la Franche-Comté Nord et dans l'actuel canton du Jura Suisse. Le canton compte trois amicales, Porrentruy, Delémont et Saignelégier, regroupées en Fédération cantonale depuis 1982/83. L'Amicale de Saignelégier est de 1977. Elle a un responsable par village. C'est pendant l'hiver que les réunions ont lieu : réunions de travail qui regroupent de 7 à 11 personnes, souper amical qui réunit de jusqu'à 32 personnes, réunions

officielles de l'amicale qui rassemblent jusqu'à 70 personnes. Les adhérents officiellement sont 147.

Mais le fait le plus typique qu'elle rapporte est sans doute celui-ci, un groupe de 7 adolescentes (plus exactement un garçon et six filles) , animé par sa petite fille, vient durant tout l'hiver pour des séances hebdomadaires d'une heure et demie, apprendre le patois romand autour d'elle. Espérance prometteuse, signe d'un temps à venir.

La Fédération Cantonale est « reconnue » par le gouvernement du Jura, elle reçoit une subvention annuelle de 8000 F, pour organiser sa fête annuelle. C'est à peu près dix fois plus que ce que reçoit l'association belfortaine !

Les buts avoués de l'Amicale suisse paraissent peu différents de ceux de l'amicale belfortaine, « retirer la langue de l'oubli », cette langue qui est « l'âme d'un pays ». C'était l'étonnement du trésorier belfortain, que l'on ait pu faire des politiques régionales, constituer des régions, sans évoquer en même temps leur « langue ». Contradiction absolue pour lui, car la langue est la base essentielle d'une région : « la Franche-Comté, c'est les patois franc-comtois ».

Dans les « difficultés » associatives, côté belfortain et côté Jura suisse, il se rencontre le même problème. Ceux qui possèdent le mieux la langue, les « écrivains », ont fini par être mal acceptés dans les associations et se retrouvent en dehors « C'est mal fait », dira la Suissesse .

Cela n'est pas sans ressemblance avec une situation parfois rencontrée en Occitanie. La « récupération » de la langue ne se fait pas sans jalousies internes, et il s'agit de la permanente lutte pour le pouvoir, même symbolique ou surtout parce qu'il est symbolique, dans les associations.

2) Les « appellations » de ce « patois », son domaine, son centre

La femme du trésorier dit ne pas savoir ce que recouvre le terme de « langue romane », par contre elle sait ce que c'est que « le patois de la région », et finalement s'il fallait lui donner un nom, comme équivalent du Basque ou du Breton « on dirait franc-comtois pour nous ». Son mari commente l'affirmation de sa femme : « Je ne dirais pas franc-comtois, tout en ne pouvant pas lui donner un autre nom ». La divergence vient sans doute du fait que la femme est originaire de Haute-Saône, où l'appartenance « comtoise » ne peut être remise en doute, alors que le mari est du Territoire de Belfort, un village limitrophe de l'Alsace. Intéressante est la distinction qu'il fait entre langue et patois, « à l'origine c'était une langue, tout le monde le parlait ». C'est peut-être le seul trait distinctif efficace : « la langue » est ce que parle tout le groupe, le « patois » est ce que parlent en plus quelques membres de ce groupe ! Cela vaut pour description préliminaire.

Plus proche du « centre » franc-comtois lui aussi, dans le Doubs, et bien au courant des épisodes de la guerre de 30 ans où la France annexa « brutalement » le pays comtois, le deuxième témoin formule ainsi sa conclusion :.

« Disons : le patois franc-comtois. Les gens n'ont jamais parlé l'espagnol. Ils ne parlaient pas français. Ils parlaient franc-comtois, ça a été une forme de résistance ».

Cette remarque rejoint celle faite par les historiens de la langue : l'écriture comtoise, avec les premiers Noëls et la Crèche bisontine, commence seulement après l'invasion française et c'est probablement une manifestation de réaction identitaire.

L'écrivain haut-rhinois refait la généalogie de cette « langue romane », elle vient du « bas latin », elle est « l'ancêtre du vieux français », et « ce qui est important c'est pour faire la différence avec le dialecte alsacien ». Son village, Montreux-Jeune, est un village « méditerranéen » ; le mot peut surprendre, mais il est juste quand à l'hydrographie : le ruisseau du village va au Doubs, à la Saône, puis à la Méditerranée ; il ne s'agit pas du climat ! L'hiver belfortain est particulièrement rude.

La Suissesse de Saignelégier n'a jamais fait, dit-elle, le rapprochement de mot entre « Franches-Montagnes », son pays, et « Franche-Comté », le pays vis-à-vis : pourquoi « franches » ? Il n'y a pas d'appartenance entre le Domaine et la Langue, pourtant elle connaît parfaitement bien la quasi-identité entre la langue du pays belfortain et celle du Jura français voisin. Pour elle il s'agit d'un « patois romand », et elle dit n'avoir jamais bien compris ce que voulait dire, dans le titre de l'association belfortaine, l'expression « patoisants en langue romane ».

Les délimitations du domaine correspondent bien à l'incertitude de l'appellation, les deux incertitudes vont de pair. Le patois fonctionne comme un nom commun, il n'a pas la référence précise d'un nom propre, il aura donc beaucoup de peine à définir un territoire qui soit proprement le sien. Il est une sorte de substance sans forme. Comme il lui manque habituellement l'écrit, il lui manque aussi la frontière.

Pour la femme du trésorier, ce domaine c'est les quelques villages du Haut-Rhin, qui ne parlent pas alsacien une partie de la Suisse, la Haute-Saône (d'où elle vient), et le centre c'est Belfort. Pour le trésorier, qui connaît mieux sa langue, le domaine se rétrécit et s'arrête aux collines sous-vosgiennes, de l'autre côté de Belfort. Pour le doubiste, le plus éloigné de nos témoins, le domaine est plus vaste, et comprend aussi le Doubs. Mais pour lui le centre du domaine c'est le village du Président de l'association !

Pour l'écrivain haut-rhinois, le domaine est à la fois vaste mais diversifié. Il en enlève Montbéliard « c'est une variante » ; le lieu de référence, qui était aussi leur ancien centre relationnel, le lieu où ils allaient commercer, avant la construction du chemin de fer et du canal, qui ont facilité les relations vers Belfort, c'est Porrentruy « le centre culturel du patois », l'Ajoie (il est vrai que c'est à Porrentruy que l'on trouve la bibliothèque la plus riche sur la langue, la bibliothèque cantonale). Pour la Suissesse, le domaine est plus réduit : le canton du Jura suisse, Belfort, la partie proche du Doubs (la Franche-Montagne).

Le centre est évidemment Porrentruy (6).

3) Quand avez-vous appris le patois ?

Les réponses sont variables, et pour deux des quatre témoins se mêlent à l'autre question : quand avez-vous commencé à écrire le patois ?

Le trésorier a « appris le patois sur les genoux de son arrière grand-mère » : formulation rituelle et expression personnelle se rejoignent. En vérité, Mère, grand-mère et arrière-grand-mère sont comtoises dans le village frontière de Petit-Croix, et l'enfant va régulièrement apprendre « le patois » du côté des « femmes », à la maison de la grand-mère. Le père et le grand-père par contre parlent alsacien. Le grand père se sert du comtois, c'est une obligation à l'époque pour l'intégration au village mais le père a pu se soustraire à cette obligation, il se contente de comprendre. Au début du siècle quand la grand-mère Marguerite, à sept ans, est allée pour la première fois à l'école, elle est revenue en pleurant, elle ne veut plus y retourner, car « dans s't'école è djozan l'allemand » (ils parlent l'allemand). La frontière proche était aussi frontière de langues, et pour l'enfant ce qui n'était pas comtois était nécessairement allemand.

La femme du trésorier, native de la partie ouest de la Haute-Saône, Port-sur-Saône, était dans une famille déjà francisée, où l'on comprend la langue que l'on ne parle pas, mais le désir de la langue lui arrive par un autre canal : l'oncle, beau-frère du père, qui fait rire la famille avec des blagues en comtois, « j'étais très en colère de ne pas comprendre ». Sa propre grand-mère n'a rien voulu comprendre ni voulu entendre parler de l'association au profit d'un « patois » qui leur avait été justement interdit à l'école.

A Geney, village à l'écart des grandes voies de communication, dans le Doubs, le comtois vivait comme chez lui « mon père et ma mère ne se sont peut-être pas dit dix mots en français de toute leur existence (...) quand tout le village parlait patois, si quelqu'un parlait français il était mal vu, on l'appelait un parisien ».

Mais sa femme, née à quelques kilomètres de là, comprend mais ne parle qu'avec « effort », pour faire plaisir à son mari. Elle l'a appris parce que la grand-mère paternelle vivait dans la grande pièce près de la cuisine, le poêle, « lu pwaj », et parlait patois. L'école interdisait là aussi : on avait « cent lignes » même pour avoir employé un mot local, encore très usité, « le cheni » (la poussière), « la pelle à cheni ».

Le Haut-Rhinois a vécu dans un système patriarcal : huit personnes à la maison, sous l'autorité du grand-père : les parents, les oncles et la tante, les enfants ; « au sein de cette famille, on parlait patois sauf avec nous (...) j'ai appris le patois à l'oreille». Plus tard il a pu le parler enfin, avec sa mère et sa tante, mais c'est à 46 ans qu'il est passé à cet usage oral : il aime à raconter en détails la « scène » qui a recréé en lui la présence et le désir de la langue. Dans une

boutique du village des Rangiers après Porrentruy, un homme parle « Vu zɛt komãse le woji » (vous avez commencé les regains).

D'entendre sa langue vivante dans le pays suisse voisin a été « la petite étincelle », qui le conduit à la parler puis à l'écrire. L'interdiction scolaire existait, « faire le tour de la cour », mais elle visait surtout l'alsacien, plus que le comtois.

La Suissesse, qui est du petit village de Rouges-Terres a appris « la langue avec son grand-papa et sa maman », mais à Saignelégier, qui est déjà « un village », un bourg, le père se contentait de la comprendre.

4) Est-ce que le patois s'écrit ?

Le trésorier dit ne pas connaître d'auteurs (actuels) mais il cite le dictionnaire local de référence, le Vautherin, un autre dictionnaire récent, et deux ou trois auteurs suisses.

Le Doubiste répond lui aussi en parlant de son dictionnaire local, celui de « Bournois », exemplaire qu'il garde soigneusement, et dont il sait l'origine matérielle : « Le glossaire était chez un nommé Maître à Mandeure : je le lis, je le relis». Il cite aussi quelques pièces connues, et « l'abbé Garneret, qui essaie un peu de sauver » : Garneret est l'auteur d'un glossaire, sur la partie sud du domaine, et il est l'animateur du musée folklorique comtois de Besançon.

Le Haut-Rhinois répond que « le patois s'écrit tout-à-fait, la référence de base c'est le glossaire Vatré » : Vatré a fait le glossaire d'un village proche de Porrentruy. Lui-même écrit des scénettes et récemment une pièce de théâtre . Il connait un ou deux auteurs suisses.

La Suissesse qui parle aussi du dictionnaire de Vatré, cite quatre écrivains du Jura suisse, qu'elle connaît directement . Elle-même écrit des pièces pour les concours de fêtes patoisantes et pour la radio elle commence aussi un dictionnaire personnel : elle en est à plus de mille mots, elle se réveille la nuit pour écrire ce qui lui revient en mémoire. C'est son plaisir, à côté de son activité professionnelle, de « se remettre à son patois », « comme j'ai appris le patois à la campagne, je reviens tout en arrière avec mes souvenirs ».

Sur cette « écriture » le trésorier a fait peut-être la remarque principale : « on écrit maintenant pour en garder quelque chose », et le doubiste remarque avec humour que « le patois ne change plus maintenant, parce qu'on ne le parle plus ».

5) Est-ce que l'Europe de 1993 renforcera ou effacera la diversité des langues, et spécialement les langues régionales ?

Le trésorier pense que dans un premier temps chacun voudra garder « un trait distinctif », mais qu'à la longue on pourra « effacer » le folklore de chacun. C'est aussi l'avis de sa femme, on va vers la mort du patois : « je vois

le plus par rapport à mon fils, qui ne veut absolument pas en entendre parler ». Pourtant, certains patois sont restés vivants, dit le mari, en Bretagne, en Alsace.

Les doubistes sont résignés à l'Europe réductrice, par habitude historique : « de toute façon il a bien fallu se soumettre sous les envahisseurs » dit la femme : elle désigne dans cet énoncé les Français du 17ème siècle et leur langue, elle désigne aussi l'Europe en train de se faire : « on va contre une seule langue, ce sera l'anglais, c'est l'anglais qui veut dominer, pour les échanges il faudra bien qu'on prenne une seule langue » dit le mari. Et leur formulation finale reste sous l'image principale des guerres ou rapports de force : « la langue qui sera imposée ce sera pas le résultat d'une guerre » (mais d'un équivalent).

Le Haut-Rhinois voit dans l'Europe l'anglais comme « langue de base » et « souvent l'allemand ». Mais il ne conclut pas vers le pessimisme, il conclut vers la nécessité d'un « effort pour les langues régionales ».

La Suissesse pense que tout tiendra à la « mentalité des gens », de se laisser ou non américaniser comme maintenant avec « le charubott (sic) qu'il y a à la radio ». Mais ce sont les villages qui tiendront le plus longtemps, non les villes.

6) Que signifie pour vous « la messe patoise » ?

Le trésorier note le succès de cette manifestation et que ce sont « les anciens » qui l'ont demandée, il ne sait pas pourquoi . Le doubiste note que c'est le grand jour de fête où « beaucoup viennent se retremper dans leur bon vieux patois ». Le Haut-Rhinois, qui a été à l'origine de cette messe comtoise, pour la traduction et la composition de prières, dit qu'il mêle volontairement les deux motifs « à cause de la foi / à cause de la langue ». Il dit aussi avoir été sous l'influence d'un prêtre de sa paroisse, qui, autrefois mêlait volontiers des expressions patoises dans ses sermons.

La Suissesse note qu'ils ont déjà eu, trois ans auparavant, une première messe patoise, mais en partie seulement : c'est donc cette manifestation qui a dû inspirer l'association belfortaine. Elle formule probablement le mieux la motivation sociale :

« La foi je trouve qu'elle est en rapport avec le patois
parce que c'était des vieilles personnes
les vieilles personnes parlaient beaucoup le patois
mais d'entendre une fois à l'église parler le patois
j'ai l'impression que ça été quelque chose de formidable pour eux ».

Elle ajoute peu après, que,

« j'ai entendu dire que Bernadette Soubirous ne savait pas le français ».

On peut rapprocher de ces remarques celles de l'abbé Descharrières, écri-

vant dans son histoire de Belfort (manuscrit à la bibliothèque municipale, datant d'avant 1825) que ce sont « les sociétés secrètes » qui ont introduit le français dans la ville. C'est par le français que les idées nouvelles et l'irréligion arrivaient, c'est par le patois que les « gens » en étaient protégés, selon les clercs.

7) Quel rôle peut jouer l'Ecole dans la sauvegarde des langues régionales ?

La femme du trésorier pense que ce sera difficile .
« On aura du mal de sauver quelque chose
d'apprendre quelque chose à des enfants
qui ne l'auront pas entendu de leurs parents
ce ne sera pas leur patrimoine »

« En sautant une génération (...) on a tout coupé », dit le mari qui compte cependant sur l'aspect « région » qui entraînera obligatoirement l'autre aspect de « langue de la région ».

Le Doubiste est lui aussi assez pessimiste
« on ne le sauvera plus, c'est fini.
On trouvera quelques gens comme nous,
des écrits, des cassettes, mais le parler ! »
Mais sa femme croit à une solution possible, par l'Ecole

« C'est dans les classes qu'il faut l'imposer , en le mettant à l'école, celui que ça intéressera, il se mettra à la chose ».

Le Haut-Rhinois compare la situation scolaire en Alsace et en Franche-Comté « paradoxalement on le ferait plutôt en Alsace qu'en Franche-Comté ». Et il se pose la question de la formation des instituteurs « pour dispenser des cours en patois il faut des personnes compétentes ».

Et il cite le cas d'une institutrice qui a été actrice dans sa dernière pièce de théâtre, dans un des villages les plus conservateurs près de Belfort.

Le Jura suisse vient d'instituer des cours de patois « en option » , et la Suissesse commente « voyez comme ça r'arrive, mais c'est le moment de le sauver ».

Mais c'est le ressort d'un « autonomisme politique », présent au Jura suisse, absent dans la Comté, qui fait la différence : optimisme ou résignation.

Conclusion

Comme il fallait s'y attendre, quatre départements français, un canton suisse, supportant deux ou trois langues officielles et deux ou trois langues régionales, les situations sont très variées. Trois de ces quatre familles comportent la présence de deux dialectes : alsacien et comtois, ou suisse alémanique et comtois. Le mari de la Suissesse est anabaptiste non-violent et parle le suis-

se alémanique de sa région d'origine, alors que son fils aîné a plutôt appris le haut allemand à Stuttgart. Elle-même emploie quelques germanismes courants, tels que « une fois » «viens une fois », au lieu de « viens donc » ou « je dois rigoler » au lieu de « j'ai été obligé de rigoler ».

Faut-il dire qu'une plus grande diversité résiste mieux à l'unitarisme linguistique. C'est parce que la Suisse a réellement quatre langues que chacune a pu résister plus facilement que chacune des langues régionales françaises opposées une à une à la langue officielle. C'est la loi admise aussi en pédagogie, une fois apprise la deuxième langue, il est plus facile d'en apprendre une troisième ou une quatrième.

On peut retenir, en deuxième lieu, que les « femmes » n'ont pas eu, contrairement à la situation occitane, le rôle répresif contre la langue locale, mais plutôt le rôle permissif. Trois des quatre témoins ont appris la langue par la voie des femmes. Cela peut venir, sous réserve de vérification, d'une répartition de rôles : autorité paternelle, souplesse maternelle. Est particulièrement claire l'analyse de la femme doubiste : c'est par l'Ecole que l'on peut maintenir une langue quasiment perdue, par les moyens officiels. C'est l'analyse faite en Occitanie.

Chez les deux écrivains, Haut-Rhinois et Suissesse, il faut noter l'âge tardif du retour de langue, respectivement à 46 ans et à 48 ans .

L'écriture de la langue vaut pour la récupération d'un passé perdu, elle vaut aussi comme une mission de tradition envers les petits enfants : pour le doubiste également, c'est le double aspect, subjectif envers lui-même « j'ai un besoin de parler patois », et objectif, envers son petit enfant, « je lui parle patois autant que je peux »

Ils ont tous vécu sous diverses formes la répression scolaire physique et sociale : les 100 lignes pour chaque mot patois, le tour de cour, ou bien l'appréciation sociale générale « c'était la langue un peu honteuse, je ne sais pas ce que c'était, c'était de la pudeur » (le doubiste), « c'était presque un tabou de parler patois, c'était moche » (le Haut-Rhinois) . Et la Suissesse note que par rapport aux hameaux voisins, le « village central » avait déjà une autre attitude.

Le doubiste se rappelle aussi de l'attitude du Docteur et du Curé natifs de villages voisins, ils parlaient parfaitement une langue qu'ils n'employaient jamais dans le cadre et sur le lieu de leurs fonctions, mais ils devaient la reparler sitôt franchies les limites de la commune. C'est sa femme qui exprime le mieux l'aspect de « conflit » dans les contacts des langues :

> « On se laisse grignoter par l'envahisseur
> c'est plus la guerre c'est une autre façon
> il faut se défendre mais avec quoi
> (...) l'envahisseur a la loi pour lui »

Jean-Marie Marconot
CNRS-URA 1052 - Montpellier III

NOTES

1) La naissance de cette association, en 1984 m'avait intriqué favorablement ; travaillant depuis longtemps dans un groupe de recherche sur la diglossie franco-occitane, je m'étais posé le problème de ma diglossie originelle, franc-comtoise, en commençant laborieusement par des enquêtes au magnétophone dans le milieu de la famille et du voisinage, puis par la lecture de glossaires récupérés au fil des années. Sur cette « diglossie franc-comtoise » j'ai écrit deux articles dans la revue de sociolinguistique « Lengas », Montpellier III, en 1983 - N°14, p. 67-79, et en 1986, N°20, p. 55-70. J'ai publié aussi un « témoignage sur la diglossie franc-comtoise « dans les Actes de l'université occitane d'été, Nimes, éd. Marpoc, p. 91-98 . Un autre article doit paraître dans « Lengas » 1990-n°28 « Ecriture de l'idiome natal, comtois d'oil, le pays de Belfort »

2) J'ai transcrit en totalité l'entretien avec le président et les citations comportent l'indication des « lignes ». Pour les autres entretiens, à partir du canevas du questionnaire, j'ai relevé directement les énoncés des témoins, en les plaçant entre guillemets.

3) JM Marconot, 1985 « L'analyse de la conversation - le Livre de Vauvert», chapitre 3 , Nimes.

4) Ces enregistrements ont été faits au début de Novembre 1989.

5) Rappelons que le « patois de la Franche-Montagne», en fait celui plus précisément du village de Damprichard, a été décrit par Maurice Grammont en 1901 (extrait du bulletin de la Société linguistique de Paris).

6) Dans un manuscrit édité récemment (1983, Schuler et Baradel, chez Horwath), datant de 1812 (Bibliothèque de Belfort), l'abbé Schuler déplorait la fin de la langue, à Belfort : pour lui elle se réfugiait à son époque à Montbéliard et à Porrentruy.

7) A ma souvenance, il n'y a jamais eu de « rituel comtois » de la messe, mais seulement un « rituel bisontin » en latin. Ce n'était donc pas une restauration, mais une innovation. La question « comment les communautés totalement comtoises recevaient le français dans les institutions officielles durant ces derniers siècles » me semble n'avoir jamais été étudiée.

« Pour une démarche ethnologique d'accès au locuteur picard »

Serge BOULARD

REFLEXION PRELIMINAIRE.

J'ai derrière moi une longue carrière d'enseignement. Aussi une longue expérience d'animation acquise de l'observation de mes élèves, de leurs parents et de leurs grands-parents. Il y a longtemps que j'ai fait mienne cette formule : « Si nous les écoutions davantage ! »

Et il m'a semblé que pour ce qui est d'entrer en contact avec un locuteur, écouter s'impose. Aujourd'hui, je dirais que, pour bien appréhender un témoignage, l'écoute, c'est-à-dire l'ouïe, ne suffit pas : nous n'avons pas assez de nos cinq sens pour le faire.

Certes, la parole est d'or ; mais le geste s'impose : je vois encore mon grand-père se promener longuement dans ses champs le dimanche, la tête inclinée vers le sol, les bras derrière le dos et marchant ainsi dans ses terres, cassant de temps en temps des /rok/ ou des /blout/ quand la terre était sèche ; ou /tchou jorj/, /in tchou arikoutchyi/ des environs de TERGNIER, jetant amplement son blé dans le ciel, extrayant chaque poignée /d'sin smwèr a min/ ou nouant ses /lowayin d swèl/ en forme de noeuds cocarde ou de noeuds papillon. Et que dire de l'attitude de M. BUTIN, un agriculteur ayant employé cinq /varlé/, menant cinq attelages, et qui nous reçut - l'équipe des professeurs de PARIS III et de PARIS XIII ainsi que leurs étudiants -, trônant au milieu de la table, les doctes autour de lui, sa femme, debout, derrière lui, et les étudiants relégués aux deux extrémités de la table ?

Inutile de dire que les odeurs sont, elles aussi, à considérer : odeur du /feumyi/, des /pup/ ; des différentes essences de bois...chaleur des étables ; et puis les bruits : Kléber parle des roues des /trésik/ qui /Krinkayi/, des /rutlé pi/ des /tcho monieu ki kanté din chéz ab/ ; du gamin qui /jeué/ du tambour et qui vous /échouwisé/ ; de la rumeur qu'on entendait, perché dans /ch'kloki/ quand, petit artisan maçon, il réparait les méfaits de la guerre, rumeur faite du bruit des fers sur les pavés des routes ; des hennissements des chevaux ; des bruits des grelots des attelages... Aussi m'apparaît-il, de plus en plus, qu'une bonne démarche d'enquête du document ethnologique repose sur la prise en compte d'une globalité d'observations de faits. Nous sommes linguistes et il s'agit pour nous d'avoir accès au locuteur picard. Devrons-nous, dans notre enquête, être impatient de découvrir : tout d'abord le locuteur picard privilégié et, partant de là, le document linguistique rare, bien picard par le fait qu'il s'apparente à ce qu'on connaît de la morpho-syntaxe et de la phonétique du picard mais - surtout - qu'il

puisse nous apporter des hapax ? Alors, croit-on tenir une bonne piste qui nous amènera à produire une étude originale qui pourra satisfaire quelques spécialistes ! Ou bien la démarche d'accès sera-t-elle plus lente, plus subtile, plus complexe ?

LE DOCUMENT DIALECTOLOGIQUE RARE : Son utilité et ses limites.

Moi aussi, j'étais en quête du bon locuteur. Tout d'abord, parce que je suis originaire d'une région de l'AISNE très dédialectalisée : le Sud du LAONNOIS, vers PARIS, et que, depuis 35 ans, j'habite le Sud du VERMANDOIS, à 25 km de ST-QUENTIN, le TERNOIS, ensemble de localités à cheval sur une zone de limite linguistique français/picard. Ensuite parce que je ne me sentais pas du tout picard et que je pensais n'être porteur d'aucune culture ni d'aucun élément lexical ni morpho-syntaxique différent du français, du « mauvais » français ou de l'argot. Enfin, parce que je désirais apprendre puis transmettre à mes élèves ce que j'avais découvert lors des deux stages sur « Les patrimoines picards » que j'avais suivis à AMIENS, en 1980 et en 1981.

Et puis, j'étais amené à rencontrer ce bon locuteur par le fait que M. A. PASQUIER, qui accompagnait le professeur spécialiste lors des stages, était le référent qu'on nous présentait et qu'on m'avait averti que « le PASQUIER de CORBIE » (il habitait CERISY-GAILLY, un petit village du SANTERRE situé à mi-distance entre ST-QUENTIN et AMIENS) était introuvable dans ma région !

Je rencontrai donc ce témoin privilégié par mes Directeurs de recherche. M. PASQUIER accepta de m'expliquer le pourquoi de son activité picardisante orale (et écrite, car le bon locuteur, souvent, s'essaie à l'écriture) ainsi qu'il accepta que je l'enregistre. Il m'a semblé alors qu'on l'avait aidé à écrire un livre sur son village et conseillé afin qu'il mette en patois picard des anecdotes locales. Je me souviens qu'il m'avait expliqué comment et pourquoi il avait accumulé du lexique picard dans tel poème et comment, dans tel autre, il avait choisi : « la chute », comme il disait. Mais quand je lui demandais « Qui » parlait encore aujourd'hui comme les personnages qu'il mettait en scène (dans sa pièce *Le Soupirant*, par exemple), il me répondait: Une ou deux personnes au village ! Et, de toute façon, ajoutait-il, ce que j'ai fait n'intéresse plus personne, ici. Au contraire, j'ai été violemment pris à partie par les villageois qui contestaient ce que je disais. Néanmoins, j'avoue avoir été touché par A. PASQUIER : l'allure ; le vêtement ; les grosses moustaches me rappelèrent mes grands-pères. La tonalité du poème, les quelques mots que j'ai pu en saisir alors :

/...j'avwi tRwé gveu
dan no étab
kadé bayaR é pi boulou,
ch'étwit tèRtous dé kamaRad
èd pi ch'pu gRan
juch K'a ch'pu tchou.../

m'ont ému aux larmes.

Une sorte d'adéquation venait de se produire, irrationnelle, à des racines - comme on se plaît à nommer aujourd'hui des strates confuses souvent, qui nous attachent à un lieu privilégié, à des coutumes, à une langue -. L'une de mes informatrices à qui je demandais pourquoi elle choisissait de me raconter sa vie passée avec, selon son expression, « des mots d'autrefois » me disait : « ces mots-là sont pour moi comme des cartes postales qui me restituent avec exactitude tous mes souvenirs ». C'était cela, sans doute, qui venait de se produire.

C'est donc A. PASQUIER et /mé tRwé gveu/, le poème qu'il nous dit alors, dans la tradition des conteurs, et qu'il avait écrit lorsqu'il décida d'abandonner la culture de la terre et ses trois chevaux que le boucher emmenait à l'abattoir, qui fut le point de départ de ma recherche.

Des bons locuteurs comme A. PASQUIER jouent aussi un rôle folklorique. Une région se sert d'eux pour établir une spécificité. Des associations se fondent qui les invitent. Ils jouissent d'un prestige certain dans ce domaine.

On s'est servi de ces doctes, notamment pour établir les Atlas linguistiques de l'ALF au début du siècle.

Et on leur doit nombre de monographies, de lexiques et, sans eux, la vitalité des patois aurait souffert davantage des épreuves centralisatrices qui cherchent à les éradiquer depuis l'abbé GREGOIRE.

Mais ce genre d'informateur qui veut asseoir une réputation en cultivant l'écrit est, par là même, soucieux de la norme : son système graphique le prouve ; son utilisation des formes littéraires réputées : les fables de LA FONTAINE qu'il met en picard, par exemple ; il cherche à briller par un lexique sorti de l'usage. Lorsque nous fûmes reçus par M. BUTIN à DURY, en 1987 avec les professeurs et leurs étudiants, celui-ci, plutôt que d'accepter de répondre au pied levé aux questions diverses, ce qu'il est parfaitement capable de faire et que j'ai vérifié maintes fois, avait fait une liste de mots - de vieux mots, comme il disait - et il s'est mis à questionner, non les étudiants, mais les universitaires présents en bon meneur de débat qu'il était devenu. En outre, ce locuteur ne dédaigne pas l'hypercorrection qui n'a rien d'étymologique /ch'Koupé/ « le souper », /ch'chuk/ « le sucre », et il est capable de s'aventurer, pour justifier, comme M. CATE à LA BOVETTE, le recul de la vigne vers le Sud, à parler du refroidissement de la planète et de la période de /worm/. Et quand je lui dis que les thèses actuelles prétendent que la terre se réchauffe, il se réfère, alors, à son instituteur des années quarante !

Une autre méthode d'enquête m'avait été préconisée pour parvenir à recueillir du témoignage. Comme on m'avait prévenu que je ne trouverais pas le PASQUIER ternois, il m'avait été suggéré, dès que je rencontrerais un informateur, même médiocre, de solliciter sa mémoire à l'aide des glossaires ou lexiques existants, même de lui lire les *Lettres* de P. L. GOSSEU, un auteur du VERMANDOIS du début du ce siècle.

Une telle extirpation de document m'apparut plus proche de la méthode d'accouchement aux forceps.

Plus raisonnable m'apparaissait le questionnaire mené à partir du *Questionnaire préparatoire à l'Alpic*, complet ou réduit ; mais, mené avec un locuteur reconnu, le questionnaire ne produirait que du connu, et je ne voulais pas importer du PASQUIER à TERGNIER , seulement.

A LA RENCONTRE DE LA VIE ET DE LA PAROLE DES HOMMES D'UNE REGION.

La rencontre avec M. PASQUIER m'avait fait prendre conscience que ce vocabulaire : /porieu/, /voyu trousé/, /pétot/, /rlité/ les bêtes, /avwin.n/ que j'avais voulu chasser de ma mémoire et dont j'avais honte quand ma grand-mère les prononçait, un professeur d'université pouvait les révérer. Et je pensais que mes élèves de qui mes collègues se gaussaient régulièrement parce qu'ils disaient « tout à l'envers et avec un accent pas possible », disait encore récemment un professeur avec l'accent de BORDEAUX, tout d'abord ne pouvaient pas avoir un autre accent que celui de leurs parents et que, beaucoup plus grave, ils jugeraient péjorativement leurs parents et refouleraient aussi, comme moi je l'avais fait, leurs origines.

Professeur de français, je devais enseigner la norme de référence. Dialectologue, je chercherais à comprendre avec eux notre identité régionale.

- Rencontrer un milieu naturel.

Il convenait de circonscrire un terrain d'enquête. Pour cela, je choisis la promenade à pied. Durant ces longues promenades dans la campagne des environs de TERGNIER, plus d'une fois une phrase écrite par J. PICOCHE me revenait à l'esprit. Elle concluait la partie de son article : *Les monographies dialectales*, consacré à la thèse de J. CHAURAND : *Les parlers de la Thiérache et du Laonnois*, par une phrase qui comparait ces parlers à « une ville moderne où quelques maisons à pans de bois mettent par-ci par-là une note pittoresque et rappellent que cette ville a eu un passé fort différent de son état actuel ». J'avais suivi les chemins qui mènent aux anciennes granges, les petites routes encore parsemées de maisons en torchis. N'allais-je trouver, d'un point de vue lexical et morpho-syntaxique, comme dans le paysage, que des restes, ceux d'une langue et d'une culture agonisantes dans une région très dédialectalisée ? En tout état de cause, des parlers existaient qui méritaient d'être compris.

- Rencontrer les hommes.

L'un des premiers informateurs qui ait contribué à l'élaboration de mon corpus de thèse, c'est Désiré BRUNET. Je l'ai rencontré un dimanche matin, lors d'une promenade à pied, sur une petite route de campagne, à BEAUMONT-EN-BEINE, d'où l'on peut apercevoir un autre village : CUGNY, distant d'à peine un kilomètre. Habillé de la veste et du pantalon de coutil bleus, coiffé de la casquette, un mégot au coin des lèvres, il ressemblait aux villageois que j'avais bien connus. Ce dimanche-là, il était témoin d'une de ces parties de chasse au cours de laquelle les chasseurs tirent sur du gibier amené là pour la circonstance. Je voyais qu'il réprouvait la scène, lui qui avait tant chassé naguère, ainsi qu'il me l'apprit par la suite. Bien qu'il m'ait fait un commentaire sur /ché ka-

cheu ki kacht/ l'faisan, il n'admettait pas parler picard et m'invitait à prendre contact avec Gilberte (Gilberte ZANNI) « ...qui parlait mais qui, surtout, écrivait le picard ». J'avais accès, ce jour-là, au locuteur picard - mais qui refusait de l'être - et qui ne fut pas avare de renseignements de caractère ethnologique sur l'endroit où nous nous trouvions. Ici, j'appris que, naguère, /ché yeuv/ étaient nombreux et comment on les chassait ; que sur la petite route ainsi que dans /ché bèn/ (BEAUMONT-EN-BEINE), la résistance à l'envahisseur avait eu ses heures de gloire, et que Gilberte était la responsable actuelle des anciens résistants...

Gilberte écrivait. Elle était le référent. Elle était incontournable ! J'ai parlé des maisons en torchis qui existent encore dans ma région et des granges ou des anciennes étables qui s'écroulent à chaque tempête parce qu'on ne les entretient plus si elles n'ont pas été rachetées par quelque parisien. Dans la rue principale de BEAUMONT-EN-BEINE, /l'ru d'bieuyu/, j'avais remarqué l'une de ces maisons en torchis branlante, et qui sans nul doute allait mourir. J'en parlais à mes élèves qui allèrent la voir et firent une enquête pour retrouver son propriétaire : G. ZANNI, qui était maintenant grainetière à NOYON, avait vécu là ! Contactée par nous, elle accepta de nous rencontrer, de nous raconter des histoires du temps passé, de nous les écrire /in/ picard, comme elle disait. Pour la plupart d'entre eux, ces textes parlaient de la résistance, des moeurs épulaires des gens d'autrefois, des coutumes et des façons qu'on avait alors de passer son temps... de Désiré et des autres amis : /ch'Kléber/, Wilfrid, /ch'grand/ Mouillard, Hélier Bertout, Georges Nain... Aujourd'hui, me disait-elle, on ne se voit plus. Peu à peu, je pus rencontrer les amis de Gilberte. Je leur proposai une rencontre sur les lieux qu'ils aimaient. Mes élèves et leurs parents seraient leurs hôtes. La journée fut une occasion, pour les uns de se retrouver, pour les autres, de faire connaissance.

De cela, la télévision, le magnétophone et la photographie ont gardé la mémoire : nous étions quatre-vingt-neuf ! Nous allions ensuite fonder une association /ché manan du Koté èd bieumon/ qui se voulait rassembler les générations et participer ensuite à différentes manifestations et sorties dont une radio d'une heure et demie à Radio AMIENS (nous étions vingt-cinq dans le studio)... Nous aurions pu en rester là de nos activités : nous aurions eu une action pédagogique qui visait à faire réapparaître dans la mémoire collective l'histoire locale orale auprès de nos élèves et de leurs proches ascendants, donc, à rapprocher les générations et à « réimplanter du patois » dans une région qui semblait l'avoir oublié. J'avais recueilli du document vivant dans les conversations de mes informateurs qui s'étaient retrouvés. Ils pouvaient maintenant dialoguer devant nous. Ils étaient des « souches » dans leurs villages : ils s'étaient connus plus ou moins, naguère, et leurs parents aussi ; ils se retrouvaient, parfois : certains possédaient encore des champs mitoyens et se rencontraient au cercle des anciens - à CUGNY, par exemple -.

Néanmoins, une analyse métalinguistique montrait qu'ils réservaient le patois à des circonstances exceptionnelles, ou quand on leur demandait de parler patois, ou quand ils se retrouvaient. Mais à la question : ce que vous parlez, c'est du

picard ? Ils revenaient au mot patois, ce qui était plus restrictif dans leur esprit, et ils situaient le picard vers le nord : la région d'AMIENS et d'ABBEVILLE...

Il m'est donc apparu comme important d'avoir une action plus régionale. En 1983, nous fûmes impliqués dans la Convention régionale « Langue et culture picardes » DRAC/RECTORAT. Pour cela, nous perçûmes quelques subventions pour réaliser un vidéo-film /l'ékol avu vou tèrtous/. Nous pûmes sillonner les trois départements, faire connaître qui nous étions, et rencontrer, notamment, deux associations senties comme représentatives du picard de leur région : « Le théâtre d'animation picard », pour la région d'AMIENS, « Les amis de Ch'lanchron », pour la région d'ABBEVILLE. Nous avons pensé alors que si nous pouvions mener une étude comparative d'une séquence de conversation de notre secteur d'enquête traduite ensuite en picard des environs d'AMIENS puis d'ABBEVILLE, à condition de ne pas en tirer des conclusions scientifiques péremptoires, nous arriverions à faire prendre conscience à nos informateurs des faits suivants : leur discours n'était pas du mauvais français et si l'on pouvait admettre qu'ils parlaient patois, ce patois avait des traits linguistiques bien établis scientifiquement : c'était du picard et, par comparaison avec les deux autres versions qu'ils admiraient, du picard présentant une spécificité. Cette sorte de reconnaissance admise par eux, nous avions établi un réseau d'informateurs dignes de foi et les voies d'accès à l'information ethnolinguistique seraient diverses et productives.

DIVERSITE DANS LA METHODE D'ENQUETE ET VARIETE DU CORPUS.

J'ai combiné deux principales méthodes d'enquête : celle qui consiste à choisir un ou plusieurs témoins parmi ceux qu'on a rencontrés, à les interroger avec le questionnaire d'enquête de l'Alpic, à les enregistrer, puis à dépouiller le témoignage pour revenir ensuite vers l'informateur et l'amener à préciser des points. C'est ainsi que nous avons procédé avec André CATE - 62 ans - de la BOVETTE, commune de FOURDRAIN, à l'Est de notre domaine d'enquête.

C'est lui « l'intellectuel » de nos informateurs - celui qui parle de période de /Worm/ (il possède un dictionnaire DAUZAT qu'il consulte régulièrement) ! Il prétend ne pas connaître le patois. Certes, il ne pourrait pas tenir une conversation intégrale en patois, mais il se révèle être riche au cours du questionnaire car il connaît bien la forêt et les plantes.

Kléber PREUDHOMME - 81 ans - habite CUGNY, à l'Ouest de notre domaine d'enquête. Ancien maçon, il nous a donné de nombreux témoignages enregistrés et filmés et a répondu au questionnaire de l'Alpic. Il a bien connu le père de Georges NAIN avec lequel il a travaillé et il habite le même village que Georges.

Une fois, j'ai confié les questionnaire à l'informateur et celui-ci m'a remis de petites fiches numérotées selon les rubriques du questionnaire ; quand l'informateur ignorait un point, il ne répondait pas. M. BUTIN, de DURY, a travaillé ainsi.

Marcel BUTIN - 82 ans - est un ancien gros cultivateur qui possédait cinq attelages. Des membres de sa famille habitaient BEAUMONT-EN-BEINE. Il connaît bien Gilberte.

Par la suite, je suis retourné le voir et il a bien voulu me fournir, partant des réponses qu'il m'avait données, les éclaircissements que j'ai enregistrés.

J'ai, également, enregistré des conversations :

Celle que Georges NAIN et Kléber PREUDHOMME ont menée devant moi, un soir, au domicile de G. NAIN. C'est Jacqueline, la femme de Georges, qui m'avait convaincu du caractère particulier que présentait la langue de son mari. « Lui, disait-elle, on ne l'invite plus aux mariages, il ne parle pas français » !

Georges NAIN - 58 ans - habite les RIEZ-DE-CUGNY, un hameau de CUGNY. C'est un petit agriculteur /in arikotchié/, dit Kléber, mieux /in tchou arikotchié/ « un tout petit haricotier », qui vit avec sa femme sur moins de dix hectares, là où son père et son grand-père vivaient avant lui.

A RIBEMONT, à l'Est de mon secteur d'enquête, j'obtenais également l'enregistrement du témoignage de Louis LEROY, bourrelier de village, et qui succédait à son père. J'avais apprécié les qualités de Kléber dans la façon de conduire un dialogue. C'était un homme affable qui savait écouter son interlocuteur et qui, pourvu qu'on parlât avec lui, ne manifestait jamais aucune impatience. Le dialogue qu'il eut avec Louis LEROY - 62 ans - fut précieux pour l'établissement de notre corpus.

ACCES AUX DIFFERENTES SOURCES D'INFORMATIONS RECUEILLIES ET CLASSEES.

- Le récit et les conversations.

• Le récit s'est déroulé entre M. Kléber PREUDHOMME et moi, chez lui.

Monsieur PREUDHOMME parle de sa vie, de 1914 à 1944. L'enregistrement intégral montre que j'ai peu posé de questions. Pour la commodité de l'accès au document, j'ai fait un petit classement qui regroupe les thèmes qu'a traités le locuteur. J'ai gardé, autant que faire se peut, le discours de l'informateur en transcrivant phonétiquement, puis en traduisant de suite en français, les passages patoisés :

Exemple :

« ...Le soir, on faisait quand même la partie de billard et on allait /vir èl tchiot vwézi.n : al éto byin ch'tchio jézu lo/ (voir la petite voisine : elle était bien ce petit jésus-là !). Les conversations rapportées sont du discours rapporté non intégralement et en utilisant le même procédé que précédemment. J'étais présent, mais Kléber et M. LEROY, le bourrelier de RIBEMONT, et Kléber et M. NAIN, le petit fermier, sont suffisamment motivés par ce qu'ils disent pour que je n'ai quasi pas à intervenir.

Exemple :

Mon père, dit M. LEROY, est arrivé à BERNOU comme /ouvriyi/ (ouvrier) chez un /bouryi ki l'étwo in viu fiu, in l'aplo ch'kroumir/ (un bourrelier qui était un vieux garçon. On l'appelait le /Kroumir/). Il vivait et couchait dans la boutique de son patron...

Des notes en bas de page peuvent être ajoutées si nécessaire quand une précision a été demandée à l'informateur : ainsi avons-nous procédé pour le /Kroumir/ que M. LEROY a défini ainsi : « C'est /in.n vièl pèr èd Keuchon/ (une vieille paire de chaussons), quelqu'un qui doit vivre seul ».

Exemple: c'est Kléber qui parle - « Des haricots. De la /frikas a pométèr/ (fricassée de pommes de terre), des boulettes, crépinettes, soupes à légumes ; de temps en temps un /tchio/ (petit) lapin avec /in.n frikas a pron.nyo/ (avec des pruneaux) et puis /ché aricou/ (les haricots)...»

• Un extrait de la conversation entre Kléber et Georges est rapportée intégralement, avec la traduction en regard.

Exemple :- Ri. désigne le lieu de l'enquête:
LES RIEZ-DE-CUCNY,
Kl. Kléber,
Ge. Georges.-

Ri.
Kl.- wè, kom é kom èj té dizwé, iz avwé in.n brouwèt al fézwé o mwin deu mèt èd lon é la dsur i méte trwé kat man. n pour doné a maké a ché vak é i yavé dé gran.n man.n s'éto lour sa tu sé alor, i feulé kor ki éyèch fé sa pour kolé dan ch'bak, in !

Ge.-eu wé

Kl.-pi, tu t'an rapèl, ché vak, i feuté in keu d'korn dan ché...dan ché man.n ; eul man.n, al...

Ge.- wé, mé ch'été du méyeur manji k'achteur ; achteur in yeu don.n èk dé pulp, in, é bé, iz atrapt eul chias avu cha.

Kl.-eu wi, bé j'té di.

Kl.-Oui. Comme je te disais, ils avaient une brouette elle faisait au moins deux mètres de long et là-dessus ils mettaient trois quatre mannes pour donner à manger aux vaches et il y avait de grandes mannes. C'était lourd ça tu sais ! Alors, il fallait encore qu'ils aient fait ça pour coller dans le bac, hein !

Ge.- Euh oui.

Kl.- Et tu t'en rapelles, les vaches donnaient un coup de cornes dans les... dans les mannes ; la manne, elle...

Ge.- Oui, mais c'était du, c'était du meilleur manger que maintenant ; maintenant on ne leur donne que des pulpes, hein, eh bien, elles attrapent la chiasse avec ça.

Kl.- Euh oui ben, je te dis.

TEMOIGNAGES RAPPORTES ET OBTENUS AVEC LE QUESTIONNAIRE PREPARATOIRE A L'ALPIC.

Il suit le plan du questionnaire.

Les témoignages des différents informateurs qui ont répondu aux questions sont regroupés et portent :

- le nom de l'informateur (N).
- le n° de la question (Q).
- la traduction dialectale de la question en français.
- la classe grammaticale du terme dialectal.
- la glose de l'informateur autour du mot ou de l'expression qu'il propose.
- des schémas, si nécessaires

Exemple :

- 162 est le n° du questionnaire (N).
  CA. désigne le nom de l'informateur M. CATE.
  BU. le nom de M. BUTIN.
  PR. le nom de M. PREUDHOMME -.

- 162. Un arbre ou plusieurs arbres servant de limite de
  CA. coupe ou de bordure : /in bigornié/. s.m.

C'est un arbre qui sert à marquer les limites des champs dans les marais. Ce sont des saules qui servent de limites. Egalement un frêne ou une épine (1,50 m de hauteur).

BU. /in drinieu pi in jigornieu/.s.m. (Des arbustes malingres).

Ce sont des arbustes qui ne poussent pas du tout et qu'on a plantés pour servir /èd born avu ché vwézin/ (de bornes avec les voisins).

PR. /dé trof èd seu/. expr.

Ainsi étaient délimités les terrains par des saules qui servaient de bornes et qu'il fallait tailler souvent parce qu'ils poussaient vite.

REGROUPEMENT DES DONNEES SOUS FORME DE TABLEAU

Exemple :

- En entrée, ces tableaux regroupent le lexique par familles étymologiques pour la nécessité du travail lexicologique de la thèse. Pour ce qui est de l'accès au document ethnologique :

Q. désigne le n° du questionnaire.

N. le nom des informateurs.

p. la page de référence du corpus général (provisoire).

Entre guillemets, nous rapportons l'essentiel de la glose du témoin et sa traduction immédiate. Quand le témoin ne définit pas, nous informons nous-même le lecteur entre parenthèses -.

Q N	LEXIQUE	P. (provisoire)
B.	/angon/, s.m. « /al va débarasé l'tab ch'l'angon la/ » (Elle va débarrasser la table, cette bonne à rien)!	
2339 C. B.	 /anklumyeu/,s.m. (petite enclume du faucheur) /inglémyeu/, s.m. « petite enclume pour /èrbat/ (rebattre) ».	 68 30

VERS UN DOCUMENT PLURIMEDIA DE TYPE CD ROM. (Compact disc read only memory).

Le thème choisi correspond le mieux possible à la production des enquêtes : « Vie d'autrefois et parole des hommes d'aujourd'hui dans le département de l'AISNE, en PICARDIE ».

Le document en cours d'élaboration sera produit dans le cadre de l'Action Culturelle Académique du Rectorat d'AMIENS. Il rendra compte de la démarche ethnolinguistique, dialectologique et lexicologique de la thèse à des fins plurimédiatiques et pluridisciplinaires.

Un tel type de document permet alors à l'utilisateur d'avoir accès au locuteur picard, presqu'aussi parfaitement que je l'avais souhaité au début de l'article - les sensations tactiles, olfactives et gustatives, exceptées, ce qui est bien dommage - !

CONCLUSION

Ainsi comprise la démarche ethnologique d'accès au locuteur picard a nécessité une approche patiente, méticuleuse, critique et généreuse.

Il convenait d'établir un réseau d'informateurs dignes de foi qui fussent capables de communiquer aujourd'hui entre eux tel qu'ils le faisaient hier et devant moi qui recueillais leur témoignage et les enregistrais. La confiance était donc une donnée majeure qu'il fallait établir : ce fut le but que s'assignèrent les rencontres, la vie associative, les interventions communautaires en présence des médias.

Critique et scientifique, la démarche imposait de ne pas rester au niveau folklorique, associatif ou pédagogique, puisque nous ne voulions pas restituer la vie d'autrefois dans une perspective passéiste : le contrôle universitaire s'imposait donc.

Enfin, sans doute n'est-il pas exagéré de parler de générosité à propos d'une telle démarche qui demandait qu'on s'impliquât au plan local et régional dans des tâches administratives et créatrices en acceptant un rôle de coordination régionale et d'animation que nous souhaitions voir ne jamais s'écarter du but premièrement fixé : celui d'enseigner dans une région avec les gens qui y vivent pour la jeunesse d'aujourd'hui.

Terrier de la Seigneurie du Marquais

Etude Onomastique

M. T Morlet

La Bibliothèque nationale conserve dans le fonds français, sous le n° 12027, un manuscrit intitulé « Terrier de la seigneurie du Marquais ». Ce registre, du XVe siècle, est en papier comportant 79 feuillets et mesurant 30 x 20,5 cm. : le terrier occupe 60 feuillets et comprend 435 articles. Le premier feuillet du manuscrit a disparu et a été remplacé par un autre feuillet sur lequel on lit le titre, écrit au XVIIIe siècle, « Cartulaire de la seigneurie du Marquais appartenant à Mgr. le Duc d'Aumont ».

Le Terrier énumère les cens dus au châtelain du Marquais, Raoul d'Inchy, sur les terres et maisons de son domaine, principalement à Noyon, Salency, Babœuf, Béhéricourt, Quesmy et le hameau Badicourt. Au moyen âge, Le Marquais était une seigneurie et un fief important mouvant de la châtellenie de Chauny situé près de la rivière d'Oise, aujourd'hui écart et château de la commune de Noyon.

Le terrier du Marquais est écrit en français, la langue de ce document est peu teintée de dialectismes, mais la majeure partie des noms de personne désignant les tenanciers anciens et actuels des terres et maisons revêtent la forme picarde.

Nous avons relevé 245 noms représentant 334 personnes dont nous donnerons la liste ci-dessous. Chaque individu est pourvu, en plus de son nom de baptême, d'un surnom. Il arrive qu'un deuxième terme s'ajoute au surnom dans le but d'éviter certaines homonymies. Ce deuxième terme est soit un nom d'origine : Jehan Barthelemy, de Baidicourt ; plus fréquemment, le nom du métier exercé : Maistre Raoul de Conty, barbier ; parfois un sobriquet : Simon Guillebert dit Velin. Les noms de femmes sont très rares, nous n'avons relevé que 13 surnoms, les autres femmes sont dénommées par le terme « la vesve » suivi du nom du mari décédé.

Voici la liste des noms de baptême masculins et féminins du terrier.

Noms de baptême masculins.

1. *Noms latino-chrétiens*

a. Noms hébreux : Adam, 6 ; Jacques, 4 ; Jehan, 112 ; Mahieu, 13 ; Michel, 1 ; Pierre, 42 ; Simon, 27 ; Thomas, 3, forme avec aphérèse Masse, 1.

b. Noms gréco-latins : Andrieu, 1 ; Anthoine, 1 ; Climent, 1 ; Denis, 1 ; Eustasse, 1 ; Firmin, 1 ; Fourcy, 1 ; Germain, 1 : Gilles, 8 ; Laurens, var. Lorens, 1 ; Marc, 1 ; Nicaise, 2 ; Noel, 1 ; Phelippe, var. Phelippe, 1 ; Toussain, 1 ; Vinchent, 1.

2. *Noms d'origine germanique* : Bertram, 1 ; Euguerran, 1 ; Faulcques, 1 ; Geffroy, 1 ; Gontier, 1 ; Guerard, var. Guirard, 4 ; Guillaume, 2 ; var. anc. Wuillaume, 1 ; Henry, 2 ; Hue, 4 ; Matouy, 1 ; Obert, 1 ; Raoul, 9 ; Regnault, 5 ; Robert, 8 ; Roland, 1 ; Thiébault, 1 ; Thierry, 1.

3. *Noms d'origine bretonne* : Hervé, 1 ; Yves, 1.

4. *Noms profanes* : Lansselot, 1.

Noms de baptême féminins

1. *Noms latino-chrétiens*

a. Noms hébreux : Anne, 1 ; Jehane, Jehenne, 1 ; Marie, 1 ; cas rég. Maroie, 1

b. Noms gréco-latins : Agnès, 1 ; Marguerite, 3.

2. *Noms d'origine germanique* : Alips, 2.

Les Hypocoristiques

1. *Hypocoristiques masculins* : *-et* : Androuet, 1 ; Aubelet, 1. ; Charlet, 1 ; Drouet, Druet, 3 ; Ernoulet, 1 ; Huet, 1 ; Mahiet, 1. —, *-ot* : Guiot, 1 ; Pérot alterne avec Pirot 1. —, *-in* : Colin, 5 ; Guirardins, 1 ; Oudin, 2 ; Raulin, Raullin, 1 ; Robin, 1 ; Tassin, 1. —, *-art* : Colart, 6 ; Jacques-mart, 3 ; Oudart, 2. —, *-otin* : Perrotin.

2. *Hypocoristiques féminins* : *-et* : Isabelet alterne avec Ysabelot. — *-ot* : Margot. —, *-ine* : Perrigne, 1, Perringne, 1.

Les surnoms de personne se répartissent en quatre catégories : 1° Les noms d'origine ; 2° Les anciens noms de baptême ; 3° Les noms de métiers ; 4° Les sobriquets.

1° *Les noms d'origine* : nous avons noté 81 noms représentant 100 personnes, soit 29,85 % du total des noms. Nous distinguons deux types de noms : les noms de provenance, indiquant la localité d'origine, les noms empruntés à la topographie locale, évoquant un n. de terroir ou une caractéristique de l'habitation. Dans le terrier du Marquais, les noms de provenance dominent ; les noms de localités appartiennent au département de l'Oise et particulièrement a l'arrondissement de Compiègne, aux départements voisins (Aisne, Somme, Nord, Pas-de-Calais), Nous avons relevé une seule ville étrangère, Namur.

2° *Les anciens noms de baptême* représentent 18,20 % de l'ensemble des

noms. Sur les 50 noms relevés, nous avons noté 15 noms gréco-latins soit 17 personnes, 21 noms d'origine germanique, dont 1 nom norois représentant 31 personnes et 13 noms hypocoristiques dont la plupart sont d'origine germanique.

3° *Les noms de métiers*, représentent la catégorie de surnoms la plus faible, 14,32 % de l'ensemble des noms. Nous avons relevé 33 noms soit 48 personnes.

4° *Les sobriquets* sont beaucoup plus nombreux et variés, nous avons noté 82 noms soit 125 personnes représentant 37,31 % du total des noms du terrier.

Les anthroponymes

Nous avons dressé la liste de tous les surnoms que nous a fournis le terrier de la seigneurie du Marquais. Une explication étymologique est jointe à ces noms, chaque fois que nos connaissances le permettent. Les chiffres placés après les noms de personne indiquent la numérotation des articles du terrier. (pour les abréviations, voir la Bibliographie).

Acheron, Guillaume Acheron, 22 ; Colin Acheron, 22.
Ce nom représente en moy. fr. un dimin. de *hache* < anc. francique *hâppia*, surnom de bucheron.

Agni, Colart d'Agni, 30.
N. de localité d'origine, Agny (Pas-de-Calais), cant. d'Arras-sud [*Agni* 1154], voir N.P.G. III, 21b].

Agouel, Jehan d'Agouel, 83.
N. topogr., dimin. d'*agou*, *ajou*, forme anc. d'*ajonc*.

Ailly, Jehan d'Ailly, 80.
N. de localité d'origine Ailly (Somme), trois homonymes [voir N.P. G., III, 17 b]

Alemant, (les hoirs) Jehan l'Alemant, 170 ; Jehan l'Alemant, 193.
Dér. éthnique, originaire d'Allemagne ou sobriquet de celui qui est allé en Allemagne.

Arragon, Simon Arragon, 55
Originaire de l'Aragon (Espagne).

Babœuf, Geffroy de Babœuf, 54.
N. de localité d'origine Babœuf canton de Noyon (Oise).

Baillart, (les hoirs) Jehan Baillart, de Noyon, 11.
Sobriquet, anc. fr. *baaillart*, « qui baille ».

Baillet, (la vesve) Jehan Baillet, 18 ; Jehan Baillet, 20 ; Pierre Baillet, 59.

Sobriquet, dimin. de *baille*, anc. fr couleur baie < lat. *badius*, brun rouge, qui s'est appliqué à celui dont la barbe et les cheveux sont roux et noirs.

Barart, Jehan Barart, de Mondidier, 385.
Ce nom représente une var. orthogr. de Berard, voir ce nom [En picard, on note fréquemment l'alternance er/ar].

Bare, Jehan de le Bare, 20.
Ce nom représente une var. picarde de « de la Bare », var. de barre, particularité caractéristique de la propriété, entourée d'une barrière, servant de clôture.

Baret, Me Jehan, Baret, 28.
Dimin. de bare, voire le nom précédent.

Barthelemy, Jehan Barthelemy, de Baidicourt, 399
N. de bapt. d'origine biblique *Bartholomaeus* [voir N.P.G. II, 26 a].

Basin, Huet Basin ; Hue Basin, le Plastrier, 122.
N. de personne d'origine germ. *Basin(us)*, [voir N.P.G. I, 49 a].

Basine, Jehenne Basine 8, var. Jehanne Basine, 61 ; Maroie Basine, 15.
Féminisation du nom précédent.

Bateur, (les hoirs) le Bateur, 80.
N. de métier, désigne probablement le batteur (de blé).

Baude, Agnès Baude, de Vailly, 34.
N. de personne d'origine germ. *Balda*, hypocor. de composés avec bald, audacieux.

Bavin, (les hoirs) Raoul Bavins, 40.
N. de personne d'origine germ. *Babinus* >*Bavinus* [voir N.P.G. I, 49 a].

Bazoches, Demoiselle Marguerite de Bazoches, 19.
N. de localité d'origine Bazoches-sur-Vesle (Aisne), cant. de Braine.

Beaulieu, Simon de Beaulieu, 187.
N. de localité d'origine Beaulieu-les-Fontaines, cant. de Lassigny (Oise).

Becquelu, Robert Becquelu, 347.
Sobriquet, s. dér. de bec, « qui a un bon bec », au figuré, par extension, médisant.

Becquet, Simon Becquet, 194.
Dimin. de bec, voir le nom précédent.

Behart, Simon Behart, 91.
Var. orthogr. de Béart, dér. du v. *beer*, c.à.d. celui qui regarde la bouche ouverte, niais.

Bel, Hue le Bel, 380.
Sobriquet, « le beau ».

Beloise, Isabelet Beloise, 374, var. Ysabelot Beloise, 380.
Ce nom est le féminin de l'anc. fr. *beslois, beloi, bellois*, perfidie, injustice, surnom de trompeur.

Benoit, Vinchent Benoit, 79 ; Gilles Benoit, 470 ; (la femme qui fut) Pierre Benoit, 420.
Nom de bapt. Benoit < lat. *Benedictus*, béni [voir N.P.G. II, 27 a].

Berard, Jehan Berard, 60 ; Pierre Berard, 180 ; Mahieu Berard, 188 ; Mahiet Berard, 188 ; Simon Berard, de Salency, Mahieu son frère 372.
N. de personne d'origine germ. *Berhard* (*ber-*, ours ; *hard*, dur, fort).

Bernot, Regnault Bernot, 33.
N. de personne d'origine germ. hypocor. de composés avec *bern*, cas rég. de *ber*, ours.

Besgue, Simon le Besgue.
Forme altérée de bègue, sobriquet, celui qui bégaie.

Blondel, Jehan Blondel, 180 ; Pierre Blondel, 190 ; Anthoine Blondel, 192 ; Aubelet Blondel, 317.
Sobriquet, dér. de blond, « l'homme à la chevelure blonde ».

Blumel, Jehan BLumel, 81.
Dér. de *blum*, fleur, pourrait être le surnom d'un immigré alsacien.

Bois, Masse (h) du Bois, 35.
N. topogr. désigne la situation de la maison près du bois.

Bois Saint Ladre, Marc du Bois Saint Ladre 92.
N. topogr., probablement lieu-dit de Noyon.

Bomairt, Bomart, Jehan Bomairt, 324, var. Jehan Bomart de Mondidier, 389.
Ce nom est une var. orthogr. de Bomar, n. de personne hybride latino-germ. *Bonmar* (*bon*, lat. *bonus* : *-mar*, célèbre.

Bonnet, Pierre Bonnet, l'aisné, 395.
Anc. n. de bapt. représentant le n. lat. *Bonitus*, dimin. de bon, popularisé par un saint du XIIe s., évêque de Clermont.

Borgne, Jehan le Borgne, 337.
Sobriquet « le borgne », a désigné en anc. fr. « celui qui louche ».

Bourel, Mathieu Bourel, 273.
Ce nom représente une var de l'anc fr. bourrel, surnom de bourrelier.

Bourgies, Mahieu de Bourgies, 331.

N. de localité d'origine, prob. Beaugies-sous-Bois, cant. de Guiscard [Bulgiacum 982, Bulgies 1163].

Boursete, (la vesve qui fut) Robert Boursete, 324.
Sobriquet, « petite bourse » surnom du porteur.

Brancque, Fourcy Brancque, 210.
Forme picarde de branche, avec le sens de bois.

Bras, (les hoirs) Jehan de Bras, 141.
N. topogr. avec le sens de bras de rivière, situation de la maison près de cet endroit ou n. de ham. (Calvados), comm. d'Ifs [*Bracium* 1077 ; *Braz*, 1180].

Briete, la Briete, 45
Féminin de Briet, dimin. de Brie, n. de région ou n. de lieu (Aisne, Somme).

Briset, Jehan Briset, 174.
Dér. du v. briser, surnom de casseur, homme brutal.

Brullé, (la vesve) Jehan du Brullé, 67.
N. de lieu-dit « Le Brullé » à Chiry-Ourscamp (Oise), désignant un terrain qui a été défriché par le feu.

Bruyant, Tassin Bruyant, 3 ; Simon Bruyant, 55.
Sobriquet d'un homme bruyant, criard.

Buirel, Mahieu Buirel, 229.
Der. de *buire*, cruche, surnom de fabricant ou de marchand.

Buis, Jehan de Buis, 381.
N. de localité d'origine Buy (Oise), ham. comm. de Morienval (*Buiacum* 1220, *Buxitum*, v. 1230, *Buis*, v. 1470).

Bus, Pierre du Bus, 2, var. du Bos, 49.
N. topogr. var. région de bois, voir ce nom.

Caignet, Germain Caignet, 10.
Dimin. de caigne < lat. *cania*, chienne, « petit chien, roquet ».

Charbonnier, Robin Carbonnier 147 ; Jehan Carbonnier, 216.
N. de métier, forme picarde de charbonnier, fabricant de charbon de bois.

Carlier, Jehan le Carlier, 103.
N. de métier, forme contr. de carrelier, charron.

Caron, Jehan le Caron, Adam le Caron, 207.
N. de métier, forme picarde de charron, celui qui fabrique les voitures.

Cat, Simon le Cat, 36.
Forme picarde de chat, sobriquet d'un homme souple et perfide.

Caussin, Jehan Caussin, 52.
N. topogr., var. de l'anc. picard *cauchin*, terrain où l'on trouve de la chaux.

Challons, Jehan de Challons, du Brouloy, 367.
N. de lieu d'origine Chalons-sur-Marne (Marne).

Charlet, Charlet, dit le Basinier, 7.
Hypocor. de Charles, ,. de bapt. (germ. *Karl*, homme).

Chasteauvillain, Me Pierre de Chasteauvillain, 107 (voir aussi Souatre).
N. de lieu d'origine Châteauvillain (Hte-Marne), ch.l.cant [ce personnage était garde de la baillie de Noyon].

Chastellain, Laurens Chastellain, 39, var. Lorens Chastellains, 172.
N. de dignité, châtelain, employé comme sobriquet.

Chocquet, Messire Mahieu Chocquet ; Pierre Chocquet, 370, var. Choucquet, 201.
Ce nom représente le picard *chocquet*, var. de l'anc. fr. *soquet*, impôt sur le vin et autres denrées accordé à une ville en forme d'octroi, pourrait désigner le percepteur de cette redevance.

Clerc, Jehan le Clerc, chavetier, 82.
« clerc (tonsuré) jouissant du privilège de clergie ».

Cocquel, Jehan Cocquel, 5 ; Me Guerard Cocquel, 27, var. Coquel, 23 ; Me Jehan Cocquel, 109, var. Coquel 113.
Sobriquet, dimin. de coq « beau parleur, prétentieux ».

Collemprant, Raoul de Collemprant, 84.

Compiengne, Jehan de Compiengne l'aisné, 81 ; Jehan de Compiengne, 276.
N. de lieu d'origine Compiègne (Oise).

Conte, Pierre le Conte, 2, var. le Compte, 53 ; (les hoirs) Raoul le Conte, 54.
N. de dignité employé comme sobriquet.

Conty, Maistre Raoul de Conty, barbier, 116.
N. de lieu d'origine Conty (Somme), ch. 1. cant.

Corbault, Jehan Corbault, 79.
Var. orthogr. de corbeau, sobriquet désignant un homme braillart...

Cordier, (la vesve) Jehan le Cordier, de Compiegne, 28.
N. de métier, fabricant de cordes.

Corvoisière, Marguerite Corvoisière, 171, var. Corvasière, 287.
Fém. du n. de métier corvoisier, cordonnier.

Cote, (la femme) Jehan Cote, 108.
N. topogr. côte, penchant d'une colline.

Cotte, (la vesve) Jehan Cotte 18 = Perrigne vesve Jehan cotte 23.
En anc. fr. désignait une sorte de tunique, vêtement d'homme et de femme, surnom du porteur de ce vêtement.

Coucy, Me Raoul de Concy, 26.
N. de lieu d'origine Coucy (Aisne), trois homonymes.

Courbet, Climent Courbet, 387
Sobriquet « homme courbé, voûté ».

Courtois, Gilles Courtois, 329.
Sobriquet, en anc. fr. *corteis*, personne qui a une politesse recherchée.

Croquet, Toussains Croquet, 11.
N. topogr. ou de lieu-dit, dimin. de croc, var. crocq, ressaut de terrain.

Curard, Jehan Curard, 376.
Dér. de curer, ouvrier qui cure les fosses, puits...

Denis, Guerard Denis dit Hubault, 333.
N. de bapt. d'origine grecque *Dionysius*, popularisé par le premier évêque de Paris.

Dessus le four, Pierre dessus le four, 29.
Ce surnom désigne la situation de la maison au dessus du four banal.

Disve, Jehan de Disve, 59.
Dives, cant. de Lassigny, lieu appartenant à l'abbaye de Saint Eloi de Noyon ou Dive-le-Franc ham. comm. de Ville.

Dordans, Simon de Dordans 15.
N. de lieu Dourdan (Essonne), ch. 1. cant.

Doubte, Jehan Doubte, tellier, 15.
Sobriquet désignant celui qui doute.

Doudieu, Simon Doudieu, 48 ; Nouelot Doudieu, 48.
Var. de doux dieu, expression habituelle du porteur, dans la conversation.

Douhet, Anne Douhet, 145.
Var. orthogr. de Douet, n. topogr. avec le sens de petit courant d'eau, ruisseau < lat. *ductus* anc. fr. *doit*, moy. fr. *doet*, *douet*.

Douillet, Denis Douillet, 263.
Sobriquet, dimin. de l'anc. fr. *doille*, *douille*, délicat, sensible.

Dragon, (les hoirs) Jehan Dragon, 137 ; Colart Dragon, 160, var. Colin

Dragon, 168 ; Jehan Dragon 280.
N. topogr., n. de maison à l'enseigne du dragon.

Dragonne, (le maison qui fut) le Dragonne, 335.
Féminisation du n. précédent.

Duc, (les hoirs) Jehan le Duc, 14 ; Jehan le Duc, 87.
N. de dignité, employé comme sobriquet.

Ducy, Jehan de Ducy, 3.
N. de lieu d'origine, ham., comm. de Fresnoy-le-Luat (Oise).

Eloi, Simon Eloi, de Noyon, 358.
N. de bapt., représentant le lat. Eligius < v. eligere, choisir, popularisé par l'évêque de Noyon (VIIe s.).

Fauchon, Pierre Fauchon, 210.
En anc. fr. fauchon désignait une serpette, surnom de celui qui se servait de cet outil.

Faucqueur, Regnault le Faucqueur, 16, var. le Faulcqueur, 21, le Fauqueur, 114.
N. de métier, celui qui fauche, forme picarde de faucheur.

Férarde, Perringne Férarde, 389.
Féminisation de Férard, n. de personne d'origine germ. **Farihard** (fari-, var. de fara, famille ; -hard, dur, fort).

Feusson, Pierre Feusson, 204, var. Feuson, 246.
Var. de foison, avait en anc. fr. le sens de grande abondance, a dû désigner une terre riche qui produit beaucoup.

Fèvre, Oudin le Fèvre, 15 ; Me Robert le Fèvre, 36 ; Pierre le Fèvre, 39 ; (les hoirs) Jacquemart le Fèvre, dit l'Olier, 56 ; Simon le Fèvre, 84 ; Pierre le Fèvre, 126 ;
N. de métier, le forgeron.

Flouri, Willaume Flouri, 56.
Sobriquet, var. de flori, en anc. fr. homme à la barbe blanche.

Fortin, Guirard Fortin, 162 var. Guerard Fortin, 183, var. Fortain, 303 ; Henry Fortin, 335.
Sobriquet, diminutif de fort, homme fort.

Fourment, Simon Fourment, 394.
Ce nom représente une var. avec métathèse de forment, surnom de producteur de blé.

Franchomme, Marguerite Franchomme, 433.
Sobriquet, personne au caractère franc.

Freron, Jehan Freron, 79.
Nom de parenté, dimin. de frère.

Gadiffer, 25, var. Gadifer, 115.

Geffroy, Jehan Geffroy, 51 ; Jehan Guffroy, 97.
N. de personne d'origine germ., var. de Geoffroy < *Gautfrid.*

Germain, Messire Jehan Germain, 50.
N. de bapt. représente le n. lat. *Germanus*, popularisé par les évêques d'Auxerre (Vè s.), Paris (VIè s.) [voir N.P.G. III, 56 b]

Gorlaine, Alips Gorlaine, 40.
Ce nom doit représenter la forme féminine de Gorlain, var. orthogr. de Gorlin, dimin. de *gorel*, petit de la gore, truite, sobriquet symbolisant la malpropreté, la paillardise.

Gosset, Pierre Gosset, 381.
Diminutif de Gosse, n. de personne d'origine germ. *Gozzo* [voir N.P.G.-I, 106 b].

Gous, Pirrot le Gous, 77, var. Perot le Gous, 134.
Sobriquet, en ac. fr. désignait un chien roquet, avait pris un sens péjoratif d'homme méprisable, vil.

Graingne, Simon de Graingne, 367.
N. de lieu d'origine Graignes (Manche), cant. de Saint-Jean-de-Daye.

Granlieu, Simon de Granlieu, 188.

Grant, Nicaise le Grand, 13.
Sobriquet, « homme de grande taille ».

Graulart, Jehan Graulart, 384.
Ce nom représente une var. orthogr. de grolart, dér. de l'anc. fr. *grole*, corbeau.

Grault, Pierre Graulart, 141.
Ce nom représente la forme contractée de Gerault, n. de personne d'origine germ. *Gerwald.*

Griffon, Thierry Griffon, 55.
Ce nom a désigné en anc. fr. un animal fabuleux, sobriquet d'un individu d'une taille et d'une grosseur montrueuses.

Grouet, Pierre Grouet, 384.
N. topogr., « terrain pierreux ».

Guillebert, Simon Guillebert, bouchier, de Noyon 1 ; Simon Guillebert dit Velin, 8.

N. de personne d'origine germ.. *Gisleberht*, [voir N.P.G. I, 110 b ; en picard g + e, i est noté g, gh, gu].

Guize, Jehan de Guize, 389.
N. de lieu d'origine Guise (Aisne).

Hennequin, Pierre Hannequin 5, var. Pierre Hennequin, 36.
Hypocor. de Jehan, avec aphérèse de l'initiale + le suff. *-ekin*.

Hanon, Jehan Hanon, 110
Hypocor. de Jean : (Je)hanon, avec aphérèse de l'initiale.

Haron, Jehan Haron, 19, var. Hairon, 27 ; Me Simon Héron, 35.
Héron, forme anc. hairon, sobriquet d'un homme à longues jambes maigres.

Hennet, Jehan Hennet, 46.
Hypocoristique de Jehan : (Je)hennet, avec aphérèse de l'initiale.

Hennocque, Jehan Hennocque, 420.
Var. orthogr. de Henoch, n. d'un prophète de l'anc. Testament.

Herbin, Colin Herbin, 13, var. Colart Herbin 103.
Hypocor. de Herbert < *Hariberht*, avec apocope de la finale

Herleville, Jehan de Herleville, 13
N. de lieu d'origine (Somme), cant. de Chaulnes.

Herlot, Jehan Herlot, 44.
Dimin. du n. de personne d'origine germ. *Herilo*, contracté en Herlo, hypocor. de hari, armée.

Herly, Jehan Herly, 206.
N. de lieu d'origine (Somme), cant. de Roye ou (Pas-de-Calais), cant. d'Hucqueliers.

Herme, Mahieu Herme 375, Oudin Herme, 383.
N. topogr. *herm, erm*, lieu désert, inculte.

Hermont, Regnault de Hermont, 20.
N. de lieu d'origine Hérimont, lieu détruit, comm. de Passel, devenu Le Mont-Renaud au XIVe s.

Hospin, Mr Pierre Hospin, 9, var Hauspin, 9.
Forme altérée de Hopin, dér. du v. hoper, var. de huper, pousser un cri, surnom de braillart.

Hudet, Raulin Hudet, 83.
Dimin. de Hude, var. de Heude < germ.*Hildo* (*hild*, combat).

Jauzy, (les hoirs) Roland de Jauzy, 12.

N. de lieu d'origine Jaulzy, cant. d'Attichy (Oise).

Josne, Fremin le Josne, 26 ; Jehan le Josne, tondeur, 82.
sobriquet « le jeune ».

Juze, Robert Juze, 81.
Pourrait représenter une var. de l'ancien fr. juize, jugement, surnom de juge.

Lacques, Jehan de le Lacques, 2.
N. de lieu d'origine La Lacque (Pas-de-Calais), comm. d'Aire-sur-la-Lys.

Laffreur, Jehan Laffreur, 406.
Sobriquet « l'affreux » [fausse régression d'après les noms en *-eur*, anciennement) *-eux*], qui cause de l'effroi, qui fait horreur < germ. **aifrs*.

Lagache, Jacques Lagache, 11 ; Jacquemart Lagache 101.
« l'agache », forme picarde d'agace, pie, surnom de bavard.

Laguem, Robin Laguem, 30.
Var. de laguen, lagan, épave causée par un naufrage, par extension, ruine, dégat, surnom de destructeur.

Lahennier, Gilles Lahennier, 50.
N. de métier, « l'Ahennier », laboureur.

Lambert, Jehan Lambert, 155 ; Adam Lambert, 224 ; Drouet Lambert, 328 ; Pierre Lambert, filz Drouet, 330.
N. de personne d'origine germ. *Landbertht* (*land-*, pays ; *-berht*, brillant, illustre).

Lanchy, Pierre de Lanchy, 379.
N. de lieu d'origine (Aisne), cant. de Vermand.

Laubel, voir Lobel.

Lauchart, Jehan Lauchart, 14.
Var. orthogr. de Lochart, voir Louchart.

Leaut, Hue de Leaut, 4.
Forme erronée de Leau, désignant la maison située près de l'eau.

Lerre, Alips Lerre, 21 ; Jehan Lerre, 100
Sobriquet, cas sujet de larron, qui a désigné celui qui commet un larcin.

Leu, (la femme) Simon le leu, 18.
Forme picarde de loup, Sobriquet d'un homme sauvage.

Lobel, Pierre de Lobel, 374, var. de Laubel, 390, var. Perrotin de Laubel, 376 ; Androuet de Lauble, le josne, 376, Drouet de Laubel, 391.

N. topogr., anc. fr. *aubel, obel*, peuplier blanc, arbre caractéristique de la propriété.

Logier, Gontier Logier, 60.
N. de personne d'origine germ. *Hlodgari* > *Lodgari* [voir N.P.G. I, 133 a]

Lohier, Gautier Lohier, 6.
N. de personne d'origine germ. *Hlodhari* > *Lohari* [voir N.P.G. I, 133 a]

Lompré, Robert de Lompré, 390.
N. de lieu d'origine Lompret (Nord), cant. de Quesnoy-sur-Deule.

Long, Philippe le long, 170, var. Phelippe le long, 210 : Jehan le long, 391.
Sobriquet, homme grand et mince.

Longuet, Jehan Longuet, 203 ; Phelippe Longuet, Jacques Longuet, 391.
Dimin. d n. précédent.

Louchart, Jehan Louchart, 35 ; Jacques Louchart, 87 ; Jacquemart Louchart, 124.
Sobriquet, dér. de l'anc. fr. lousche, borgne.

Lucas, Jehan Lucas, 40.
N. de bapt., forme savante de Luc.

Macaigne, Adam Macaigne, 41 ; Mahieu Macaigne, Jehan Macaigne, 84.
Sobriquet, qui se rattache à l'anc. fr. *macain*, avec le sens de sage.

Macquefer, Jehan Macquefer, 8.
Forme picarde de machefer, sobriquet d'un homme à la machoire puissante.

Macquerel, Jehan Macquerel, 406 ; Raoul Macquerel, 22.
Sobriquet « maquereau » avec le sens d'entremetteur (attesté depuis le XIIIè s.).

Mahieu, Messire Jehan Mahieur, 85.
N. de bapt., forme populaire de Mathieur < lat. *Mathaeus*.

Maire, Bertram le Maire 311 ; Colin, le Maire, 322 ; Jehan le Maire, de Béhéricourt, 363 ; Gilles le Maire, de Quémy, 398.
N. de dignité, magistrat municipal, peut être un nom de profession ou un sobriquet.

Maisons, Colart de Maisons, 28.
N. de lieu d'origine (Aube, Calvados, Eure-et-Loir).

Maquerel, Marie Maquerel, femme Raoul Macquerel, 22.
Voir Macquerel.

Marangue, Adam Marangue, 369.
Ce nom pourrait représenter une var. de marance, -anche, en anc. fr. faute, infraction aux règles, cf le dér. marangais, nom d'une espèce de partisans (N.,E.).

Marcais, Margot du Marcais, 30 ; Jehan du Marcais, 176.
Le Marquais, écart, comm. de Noyon, var. de *marchais*, marais.

Mareschal, Hervé Mareschal, 38 ; Colin Mareschal, 381, var. Colart Mareschal, 383.
N. de métier, maréchal-ferrant.

Marescot, Gilles Marescot, 135 ; Pierre Marecot, 139.
Dimin. de marescal, forme picarde de mareschal.

Margival, Faulcques de Margival, 205 ; Obert de Margival, 352.
N. de lieu d'origine (Aisne), cant. de Vailly-sur-Aisne.

Mastaing, Mahieu de Mastaing, 36
N. de lieu d'origine (Nord), cant. de Bouchain.

Mautresse, Pierre Mautresse, 100.
Matron., var. de l'anc. fr. *mautris* < lat. *meretrix*, courtisane, femme débauchée, terme croisé avec maîtresse.

Merlaye, Jehan Merlaye, 1.
Probablement, n. topogr. dér. de merle, endroit où abondent les merles.

Merlu, Raoul de Merlu, 43 ; (la femme) Jehan de Merlu, 130
N. de lieu d'origine, pourrait représenter une var. de Merlieux (Aisne), cant. d'Anizy-le-château [*Merliu*, 1241].

Millot, Pierre Millot, 395.
Anc. n. de bapt., hypocor. de Mile, Mille < germ. *Milo*, bon, généreux.

Mire, (la vesve) Jehan le Mire, 18 ; (la femme) Jehan le Mire, 108.
N. de profession, médecin.

Mitard, Pierre Mitard, 40.
Ce nom pourrait être un dér. anc. fr. *mite*, monnaie de cuivre de Flandres, surnom de monnayeur,

Moffet, Mahieu Moffet, 98.
Dimin. d'une racine *muff*, a dû désigner comme mofflet, une personne joufflue.

Mollains, Simon de Mollains, 83.
N. de l'origine Molain (Aisne), cant. de Wassigny.

Moncel, Jehan du Moncel, 47, var. du Monchel, 73 ; Jacques du Moncel, 144
N. de lieu-dit près de Morlincourt (Oise).

Moustier, Pierre du Moustier, 146.
Surnom qui a dû s'appliquer à l'employé du monastère.

Mote, Jehan de le Mote, 38.
N. de lieu-dit, La Motte, comm. de Carlepont.

Mouret, Simon Mouret, 29 ; Thomas Mouret, 13.
Var. de Moret, dimin. de More, l'homme au teint brun, basané, comme un Maure.

Muille, (les hoirs) Oudart de Muille, 400.
N. de lieu d'origine Muille-Villette (Somme), cant. de Ham.

Namur, Pierre de Namur, 206.
N. de lieu d'origine Namur (Belgique), ch. 1. arr.

Neelle, Jehan de Neelle, 179.
N. de lieu d'origine Nesle (Somme), ch. 1. cant. arr. de Péronne.

Neufville, Ernoulet de Neufville, 22 ; Jehan de Neufville, Thomas de Neufville, 434.
N. de lieu d'origine, nombreux homonymes (Oise, Somme).

Nicolle, Mahieu Nicolle, 13.
N. de bapt., forme de Nicolas.

Noir, Colart le Noir, 13.
Sobriquet, a désigné l'homme aux cheveux noirs.

Ortie, Pierre de l'Ortie, 36.
N. d'écart à Compiègne [L'Hortie, 1584].

Palette, Pierre Palette, 39 ; Guerard Palette, 13.
En anc. fr. petite pelle, aussi bougeoir en forme de petite pelle, surnom possible de fabricant.

Parqueminier, (les hoirs) Pierre le Parqueminir, 37.
N. de métier, celui qui prépare et vend le parchemin.

Patin, Messire Pierre Patin, 84 ; Jehan Patin, 85.
Ce terme a désigné en anc. fr. un soulier à semelle épaisse et s'applique comme le dér. patinier, au fabricant.

Paudeleu, Pierre Paudeleu, 91.
Forme altérée de Peau de Loup, sobriquet.

Pavillon, Jehan Pavillon, 75.
En anc. fr. « tente », surnom de fabricant ou n. de ham. et d'écart le Pavillon.

Pennetier, Jehan Pennetier, 170.
N. de métier, var. de pannetier, boulanger.

Perrotin, Jehan Perrotin, 10
Dimin. de Perrot, hypocor. de Pierre.

Peuchet, Pierre Peuchet, 51.
Dimin. de peuche, var. région. de pouce « petit pouce », sobriquet d'un homme petit.

Phelipe, Maistre Yves Phelipe, 53.
N. de bapt. grec Philippos, lat. Philippus [voir N.P.G. II, 90 b].

Picart, Messire Picart, 179.
Dér. de pic, surnom de celui qui se servait de cet outil [un dér. ethnique s'expliquerait mal dans une région picarde].

Pinet, Jehan Pinet, 28.
N. topogr. «petit pin », sapin, arbre caractéristique de la propriété.

Pirot, Messire Jehan Pirot, 199.
Var. de Pi(e)rot, hypocor. de Pierre.

Plat, Jehan le Plat, dit le Grand, 323.
N. topogr. « endroit plat » où est située la maison.

Plois, Michel de Plois, 140, var. Michiel de Plois, 173, Michault de Plois, 237 ; Colart de Plois, 147 ; Colart de Plois, le josne, 178.
N. de lieu d'origine le Plouy-Saint-Lucien (Oise), ham. comm. de Troissereux [Plois 1242], anc. fr ploy, ploi, clôture de branches entrelacées.

Pontis, Colart du Pontis, 392 ; Adam du Pontis, 394.
N. topogr. < lat. ponticius, petit pont, caractéristique des abords de la maison.

Postes, Jehan de Postes, 146.

Potier, Drouet Potier, 29 ; Druet Potier, 118 ; Guiot Potier, 121.
N. de métier, fabricant de pots.

Poulain, Jehan Poulain, 10 ; Messire Jehan Poulain, 99.
Sobriquet qui a dû s'appliquer à un homme vif.

Poussart, Jehan Poussart, 103.
Sobriquet, probablement péjoratif de pouss(in), homme craintif, peureux.

Poutrain, Jehan Poutrain l'aisné, 143 ; Jehan Poutrain, 218.
En anc. fr. poulain, pour le sens, voir ce nom.

Povre, Adam le Povre, 156, var. li Povre, 243.
Sobriquet « le pauvre », le nécessiteux.

Prée, Robert de le Prée, 59.
N. topogr. « prairie », surnom du possesseur.

Pretre, Jehan Pretre, 99.
N. de dignité ecclésiastique, employé comme sobriquet.

Pugois, Henry Pugois, 156.
Var. de pougois, pougeois, synonyme de pougeoise, sorte de monnaie qui représentait la demi-obole ou quart d'un denier.

Puis, (les enffans) Robin du Puys, 48 ; Simon du Puis, 133.
N. topogr désignant la situation de la maison près du puits.

Quenet Jehan Quenet, 54.
Dimin. du picard quesne, chêne, arbre caractéristique du domaine.

Quensne, Raoul le quensne, 158.
Forme altérée de quesne, chêne, arbre caractéristique du domaine.

Quentin, Jehan Quentin, de Noyon, 138.
N. de bapt. et patronyme, n. latin *Quintinius*, apôtre du Vermandois et martyr (IIIè s.).

Quilliet, Jehan Quilliet, 135 ; Robert Quilliet, 201.
Quilliet, var. de Quillet, en anc. fr. adj., aimable, agréable.

Qui sue, Raoul qui sue, 237.
Sobriquet d'un homme qui transpire beaucoup en raison d'un travail épuisant.

Rabeuf, Hue Rabeuf, 400.
N. de personne d'origine germ. *Ratbod* (*rat-*, conseil ; *-bod*, messager).

Raisne, Simon de Raisne, 6.
Probablement, n. de lieu d'origine La Cense des Raisnes, écart, comm. de Noyon.

Rancy, (les hoirs) Mgr. de Rancy, 6.
N. de lieu d'origine (Val-de-Marne), comm. de Bonneuil-sur-Marne.

Raoul, (les hoirs) Jehan Raoul, 87.
N. de personne d'origine germ. *Radwulf* (*rad-*, conseil ; *-wulf*, loup).

Rat, Jehan le Rat, 419.
Sobriquet, désignant comme le dér. ratier, un homme avare.

Regnart, Pierre Regnard, 398 ; Gilles Regnart, 402.
N. de personne d'origine germ. *Raginhard* [voir N.P.G. I, 184]

Regnault, (les hoirs) Raullin Regnault, clerc de la paroisse St. Eloi, 2.
N. de personne d'origine germ. *Raginwald* (voir N.P.G. I, 185).

Requin, Pierre Requin dit Pollet, 3.
N. de personne d'origine germ. *Requinus* (*rec-*, pourrait se rattacher au got. *wreckan*, v.h.a. *rehhan*, venger ; *-win*, ami, qui a subi ultérieurement l'influence du suff. *-inus*.

Ricart, Jehan Ricart, 191 ; Messire Jehan Ricart, chanoine de N.D. de Noyon, 220.
N. de personne d'origine germ. *Richard* (*ric-*, puissant ; *-hard*, dur, fort).

Riche, Mahieu Riche, 13.
Sobriquet « le riche ».

Rous, Roussel, Regnault Rous, 158 ; (les hoirs Regnault Roussel, 198 ; Simon Roussel, 419 ; (les hoirs) Gilles Roussel, 368 ; Jacques Roussel, 382.
Sobriquet désignant un homme aux cheveux roux.

Rouvrel, Lansselot de Rouvrel, 19.
N. de lieu d'origine, ham. (Oise), comm. de Guiscart.

Roy, Jehan le Roy, sergent roial, 85.
Sobriquet « le Roi ».

Ru, Mahieu du Ru, 6.
N. topogr. « ruisseau », situation de la maison près du ruisseau.

Sachy, (la vesve) Nicaise de Sachy, 135 ; Pierre de Sachy, 164 ; la vesve Colart de Sachy, 232 ; Jehan de Sachy, de Salency, 360.
N. de lieu d'origine, Sachy-le-Grand ou le Petit, cant. de Liancourt (Oise).

Sanson, Guillaume Sanson, 100.
N. d'origine biblique, hébreu *Shimshôn*, dimin. de *shèmèsh*, soleil.

Sauguin, Thiébault Sauguin, 14.
N. de personne d'origine germ. *Saugwin* [*saug-*, se rattache au v.h.a. *saugen*, se taire ; *-win*, ami).

Sequelles, Pierre de Sequelles, 42, var. de Secquelles, 48.
N. de lieu d'origine Séchelles, écart, comm. de Cuvilly (Oise) ou (Aisne), comm. d'Agincourt.

Sieur, Jehan le Sieur, 375.
N. de dignité employé comme sobirquet, avec l'anc. sens de seigneur.

Sorel, Regnault de Sorel, 8.
Sorel, ham., comm. d'Orvilliers-Sorel (Oise).

Souatre, Me Pierre de Souastre et de Chasteauvillain, 15.
Souastre (Pas-de-Calais), cant. de Pas-en-Artois.

Soupplet, Thomas Soupplet, 286.
Forme populaire du n. de bapt. Sulpice.

Sourd, Jehan le Sourd, 15, var. le Sourt, 64.
Sobriquet « le sourd ».

Taillebos, Noel Taillebos, 2.
N. de métier « taille bois » surnom de bûcheron.

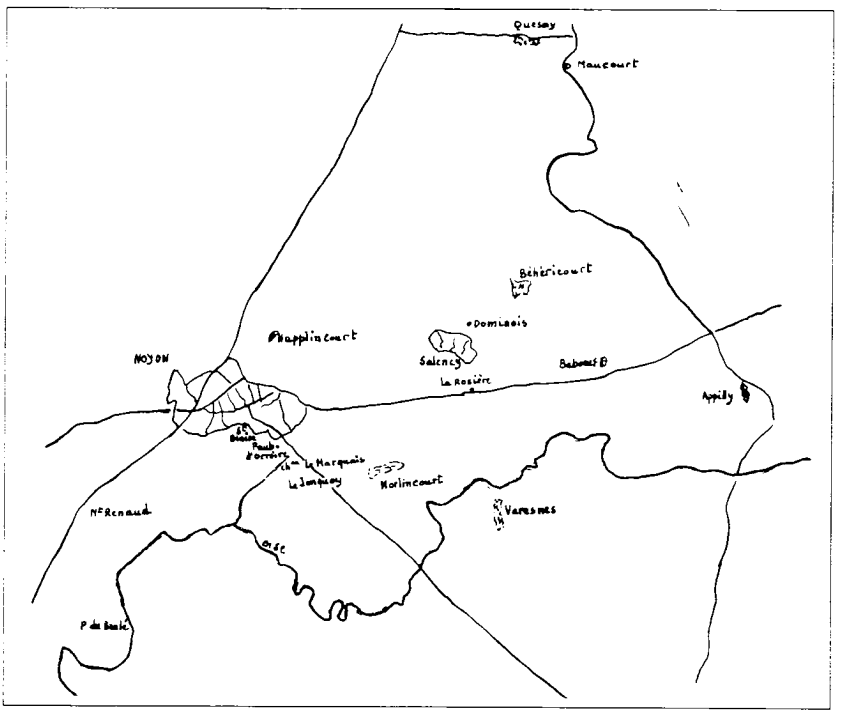

Tassard, Perotin Tassard, 98.
Hypocor. d'Eustasse, avec aphérèse de la syllabe initiale (voir N.P.G. II, 146 b, s.v. *Eustasius*)

Tassu, Jehan Tassu, 366.
Dér. de l'anc. francique **tas*, affaissé par les ans.

Tilloy, Eustasse du Tilloy, 13.
N. topogr., n. coll. désignant une plantation de tilleuls.

Tirart, Euguerran Tirart, 54.
Sobriquet, a dû désigner comme l'adj. anc. fr. tirant, rétif, apiniâtre.

Tondeur, Jehan le Tondeur, 387.
N. de métier, celui qui tond les draps.

Tosquenne, Pierre Tosquenne, 218.
N. de lieu d'origine La Cense Tocquesne, lieu détruit, comm. de Noyon, autrefois ham., dér. de l'anc. fr. *tosque*, touche ; bosquet.

Troussel, (les hoirs) Oudart Troussel, 106.
En anc. gr. trousseau, paquet, surnom de fabricant.

Try, Jehan de Try, 239.
Pourrait représenter une forme altérée de Trie, n. de lieu Trie-le-Château, -la- Ville (Oise), cant. de Chaumont-en-Vexin ou Try (Marne), comm. de Dormans.

Turgis, -gies, Matouy Turgies, 384, var. Turgis, 392.
N. de personne d'origine noroise *Thorgisl* (*thorr-*, nom de dieu ; *-gisl*, otage)

Vain, Jehan le Vain ; Andrieu le Vain, 380.
Sobriquet, en anc. fr. faible, abattu.

Velin, Simon Velin, 157, var. Simon Guillebert dit Velin, 8.
En anc. fr. parchemin fait de peau de veau, surnom de celui qui prépare le velin.

Verrier, Pierre le Verrier, 138.
N. de métier, fabricant de verres.

Vidachier, Jehan Vidachier, 16.
N. de métier, a dû comme *videor*, désigner celui qui vide, cure.

Vieux, Jehan le vieux, 81.
Sobriquet « le vieillard ».

Vinois, Robert de Vinois, 228.
N. topogr, < lat vinetum, endroit planté de vignes, a dû désigner le vignoy de Noyon.

Viois, Simon Viois, 180, var. Vyois, 154 ; Jehan Viois, 386.
N. topogr. dér. de vie < lat. *via*, désignant celui dont la maison est située sur la route.

Vraint, Simon de Vraint, 370.
Forme altérée de Vrain, pourrait être un n. de domaine Veranus (s.e. fundus).

Waidier, Jehan Waidier, 397.
N. de métier, marchand de guède, plante tinctoriale.

Wallet, Colin Wallet, 51 ; Pierre Wallet, 341.
Sobriquet, dér. de *waler*, s'amuser, qui s'est appliqué à un homme joyeux.

Wairegnies. Gilles de Wairegnies, 161.
N. de lieu d'origine Wargnies (Somme), cant. de Domart-en-Ponthieu.

Willencort, Guirardin de Willencort, 126.
N. de lieu d'origine Willencourt (Pas-de-Calais, cant. d'Auxi-le-Château).

LES TOPONYMES

Nous donnons ci-après la liste des noms de lieux relevés dans notre document. Nous avons pu localiser un certain nombre de hameaux et de lieux-dits grâce au Dictionnaire topographique de l'Oise d'Emile Lambert.

Communes et Hameaux : **Babeuf** (est du fief de Varesnes nommé le fief de Hangest), titre, Baboeuf, cant. de Noyon [in *Batbodium* 902, *Babodium* 980], représente le n. de personne d'origine germ. *Badbod* (*bad-*, combat ; *bod-*, messager). — **Dominois** (la terre Saint Denis de Dominois), ham., comm. de Salency, dépendait de l'évêché de Noyon), [*villa curte Dominica*, v. 982, domaine du seigneur, 280. — **Happlicort**, 16, Applaincourt, faubourg, comm. de Noyon [*villa de Haplencort* 1156] < *Appiliacam cortis* [voir N.P.G. III, 24 a]. — **Mont-Saint-Siméon** (Le), 15, ham., comm. de Noyon, hauteur entre Noyon et Salency. — **Morlaincourt**, Morlincourt, cant. de Noyon [*in Morleincurte*, v. 1030, *Morilincurtis* 1050], domaine de Morilin [voir N.P.G. III, 412 a] — **Maucourt** (le voierie qui va de Maucourt à Buchoire), 426, cant. de Guiscart [*in Molcort* 901] < *Modulfi curtis* [voir N.P.G. III, 414 a]. — **Oroir (Rue d')**, Orroire, faubourg, comm. de Noyon [*Oratorium*, 898, *Oroir* 1073], anc. oratoire bâti sur la voie romaine ou chaussée de Noyon qui devint ensuite l'abbaye Saint Eloi, 9. — **Quesmy**, titre cant. de Guiscard [*Gimenia* 986, *Camiaco* 1029], n. de domaine gallo-romain Camiacum [voir N.P.G. III, 49 b]. — **Saint-Blaise**, 33, faubourg de Noyon, autrefois prieuré d'hommes de l'ordre de Saint Benoit, dépendant de l'abbaye Saint-Eloi. — **Salency**, 5, cant. de Noyon [*Salenciacum*, *Sellentiacum*, VIe s.], n. de domaine gallo-romain **Sellentiacum* [voir N.P.G. III, 180 a]. — **Varesnes** (le fief de), titre 4 v°, cant. de Noyon [*Varinae*, 814, *Varenna* 1179].

Topographie locale : **l'Alaue (en)**, à Salency, 228. — **A mon gardin** (dessous Happlincort au lieu qu'on dit), 354, à Noyon. — **Bonneul** (les vignes dudit), 100, à Noyon. — **Bresson** (en), 215 à Salency. — **Bretricourt** (en), 187, prob. comm. de Noyon. — **Brouloy** (le), à Béhéricourt, comm. de Noyon, 367. — **Brulle** (trois boisteauls de pré séant au), 406, à Quesmy. — **Busbertain** (empres la ruelle de Hesdin), lieu-dit, comm. de Noyon. — **Camp Saint Mart(le)**, 402, à Quesmy. — **Cangy**, 433, Cangies, écart, comm. de Guiscard, auj. détruit. — **Caurel (au)**, 234, à Salency. — **Chasteaufort**, 33, var. le Castiaufort, 123 (seans derrière les murs de Saint Eloi à Noyon. — **Clos Wartain (au)**, 205, à Salency. — **Clos de le Motte (le)**, 221, à Salency. — **Closeaux(ès)**, 41, à Noyon. — **Cloisel** (au dessus du), 15, écart, comm. de Noyon, anc. moulin à eau sur la Goelle, branche de la rivière la Verse. — **Courtil Drainetresse**

(le), 333, à Salency. — **Courtilliers (ès)**, 239, à Salency, dér. de courtil, jardin. — **Cousture Férarde (La)**, 342 à Salency, terre labourable. — **Croix Bocquet** (pièce seant en le), 47 à Noyon. — **Croix d'Oroir (La)**, 13 à Noyon. — **Estuchon (L')**, 179 à Noyon. — **Grande Fausse Vingne**, 352, (forme altérée de Fosse Vigne), **Petite Fausse Vingne** (Le), à Salency. — **Grand Faux (La)**, 356 (mesure de terre) à Salency. — **Favières** (en), 39, à Noyon. — **Fontaine saint Médard**, 359, à Salency. — **Fontaine de Serin (Le)**, 398 à Quesmy. — **Fosse Goier (Le)**, 230, à Salency. — **Fossette Sainier (Le)**, 397 à Quesmy. — **Fourquoy (Le)**, 403 à Quesmy (dér. du picard *fourque*, croisement de chemins). — **Fourniaulx (Les)**, 155, **Les Fourneaux**, 243, à Salency. — **Freste (Le)**, 186, à Noyon < lat. *fracta*, levée de terre, servant de limite à un champ. — **Gleue (Le)**, 432, à Quesmy, var. de glui, chaume, paille de seigle. — **Grippet (Le)**, 376, à Babœuf. — **Haiettes d'Oroir (Les)**, 75, à Noyon (petites haies). — **Haigaine (Le)**, 290, à Salency. — **Hangestz** (fief de) titre 4 v°, à Noyon. — **Joncquoy (Le)**, 45, **Le Joncquoy dit le Moncel**, 93, Le Joncquoy, écart, comm. de Morlincourt et de Noyon, lieu couvert de joncs. — **Laris de Brannois (au)**, 319, **Les Larris**, 357, à Salency (lande, terrain en friche). — **Lerleu** (dessous), 374, (dessus), 379, à Babœuf. — **Lieuriul**, 368, à Béhéricourt. — **Logettes** (au dessoubzles), 346 à Salency. — **Longcamps (ès)**, 157, à Noyon. — **Maistresse (Le)**, tenant au chemin de Maucourt, 424 à Quesmy. — **Mares Fubannoy**, 349 à Salency. — **Margains (Les)**, empres Happlincourt, titre, fol. 22, à Noyon. — **Mes Freville (Le)**, 165, à Salency. — **Mes l'evesque (Le)**, le Mez-l'Evêque, écart, à Noyon, dans la paroisse Saint Germain, 50. — **Mirandelle (Le)**, 136 à Salency. — **Moncel (Le)**, [au debout de le rue d'Orroir, au lieu-dit], 59, à Noyon, au Moncel empres Morlaincourt, 2, petite mont. — **Moustoille (en le)**, 355, à Salency (lat. *mustela*, fouine, belette). — **Neufvacques (en)**, 233, à Salency. — **Ostel (l') aux Croissans**, 79, à Noyon. — **Ostel du Lyon (l')**, 11, à Noyon, en la rue Saint Jacques. — **Ostel du Grant Treslis (L')**, 84, à Noyon, domaine très étendu, se trouvait pour la moitié dans la censive du seigneur du Marquais. — **Ourmel le Ferarde (l')**, 44, l'Ourmelet le Férarde, 1 à Noyon (petit orme). — **Perreul (au)**, 212, à Salency. — **Pierot (Le)**, 36, à Noyon. — **Planquette** (le voierie qui maint de Vieullaines à le), 348, à Salency (petite planche servant le pont). — **Pont de l'Orgeul**, sur les Vies Wez, 35, **de L'orgoeul** 184, situé sur la chaussée entre Noyon et Pontoise. — **Porte Dame Journe (La)**, 79, à Noyon. — **Pré le Mannier (Le)**, en Margains emprès Haplincort, 28 à Noyon. — **Pré de Quèvre** [aboutant au pré du chappitre nommé le], 125, à Noyon. — **Pré du Brulle (Le)**, 428, à Quesmy. — **Presle** (pour son annoy seant en le), 162, à Salency (lat. *pratella*, dimin. de pré). — **Preslette (Le)**, 306, à Salency. — **Quennoy (en)**, 38, var. **en Quesnoy,** 125, à Noyon [dér. avec le suff. - *etum* du picard quesne, chêne). — **Quoquaigne (à)**, var. Quoquaignes, 303, 351, à Salency. — **Rosière (La)**, 355, écart, comm. de Salency. — **Rue du Marchet au lin (Le)**, 14 ; **La rue Saint Eloi** 80 ; **La Rue Saint Jacques**, 11 ; **Le rue Saint Morisse**, 1, rues de Noyon. — **Ruelle environ le petit huis de l'ostel de Chisne (La)**, 85 à Noyon. — **Ruelle du Caurel (Le)**, 195 à Salency. — **Ruelle du Chevallet (La)**, 13, var. du Quevallet, 103, à Noyon. — **Ruelle des Fourniaulx (La)** 178 à Salency. — **Ruelle de Hesdin**, fol. 6, 111, Hesdin, lieu-dit à Noyon. — **Ruelle**

des planesses, 153, à Salency. — **Ruelle des Troions (La)**, 176, 282, à Salency. — **Ruissel Saint Martin (au)**, 257, à Salency. — **Sauchois (le courtil des)**, 77, ès Sauchois, 134, à Noyon < lat. *salicetum*, endroit planté de saules. — **Saint Bertin**, 357, à Salency. — **Tierpos (ès)**, 317, **ès Tiers Pos**, 195, à Salency. — **Val Saint Martin (Le)**, 140, à Salency. — **Vauchiauls (ès)**, 328, à Salency. — **Vauciennes (en)**, 414, lieu-dit à Quesmy. — **Vieforge (Le)**, **Le Viesforge**, 113, 160, en Busbertain, à Noyon. — **Viefoze (le)**, 161, à Salency. — **Vieulaines** (le voie qui maine à), 294, var. **Vieullaines**, écart, commune de Salency. — **Voiete (Le)**, 280, à Salency.

Extrait du terrier de la seigneurie du Marquais
XVe s.
(Bibl. Nat. Fonds fr 12027, 16 v° - 17 r°)

Cens deubz audit seigneur du Marcais au terme de mimars à cause de sa terre et seigneurie dudit Marcais à loy et amende doit VII 1. I d. par.

Et premièrement

79 C'est assavoir Maistre Simon Héron au lieu de Jehan Freron a cause de sa femme pour une partie de l'ostel aux Croissans seant à Noion assis pres de la porte Dame Journe tenant d'une part àl'ostel ou demeure a présent Messire Jehan Corbault. Et d'autre part a la rue qui maint à l'ospital Saint Jehan didit Noion. Doit au dit terme XII d.

80 Jehan Cocquel pour sa mason qui fut Jehan d'Ailly ou demeure a present Masse du Bois seant en la rue Saint Eloy au devant de la ruelle qui maint au Marchiet au lin tenant d'une part à Colart d'Agny d'autre part aux hoirs de le Bateur, doit au dit terme de mymars IIII d.

81 (fol. 17 r°) Les hoirs Robert Juze pour sa mission qui fut Jehan de Compiengne l'aisné et par avant Jehan Blumel seant en la rue Saint Morisse au devant de la maison ou ledit Robert demouroit au jour de son treppas tenant d'une part a chappitre de Noion, d'autre a le maison ou demeure Jehan le Vieux, doit VII poit.

82 Chappitre de Noion au lieu de Jehan le Clerc, chavetier pour le maison seant en laditte qui fut Jehan le Josne, tondeur tenant ausdits hoirs Robert Juze, d'autre a eulx meismes. Doit VII poit.

83 Iceulx pour une autre maison seant en laditte rue qui fut Simon de Mollains et a Jehan d'Agouel et depuis à Raulin Hudet tenant d'une part a laditte maison. Et d'autre à l'eaue qui passe par dessus le pont a laisne qui vient de la petite arche, doit VII poit.

84 Jehan Macaigne pour sa maison seant en laditte rue saint Morisse qui fut Simon le Fevre et par avant a messire Pierre Patin tenant à Raoul de Collemprant d'autre a l'ostel du Grand Trelis. Doit IIII d.

BIBLIOGRAPHIE

Lambert (Emile), *Dictionnaire topographique du département de l'Oise*, Amiens 1982.

Le livre rouge, Cartulaire de la ville de Noyon, publié par le Comité archéologique de Noyon (Réimpression) Chauny, 1932.

Morlet (Marie-Thérèse), *Les noms de personne sur le territoire de l'ancienne Gaule*, Tome I, 1968 ; II, 1972, III, 1985, CNRS Paris (sigle N.P.G.).

Ponthieux (Alfred), *L'ancien Noyon*, Chauny, 1912.

A propos des noms de lieux habités du canton d'Hornoy

(arrond. d'Amiens)

Maurice Lebègue

On sait l'intérêt que René DEBRIE portait à la Toponymie et, parmi ses nombreuses études, je rappellerai deux œuvres capitales, le Corpus des lieux-dits cadastraux de la Somme (1964) et Prononciation et étymologie des Noms de lieux habités de la Somme (1974), étude qui fit l'objet d'un Complément en 1986.

Du second ouvrage qui ne traite, en fait, que des noms de Communes, en négligeant hameaux et écarts, a été tiré un article intitulé : Etymologie des noms des Communes du canton d'Hornoy-le-Bourg.

Cet article parut le 31 décembre 1977, sous les initiales P.B., dans l'hebdomadaire de Grandvilliers « Le Bonhomme Picard » .

A partir des notes inédites laissées par Louis SAGEBIEN, rédigées vers 1924-25, nous nous proposons d'apporter quelques compléments et corrections aux étymologies présentées dans ce journal local, bien connu des picardisants.

Nous ne ferons aucun sort aux hypothèses formulées par **Taillar, Cocheris** ou **J.B. Ledieu** (et non « J. Bled » , curieuse abréviation imaginée par P.B.). Il ne s'agit pas de nier le mérite de leurs recherches, mais ils ne disposaient pas des outils linguistiques qui sont les nôtres aujourd'hui, plus d'un siècle après la publication de leurs travaux.

En revanche, nous reproduisons dans son intégralité l'étude de Louis Sagebien qui comporte, pour chacun des toponymes, les mentions anciennes, indispensables à toute recherche étymologique.

LES NOMS DE COMMUNES DU CANTON D'HORNOY (ARR. D'AMIENS)

d'après les notes inédites de Louis Sagebien

Hornoy

Hornodium, 1090 ; Horona, 751 ; Hornast, 1096 ; Hornaceus, Hornet, 1105 ; Hornetum, 1106 ; Horneium, 1130 ; Hornoy, 1301.

Ce nom semble s'être formé sur le collectif ***ornetum****, lieu planté d'ornes, l'orne est le « fraxinus ornus » , le frêne sauvage, qui servait à faire des bois de lance (Virgile ; Columelle ; Pline ; liv. XVI, c. 30, éd. Littré).*

La variante Hornetum, de 1106, donne régulièrement Hornoy. (1).

Arguel

Arcas, 751, 775 ; Arguel, 1154 ; Arguellum, XIIIe s.

comparer :

Arcueil (S.-et-O.) : Archeilus, Arcoilum, Arcolium.

Cette localité est très ancienne, dit M. Limichin ; elle existait déjà à l'époque de l'invasion romaine et les légions paraissent y avoir établi une station importante destinée à contenir les Bellovaques (Dict. historique et archéologique de la Picardie, t. 2, p. 117).

La forme la plus ancienne du nom d'Arguel est Arcas. Le mot latin ***arca*** *a plusieurs sens, notamment celui de réservoir. C'est ce sens que nous retenons. En effet, placé sur une colline et assez loin de la rivière, ce lieu manquait d'eau. Les Romains, à qui, pour leurs thermes, elle était indispensable, ont dû chercher à s'en procurer en aussi grande abondance que possible, comme ils l'ont fait partout où ils se sont installés. A cet effet, ils ont probablement construit d'importants réservoirs arcaturés : de là le nom d'****Arcoilum*** *d'où dérive Arguel. (2)*

Aumont

Almunt, 1135 ; Altus mons, Haulmont, XIIe s.

Aumont, comme l'indiquent les formes anciennes, est évidemment le haut mont, la « colline élevée » . (3)

Beaucamps-Le-Jeune

Bellum campun novum, 1262

C'est vers 1250 que cette localité fut détachée de Beaucamps-le-Vieux. La tradition rapporte qu'autrefois ces deux « pays » n'en formaient qu'un et avaient la même origine (Dict. hist. et arch. de la Picardie, t. 2, p. 128).

Beaucamps-Le-Vieux

Bellum campun vetus, 1266.

L's, comme dans le précédent, est parasite. Leur nom ne comporte pas d'explication. D'après la tradition, dit encore le Dict. hist. (p. 133), la fondation de Beaucamps serait due à une colonie bretonne que le Duc de Normandie, Robert-le-Diable, aurait, à la suite d'une guerre, établie en cet endroit alors couvert de bois. (4)

Belloy-Saint-Léonard

Beeloy, XIIe s. ; Belloy-St. Liénard, XIVe s.

Belloy, de ***Betuletum****, « plantation de bouleaux » .*

Liénard, est la forme picarde de Léonard. (5)

Boisrault

Boscus Radulfi 1252, Bois-Raoult, XIIIe s.

Ce village ayant été établi sur l'emplacement d'un bois appartenant à Raoul Tyrel en prit le nom : « Bois Raoult » ou, suivant la prononciation normande, Boisrault. (6)

Brocourt

Broercourt, 1131 ; Broelcort, Broolcurt, 1164.

Ce nom vient du nom d'homme germanique ***Beroaldus*** *qui a donné en français les noms propres Béraud et Braud. (7)*

Dromesnil

Drogonis maisnil, 1140 ; Droonmaisnil, 1164 ; Droumesnil, 1252, 1301.

Ce nom s'est formé sur le nom germanique ***Drogo****, et le roman* ***maisnil*** *(habitation, ferme). (8)*

Gouy-L'Hôpital

Gaudiacum, 1042 ; Goy-Hospital, 1301.

Ce nom provient du nom d'homme gallo-romain ***Gaudius****. L'ordre des Hospitaliers de St-Jean de Jérusalem possédait la terre de Gouy vers le XIIe s. : de là son surnom. (9)*

Guémicourt

Guimencort, 1164 ; Gemicourt, 1301.

La « ferme de Guitmarus ou de Gausmarus, peut-être de ***Gemenius*** *» . (10)*

Guibermesnil

Gislebert Maisnil, Gileberti maisnil, 1137 ; Guilberti maisnilium, XIIIe s.

« La ferme ou la demeure de ***Gislebert*** *» , nom germanique, en français Gilbert. (11)*

DEPENDANCE : WATHIEVILLE : le domaine de ***Walter****, en français Gautier (12)*

Laboissière

Buxaria, la ***Bossere****, XIIe s. ; Boscheria, Buisseria, XIIIe s. « Le pays couvert de bois » . (13)*

Lafresnoye

Fraxineta, Fraxinea, ***XIIIe*** *s.*

« Le pays des frênes » . (14)

Lincheux-Hallivillers

Luthuel, Linchuel, Lucella, Lincuel, XIIe s. ; Luechuel, Luecola, XIIIe s. ; Luchel, 1301 ; Lencheul, 1362.

La forme Linigeium de 1005 que Garnier attribue à Lincheux appartient à Ligny-s-Canche. Les autres formes rappellent ***Lucellus*** *diminutif de* ***Lucus****, bois, et n'en sont que la déformation.*

Lincheux, comme Lucheux, vient du bas-latin Lucellus, luculus, en latin classique, petit bois : la forme diminutive n'implique en rien l'idée de petitesse et il ne faut voir, dans son emploi qu'une manifestation de la tendance qu'on avait alors à allonger les mots qui paraissaient trop courts (v. Longnon, N. de L. par. 646). (15)

DEPENDANCE : HALLIVILLERS : Haleusviler 1152, Halesviler, 1164.

« Lieux broussailleux » . (16)

Liomer

Lionmes 1164 ; Lyummez, XIIe s. ; Lyomeis, Liomers, XIIIe s. ; Lionmes, Lyonmes, 1301.

Leonis mansio (mer est ici pour mès, dérivé de ***mansio****, comme dans Yzengremer) : c'est la demeure, « la propriété de* ***Léon*** *» . (17)*

Méricourt-en-Vimeu

Hermericourt, 1164 ; Ermenricourt, 1301 ; Mairicourt (XIVe s.)

*« La ferme d'**Hermarus** ou Hermerus » , peut-être d'Ermengarius, noms germaniques. (18)*

Montmarquet

Magno-Marches, 1052 ; Mont-Marquetz, 1157 ; Mons de Marchia, Mons Marcassii, XIIIe s. ; Mont de Marquay, XVIIe s.

*Montmarquet, Mons de Marchia, le mont frontière, ainsi nommé à cause de sa situation à la frontière du comté d'Aumale en Normandie. En effet, le second terme de ce nom dérive du bas-latin **marca**, marcha, marchia (de l'ancien haut-allemand marka, marche, frontière). (19)*

DEPENDANCE : BLANGIEL : le petit Blangy. (20)

BRETEUIL : Bretelium, lieu couvert de buissons. (21)

Orival

Oirival, Orival, 1161 ; Aurea vallis, XIIe s. et XIIIe s.

Comparer :

Orville (P.-de-C.) : Audriaca villa, 769 ;

Orcamps (Aisne) : Ursi campi ;

Orvilliers (E.-et-L.) : Orthmari villa, 704.

*Orville, Audriaca villa du P.-de-C. fut un domaine royal sous les Carolingiens. C'est l'Auderici ou Oderici des monnaies mérovingiennes (v. Ricouart, Etudes, p. 181). Notre Orival ne dispose pas d'un si bel état-civil. Nous croyons que, comme Orvilliers d'E.-et-L., ce nom renferme au premier terme, le vocable **Orthmarus** qui désigne un guerrier d'origine franque, et qu'il faut le traduire par la vallée ou la forteresse d'Orthmarus. (22)*

Le Quesne

Casneum, Quercus, XIIe s. ; Le Caisne, XIIIe s.

*Lieu où probablement existait un **chêne** remarquable par sa taille et son antiquité. (23)*

Saint-Germain-sur-Bresle

*Ce village doit son nom à **St Germain l'Ecossais** qui y subit le martyre en 480 (v. Corblet, Hagiographie, t. 2, p. 488).*

DEPENDANCE : BRETIZEL : Bretesellum, 1149 ; Berteizel, XIIIe s. ; Probablement Bertini cella, « la résidence de Bertinus » . (24)

Selincourt

Selincurt, 1109 ; Selincuria, 1131 ; Sellincurt, 1147.

Comparer :

Selaincourt (M. et M.) :

*Selincourt est la « ferme de **Sigolenus** » (Longnon). (25)*

En 1131, Milon, évêque de Thérouanne, natif de Selincourt, y fonda une abbaye de l'ordre des Prémontrés qui subsista jusqu'à la Révolution. Elle fut, à partir du XIIIe s., communément désignée sous le nom de la Sainte-Larme à cause de la sainte larme de Notre Seigneur dont en 1209, à son retour de la croisade, Bernard III de Soissons, seigneur de Moreuil, l'avait enrichie. (Dict. hist. et arch. de la Picardie).

Thieulloy-L'Abbaye

Tuiloi, Tieloy, XIIe s. ; Tuleium, Teguleia, Tieuloy, XIIIe s.

La tuilerie, du latin ***tegula****, tuile, d'où probablement un primitif teguletum. Son surnom provient de ce que son territoire était possédé en partie par l'abbaye de Selincourt (Dict. hist. et arch. de la Picardie).*

DEPENDANCES : FAYS : Fagiacum, « les Hêtres » . (26)

HERMILLY : Harmeliacum, « la terre d'Harmelius » . (27)

Tronchoy

Truncetum, Troncois, XIIe s. ; Tronchoi, XIIIe s.

Le Tronchoy, les troncs, du latin ***truncus****, tronc d'arbre ; cette dénomination s'appliquait sans doute à un lieu entouré de forêts qu'on défrichait. (28)*

DEPENDANCE : BEZENCOURT : Bosonis cortis, « la terre de Bosoni » . (29)

BOULAINVILLERS : Bolleni villare, « la terre de Bollenus » . (30)

Villers-Campsart

Villaria, 1277 ; Villers-sous-Campsart, 1481.

Villers, le Domaine, a pour dépendance, Campsart :

Campsehart, 1236 ; Essarti campus, « le champ défriché » . (31)

Vraignes-en-Amiénois

Verrines, Verrignes 1164 ; Verrignes, 1301 ; Werringnes, 1377.

Comparer : Vraignes-en-Vermandois (Somme) : Verinne, 1121, Verrignes, 1177.

Du bas-latin Verrinae, lieu où l'on fabriquait des vitres et des verrières : (32)

LES NOMS DE COMMUNES DU CANTON D'HORNOY (ARRT. D'AMIENS)

Notes concernant les toponymes étudiés par L. Sagebien

(1) HORNOY. Ce toponyme, sans homonyme connu, est difficile à expliquer ; on ne peut espérer la moindre certitude. Il est possible, cependant, de formuler plusieurs hypothèses en tenant compte de la nature des divers constituants et suffixes que présentent les formes anciennes.

En 1090, **Hornodium**, qui permit à E. Gamillscheg d'y voir un composé germanique de **ôdi** (= désert, lande) précédé de **horn** - (= pointe de terre) Romania Germanica I p. 128) ; ce composé étant latinisé, avec changement de « suffixe » , en 1106, sous la forme **hornetum** qui aboutira à Hornoy (cf. aussi Dauzat-Rostaing : D.R.p. 355)

En 1096, **Hornast**, qui nous fait penser au nom d'homme germanique, bien attesté, **Horno** dérivé avec le suffixe latin-**aster** (augmentatif et péjoratif) d'emploi assez fréquent dans la Somme (voir le n° 110 de Linguistique Picarde, à Aumâtre, p. 20 note 3 qui renvoie encore au n° 86-87. Précisons que, selon

M.T. Morlet (tome III, 364 b), cet anthroponyme masculin Horno est à l'origine des toponymes **Hornaing**, Nord (< Horno+inum) et **Horgny**, dép. de Villers-Carbonnel, Somme (< Horno+iacum) ; nous pourrions donc y ajouter, pour constituer une série, les deux appellations anciennes d'Hornoy déjà citées **Horno+ôdi** > Hornodium 1090 ; **Horno+aster** > Hornast 1096.

Enfin, l'interprétation donnée par Sagebien peut paraître vraisemblable, le suffixe collectif **- etum** étant généralement associé à un nom d'arbre, à l'époque romane ; mais l'**orne** (frêne sauvage) n'est jamais attesté, en toponymie, dans nos régions. Skok cite l'exemple unique d'**Ornex** (Ain) qui est réfuté par D.R. (p. 511) et par G. Taverdet (N.L. de l'Ain p. 53).

En conclusion, s'il fallait choisir, nous donnerions la préférence à l'interprétation de Gamillscheg, mais avec le N.P. germanique **Horno** (masc.) en composition avec **ôdi** (= lande) et changement ultérieur de finale, en **etum**.

Pour la Somme, nous mettrons en parallèle deux toponymes formés également sur un anthroponyme germanique masculin en composition avec ôdi :

- **Oneux**, canton d'Ailly-le-haut-Clocher : **Auno + ôdi**, latanisé en Onnodium (1184), ce qui implique une dépalatalisation, mais cela n'est pas impossible en picard.

- **Offeux** (dépendance de Saint Blimont), canton de Saint Valery : **Offo + ôdi**, avec la même évolution phonétique que pour Oneux.

(2) ARGUEL L'origine de ce nom reste obscure : il n'y a pas de solution satisfaisante.

Dauzat et Rostaing proposent un composé des deux termes gaulois : **argo** (= brillant) et **- ialo** (= clairière) ; cf. D.R. p. 27. Cette explication paraît peu vraisemblable, de même que celle de Sagebien (la mention **Arcas** est bien douteuse).

En raison de la position du village, bâti sur le versant de l'un des culmens du département de la Somme (177 m), au pied des ruines d'un château-fort qui domine de 70 m la vallée du Liger, on pourrait penser à un **oronyme** pré-latin. C'est aussi l'hypothèse formulée par G. Taverdet pour Arguel, localité du Doubs, dans un site analogue (N.L. du Doubs, p. 12). Nous proposerons donc la racine **arg-** qu'on retrouve dans le nom de l'Argonne, et qui serait une variante de **ard-** (cf. le gaulois « ardu » (= élevé), à l'origine du nom des Ardennes : Dictionnaire des noms de montagnes en France p. 108).

(3) AUMONT Le village est construit en un lieu relativement élevé (120 à 130 m) mais l'impression de « mont » n'est guère apparente en raison de la faible inclinaison du plateau, de sa grande étendue et, par conséquent, de l'éloignement des vallées qui l'entourent. C'est ainsi que, se fondant sur la mention Altmunt de 1135, R. Schmittlein préfère expliquer ce toponyme par le nom

d'homme germanique **Al-munt** employé seul (R.I.O. 1961 p. 203) ; il renonce à l'interprétation traditionnelle d'A. Vincent (T.F. n° 450), retenue aussi par D.R. (p. 37 : l'adjectif latin **altus** (haut) précédant le substantif **mons** (montagne).

Les formes anciennes, si toutefois elles sont sincères, ne permettent donc aucune certitude ; il paraît sage d'admettre les deux explications. Pour les deux homonymes Aumont (Oise) et Aumont (Jura), on retiendra l'interprétation liée au relief : altus + mons. Voir E. Lambert (Top. de l'Oise n° 261) et G. Teverdet (N.L. du Jura p. 12).

(4) BEAUCAMPS il s'agit d'un nom évident : le latin **campus** (au sens de « campagne », lieu non habité à l'origine ; après défrichement ici, probablement) précédé de l'adjectif **beau** (voir A. Vincent, T.F. n° 808 ; D.R. p. 61 s.v. Beauchamps).

Notons que « camp » est la forme normanno-picarde de champ.

Homonymes : Beaucamp, Seine-Maritime ; Beaucamps, Nord, qu'on opposera à la forme Beauchamps : Somme (vallée de la Bresle ; encore Beaucamps en 1337) ; Manche et Loiret (hors du domaine picard).

5) BELLOY-SAINT-LÉONARD **Belloy** est issu d'un terme gaulois passé en latin sous la forme **betulla** (= bouleau) suivie du suffixe collectif **-etum** : * betullètum est donc « le lieu planté de bouleaux ». Avec la finale **-oy** (qui s'oppose à **-ay**, qu'on rencontre en-dehors du domaine linguistique picard), les homonymes sont fréquents. Nous citerons pour la Somme : Belloy-en Santerre (cant. de Chaulnes) ; Belloy-sur-Somme (cant. de Picquigny) ; Belloy-sur-Mer (dép. de Friville) ; Belloy (ferme à Bernes, aujourd'hui disparue). Et pour l'Oise : Belloy (Cant. de Ressons sur-Matz) ; Belloy (ham. de St Omer-en-Chaussée) ; mais Bellay (ham. de Neuilly-en-Thelle). On se reportera pour les autres régions, à A. Vincent (T.F. n° 611) et à D.R. s.v. Bellay p. 69).

(6) BOISRAULT Nous avons ici le bas-latin **boscus** (= bois), sans doute pré-latin, déterminé par le nom d'homme de type germanique Radwulf > **Radulf** (en français Raoul). Voir D.R. (p. 91) et M.T. Morlet, tome III (426 b). A rapprocher : **Croixrault**, canton de Poix (Crux Radulphi 1146).

(7) BROCOURT Le second terme, issu du latin **cortis**, « domaine, ferme » (du latin. classique cohors « cour »), entre ici en composition avec un nom d'homme de type germanique : **Brodulf** selon A. Vincent (T.F. n° 408) et D.R. (P. 118) ou **Brodhari** selon Morlet III (274 b). Pour l'élément **Brod-** et ses « dérivés », on se reportera à M.T. Morlet, tome I (61 b).

(8) DROMESNIL Les noms de lieux contenant l'élément « mesnil » sont nombreux dans nos régions. Notre toponyme, du type nom de personne + **mesnil** correspond au mode de formation le plus ancien, probablement du haut Moyen Age ; plus tard, l'appellatif précédera le déterminant. Nous avons donc

le nom d'homme germanique **Drogo** (> Drogone, au cas - régime) en composition avec la forme romane **mansionile** (= habitation avec une portion de terre). Dans la Somme, on compte six communes au nom composé dont « Mesnil » constitue le second terme (cf. Linguistique Picarde n° 110, p. 23 note 23).

On se reportera à A. Vincent (T.F. n° 416), D.R. (p. 254) et Morlet III (292 a).

(9) GOUY-L'HÔPITAL Il s'agit,en effet, pour Gouy, d'un domaine gallo-romain en **-acum** dont le premier élément est le nom d'homme latin **Gaudius** (anthroponyme de type chrétien, du latin **gaudium**, joie). Dans **Gaudiacum**, le g latin initial s'est maintenu en picard et en normand, alors qu'il est passé à j, pour donner **Jouy** (ou Joué), en dehors du domaine linguistique normanno-picard. Pour les très nombreux noms de lieux homonymes, on se reportera à D.R. (p. 313) et surtout à Morlet III (94 b). Citons, dans la Somme, Gouy (ham. à Cahon, cant. de Moyenneville), Saint-Pierre-à-Gouy (Gaudiacum 1044), cant. de Picquigny ; dans l'Oise, Gouy-les-Groseillers (cant. de Breteuil), Gouy (ham. à Noyers-Saint-Martin), Jouy-sous-Thelle (cant. d'Auneuil), Jouy-le-Bois (ham. auj. réuni au précédent), Jouy-la-Grange (ham. à Beaumont-les-Nonains). Notons enfin que le Pas-de-Calais compte cinq communes portant le nom de Gouy.

(10) GUÉMICOURT Le suffixe gallo-romain **-(i)acum** s'est ajouté à un nom d'homme de type germanique : **Wimo**, selon D.R. (p. 62) ou **Wimin**, selon Morlet III (475 a) ; ce nom (qui appartiendrait donc à la première vague des anthroponymes germaniques) serait ainsi à l'origine de l'ancien nom supposé du lieu, ***Guémy**, entré lui-même en composition avec le roman **cortis** (= domaine, ferme).

(11) GUIBERMESNIL Le mode de formation du toponyme est analogue à celui de Dromesnil (voir ci-dessus, note 8) = nom d'homme de type germanique **Gisleberht** + latin tardif **mansionile** (habitation rurale, puis ferme), dérivé de « mansus ». L'hypothèse de Sagebien concorde avec celles de A. Vincent (T.F. n° 416), de D.R. (p. 336) et de Morlet III (330 a) ; pour lélément **Gisl-**, on se reportera à Morlet I (110 a).

(12) WATHIÉVILLE Le latin **villa** (= domaine) entre ici en composition avec le nom d'homme de type germanique Waldhari > **Walthari** (par assourdissement de d en t devant h), qui devait aboutir à Wauthier (Vauthier en normand, Gauthier en français) si la diphtongue **au** ne s'était réduite à **a**. Citons comme homonyme : Vatierville, Seine Marit., cant. de Neufchâtel (Walterivilla 1213) : cf. F. de Beaurepaire, Noms de Communes de Seine Marit. p. 160.

Dans le domaine picard, le **W** germanique s'est maintenu devant **a** : à rapprocher **Wathiéhurt**, dép de Lanchères (cant. de Saint-Valery), où l'anthroponyme Walthari entre en composition avec **hurt** qui représente très probablement le francique ***hurt** (= bélier) d'où l'idée d'obstacle, de **butte**, contre

lesquels on se heurte. Wathiéhurt et le hameau voisin de **Hurt** (dép. de Cayeux-sur-Mer) sont construits sur des éminences, aujourd'hui envasées par l'apport des alluvions marines au cours des siècles.

(13) LABOISSIÈRE-SAINT-MARTIN C'est un nom médiéval et, plus précisément, le « lieu où poussent les buis » : du latin **buxaria**, de **buxus** (= buis), avec le suffixe **-aria** (-ière), très employé alors en toponymie avec les noms de végétaux et d'animaux.

Pour les nombreux homonymes, se reporter à D.R. (p. 92) : nous citerons : Laboissière, cant. de Montdidier (Somme) et Laboissière-en-Thelle, cant. de Noailles (Oise). L'agglutination de l'article est récente.

(14) LAFRESNOYE « Fresnoy » vient du roman Fraxinetum, dérivé du latin **fraxinum** (= frêne) au moyen du suffixe collectif **- etum**. Dans Lafresnoye, nous avons la forme précédée de l'article et dérivée avec le même suffixe au féminin, **-eta**.

Pour les noms de lieux homonymes, fort nombreux, on consultera D.R. p. 300-301 s.v. Fragnes) ; pour la Somme, voir Linguistique Picarde (n° 101, p. 17 note 13).

(15) LINCHEUX Ce nom est difficile à interpréter, les formes anciennes étant plutôt contradictoires avec une finale diminutive récente et fantaisiste. L'explication proposée par L. Sagebien (le latin « lucellus », diminutif de lucus, bois) nous paraît douteuse. L'hypothèse de D.R. (p 405) semblerait phonétiquement plus convaincante ; il suppose le latin **linteolus** (> anc. fr. lincel, linsuel, drap de lit) moins satisfaisant sur le plan sémantique.

On pourrait aussi penser, comme A. Vincent (La Toponymie des Lieux habités de l'arr. d'Amiens étude manuscrite, 1914, p. 30) à un anthroponyme latin : mais, *Linicius (non attesté) ne convient pas ; **Lentius** (m.), cité par W. Schulze (191, 313) nous semble préférable (le groupe **nt** + yod > **ch** en picard). La finale analogique **-eux** est assez fréquente dans notre région (cf. notre explication de Lucheux, en de Doullens, Bull. Sté des Antiquaires de Picardie, tome LX, 1983 - 84, p. 212). On pourrait alors rapprocher Lincheux de **Lincé**, hameau de la Mayenne (< Lintiacum 989).

(16) HALLIVILLERS Le bas-latin **villare** (dérivé de « villa », ferme, domaine), type fréquent en toponymie, devenu **villers** pour désigner la ferme, l'écart, le hameau, entre ici en composition avec un nom d'homme germanique : **Halulf** selon A. Vincent (Top. Fr. n° 435) ou **Hallin** selon D.R. (p. 341). Mais **Halihildis**, nom de femme germanique, a la préférence de Morlet III (348 b), probablement pour les raisons suivantes : Halulf ne convient pas phonétiquement (ou aboutirait à Houvillers) ; Hallin ne semble pas attesté sur le territoire de l'ancienne Gaule.

Localité homonyme (non citée par D.R.) : **Hallivillers**, commune du

canton d'Ailly sur Noye, Somme (Halovillare 1164, Haluviler 1301) ; composé du nom d'homme de type germanique **Halo** avec **- villare** (voir Morlet III, 349 a). Pour l'élément **Hali**, on se reportera à M. T. Morlet, tome I (123 a).

(17) LIOMER L'explication par le nom d'homme germanique employé seul, Lithomar (selon D.R. p. 404 ou Litmar (selon Morlet III, 396 a) convient certainement pour **Limé** (Aisne). Mais, pour **Liomer** les mentions anciennes ne laissent aucun doute : il s'agit bien d'une forme composée du nom d'homme latin **Leo** avec le terme latin **mansus** (> a. fr. manse, mes ; puis, metz, mer, etc...) désignant, à l'époque féodale, un domaine rural occupé par un seul tenancier, avec l'autorisation de construire (cf. Morlet III, 118 b).

Pour l'anthroponyme **Leo**, voir Morlet, tome II (70 a). Pour le **manse**, voir E. Lambert (Top. de l'Oise n° 49)

On rapprochera de Liomer les deux toponymes suivants, situés dans la Somme : **- Englebelmer**, canton d'Acheux (Englebertmes 1301) = n. h. germ. Angilberht + mansus (cf. Morlet III, 227 b ; A. Vincent n° 417 et D.R. p. 263). **-Yzengremer**, canton d'Ault (Isengermes 1164 ; Isengremeir 1223) = n. h. germ. Isangari + mansus (cf. Morlet III, 381 b et D.R. p. 737 : le latin « mare », mare, est à écarter).

(18) MÉRICOURT -en-Vimeu. Il s'agit, en réalité, de la « ferme, du domaine d'Ermenric ». Le toponyme est composé de n. h. germ. **Ermenric** suivi du latin **cortis**, selon l'ordre le plus courant et influencé par la syntaxe germanique, propre à notre région (cf. D.R. p. 451, d'après Gröhler ; Morlet III, 300 a). Voir Brocourt (note 7). On relève, dans la Somme, deux localité homonymes aux mentions anciennes et à l'étymologie différentes :

- Méricourt-sur-Somme, canton de Bray (Méricourt 1108 ; Morincort 1133 ; Merincort, 1225) = n. h. germ. Marin + cortis (cf. Morlet III, 410 a)

- Méricourt-l'Abbé, canton de Bray (Otmaricurtem 977 ; Merincourt 1200 ; Mericourt 1273) = n. h. germ. Otmar + cortis, avec aphérèse de la syllabe initiale, selon Morlet III, 235 b). Il est possible aussi que cortis se soit apposé à un nom de type gallo-romain en -iacus, formé sur Otmar, d'où *(Ot) mariacus > (Ot) mari -(voir Guémicourt, note 10). C'est l'interprétation d'A. Vincent (T.F. n° 410) et de D.R. (p. 451).

(19) MONTMARQUET En raison de la position géographique du village et de la topographie des lieux, on peut admettre l'explication de Sagebien : latin **mons** (montagne) + germanique **marca** (limite, frontière), avec suffixe diminutif. Toutefois, l'hypothèse de D.R. (p. 471) est également plausible, l'appellatif « mons » ayant été associé à un grand nombre de noms de personnes : il s'agirait ici de la forme diminutive de Marc.

(20) BLANGIEL Représente le diminutif de **Blangy**, avec le suffixe **-ellum**. Blangy vient de « blandiacum », nom de domaine gallo-romain, formé

sur le n. h. latin Blandius, dérivé du cognomen Blandus (issu de l'adjectif latin « blandus » flatteur). Les toponymes formés sur **Blandius**, avec le suffixe toponymique **- acum**, sont variés et assez nombreux (voir D.R. p. 87 s.v. Blancey, et Morlet III, 38 b). Nous citerons, pour la Somme, Blangy-Tronville canton de Boves et Blangy-sous-Poix.

(21) BRETEUIL Ce toponymique semble formé sur le radical **bert-** (devenu **bret-**, par métathèse), issu du thème prélatin « bart- » qui fut employé pour désigner des bois taillis, des broussailles, généralement humides. Or, la ferme de Breteuil, à Montmarquet, se trouve dans la vallée de la Bresle, dans un site analogue, de même que Brétizel (dép. de St Germain-sur-Bresle). On se reportera à notre étude détaillée, dans le Bull. de la Sté des Antiquaires de Picardie, tome LX (cité note 15) p. 208, 209.

(22) ORIVAL Le type de toponyme Orval/Orival, « le val d'or » (du latin **aurea**, d'or et **vallis**, vallée) est assez fréquent en France. Il est probable qu'une telle appellation est en rapport avec la beauté ou les qualité du site : exposition, fertilité du sol, etc..., en un mot avec la richesse, la prospérité du lieu.

On rapprochera de notre toponyme : Orival (Seine Marit.), Orval (Manche) ; etc... Enfin, on peut opposer ce mode de composition au type « vallis aurea » de même sens, représenté par les toponymes Vallauris (Alpes Marit.), Valaury (Var), Valaurie (Drôme), Valloire (Savoie) - selon D.R. p. 696 - et, dans la Somme, par Valloires (abbaye, dép. d'Argoules, canton de Rue). Toutefois, l'ordre différent des mots (déterminé + déterminant) semble indiquer ici une formation plus tardive, sans doute purement romane.

(23) LE QUESNE Le terme *** cassano-**, l'un des noms gaulois du **chêne**, a survécu en roman : il a donné le français « chêne » et la forme **quesne** (en raison du maintien du groupe **c** latin + **a** > ca ou **ke**) dans le domaine linguistique normanno-picard. Nous avons donc ici le toponyme issu du roman **cassanus** employé seul (sans suffixe), avec adjonction ultérieure de l'article (cf. **Caisne** en 1165).

(24) BRÉTIZEL Ce tomonyme, évoqué à propos de Breteuil (voir supra, note 21), semble avoir le même radical « bert » (> **bret-**, par métathèse) qui vient du thème pré-latin **bart-**. On retrouve encore ce radical dans les noms de plusieurs hameaux : **Bretel** à Boismont et à Gézaincourt- Doullens dans la Somme, **Brethel** à Berthecourt dans l'Oise ; ces lieux habités, comme la ferme de Breteuil et **Brétizel** sont tous situés dans des vallées arrosées ou en terrain marécageux portant une végétation arbustive : buissons, haies, bosquets. Il n'est donc pas invraisemblable de considérer Brétizel comme un dérivé, une forme diminutive, de Bretel.

(25) SELINCOURT Il s'agit d'un nom composé sur le roman **cortis** désignant la ferme, puis le domaine (voir supra Méricourt, notre 18). Le premier

élément est un anthroponyme d'origine germanique : le nom de femme **Sigilina** selon A. Vincent (T.F. n° 408) et D.R. (p. 650) ; le nom d'homme **Sigilin** selon M.T. Morlet (tome III 445 b) : hypocoristique formé sur l'élément **Sig-** (cf. Morlet, tome I, 197 a)

(26) FAYS Ce nom médiéval évoque un défrichement : c'était le lieu planté de hêtres ; du latin **fagus**, avec le suffixe collectif roman **-etum**.

Localités homonymes : **Fay** cant. de Chaulnes, Somme ; **Fay-les-Etangs** (cant. de Chaumont-en-Vexin), **Le Fay-Saint-Quentin** (cant. de Nivillers) dans l'Oise. A ces trois communes, s'ajoutent **Le Fay**, hameau sur les terroirs de Vergies et Frettecuisse (Somme), et cinq écarts et hameaux, dans l'Oise, portant le nom de **Fay** (cf. E. Lambert Dict. topographique de l'Oise pp. 206-208). **Fay** (qui se prononce « failli ») a donné, avec le suffixe diminutif **-ellum**, les toponymes **Fayel, Le Fayel**, bien représentés en Picardie (cf. E. Lambert op. cité et Linguistique Picarde n° 101, p. 17 note 16).

(27) HERMILLY Ce tomonyme a été formé sur le nom d'homme germanique **Hermilo** (variante graphique de Ermilo, hypocoristique formé sur l'élément **Erm-** qui est une forme abrégée de Ermen- : voir M.T. Morlet, tome I 82 a).

L'anthroponyme Hermilo a d'abord été dérivé en **-iacas** (Harmellies 1149), puis avec le suffixe toponymique **-iacum** (Harmeliacum v. 1170) pour aboutir à la forme actuelle. (cf. Morlet III, 299)

(28) TRONCHOY Le nom vient du latin **truncus**, tronc (d'arbre), dérivé à l'époque romane avec le suffixe collectif **-etum**. Il s'agit donc d'un lieu où il y avait des troncs, d'une fûtaie ; Tronchoy désigne ainsi un défrichement plutôt tardif, probablement de la fin du Moyen Age. Pour les homonymes, on consultera D.R. (p. 687) et A. Vincent (n° 668).

Citons, pour la Somme : **Le Tronquoy**, dép. de Vironchaux (cant. de Rue).

(29) BÉZENCOURT Le second élément est le bas-latin **cortis** (devenu **cort, court** en roman, avec le sens de ferme, domaine) : il entre en composition ici avec le n. h. germanique **Boso** (cas-régime Bosone), selon l'ordre déterminant + déterminé, le plus fréquent dans notre région, et aussi le plus ancien (cf. Méricourt, notre 18 supra). Voir A. Vincent T.F. (n° 408).

Dans la Somme, on relève trois noms de lieux « homonymes » : **Bouzincourt** (cant. d'Albert), **Boussicourt** (cant. de Montdidier) et **Bouzencourt**, dép. de Le Hamel (cant. de Corbie) ; et un dans l'Oise : **Bizancourt**, hameau à Avrechy (cant. de Clermont). Voir Morlet III (272 a). Nous ajouterons **Bézancourt**, ferme à Brailly-Cornehotte (cant. de Crécy, Somme), qui a probablement la même étymologie.

(30) BOULAINVILLERS Ce hameau tire son nom de l'anthroponyme féminin d'origine germanique **Bosila** (au cas régime en -ane), en composition avec le bas-latin **villare**, « ferme », puis hameau ». Comme Boso, ci-dessus, Bosila est un hypocoristique dérivé de l'élément anthroponymique **Bos-** (cf. M.T. Morlet tome I, 60 b, tome III 273 a). Notons qu'A. Vincent T.F. (n° 435) proposait le n.h. germanique **Bollo**, phonétiquement moins satisfaisant (v. les formes anciennes).

Localité homonyme, aujourd'hui disparue : Boulainvillers, dép. de Domart-sur-la-Luce (Somme).

(31) CAMPSART, hameau de Villers-Campsart. Louis Sagebien voit dans ce toponyme un « essarti campus », c'est à dire le « champ » défriché, essarté (du latin **exsartum** = défrichement) ; ce n'est pas absolument invraisemblable. Mais, la mention **Campsehart** de 1236 nous incline à préférer une autre hypothèse : le latin **campus**, le champ (= la terre mise en culture) de **Seihard** n. d'h. de type germanique, attesté (cf. Morlet tome I 198 a). L'ordre des mots, déterminé + déterminant, n'est pas le plus fréquent pour des composés de ce genre, mais nous en avons des exemples : citons Campremy (Oise) < Campus Remigii 1035 ; Cambernon (Manche) < Campus Ernulfi, fin du 12e s., etc... Voir A. Vincent T.F. (n° 811) qui propose d'ailleurs, pour Campsart, l'anthroponyme germanique Segart.

(32) VRAIGNES-en-AMIÉNOIS, aujourd'hui Vraignes-lès-Hornoy. Le toponyme est formé sur le nom d'homme latin **Verinius** employé adjectivement : c'est la **Verinia** (Villa), le déterminé « villa » étant sous-entendu : étymologie traditionnelle proposée par A. Vincent (T.F. n° 283), par D.R. (p. 707, s.v. Vérignon) et par M.T. Morlet (tome III 203 b).

Précisons que l'anthroponyme **Verinius** est dérivé du cognomen **Verinus**, lui-même formé sur **Verus** issu de l'adjectif latin « verus » (= sincère) cf. W. Schulze (278) et Morlet II (116 a). Localité homonyme (même étymologie) : **Vraignes-en-Vermandois** (cant. de Roisel, Somme).

Conclusion

Même si elle se doit de rester rigoureuse et technique, la toponymie peut toucher un vaste public. Bien des gens occupent leurs loisirs à la connaissance du passé des lieux où ils vivent et à l'histoire de leur environnement.

Mais la vulgarisation de l'article de presse n'autorise pas son auteur, surtout s'il n'est pas spécialiste, à diffuser l'erreur due à l'inattention ou encore à reproduire une hypothèse erronée du document de référence, sans en avoir vérifié la source. Nous nous limiterons à deux exemples : l'étymologie donnée pour Guémicourt est, en réalité, celle de Guibermesnil (localité omise dans l'article) : l'explication avancée pour Brocourt ne convient pas pour le village de

la Somme, mais elle concerne une localité homonyme : Brocourt, commune de la Meuse.

Cette remarque mise à part, l'entreprise de René Debrie et du « Bonhomme Picard » était très louable. On peut regretter qu'elle n'ait pas été poursuivie ; elle correspondait certainement à l'attente d'un large public : la curiosité des lecteurs demeure, probablement accrue par le développement de l'intérêt pour tout ce qui est régional.

Maurice LEBÈGUE (Amiens)

BIBLIOGRAPHIE

A. Vincent Toponymie de la France Bruxelles 1973.

Dauzat et Rostaing Dictionnaire étymologique des Noms de lieux de France Larousse 1963.

M.T. Morlet Les noms de personne sur le territoire de l'ancienne Gaule éd. CNRS

tome I : Noms issus du germanique continental et créations gallo-germaniques 1968

tome II : Noms latins ou transmis par le latin 1972

tome III : Noms de personne contenus dans les noms de lieux 1985

Dauzat - Deslandes - Rostaing : Dictionnaire étymologique des noms de rivières et de montagnes en France Klincksiek 1978

E. Lambert Toponymie du département de l'Oise Société de Linguistique Picarde 1963

Dictionnaire topographique du département de l'Oise Société de Linguistique Picarde 1982

F. de Beaurepaire Les noms des communes et anciennes paroisses de la Seine Maritime Picard 1979

G. Taverdet Les noms de lieux du Jura 1984, A.B.D.O. 21121 Fontaine-lès-Dijon, Les noms de lieux de l'Ain 1986, ibid.

Les noms de lieux du Doubs 1990, ibid.

REVUES

Revue Internationale d'Onomastique (R.I.O.) Archives de France. Paris

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie - Musée de Picardie - Amiens

Revue « Linguistique Picarde » (L.P.) Musée de Picardie - Amiens

ARTICLES

Manuscrits de L. Sagebien édités par M. Lebègue : « Les noms de Communes des Cantons de : Bernaville L.P. n° 86-87

Boves L.P. n° 96-97

Molliens-Vidame L.P. n° 101

Oisemont L.P. n° 110

Picquigny L.P. n° 120 et 121.

Voies légendaires : les chaussées Brunehaut : Picardie et Artois.

Histoire, légendes et toponymie.

William Eloy

L'HISTOIRE : La route est la plus ancienne infrastructure artificielle de transport. Il existait en Gaule des routes bien tracées que les Romains développèrent afin de garder le contrôle des pays conquis. « La route romaine a marqué de son empreinte l'histoire et la géographie (A. Demangeon). La Gaule resta cinq siècles sous la domination romaine ; les Romains furent de grands constructeurs de routes ; leurs légions sillonnèrent notre pays sur leurs « chaussées » rectilignes : leur système voyer se rapprochait du nôtre : leurs villes principales se rattachaient à Rome et aux chefs-lieux de provinces ; le tracé se disposait aussi de manière à assurer les communications avec la Grande-Bretagne et les Pays-Bas. La grande voie qui reliait Lyon à la Manche passait par Reims, Soissons, Amiens, (2) (Samarobriva), Boulogne (Bononia). Par les routes construites à diverses époques, on pouvait atteindre, soit Tournai par Arras, soit Thérouanne ou Boulogne par le littoral.

Nous avons une connaissance assez complète du réseau routier de cette époque grâce à divers documents : la table de Peutinger (3), l'itinéraire d'Antonin (4) établi probablement au IV° siècle, l'épigraphie, la toponymie (les lieux-dits) et récemment la photographie aérienne.

Au début du V° siècle, les Gallo-Romains ne purent empêcher les « raids » des Germains qui franchirent le Rhin en l'an 406 : notre région, terre de passage et d'affrontements depuis les grandes migrations des temps préhistoriques-voit l'installation de nouveaux arrivants, mais la civilisation de ces envahisseurs était bien inférieure à celle des Gaulois avant la conquête romaine : les routes romaines furent négligées, voire abandonnées et aussi faute de trafic. Elles subsistaient encore en partie au temps de la Reine Brunehaut (544-618), princesse, wisigothe, reine d'Austrasie, « qui fut probablement une personne de haute qualité » nous dit F. Braudel.

D'autres routes ont pu être déplacées ou « retapées » probablement à l'époque du grand empereur d'Occident, Charlemagne, VIII° ou début du IX° siècle, ou même plus tardivement.

LES LEGENDES : Le nom de « chaussées Brunehaut » ne leur fut donné qu'au début de la dynastie capétienne, écrit M. Vannérus (ouvrage cité ci-après). Dès le Moyen-Age, le populaire a appelé « chaussées Brunehaut » ces voies antiques, ce n'est pas parce qu'il attribuait à , tant dans la reine d'Austrasie la restauration de ces œuvres d'art, c'est parce qu'à ses yeux, cette femme, à qui il attribuait un pouvoir surnaturel analogue à celui du diable, était seule capable de mener à bien cette entreprise ardue : on a confondu dans un même hommage une reine d'Austrasie et une déesse germanique Brunehilde, farouche reine d'Irlande, « évoquée au début du XIII° siècle dans la chanson des NIBELUNGEN (5) épopée allemande écrite en Autriche. M. Vannérus a bien montré que le berceau de ce mythe est bien l'Artois et la Picardie ; celui-ci se répandit en Wallonie et dans les pays germaniques et aussi en Bourgogne. En Germanie, certains noms de lieux, attribués à l'épouse de Sigebert doivent s'interpréter par le souvenir de l'amante de Siegfried, héros semi-mythique : Brunehilde.

Monsieur Chaume dans la Revue des « Annales de Bourgogne » (1938 page 297), rappelle que Saint-Omer (Audomarus du nom de Audomar, qui fut le premier évêque de Thérouanne au VII° siècle), est au dire des critiques la patrie de Huon de Bordeaux, (6) poème écrit aux environs de l'an 1100 et dont Aubéron est la continuation, la seule des chansons de geste qui fasse mention d'une Brunehaut.

Un texte des chartes de Cluny (abbaye fondée en 910 par Guillaume d'Aquitaine) ajoute t-il, mentionne à une date voisine de 1090 (ce qui est une date plus ancienne que celle donnée par M. Vannerus(5) une « via que decitur BRUNECHILDAS » qu'il fallait identifier à l'ancienne voie romaine de Lyon à Autun (Augustodunum au 1er siècle).

Même opinion pour M. Max Champion, dans son livre : « Les hauts-lieux de l'histoire de France » : autour de Bagacum, BAVAY au IV° siècle, écrit-il, il y a 7 routes antiques : leurs infrastructures subsistent avec une apparence de neuf ; au Moyen-Age, on les croira récentes, d'où leur nom de chaussées de Brunehaut. Plusieurs de ces voies se dirigeaient vers notre région : Samarobriva, Saint-Quentin, d'autres : vers Reims, Trèves, Cologne avec relais à Tongres, vers Utrecht ; Boulogne, via Thérouanne.

Pour le regretté érudit que fut M. Maurice Crampon, la chaussée Brunehaut serait-elle la voie des « hautes bornes » allusion aux bornes milliaires (le Musée d'Amiens en possède une, trouvée près d'Amiens, au pont de Longueau,) qui servaient à indiquer aussi les titres et le nom de l'empereur régnant.

L'auteur donne aussi une seconde hypothèse (plus plausible) : la reine Brunehaut, recelait, croyait-on, une puissance inépuisable, capable de créer de grandes œuvres, assimilée avec les divinités celtiques, protectrices des communications (7). On ne trouve le nom de chaussées Brunehaut que dans les chartes du XII° siècle.

Donnons enfin un point de vue quelque peu différent : M. Leduque écrit

« Le relevé chronologique de toutes les citations de ce terme, accuse son apparition au XIII° siècle, (quelquefois avant, avons-nous souligné) comme désignant une chaussée empierrée et une voie publique ; l'auteur s'appuyant sur l'autorité de R. Dion « Les voies romaines du Nord de la France, étudiées avec les cartes » écrit « L'appellation traditionnelle employée est une invention des clercs : Jean d'Ypres au XIV° siècle s'en est fait l'écho ».

« Le nom perpétué par la tradition populaire jusqu'à nos jours semble plutôt relever du rôle imaginaire que les légendes donnent aux fées, aux génies et aux personnages célèbres dans toutes les grandes constructions : l'expression, qui n'est pas ancienne, relève donc de la poésie, non de l'histoire !»

Le débat sur ce sujet risque donc de se poursuivre.

TOPONYMIE : de nombreux lieux-dits rappellent ces « chaussées Brunehaut ».

En 1622 Nicolas Bergier dans son « Histoire des grands chemins de l'Empire romain » écrivait : « On ne connaît pas l'origine de cette expression, surtout répandue dans le Nord de la France ; il est certain que la reine Brunehaut ne s'est pas inquiétée de restaurer ces chaussées » L'auteur souligne le soin apporté par les constructeurs, ce qui montre la durée de ces ouvrages.

Dans l'Aisne :

Plusieurs voies romaines importantes traversaient ce département : d'Augusta Suessionum (Soissons) à Augusta Viromandunum (Vermand) se prolongeant vers Cambrai ; de Soissons vers Amiens ; de Vermand à Amiens, de Soissons à Senlis.

M. Matton dans son « Dictionnaire topographique de l'Aisne, « indique La chaussée Brunehaut à Estrées en- Arrouaise, canton du Catelet, elle séparait les diocèses de Noyon et de Cambrai.

La Nationale N° 31 de Reims à Rouen par Soissons est successivement chemin gaulois, voie romaine, chaussée Brunehaut, route de Champagne

Dans l'Oise :

Chaussée Brunehaut à Le Crocq, Hainvillers, Maisoncelle, Tuilerie, et Puits. Quelques lieux-dits ont pu être datés d'après des documents écrits : La Chaussée Brunehaut à Raray 1541, Auneuil, Lieuvillers :

La chaussée Brunehaut vers 1586 à Brasseuse ;

La voie romaine de Beauvais, capitale gauloise des Bellovaques, à Bavay est appelée chaussée Brunehaut en 1573.

Chemin des Brunelles en 1584 vers Paillart, ancienne voie romaine ;

La chaussée de Brunehaut à Cuignières, cn. de Saint Just-en-chaussée 1771, à OROER, cn. de Nivillers 1700 ;

Bois de la chaussée Brunehaut à Nointel ;

Le Brunehaut à Clairoix

Brunehaut à Bitry ;

Vieille Chaussée Brunehaut à Fontaine Saint-Lucien ;

Chaussée de Brunehaut à Laversines ;

La chaussée Brunehaut à Bonneuil et à Bulles ;

La Haute chaussée à Tricot, sur la voie romaine Beauvais-Bavay ;

(d'après Emile Lambert : Toponymie du département de l'Oise.)

« La reine Brunehaut, écrit M. Michel Roblin, cède parfois la place à la reine Blanche ou à la Dame Blanche dans la nomenclature des voies gallo-romaines : c'est une fée blanche, bienfaisante et à laquelle toute œuvre antique était imputée par le folklore médiéval. La paysannerie considérait avec admiration les travaux entrepris par les Anciens. »

Itinéraires autour de Beauvais (Caesaromagos) d'après M. Graves : « Précis statistiques de l'Oise, » vers 1840. Dans le canton de Nivilliers : la chaussée Brunehaut dite aussi cauchie de Maulers ou chemin du Roi, se trouvait sur la voie romaine qui de Lyon par Beauvais et Amiens aboutissait au Portus Gesoriacum sur l'Océan.

L'ancien chemin de Breteuil, qualifié aussi de chaussée Brunehaut se dirigeait vers Reuil, cn. de Froissy;

Le canton de Noailles était traversé par la chaussée Brunehaut qui allait de Beauvais à Paris ;

Une chaussée Brunehaut venait du cn, de Chaumont-en-Vexin, aboutissait à la Neuville-sur-Auneuil, voie romaine qui allait probablement de Mantes à Beauvais.

Une autre chaussée Brunehaut conduisait deBeauvais dans le Vexin Français.

Dans le Pas-de-Calais

Un lieu-dit : à Brunehaut -pré entre l'Authie et la Canche ;

La voie romaine d'Arras à Thérouanne, avait un prolongement vers Boulogne (Gesoriacum) appellée plus tard chaussée Brunehaut, un autre prolongement vers Wissant (néerl. : wit : blanc) puis Sangatte(s) néerl : gat : (passage) : chemin de Thérouanne en 1469 chaussée Brunehaut en 1790. (8)

Voie de légendes : d'après la croyance populaire, un pacte fut conclu

entre le Diable et l'intendant de la province pour la construction de la fameuse voie : au VIII° siècle, d'après le légendaire de la Morinie, sur cette chaussée les missionnaires irlandais Lugle et Luglien débarquant à Boulogne furent massacrés par des brigands entre Ferfay et Pernes ; une pluie diluvienne avec éclairs et tonnerre s'abattit sur la forêt proche « sans fin et miséricorde », roulant les cadavres dans un ravin humide jusqu'à Hurionville. (9)

Thérouanne (du gaulois tarvos : taureau) et Bavay, centres aujourd'hui déchus étaient en quelque sorte les portes du monde gallo-romain vers le monde germanique (A. Demangeon) ; pour la première, l'époque médiévale marque son déclin au profit de Saint Omer (du nom de l'évêque de Thérouanne : Omar (vers 645)

Dans la Somme :

Amiens (Samarobriva : pont sur la Somme, le nom est cité pour la première fois au livre V de la guerre des Gaules par J.CESAR 54 avant J.C.) chef-lieu de cité du Haut-Empire, était un lieu routier important. Huit voies principales partaient vers d'autres cités : Beauvais, Soissons, Saint-Quentin par Vermand, Cambrai, voie essentielle vers Bavay et Colonia Agrippina (Cologne), Arras, enfin vers Boulogne, une des plus importantes : c'est la voie militaire de Lyon à Boulogne : rectiligne, elle passait par Senlis, Samarobriva et dans un premier tracé négligeait Beauvais : elle entrait dans la Somme par Esserteaux, Dury, Amiens Tirancourt (la chaussée), Domqueur (cité dans l'itinéraire d'Antonin) : Duroicoregum ensuite au village d'Estrées (latin : strata) : elle traversait l'Authie à Ponches (Pontes) situé sur la rive gauche et Douriez sur la rive droite.

Un embranchement se dirigeait vers Rouen.

On trouve les lieux-dits suivants :

Chaussée Brunehaut à Estrées les-Crecy, Cramont, Domqueur, Domart dans le Ponthieu, à Fins, Foucaucourt, Mons-en-Chaussée (Vermandois)

A la chaussée Brunehaut : Maison-Roland, Domqueur, Mérélessart, Clairy-Chaussoy, Saint Sauflieu, Esserteaux, Saint-Ouen, à Naours (vers Arras) à Villers-les-Roye (emplacement d'un castellum) vers Soissons.

Au dessus de la chaussée Brunehaut : à Fins ;

Par la chaussée Brunehaut à Cramont :

La chaussée Brunehaut à Cramont, Cerisy- Buleux, Bettencourt-Saint Ouen, Saint-Sauveur, Epehy, Poeuilly, Estrées-en-Chaussée ;

Sous la chaussée Brunehaut : à Vismes (vallée de la Vimeuse) ;

Entre la chaussée Brunehaut et la chaussée de Saint-Quentin : au Ronssoy :

Une rue appelée chaussée Brunehaut à Domqueur, aussi à Foucaucourt-en-Santerre (d'après R. Debrie : Corpus des lieux-dits cadastraux de la Somme).

A l'ouest du département, une « chaussée Brunehaut » allait de Roye, (La Romaine : Radium) à Vic-sur-Aisne ; vers le sud, cette chaussée formait entre Noyon et Pontoise un remblai de 20 pieds au moins de haut ; en Ponthieu à Estrées-les-Crécy, la voie romaine bifurquait : l'embranchement le plus méridional conduisait au passage de la Somme à Abbeville et traversait ensuite la ville d'Eu, vers l'ouest. Solidement construites, ces « chaussées Brunehaut » subsistent encore en certains endroits : une chaussée venait d'Amiens et passait par Airaines, on la voit bien conservée sous le nom de « chaussée Brunehaut » entre Saint-Maxent et Oisemont ; on la retrouve dans la petite vallée de la Vismes et sur le plateau au-dessus de Gamaches, se dirigeant vers Eu (Auga avant 1056) et plus loin vers l'ouest. On peut l'appeler aussi voie côtière ou route de Lillebonne (S-M).

Citons enfin « la halte chaussée Brunehaut, aux environs de Saint-Riquier, lieu-dit de la fin du XIX° siècle, phénomène ici de cristallisation » du folklore ou de l'histoire (sur le chemin de fer d'Abbeville à Saint-Pol avant 1939). Toute recherche toponymique serait incomplète sans une recherche de datation : la chaussée Brunehaut qui traversait le Ponthieu est mentionnée sous le nom de « cauchie Brunehaut » en 1276 : (d'après un document de la Bibliothèque d'Abbeville MS 854). Une plus ancienne, figure dans le cartulaire de Valloires « juxta calchéram Brunehaut » (A.D. Somme. 2042 acte 417).

D'après Ernest Prarond qui cite Traullé, (10) (début du XIX° siècle) on reconnaît dans la voie romaine d'Amiens à Boulogne la chaussée d'Agrippa, fidèle ami et conseiller d'Auguste (65-12 avant J.C).

Elle a été exécutée sous Auguste, mais les campagnards l'attribuent au Diable qui l'a faite en une nuit par sa rare puissance, si on veut les en croire. (Généralement on attribuait en France l'origine des routes au Diable, et en pays germanique à Wotan)

Conclusion :

Par l'exemple que nous avons choisi, nous avons voulu montrer que les noms à valeur historique sont précieux pour l'historien ; ils apportent leur part de documents utiles pour l'historien, le toponymiste, et également pour le folklore et la géographie humaine.(11)

Quittons à regret ces voies dont certaines ont vu le passage des légions romaines, les courriers de l'Empire, les légionnaires en transit et aussi le passage prestigieux des empereurs romains : Caligula, Septime- Sévère, Constantin, Julien, avec leurs serviteurs, leurs soldats, leurs armes et leurs équipages.

William Eloy

NOTES :

1) Brunehaut était née en 543 à Tolède, fille d'un roi wisigoth ; cette princesse aura une histoire fabuleuse et sanguinaire ; Gregoire de Tours la considère comme une souveraine sans scrupule, mais non sans grandeur ; de culture romaine, femme d'Etat à conception unitaire, elle avait tenté d'instaurer dans les royaumes francs : (Austrasie où elle régnait et Neustrie), des techniques administratives et les arts de la civilisation romaine ; son meurtre en 613, à Renève en Bourgogne fut l'un des plus épouvantables de l'Histoire, épilogue d'une tragédie de plus d'un demi-siècle ; elle fut inhumée dans l'abbaye Saint-Martin d'Autun qu'elle avait fondée.

« Au temps des Mérovingiens, une réformatrice, victime d'un monde barbare » (mensuel : Pages et livres, novembre 1989).

2) Samarobriva : le toponyme pré-latin : Samara donne ici un point de repère : passage ou pont sur la Somme. Le nom est cité par Cicéron dans ses lettres à Trébatius.

3) Table de Peutinger : carte manuscrite coloriée de 1265, qui indique les itinéraires de l'Empire romain.

4) Itinéraire d'Antonin : date probablement du IVe siècle : donne la liste des postes et colonies militaires fixés sur des voies romaines, avec des indications de distance ; le mille romain valait 1472 mètres : 1000 pas.

5) Chanson des Nibelungen (Nibelungenlied) :

Cette légende dont le noyau primitif remonte au VIe siècle, se répandit sur les peuples germaniques ; épisodes et personnages se retrouvent dans l'Edda poétique et dans la Volsunga, Saga Scandinave, mais le Nibelungen représente un état plus courtois ; cette chanson connut un regain de popularité à l'époque romantique ; Wagner en tira sa Tétralogie .

6) : Huon de Bordeaux chanson de geste anonyme du début du XIIIe siècle. Obéron, roi des Elfes y joue un rôle important.

7) : Teutatès était le dieu des voyages ; les Romains l'ont identifié avec Mercure.

8) Boulogne : la voie de la mer qui allait de Lutèce à Portus Itus (Wissant ou Boulogne) était celtique à l'origine. La ville eut 2 noms : Gesoriacum, le port (ville basse), Bononia (la ville haute qui devint Boulogne au IIIe siècle (Revue du Nord octobre 1971).

Rappelons les deux descentes de César avec deux de ses légions en Grande-Bretagne, la seconde 54 avant J.C. ; les pertes furent sévères ; les Romains ne reviendront que 100 ans plus tard. en 54 avant-J.C. le proconsul César décida d'hiverner autour de Samarobriva et de rester lui-même à l'Armée.

Plus tard, la pression saxonne amena une asphyxie de Boulogne et le report plus au sud de modestes ports : Quentovic (près d'Etaples) et Tilgeïda (Saint-Valery)

9) Hurionville est un hameau de Lillers ; la « rivière miraculée » est un lieu-dit oral ;

10) M. Traullé était un érudit abbevillois.

11) La circulation marque son empreinte dans la toponymie : la route romaine « via lapida Strata », voie empierrée, puis strata, employé seul a donné naissance à Estrées dans le Nord. La route du Moyen-Age a été nommée chaussée au Nord (calceata : garnie de chaux), caussade au Midi, cauchier en normanno-picard.

BIBLIOGRAPHIE :

Agache Roger : Atlas d'archéologie aérienne en Picardie, la Somme pré-romaine, cartes (Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie 1978).

Charles de Bovelles : 1479-1556 : La différence des langues vulgaires et la variété de la langue française, texte en latin ; traduction : Dumont-Demaizière (tome XIV collection de la Société de Linguistique Picarde) dans son ch. XXIII : « sur les voies publiques qui traversent la Gaule, et que le peuple appelle, de nos jours, les chemins de Brunehaut », l'auteur parle d'un homme du nom de Brunehaldus, faisant profession de magicien, ami des démons (p. 189). La traductrice écrit à ce sujet : « Il semble bien qu'il y ait un léger malentendu, il s'agit non d'un roi, mais de la reine Brunehaut. » (p. 250)

Témoignage important de cet homme du XVIe siècle, à la fois philosophe, linguiste et mathématicien.

Bergier Nicolas : Histoire des grands chemins de l'Empire romain 1622 :

Chaume M : A propos des chaussées Brunehaut : Annales de Bourgogne 1938.

Debrie René : Corpus des lieux-dits cadastraux de la Somme CDDP Amiens.

Desjardins E. Géographie de la Gaule d'après la table de Peutinger. Paris 1869.

D'Essigny G. Mémoire sur la description des voies romaines, appelées « chaussées Brunehaut » qui traversent la Picardie (extrait du Magasin encyclopédique, décembre 1811) (à la Bibliothèque nationale).

Fustier P. La route : voies antiques, chemins anciens. Paris, éd. Picard 1968.

Harmard J. : Les « vici » de la forêt de Compiègne : les agglomérations de la « chaussée Brunehaut » (Actes du colloque sur le vicus gallo-romain : Caesarodunum 1976 pp 224-236)

Lion J. : La voie romaine d'Amiens à Boulogne : Bull. des Antiquaires de Picardie 1867.

Roblin M. : Le terroir de l'Oise. Ed. A. et J. Picard 1978.

Roger J.P. : Une voie légendaire : la chaussée Brunehaut (Busceria : Bulletin de la Société historique de Labussière, Bruay et environs 1972.)

Vannérus J. La reine Brunehaut dans la toponymie et la légende. Académie royale de Belgique, tome XXIV. 1938. pp. 361-420. bull. de la classe des Lettres.)

Rites, fêtes et saisons en pays d'Oise

F. Beauvy

Dix-neuf années d'études et d'enquêtes linguistiques dans les villages du Beauvaisis, De 1971 à 1990, durant lesquelles je fus encouragé par mon regretté maître et ami René Debrie - qui de son côté parcourait la Somme-, m'ont permis d'engranger une moisson dialecto-folklorique de 10 000 mots et expressions, soit l'essentiel du vocabulaire sud-picard si mal connu à ce jour. Doté de cette précieuse récolte qui, à vrai dire, avait germé en moi dès l'enfance, entre 1950 et 1960, au temps où j'allais en vacances chez ma grand-mère à Sarcus, c'est tout naturellement que j'ai écrit mon « Dictionnaire picard des parlers et traditions du Beauvaisis » publié en 1990 (1).

Dans le présent exposé, je regroupe sous un titre évocateur, et au rythme des saisons, certains des us et coutumes notés dans mon dictionnaire, mais en élargissant mon propos à l'ensemble du département de l'Oise. Le vocabulaire picard est transcrit suivant la méthode créée par René Debrie, elle-même issue des principes phonologiques énoncés par Edouard Paris en 1846, et qu'en disciple convaincu j'avais adoptée d'emblée pour écrire mon « Lexique picard de Sarcus » (Eklitra, XLVII, 1981) puis mon livre de contes bilingues « Pékavi » (Eklitra, LVI, 1985). Enfin, pour faciliter le repérage géographique, après chaque nouvelle commune citée est indiqué, entre parenthèses, le sigle attribué par Raymond Dubois dans son ouvrage « Le domaine picard » (Archives du Pas-de-Calais, 1957).

Il ne reste aucun souvenir marquant de **ch-l'in** (le jour de l'an) et **d'ché rwé** (des rois) à l'exception de la fève qui était une fève du jardin ou un gros **karikote** (haricot) à La Neuville-Vault (Be 94). Nous savons qu'à Beauvais, au Moyen Age, était célébrée la Fête de l'Ane le 14 janvier. Représentant la Vierge et l'Enfant-Jésus, une jeune fille tenant un enfant dans les bras, montée sur un âne, était accompagnée du clergé et d'une foule en liesse pour se rendre jusqu'à l'autel de l'église Saint-Etienne où commençait alors la Fête de l'Ane. Chaque chant ou verset se terminait par les hi ! han ! de l'assemblée entière. Cette cérémonie et ses réjouissances furent interdites au 16ème siècle.

Près de Compiègne, à Tracy-le-Mont (Co 105), existait la coutume du **dérakaje** le 19 janvier. Un vacher menait les enfants du village chez les mariés de l'année précédente qui leur offraient une soupe à l'oignon ou une fricassée aux haricots. Le 20 janvier, **èle Sin-Chébastyin** (la Saint-Sébastien) est toujours fêtée par les archers de Tracy-le-Mont qui se réunissent avec leur roi et assistent à une grand-messe avant de se rendre **a ch'ju d'ark** (au jeu d'arc) où ils saluent **ché bute** (panneaux de paille sur lesquels sont fixées les cibles.)

Le 2 février, **èle Kandleur** (la Chandeleur), fête de la lumière, donnait lieu à une procession avec des cierges à l'église, et chacun remportait le sien chez soi. Il n'était béni qu'un peu plus tard, lors de la messe du mercredi des Cendres, et il acquérait à ce moment la propriété, pour mes aïeux de Sarcus (Be 15), d'éloigner **ch'tonnère** (la foudre) en l'allumant pendant l'orage. **Ché-z andimole** (crêpes) de la Chandeleur portaient bonheur. Elles étaient offertes aux membres de la famille et aux amis. Leurs préparation exigeait un rite préliminaire. Il était nécessaire de faire sauter d'une main une crêpe dans la poêle, et de tenir dans l'autre main une pièce de monnaie, d'or de préférence. Faire retomber avec adresse la crêpe dans la poêle était un présage de prospérité pour l'année. Cette coutume existait à Sarcus comme dans la plupart de communes, avec des nuances toutefois. A La Neuville-Vault, il était indispensable de faire le tour de la mare avec la poêle et la pièce d'or. A Savignies (Be 106), la première crêpe était conservée dans un papier et détruite par le feu lorsqu'on la remplaçait l'année suivante. A Saint-Paul (Be 128) et à Rochy-Condé (Be 145), on faisait sauter la première crêpe jusqu'en haut de **l-lormwère** (l'armoire) où elle demeurait un an à l'abri des regards.

La Chandeleur avait sa tradition météorologique pour la température, comme Noël et Pâques pour le vent. On disait que lorsque le soleil brillait le jour de la Chandeleur, le froid persistait jusqu'au 15 mars. A Savignies, un dicton traduisait bien cette situation : « **Ch'loute i sor é pi rintre pou si sminne** » (La loutre sort et rentre pour six semaines).

Le **jeudi-jeudiyo** (fête des enfants), qui se déroulait le jeudi précédent le mardi gras, n'a laissé de trace que son nom et un dicton à Sarcus :

Jeudi-jeudiyo
Si tu jèle n'injèle pwé mé pyo.
(S'il gèle ce jour-là, que les enfants n'aient pas froid).

Dans son étude « Cérémonies traiditonnelles en Basse-Picardie » (Eklitra, VIII, 1969), René Debrie relate cette coutume appelée **jeudi-jeudyou**, vivace jusqu'en 1960 à Blancfossé (C1 10), à une vingtaine de kilomètres à l'est de Sarcus, et au cours de laquelle les enfants collectaient du lard et des œufs servant à préparer une omelette et des gaufres : « Un enfant portant un sabre embrochant un morceau de lard, marche en tête d'un étrange cortège où chacun est coiffé d'un chapeau pointu fait de papier à tapisser et muni de serpentins qui pendent. » Les œufs étaient ramassés dans un panier tandis que l'on chantait ce couplet :

« Jeudi-jeudyou est arrivé
Par un si long temps désiré.
L'hiver a été très doux
Vos poules auront pondu beaucoup.
Si vous emplissez notre panier
Vous ferez rire tous les écoliers.

Kopiya kipiyo
A chatchin in tcho morsyeu d'gro. »
(A chacun un petit morceau de gras)

Quelques souvenirs épars subsistent au nord de Compiègne, concernant le **jeudi-jeudyo** ou **jeudi-jeudéhou** avant 1914, et cités notamment par A. Delbecque dans « Le département de l'Oise » (Revue géographique et industrielle de France, 1972), page 136. Là aussi, certaines communes avaient leur cortège d'enfants.

L'un d'entre eux, qui était élu roi, portait un chapeau à rubans et une écharpe en sautoir, entouré de son argentier avec une bourse, et d'assesseurs tenant l'un un panier à œufs et l'autre une broche en métal pour le lard. La troupe des enfants jouait le rôle des fous du roi. Dans d'autres communes était organisé un combat de coqs à l'issue duquel le volatile vainqueur tout enrubanné, et son heureux propriétaire et les participants, se rendaient en défilé à une salle où les attendait la traditionnelle omelette au lard. Mais la plus originale des coutumes disparues de ce jeudi d'avant mardi gras est la **Saint-Sabot**, fête des bûcherons de cette région forestière de Compiègne. Accompagnés de tambours, de sonneurs de clochettes en charbon de bois et de porteurs de sabots emplis de braises, ils allaient en forêt faire griller du lard, en plein air, ou sous une hutte couverte de fougères en cas d'intempéries.

Près de Beauvais, les personnes questionnées sur **èche mardi-gro** (le mardi gras) m'ont fourni d'intéressants témoignages. Avant 1940, les enfants et les jeunes gens « couraient les masques » disait-on à Sarcus. Ils se déguisaient dans toutes les communes du Beauvaisis et chantaient :

Mardi gras n' t'en va pas,
Nous f'rons des crêpes et t'en auras.

Les adultes se déguisaient aussi entre amis. A Troissereux (Be 109), Rainvillers (Be 140) et Bulles (Cl 107) existait une particularité. La fête n'avait pas lieu le mardi gras mais le lendemain mercredi des Cendres. Masqués, les jeunes gens de Troissereux faisaient du porte à porte et collectaient de la paille qu'ils rassemblaient en tas au bord de la route avant de l'enflammer. Au début du 20ème siècle, un mannequin appelé **mardi-gro** y était brûlé. Le soir, les jeunes dansaient au son du violon puis, vers 1930, au son du cornet à pistons. A Saint-Paul (Be 128) les enfants déguisés vendaient des boutons et traînaient un mannequin dans les rues, tandis que les adultes se donnaient rendez-vous pour le soir au bal masqué. Une cavalcade de personnes déguisées arrivait de Rainvillers et se joignait la nuit venue aux habitants de Saint-Paul. Le lendemain, le mannequin appelé **mardi gras** était brûlé au lieu-dit « le Feu Saint-Jean ».

Le rite du mannequin brûlé se retrouve quelques jours plus tard, le premier dimanche de carême à Chambly, au sud de l'Oise, où il se pratique toujours. C'est la fête du « Bois Hourdy » ou des fous. On abat un arbre destiné à être dressé sur la place. Des fagots et de la paille sont disposés au pied et un feu

d'artifice est accroché dans ses branches. La mise à feu est exécutée l'après-midi par le plus vieux garçon qui, une torche à la main, arrive dans un char avec des enfants habillés en amour, et accompagné de cavaliers déguisés.

Une autre coutume, rite païen que j'ai retrouvé par ailleurs à Craonnelle (Aisne), se pratiquait autrefois à La Neuville-Vault et à Oroër (Be 100). Le matin du 1er mars, au lever, « on saluait mars la chemise entre les dents » pour fêter le retour du printemps. **O tyin euse kmize din sé dè**, disait-on à Oroër. A La Neuville-Vault, lorsque la chemise était relevée, le pan de devant serré entre les dents, de bonnes âmes suggéraient de jeter un pot d'eau au bon endroit (sic).

Eche karinme (le carême), qui commence le mercredi des Cendres, soit quarante-six jours avant Pâques, était à l'origine une longue période de jeûne.

Aussi était-il interrompu à mi-route par la mi-carême, jour d'étape destiné à se restaurer et à se divertir en mangeant des crêpes et en se déguisant. On disait à Sarcus que le carême était long, sauf pour celui qui avait une dette à payer à Pâques : **èche karinme i n'é mi lon por cht'lo ki dwé péyé a Pake.**

Après les Rameaux ou **Pake a bwi** (Pâques à buis) arrive la semaine sainte qui va mobiliser les enfants de chœur. Trois fois par jour, le jeudi saint et le vendredi saint, avant 1939, ils traversaient les villages en annonçant l'heure des offices et en chantant à Sauqueuse-Saint-Lucien (Be 86) :

Voilà midi qui sonne,
Pierre qui s'déboutonne,
Madame, taillez votre soupe.
Voilà midi sonné,
Pierre est raboutonné.

Ils s'accompagnaient du grincement **d'z ékaléte** (crécelles pascales) à Sauqueuse, ces mêmes instruments appelés **krikri** et **kriké** à Sarcus. Le samedi saint, les enfants de chœur nommés **ékaléteu** pour la circonstance à Tillé (Be 110), « ramassaient leurs œufs de Pâques » sans leurs crécelles à Sauqueuse, mais avec des crécelles et d'autres instruments tels que **batlé** et **klaké** (marteaux pascals) à Sarcus et La Neuville-Vault. Ils chantaient à Sarcus et Sauqueuse :

Alléluia du fond du cœur,
Donnez aux pauvres enfants de chœur,
Un jour viendra, Dieu vous le rendra,
Alléluia.

S'ils essuyaient un refus, ce qui était peu courant, ils reprenaient :

Vous avez mis vos poules à couver,
C'est pour ne pas nous en donner,
Un jour viendra où tout ça crèvera,
Alléluia.

Les enfants de chœur de Sauqueuse chantaient encore en 1983 :

J'ai un petit coq dans mon panier,
Mais il n'a pas encore chanté.
Il chantera à la pointe du jour,
Alléluia, alléluia.

Ces chants de quête reprenaient l'air de l'hymne religieux « O filii et filiae ».

Chaque lundi de Pâques, la **choule**, ancêtre du rugby et du football, se pratique toujours dans les rues de Tricot (Cl 61) mais a disparu des communes voisines. C'est un jeu celte, également connu en Bretagne sous le nom de « soule », qui se joue entre deux équipes, les hommes célibataires d'une part, et les hommes mariés d'autres part. En fin d'après-midi, accompagné de la dernière mariée de la commune, le maire lance le **choulé** (sorte de balle en forme de poire garnie de pompons). Pour remporter la victoire, les célibataires doivent envoyer le **choulé** au-dessus des toits entre deux cheminées, tandis que les hommes mariés ont pour but le porche d'une boucherie. Acharnée, la partie dure plusieurs heures au milieu de l'excitation générale et des roulements continus des tambours. La partie terminée, une ronde de réconciliation dite **branle** se forme au son des accordéons.

Peu de temps après Pâques arrive le 1er mai. Avant 1939, c'était encore l'occasion pour les jeunes gens de déclarer leur flamme, en clouant nuitamment un **mai**, bouquet appelé **mwé** à Sarcus, sur la façade de la maison de la jeune fille qui avait leur préférence. A Sarcus, le **mwé** était composé de branches de sapin ou autre résineux et de fleurs de saison enrubannées, choix qui n'avait pas la signification particulière des communes plus proches de Beauvais, à La Chapelle-aux-Pots (Be 115) à Noirémont (Cl 65) où mettre du sapin était injurieux en raison d'une rime fâcheuse. Le bouleau était donc de préférence employé dans ces localités, car « **bouyé** » (bouleau) tu me plais, sauf à Saint-Paul où le bouleau rimait hélas, avec chameau, et était remplacé par le cerisier qui indiquait « je t'épouserai ». Le lilas signifiait la rupture à Fontaine-St-Lucien (Be 99) : « lilas, je te laisse là ». Partout l'aubépine était synonyme d'estime. L'orme était une injure à Verderel (Be 97), Tillé (Be 110) et Guignecourt (Be 111) parce que l'**ormyeu** rime avec **vyéye pyeu** (veille peau), ainsi que le buis à Noirémont qui, malencontreusement, prenait pour rime la femelle du porc. « Il y avait des arbres qui disaient des méchancetés » m'a déclaré une personne de Tillé. Quant aux légumes, ils servaient parfois à confectionner des **mais** de dérision que les parents s'empressaient de faire disparaître avant le réveil de leur fille.

Après la procession des Rogations, avant l'Ascension, pour obtenir de bonnes récoltes, puis celle de la Fête-Dieu au cours de laquelle les petits enfants honoraient le Saint-Sacrement en lançant des pétales de fleurs déposés dans une boîte attachée autour du cou -je l'ai fait vers 1950-, venaient, fin juin, les feux de la Saint-Jean. La plupart de ces feux, appelés **fu d'o** à Mureaumont (Be 38), disparurent entre 1914 et 1939. L'expression **fu d'o**, traduite littérale-

ment par « feu d'os » remonte à une époque lointaine où l'on brûlait des chats sensés représenter l'esprit malin. Il semble que presque toutes les paroisses du Beauvaisis aient pratiqué le rite du feu de la Saint-Jean avant 1900. Il s'agissait bien d'un rite, car seul le prêtre était habilité à l'allumer après l'avoir béni. A Savignies, la personne désignée chaque année pour le préparer dressait devant sa maison un jeune chêne ébranché qui, transporté ensuite au lieu où devait être allumé le feu, constituait le centre du brasier sur lequel prenaient appui les fagots. A Sarcus, **èche bédyeu** (le bedeau) collectait **ché borèye** (les fagots) et préparait le bûcher sur le coteau face au cimetière de la Viefville. Les cloches sonnaient à toute volée au moment de la mise à feu. Les jeunes gens dansaient autour des flammes. Dans tous les villages, l'usage était de rapporter un **brandé** (brandon, à Sarcus) dont on jetait un fragment dans la cheminée, par temps d'orage, afin de détourner la foudre. Nul doute qu'il s'agissait là de rites païens christianisés.

Les feux étaient allumés le soir de la Saint-Jean, à l'exception de celui de La Neuville-Vault, allumé après la messe de requiem, vers midi, le 6 ou le 7 juillet, en l'honneur de Saint Thomas, patron de la paroisse. Le feu de La Neuville-Vault est le seul feu traditionnel qui subsiste de nos jours près de Beauvais. Dans le Champ Saint-Thomas, proche de l'église, le prêtre bénit le bûcher, l'allume et chante quelques litanies. Un **kinno** (jeune chêne de cinq à six mètres de hauteur) est dressé au centre du brasier, avec une grande couronne de feuillage et de fleurs à son sommet. Selon la légende, si la couronne s'enflamme, cet incident indiquerait que certaines femmes du village ont été peu vertueuses ; elle n'est pas souvent la proie des flammes. Lorsque le feu vient à s'éteindre, les assistants vont toujours ramasser pour une femme aimée, pour des amis ou pour eux-mêmes, un brandon qui protège de la foudre. De mémoire d'homme, la grêle n'est jamais tombée **dink Kan Sin-Tonma** (dans le Champ Saint-Thomas). Notons que dans son livre « Terre picarde » (Ed. du Bonhomme picard, 1950), Philéas Lebesgue écrit (page 59) qu'à cette occasion « dans les abat-sons du fin clocher était arborée, symbole celtique d'immortalité, une branche de bouleau également bénite. »

Début août, la moisson commence. Pour les cultivateurs, la récolte est le temps fort de l'année. Jusqu'en 1960, il fallait faucher, mettre en **dizyeu** (tas de dix gerbes) et attendre que la paille et le grain sèchent avant d'engranger. La dernière **vwèture d'ahou** (charrette, à Sarcus) rentrée début septembre, était décorée d'un bouquet de moisson, le **mai**, composé d'épis de blé, d'orge et d'avoine. On y ajoutait des feuillages de bouleau et de hêtre enrubannés à Sarcus, Sauqueuse-Saint-Lucien, La Neuville-Vault et Verderel. Le charretier le fixait en haut de la charrette, dans les champs. Aussitôt arrivé à la ferme, le bouquet était descendu et présenté à la maîtresse de maison avant d'être cloué à la grand-porte, côté rue. Suivait un grand repas, le soir même à Tillé, ou quelques jours plus tard à Sarcus.

Le repas de fin de moisson avait toujours lieu le soir. Il portait un nom différent suivant les secteurs : **èle tarte** à Sarcus, la **tarte a l'badrè** étant le dessert des grandes réjouissances, **èle parswé** à Mureaumont, **eule pasè d'ou** à

Sauqueuse-Saint-Lucien et Troissereux, **eule pasé d'ahou** à Ully-Saint-Georges (Se 10), indiquant le passage vers un nouveau cycle agraire, celui qui allait recommencer avec **ché kouvrinne** (les semailles d'automne). On disait **euche démanché d'foursyère** (démancher de fourche) à Verderel, Fontaine-Saint-Lucien et Tillé, euche demanché d'feuchiye (démancher de faucille) à Guignecourt. Un menu nous est resté à Verderel : volaille ou rôti, **truche** (pommes de terre), poireaux, haricots, cidre, eau-de-vie. On chantait beaucoup. A la ferme de Rieux à Tillé, après avoir fait le tour du village en triomphe avec **eule guinbarde** (la charrette) décorée du **mai**, les ouvriers se mettaient à table et, suivant un témoin : « **I minjyon ch' k' i aveu d'myeu, i feuzyon tchüire-inne glinne ; a l'fin, i buvyon du chanpanye pi i feuzyon seutéb bouchon su l'tête a gran-mére** ! » (Ils mangeaient ce qu'il y avait de meilleur, ils faisaient cuire une poule : à la fin, ils buvaient du champagne et faisaient sauter le bouchon sur la tête de grand-mère !) Leur vieille patronne avait, semble-t-il, un caractère à toute épreuve.

Ainsi débutait **l-l'aprézou** (le début de l'automne) qui, au 19ème siècle, voyait arriver **ch'ban**, commencement officiel des vendanges à Marissel et autres lieux voisins de Beauvais, moment lui aussi des plus importants mais dont le rituel est perdu.

La Toussaint annonçait **ché kour-jour** (l'hiver). A Rochy-Condé, à la fin du 19ème siècle, **père tyo Chèrle** (père petit Charles) allait sonner la cloche de la chapelle de l'ancien cimetière de Rochy, le soir de la Toussaint, à minuit, puis il rentrait en criant dans les rues de Condé :

Réveillez-vous gens qui dormez !
Priez Dieu pour les trépassés !

Un mois plus tard, le 1er décembre, la Saint-Eloi était fêtée (jusqu'en 1939) par les cultivateurs et les corps de métiers ayant un rapport avec l'agriculture : maréchal, forgeron, bourrelier, quincaillier. Ce jour-là, à Tillé, les réjouissances commençaient par une grand-messe à 11 heures. On se mettait à table au sortir de l'église, sous une grande tente dressée dans la cour du forgeron où l'on mangeait, buvait, chantait et jouait aux cartes jusqu'au soir. A Fontainte-Saint-Lucien, les hommes « dînaient » entre eux le midi mais invitaient les femmes à « souper » : de leur côté, le jour de la Sainte-Barbe, les femmes étaient ensemble à midi et invitaient les hommes le soir.

A ce moment commençaient **l-z Avan du Nohèl** (l'Avent) et ses promesses pour les enfants des campagnes qui, nonobstant, s'accommoderaient d'une orange ou d'un sucre d'orge au matin du 25 décembre. Dans l'étable, certaines vaches étaient plus chanceuses. Elles avaient double ration de foin chez ma grand-mère de Sarcus qui disait : « Les vaches ne dorment pas la nuit de Noël : elles veillent l'Enfant-Jésus. »

Nous terminerons sur cette belle image.

François BEAUVY
Ecrivain et dialectologue

(1) François Beauvy, Dictionnaire picard des parlers et traditions du Beauvaisis.

(Parrainé par la Mutualité agricole de l'Oise, récompensé par le Prix du Beauvaisien de l'année 1992) 10 000 mots répertoriés, 360 p., 130 photos, 54 dessins de l'auteur, avec carte.

Préface de René Debrie.

En vente chez l'auteur : 332, hameau de Rieux, F.60000 Tillé.

Mon village de Juliette Lamber et les Lettres Picardes.

J. Chaurand

Nous devons à René Debrie une réimpression des Lettres picardes de Jean-Louis Gosseu (Amiens 1980), précédée d'une savante introduction où nous trouvons rassemblé tout ce qu'il est possible de connaître de cet énigmatique écrivain. Il n'y a pas beaucoup de ressemblance entre Les Lettres picardes anciennes et nouvelles (1839-1846) et Mon village, le petit ouvrage avec lequel Madame Edouard Adam (1836-1936), alors encore Juliette Lamber, fit son entrée dans la vie littéraire parisienne en 1860. Née à Verberie (Oise), elle partagea son enfance entre Chauny où habitait sa grand-mère et Blérancourt où ses parents s'étaient fixés. Dans la première partie de sa vie, si l'on en juge par les récits qu'elle nous en fait, Juliette Lamber a beaucoup d'attachement à la Picardie et au picard. D'un côté elle reconnaît que sa façon de parler, comme celle de ses grands-parents, avaient si peu de « trace » régionale qu'elle frappait les gens (Le roman de mon enfance et de ma jeunesse, Paris 1904, p.130). Mais d'autre part elle avait pris l'habitude nous dit-elle, de parler ce qu'elle appelle le « patois picard » avec Arthémise, la bonne de sa grand-mère, pour laquelle elle avait beaucoup d'affection (id., p.177). A Chivres, dans le Soissonnais, sa tante Sophie lui nommait toutes les choses en latin : la tante avait la charge d'enseigner cette langue à la petite fille qui devait traduire ensuite à la bonne, Marguerite : Marguerite et l'âne de la maison profitaient de la leçon (id., p.129). Or les analogies ente le patois et le latin amusaient à tel point l'élève que la tante Sophie fit venir par un de ses parents de Saint-Quentin un almanach picard : l'almanach du Laboureur. « Elle se livra alors, nous dit la mémorialiste, à un travail de bénédictin pour ajouter à mon bagage tous les mots latins qui se trouvaient dans le patois » (id. p.127). C'est le plus bel exemple que je connaisse de picard considéré comme pro-pédeutique au latin (1)

Toute sa vie, comme son amie George Sand, Juliette a aimé les paysans, a pris du plaisir à les entendre parler, a apprécié leur droiture et leur simplicité, a eu tendance à les idéaliser. Il n'est pas étonnant qu'elle ait été tentée de faire revivre les « chers compagnons » de son enfance dans l'une de ses premières oeuvres, Mon village, qui fut appréciée de Littré.

Elle est constituée d'une succession de tableaux qui représentent la vie à Saint-Brunelle, localité voisine de Morlincourt. Morlincourt est un village réel, situé près de Noyon ; le nom de Saint-Brunelle est probablement imaginaire. Le conteur, porte-parole de Juliette, se présente : il s'appelle Fructueux Cellier, est tisserand à Saint-Brunelle, et né, nous dit-il, en pleine Picardie. Le premier tableau nous introduit dans une veillée. Les villageois s'assemblent chez

Norine. La Rose, une fille de Norine, qui doit repousser les assiduités de Gaspard, fixe la porte pour voir si n'entrerait pas celui qui a sa préférence (p.16). Effectivement Pierre, le « fieu » du maître d'école, dragon revenu en permission, fait son apparition (p.20). Il est dépeint comme un « grand bel homme , brillamment attifé». Une note nous apprend que le dragon est Pierre-Louis Gosseu. L'homonymie parfaite avec l'auteur des Lettres picardes est troublante. Partout ailleurs le personnage est désigné par son premier prénom, sa qualité de dragon ou de fils du maître d'école. Est-ce par sympathie, par estime pour le brillant pamphlétaire saint-quentinois que Juliette l'identifie à un personnage jeune et attachant qui fait partie des « chers compagnons » de son enfance ?

Le père de Pierre-Louis Pinguet dit Gosseu, était en réalité maçon et non maître d'école : il fallait une certaine curiosité pour se livrer à des recherches sur ses origines, et un écrivain était libre de lui en forger une plus conforme à l'idée qu'il se faisait de lui. Il est à peu près sûr, en revanche, que Pinguet s'est donné le pseudonyme de Gosseu qu'il a tiré de gosse « plaisanterie, raillerie », sans doute apparenté au verbe gausser. Le TLF, sous gausser, cite les dérivés gausse et gausseur, tous deux attestés chez Balzac. L'écrivain désigne plus d'une fois ses propos du nom de gosse, prononcé avec un o ouvert, à la manière régionale, très probablement. Il vient de dire qu'il voudrait une paire de lunettes « pour foère vir clair à ein viux bourique avule » : il craint que son interlocuteur n'ait pris « cha pour une gosse » (A XXV, 70), mais « le bourrique » de Gosseu est bien dans cet état, symbole de tous les aveuglements. Il dit encore : « cha m'a diatermeint l'air d'eine gosse » (N V12) ou «ch' caindidat v'là qui preind cha pur eine gosse » (N XVI, 50). Le nom fait partie d'expressions du type « prendre pour une gosse, avoir l'air d'une gosse ». L'auteur emploie aussi le verbe apparenté gosser au sens de « blaguer » dans une chanson où celui-ci est associé à « cainter une gaudériole : nous goss'rons (N XXIV, 75). Les Lettres picardes apparaissent comme un recueil de gosses et de gaudrioles, tout en laissant - « comme dé juste ! » - quelque chose à penser.

Le sens étymologique, qui convient très bien aux Lettres picardes et s'applique parfaitement à la manière de l'auteur, n'a plus aucune raison d'être quand il s'agit du personnage de Mon village. L'idylle du dragon et de la Rose s'est mal terminée. le maître d'école ne voyait pas d'un bon oeil l'amitié des deux jeunes gens car la Rose passait pour être une « enjoleuse » (p.41). Au moment du départ, le permissionnaire s'introduit chez Norine et fait de la Rose sa maîtresse. La malheureuse Rose n'a plus de nouvelles de son dragon jusqu'au jour où elle apprendra qu'il a péri glorieusement sur les champs de bataille (p.167). Elle-même, devenue couturière, donnera naissance à une petite fille, Pierrette. Le jeune héros n'a de commun avec l'auteur des Lettres picardes que le nom mais l'analogie ne doit pas être entièrement dépourvue de signification.

Nous savons que Juliette Lamber avait des parents à Saint-Quentin. Il n'est pas invraisemblable qu'elle ait entendu parler de Pierre-Louis Gosseu, qu'elle ait eu sous les yeux certaines Lettres picardes, et qu'elle s'en soit souvenue.

Voici une deuxième analogie. L'un des personnages qui apparaissent dans les Lettres picardes s'appelle Cadi Lambin. C'est un renfort appelé à la rescousse quand Gosseu tombe dans la carrière (A II, 4). Il participe à la grande scène des quiproquos (N XVII, 67). Il est dépeint comme timide, réservé : « Cadi Lambin, qu'ché est l'biette au bon Diu, y ouatiyoit tout cha sans mouff'ter » alors que « ch'viux Feumeux » riait à gorge déployée, autrement dit « à maronne déblouquée », et que Gugusse applaudissait : les Anglais venus exercer leur droit de visite ont été malmenés et ridiculisés pa Cath'reine et par Guiguitte. Or dans Mon village nous retrouvons parmi les Franciers, c'est-à-dire les gens du pays partis « à la France » pour faire la moisson, un personnage du nom de Cadet Lambin qui accompagne Jean-Claude. Il pourrait y avoir là un simple hasard, sans les autres analogies.

En voici une troisième. Dans la suite de la 34è, me lettre, p. 110, on lit une poésie à la manière de la Grisotte et intitulée : Il fait froid dans les bois. La Grisette est selon Gosseu, le pseudonyme d'un jeune Saint-Quentinois qui publiait ses oeuvres dans le journal Le guetteur. La troisième strophe contient ces vers:

Ch'soleil y r'luit : ch' moinet y cainte
Ch'muguet flourit ; ch' l'épeine s'épanouit
V'nez m'tiote caille, v'nez n'eussiez pau d'crainte
V'nez deins nos bous, tout y sourit !
L'orsigno, tourt'relle, feuviette
Caintront coère miux pour vous grisiette !
Quoiqu'il n'caintront pau si bien qu'vous,
Ni des si bielles cainchonnettes !
Grisiette ! m'tiote caille, volez-vous,
A ch' bou d'Ourlon donnons-nous reindez-vous ?
Y foèt rud'meint doux deins chés bous ! (2)

Dans Mon village, à la chanson du père Roux, le berger, qui chante Jeanneton prend sa faucille, succède celle de la mère Remblay, originaire de Vermand. Un petit dialogue a eu lieu entre les deux chansons.

Le père Roux avait dit à la « petiote Perpétue » de chanter la chanson de Jeanneton au mois de Marie. La mère Remblay en avait paru scandalisée : « Dans notre pays, avait-elle remarqué, on ne vous laisserait pas détruire comme ça la religion ». A quoi le père Roux avait répliqué qu'on y était encore plus « renie-Dieu » (Gosseu aurait dit ernidiu) que par ici et avait ajouté une accusation portant sur la langue : on n'y parle pas « d'à seulement français ». Et la mère Remblay s'était défendue :

- Comment ! on ne parle pas français chez-nous ? Je ne suis mi déjà de si loin, Vermand, ce n'est jamais qu'à vingt lieues d'ici.

Et la mère Remblay fut invitée à son tour de chanter une chanson de son pays qu'elle exécuta « d'une belle voix perçante ». Le texte ne donne que le refrain :

Ch'solé y r'luit, ch' moinet y cainte,
Ch' mouguet flourit, ch' l'épène s'épanouit ;
V'nez m'tiote caille, v'nez n'eussiez pau de crainte
V'nez dans ches bous, tout y sourit,
V'nez dans ches bous sous leu n'ombrache,
V'nez donc bachelette, v'nez aveu nous ;
Eussiez une tiote miette d'courache
Y foèt rud'ment dous dans chés bous.

Le conteur avait fait cette remarque : « comprenez si vous pouvez ». Le lecteur est aidé par une traduction :

« Le soleil luit, l'oiseau chante, le muguet fleurit, l'épine s'épanouit.
(Il aurait sans doute été préférable de traduire : l'aubépine s'épanouit).

Venez ma petite caille, n'ayez nulle crainte, venez dans nos bois, tout y sourit, Venez dans nos bois sous leur ombrage, venez donc bachelette, venez avec nous ; ayez un petit peu de courage, il fait tellement doux dans les bois (p.20-21).

Sur les huit vers que compte le refrain, cinq se trouvent dans le couplet de Gosseu, les quatre premiers et le dernier. Bachelette y apparaît dans la strophe 4 du poème cité par Gosseu, et la rime ombrache : courage dans la strophe 6. Les strophes de Gosseu sont évidemment parodiques. Juliette Lamber reste sans doute plus fidèle à un original qui serait dans le style de la chanson populaire.

Les deux écrivains ont dû avoir un modèle commun : l'un aurait-il mis l'autre sur la voie ?

Les considérations sur le mauvais état des chemins devaient être un lieu commun de l'époque. Les chemins de Saint-Brunelle ont des ornières si profondes que le berger n'arrive plus à y retrouver les brebis tombées au fond. Dans la lettre A XXII p.61, Gosseu passe en revue les ahures, les malheurs, dus au mauvais état de la rue de la Pomme rouge.

Le quatèrième a frappé un tiot brave homme dé s'Linchy. Voici en quoi il a consisté :

"... il am'noit une vaque à toir deins ch' fourbou ; s'vaque all' a queu dains n'eine orgnière si tell'ment avante, amon, qu'il a fournaqué qué toute eine èd'vant midi d'deins aveu l'manchron dé s'cachoire pour l'l'ertreuver, et pis i né l'y pau av'nu».

Madame Edmond Adam raconte la même aventure, non pas dans Mon village, mais dans un volume de souvenirs. A Chauny, quand elle était enfant, ses grands-parents attendaient, pour manger, son père et sa mère qui venaient de Blérancourt. Mais pour arriver à Chauny, ils devaient passer par la prairie de Manicamp où la route était si mauvaise qu'ils étaient toujours en retard, et qu'on racontait aux enfants cette histoire :

« Un jour qu'une vache était tombée dans une ornière, le vacher qui cherchait avec le manche de son fouet n'avait jamais pu la retrouver. Cette phase résume l'ahure qui figure dans les Lettres picardes. L'auteur ajoute :

« Mais c'est en patois picard qu'il faut entendre ce récit auquel les mots donnent une vigueur particulière, surtout au moment où le vacher tourne le manche de son fouet dans l'ornière, et n'y sent pas la vache tant elle est enfoncée » (Le roman de mon enfance et de ma jeunesse, Lemerre, Paris 1904, p.60). On imagine le récit qui, avec l'intonation et la mimique, devait amuser et frapper beaucoup les enfants. La fantaisie de Gosseu ne peut faire oublier la richesse de son oeuvre en documents la culture et les traditions picardes : le récit du vacher s'y rattache.

Il n'est pas invraisemblable que Juliette Lamber ait connu l'oeuvre de Gosseu, même si elle est restée très discrète à ce propos. Les points de rencontre sont de valeurs inégales, mais ils plaident en faveur d'une discrète reconnaissance et d'un itinéraire culturel en partie commun. Si Juliette devait trouver Gosseu un peu rude, elle le rejoignait dans son attachement au picard, uni à une ardeur patriotique qui s'exprime chez chacun d'eux à sa façon. Le Gosseu de Juliette Lamber périt glorieusement sur les champs de bataille. Cette fin est peut-être moins incompatible qu'il n'y paraît avec son penchant à la blague.

Juliette n'a ni la verve ni la richesse de vocabulaire de son prédécesseur. La langue qu'elle prête à ses personnages semble bien édulcorée à côté de celle qu'emploie si naturellement Gosseu. Il est vrai qu'elle s'adressait à un public en majorité non averti et qu'elle-même restait en marge de la culture picarde, spectatrice pleine d'intérêt plutôt que spontanément créatrice. Le nombre d'expressions éventuellement susceptibles de marquer le parler régional est de l'ordre de la vingtaine.

En voici, une liste alphabétique avec un commentaire qui, sans incriminer du tout l'auteur ni les leçons de la bonne Arthémise, ne pourra manquer de faire ressortir l'originalité des Lettres picardes.

Adonc : introduit un récit, un nouvel épisode et équivaut le plus souvent à « alors ». Par exemple, au cours de la veillée, quand le père Nom-de-Nom se prépare à raconter son histoire de renard, le conteur nous dit : « Adonc les chaises se rapprochèrent » (p.22). Juliette Lamber n'a pas ménagé les adonc alors que ce mot ne fait pas partie de l'usage de Gosseu. Le lexique picard des parlers du Vermandois de R. Debrie à une entrée adonc sous laquelle figure l'expression Ché t'adon, « c'est alors », relevée à Hesbecourt.

bisquer : ce verbe est employé non pas dans Mon village mais dans un ouvrage postérieur, Mes sentiments et nos idées avant 1870, Lemerre, Paris 1905, p.97. Voici le contexte : « Mais ce qui devait arrêter mon père dans ses résolutions de séparation, ce n'était pas seulement sa fille qu'il aimait, c'était sa petite-fille dont l'esprit calme et sage le faisait « bisquer » disait-il, employant

un mot de Chauny, mais qu'il adorait » (pour ce verbe voir R. Debrie, op.cit., p.53, sous les entrées biské, biskyé).

Le type lexical n'a rien de régional mais ce qui importe est que l'auteur lie son emploi à la région de Chauny où elle l'a entendu utiliser fréquemment. La famille paternelle de Juliette Lamber était implantée à Pontoise-sur-Oise (depuis 1921 Pontoise-lès-Noyon) : « C'est alors que mon père alla habiter le joli bourg de Blérancurt, à trois heures de Chauny et à deux lieues de Pontoise-sur-Oise où demeuraient tous les siens » (Le roman de mon enfance et de ma jeunesse, Paris 1994, p.57).

La même notion est rendue par endêver dans Mon village.

Bonnet blanc expression favorite de l'auteur pour désigner les femmes et les jeunes filles. Elle est opposée tantôt au mot homme (p.51 etc.), tantôt à fieux. Quand la Rose repousse Gaspard, la réaction des bonnets blancs fait contraste avec celle des fieux :

- Défends-toi la Rose, criaient les bonnets blancs.
- Hardi Gaspard, criaient les fieux (p.14).

Le curé, qui fait partie des « robes noires » (p.31) est représenté prêchant « aux hommes et aux bonnets blancs », mais ses sermons sont surtout destinés aux bonnets blancs, et particulièrement à ceux « qui ont encore besoin de religion faute d'usage » (p.83).

- Monsieur le Curé, prêchez les bonnets blancs, c'est votre affaire.

A la forme près, on croirait entendre Gosseu !

On est sévère à la campagne pour les bonnets blancs qui se conduisent mal : « Malheur, malheur au bonnet blanc qui s'oublie » (p.102). Quand le conteur atténue ses propos par respect pour les dames il a cette expression : « pour bien parler devant les bonnets blancs » (p.34).

Le travail des bonnets blancs à l'intérieur, aux champs, est abondamment évoqué. Elles sont représentées partant pour faner, le râteau sur l'épaule (p.167). L'homme qui ne peut pas compter sur l'aide d'un bonnet blanc est désavantagé : « Je vais être encore en retard : ce que c'est pourtant de n'avoir pas de bonnet blanc à son service ! » (p.145 : de même p.92). En revanche le travail des moissonneurs saisonniers est strictement masculin. Nous voyons les femmes accueillir les saisonniers à leur retour de « la France » où ils sont allés moissonner :

« Voilà les Franciers revenus ! Mon pauvre fieu ! Mon pauvre homme ! crient les bonnets bancs (p.185).

bûcher : « voilà qu'on bûche à notre porte » (p.62).

Ce verbe semble être le résultat d'une francisation peu heureuse de buquer, tout à fait fréquent dans la région au sens de « frapper à la porte » (3).

Une francisation du même genre a dû se produire pour mâcher le chanvre. « broyer le chanvre » (p.200). Mâcher et maquer sont également attestés. Un nom qui semble apparenté à bûcher est employé à la p.136 : « le revenant courait à toutes jambes, entraînant les deux bûcheurs ».

décesser : « Le revenant ne décessait de hurler », (p. 135)

défubler : dans les expressions « défubler son chapeau » (p. 214), ou « se défubler » (p.262), de même sens. Gosseu emploie la forme plus correcte au point de vue picard, défuler. On trouve aussi rafuler dans les Lettres picardes : rafuler (son bonnet), se rafuler « s'habiller (comme un général) ». Là aussi on constate chez Juliette Lamber une francisation qui permet de rapprocher défubler et affubler.

cliquoter : dans l'expression « regarder cliquoter son feu » qui signifie selon une note « rester à la maison » en parlant d'une jeune fille, p.11.

courtil : jardin autour de la maison : « les maisons soit en bouquets soit esseulées au milieu de leurs courtils » (p. 130 ; voir aussi p.42)

écoute « s'il » pleut : dans la phrase « A force de payer ses galants d'écoute s'il pleut et de les voir accourir tout de même, la Rose devenait trop acrimonieuse ». Selon une note, la locution correspond à « Va voir dehors si j'y suis ». Dans les Lettres picardes l'expression ch'est des acoute s'y plut ne suggère pas du tout la rebuffade, mais au contraire des paroles destinées à faire plaisir, des « promesses d'eindormeux » comme celles des hommes politiques ou le projet de pavage de la rue de la Pomme rouge (A XV, 44 etc). La tournure négative, « ch' n'est pas d'z acoutes si y plut » est une façon de présenter une certitude, un fait patent (N XIV, 48). Le terme appliqué à des moulins en toponymie a reçu une explication devenue traditionnelle : il suggère l'inquiétude du meunier en période de sècheresse. L'expression est polysémique, c'est le moins qu'on puisse dire.

emblaver : embarrasser, encombrer. « Nous sommes emblavés, d'un fameux maire »(p.70).

endêver : (faire) enrager : « faut chanter sinon on ne finira pas de se faire endêver » (p. 15) : « Il aimait (le curé) à faire endêver la jeunesse » (p.32). La forme locale serait plutôt ẽdervé. Gosseu préfère le verbe deintier.

fieu : équivalent habituel de « fils », mais aussi « garçon, jeune homme » : Gaspard est le fieu du père Roux, Pierre le fieu du maître d'école ; il est question d'un fieu de Morlinval, village voisin de Morlincourt, (p.129). L'opposition est parfois explicite entre fieux et bonnets blancs (voir ci-dessus) et le plus souvent entre fieux et filles (pp. 121,153,157,158). Gosseu a la forme fiu et un jeu d'emplois et de construction plus riche que Juliette Lamber pour fieu.

franciers : ouvriers qui partent pour faire la moisson « à la France »

Ils font, en troupe, 50 à 80 lieues à pied pour se rendre « dans le centre

de notre pays », (p.184). Chaque moissonneur porte en haut d'un bâton une faux, des sabots, quelques hardes, un pain noir sous le bras et une gourde au cou, (p. 182). On se fait une fête du retour des franciers (p.185), mais ils reviennent épuisés, malades, et on craint qu'ils ne propagent des épidémies, (p.205). Ce qui les entraîne là-bas c'est qu' «à la France » ils sont payés en argent tandis qu'au pays ils seraient rémunérés en blé.

furolle : feu follet. « Je le vois (le renard) qui me regarde comme ça, fixe, avec deux yeux luisants comme des furolles », (p.24) ; « à réserve des furolles qui mènent les ivrognes dans les fossés », (p.140) ; Les « histoires de furolles sont comparables aux histoires de revenants »,(p. 4) ; elles ne semblent plus au goût du jour.

Fût-ce : Juliette Lamber affectionne cette expression et elle en donne le commentaire suivant en note : « Cette locution très usitée en Picardie signifie tout à tour et souvent tout à la fois : Quand même ce serait ! tant pis ! Après tout ! », (p.4)

Fût-ce est souvent associé à mais : « Assuré que je m'illusionne ; mais fût-ce, il en sera ce qu'il en sera », (p.4)

« Si mioche qu'elle ait été, elle (la Rose) a toujours passé pour garçon , mais fût-ce ! comme son oncle Jean-Claude, ce n'est pas la plus bête de chez nous », (p.11).

«... le coeur bat le beurre, mais fût-ce ! il faut partir » (p.182).

Dans le dialogue, fût-ce, au début d'une réponse, marque une concession partielle aux paroles de l'interlocuteur :

- allez, des histoires de guerre, dit Jean-Claude, on en sait toujours suffisamment pour attrister le pauvre monde.

- Fût-ce, dit le vieux berger, et puis il crie : Hé père Nom-de-Nom ; avance ici ; on demande ton histoire de renard (p.22).

Les assistants auront donc droit à une histoire, mais non à une histoire de guerre.

- Ah! de la troisième (main), dit le vieux berger en clignotant ses petits yeux de souris;

- Fût-ce, dit le garde champêtre. Je saute sur mon renard (...) (p.25).

Le garde-champêtre élude la remarque apparemment étonnée du vieux berger : l'inventaire des objets que le chasseur porte dans ses mains est à rallonge jusqu'à l'invraisemblance. Mais fût-ce ! Peu importe ! cela n'empêche pas l'histoire de continuer.

Fût-ce existe en français dans les oppositions où il équivaut à « même », ou, avec négation, à « seulement » (ne fût-ce). C'est donc uniquement l'em-

ploi qui est picard chez Juliette Lamber. Chez Gosseu l'expression fût-che ou fuche à la même valeur ; elle se construit en outre volontiers avec la préposition de : « mais fuche d'ça », (A XXX IV, 104) ; « fuche d'tout l'restaint », (N XX, 62).

Habile : « vite ! ». Avec réduplication « Habile ! habile ». En note : « se dit pour « dépêche-toi » - C'est ainsi que Norine invite ses petiotes à se presser.

hocher : « Ma pipe hochait dans ma bouche », (p.24). Le verbe peut avoir une construction « active », ou « neutre » comme c'est le cas ici.

loup-garou : « ces loups-garous de renards », p.24. Pour ce mot encore, Juliette Lamber s'inspire d'un emploi extrêmement fréquent, mais ne cherche pas à transcrire la forme. Même construction, même valeur, mais sous la forme leuarou chez Gosseu « y foèt ein leuarou d' veint d'amont » (A XIII, 33).

Avec une autre construction : « ch'est eine rue d'leuarou pour ches treus et pour chés bourbes », (A, I.1).

mi : on se trouve qu'un exemple de mi (« mie ») pour marquer la négation, mis dans la bouche de la mère Remblay, originaire de Vermand, (p.19) (Je ne suis mi déjà de si loin).

mitan-côte (à) : « à mi-côte » en parlant de la situation du village, (p. 130).

parigots : en note « nourrissons de Paris, sortant pour la plupart des bureaux de nourrices », (p.47). Un chapitre leur est consacré ; au féminin parigote, (p.65). On dit « le parigot de Thérèse », « son parigot ».

Celui qui amène le nourisson et le ramène ensuite à Paris est le meneur (p.64).

ramentevoir : rappeler. « Ça engagera peut-être le dragon à se ramentevoir quelque chose », (p.21). « Pauvre pipe ! Je me la ramentevrai jusqu'à la fin de mes jours », (p.23). « Je me ramentevrai toujours », (p.62).

« Je ramentevais à part moi », (p.147). Juliette Lamber n'a pas jugé utile de mettre une note pour expliquer ce verbe archaïque en français.

Gosseu l'emploie sous une forme légèrement différente : rameintuvoir, (A XXXIV, 106) : au futur rameintuvront, (N XXVI, 84) ; au participe passé rameintu, (Déd).

rétu : vif, allant ; ici sémillant, en parlant de la Rose « une miette trop rétue pour une jeunesse de campagne », (p.11).

Chez Gosseu, dans la lettre intitulée Morale de Cath'reine à Guiguitte, on lit cette phrase : « Vous savez bien, einter nous soit dit, q'vous êtes un tiot

cose rétue » . La femme rétue a l'habitude de chercher gavelle touyée, c'est-à-dire, « chercher querelle » à son mari. Guiguitte, comme la Rose, a du caractère. Les emplois restés vivants sont de sens un peu différent:

terluire : intensif de luire : « Bon ! voilà du cuivre qui terluit comme le dos d'une citrouille », (p.10). « Beaucoup de bonnets blancs ont une espèce de faiblesse pour tout ce qui terluit » (ici l'uniforme du dragon), (p.143).

Gosseu emploie ce verbe en parlant des yeux, des yux qui terluissent comme des leumrons (des lampes), (N II, 2 ; N XXVI, 85).

vivre : fourrage : « un coup de main pour rentrer les vivres ou les blés quand le temps menace », (p.82).

Juliette Lamber s'était proposé de montrer les paysans qu'elle avait connus dans son enfance aux environs de Chauny et de Noyon « tels qu'ils agissent et parlent eux-mêmes ». Elle n'a fait que suggérer timidement quelques-unes de leurs paroles. En cela elle va beaucoup moins loin que Gosseu qui pouvait se sentir stimulé par un public local heureux de retrouver dans une chronique ses propres façons de dire. Et pourtant les indications données par Juliette Lamber sur la veillée, les franciers, les parigots, la noce ne sont pas sans valeur. Un regard porté de l'extérieur est susceptible de déformer certains traits et il est nécessaire d'en tenir compte, mais il ne détruit pas tout quand il est curieux et animé d'une sympathie ardente. Mon village garde une valeur documentaire sur le courant favorable aux évocations de la vie paysanne dans le milieu littéraire et sur les couches paysannes elles-mêmes où les écrivains s'efforcent de puiser leurs « tranches de vie ».

Il reste cette énigme de la note qui identifie le jeune dragon : quel besoin avait Juliette d'ajouter au prénom de Pierre, un second prénom et un nom de famille, ce qui rendait l'assimilation inévitable avec le personnage qu'avait créé Pinguet ? Discret mais bel hommage peut-être de Juliette Lamber, qui voulait être picarde, à un écrivain dont le nom ne disait probablement rien hors de sa région, mais qui était un vrai picard et l'était resté avec le plus grand bonheur.

Note - (1) - La tante Sophie était disciple sans le savoir des grammairiens picards Jacques Dubois et Charles de Bovelles qui, au XVIème siècle, avaient remarqué la proximité du picard et du latin pour certains traits.

Dans le même ordre d'idées, Madame Adam suit avec « un intérêt passionné » le réveil de la langue provençale et les débuts du félibrige. Un de ses amis lui conseille de lire Mistral dans le texte, en s'aidant, dit-il, du « vieux français de notre Picardie ».

(2) Le texte est suivi d'un glossaire dans l'édition R. Debrie. Ce glossaire peut être complété par le Lexique picard des parlers du Vermandois de R. Debrie, Amiens 1987 et par l'ALPic

(CNRS 1989), en particulier pour les points 80,81,82,90,91,92,93,94,104,105,112,113 qui correspondent à des paroisses de l'ancien diocèse de Noyon. Voir aussi l'ALF, points 263, 264 et surtout 262 (Vermand).

(3) Bucher « frapper (à la porte) » est attesté, et ce verbe peut même exister parallèlement à buquer au même point. Il est toutefois étonnant que l'auteur n'ait pas préféré buquer.

Document

Une oeuvre nous était venue du Midi que M. de Lamartine trouvait très belle et dont Ménard était enthousiaste. Il nous parle de Mistral, de l'auteur de cette Mireille dont il savait beaucoup de choses par un sien ami, ami lui-même d'Aubanel.

Aubanel ! J'entendais le nom de ce poète pour la première fois. Ménard me dit que ses vers sont pénétrés par la Grèce et ajoute qu'il suit le réveil de la langue provençale avec un intérêt passionné. On imagine si ma curiosité fut par là éveillée et si je pressai Ménard de questions.

Je connaissais vaguement le félibrige, malgré le bruit qui avait été fait autour de son passage du Rhône, de son succès à Nîmes, où les félibres avaient improvisé en vers et en prose.

« La Grèce se retrouve aux jardins de Saint-Rémy. Elle a une éclosion nouvelle sous le ciel phocéen. Tournez les yeux vers ce mouvement, reprit Ménard, et vous comprendrez à quel point l'âme poétique de la Provence azurée est attique. Je trouve la langue provençale superbe. Elle se prête aux grandes envolées aux récits tragiques ; en même temps elle est maligne, spirituelle, chaude, c'est-à-dire ensoleillée à ravir. Elle est saine, claire, ampoulée ou simple au gré de l'écrivain. La nature, pour elle comme pour la langue d'Homère, se peint de façon imagée, avec un seul mot. Vous aimerez l'héroïne de Mistral, son pays, sa langue et lui.

- Mais comment juger une langue traduite, dis-je à Ménard.

- Vous la lirez dans le texte aisément. Avec le vieux français de votre Picardie, un peu de latin et d'Italien, dont vous êtes teintée, vous comprendrez. J'irai demain vous en déclamer un chapitre et vous chanterez :

O Magali, ma tant amado,

Mete la tèdo au fenestroun.

- Ce n'est pas plus difficile que cela, m'écriai-je, mais c'est du Français ancestral.

- Tout simplement.

- Moi, dit Saint-Victor, que les monologues de Ménard impatientaient,

je suis convaincu qu'on ne comprend rien de rien à une langue quand on ne l'a pas vécue des années durant comme nous faisons du grec et du latin, et encore. Les mots sont la physionomie des choses, et il faut avoir beaucoup lu dans les choses pour lire dans les mots. Je trouve *amado* au lieu d'aimée et fenestroun à la place de fenêtre, du patois, c'est-à-dire du français mal prononcé. Voyez-vous, le français pensé à la française, c'est-à-dire imbibé séculairement de grec, de latin est suffisant, et à mon avis ce qu'il y a encore de mieux. Pourquoi aller chercher autre chose en France ? Mistral, Aubanel, Roumanille, qui sont, je le reconnais, de vrais poètes, feraient mieux d'écrire leurs vers en pur français, pour nous d'abord, quitte à traduire ensuite ce français en provençal pour leurs paysans.

- Saint-Victor, dit Ménard, vous êtes un béotien.
- Pas du tout, au contraire, c'est moi qui reste athénien. »

Mes premières armes littéraires et politiques, Lemerre, Paris 1906, (p.210-128).

UN DIABLE PORTUGAIS PARLE PICARD

Jacqueline PICOCHE

Jacqueline PICOCHE, qui ose signer cet article, n'est que la présentatrice d'une matière qui ne lui appartient pas. A peine y a-t-elle mis par-ci par-là son grain de sel. Elle n'a même pas le mérite de la découverte. Si elle a été ouvrir à la p. 281 la thèse de Paul Teyssier sur la langue de Gil Vicente (Paris-Klincksieck, 1959), c'est guidée par son frère hispaniste à qui son propre directeur de thèse avait jadis signalé qu'il y avait là de quoi piquer la curiosité d'une personne dont le champ de recherches était alors le terroir étroit et bien picard d'Etelfay (Somme). Non seulement Paul Teyssier, grand spécialiste français des études portugaises, n'a pas vu d'inconvénient à ce qu'elle le pille, mais encore, il lui a fourni, avec des commentaires, la transcription moderne et la traduction des passages en portugais qu'elle sera amenée à citer.

Quoi qu'il en soit, elle est heureuse de faire connaître à des picardisants un texte curieux qui met en branle l'imagination et fait rêver des routes maritimes de l'Occident européen du début du XVIe s., du rôle qu'y jouait la langue française, des matelots nés entre Calais et Le Crotoy, qui bourlinguaient, transportant laines et vins, de Flandre en Angleterre, d'Angleterre à Bordeaux et de Bordeaux au Portugal, où ils pouvaient rencontrer les grands découvreurs de continents, s'engager même dans leurs équipages cosmopolites, ou du moins s'émerveiller de tout ce que Lisbonne, en ce temps-là, offrait d'exotique à l'univers ébloui.

Elle pense que cette promenade à travers le temps et l'espace n'aurait pas déplu à René Debrie.

Donc, nous voilà dans une riche salle de quelque palais tout neuf, édifié dans ce style manuélin qui fait encore aujourd'hui l'étonnement des touristes. Une soixantaine de seigneurs et de dames de la cour vont assister à un divertissement léger (moins de 800 petits vers), L'auto das Fadas, écrit et réglé par un homme de théâtre alors en vogue, Maître Gil Vicente ; la représentation va avoir lieu en présence du roi. Quel roi ? Si comme le pense un critique, la pièce est de 1511, il s'agit de Manuel 1er dit « le Fortuné » qui régna sur le Portugal de 1495 à 1521 et finança les grandes expéditions de Vasco de Gama et de Cabral. Si, selon un autre avis, elle est de 1527, il s'agit de son fils, le roi Jean III dont, vingt-cinq ans plus tôt, Gil avait célébré la naissance dans sa première œuvre, Le monologue d'un bouvier.

Ce Gil Vicente (vers 1470 - vers 1536), surnommé « le Plaute portugais », considéré comme le premier dramaturge de son temps, ne doit pourtant pas être

familier à tous les dialectologues français. Il était le grand organisateur des fêtes de la cour où étaient représentés ses **autos**, littéralement « actes », mot dans lequel la langue portugaise associe les notions d'action, de représentation et de célébration. Auteur et acteur, aidé, en son âge mûr, par un fils poète et une fille musicienne, il passait du théâtre religieux à la comédie, de la tragi-comédie à la farce, non sans utiliser les ressources du ballet. Restée en majeure partie inédite à sa mort, son œuvre complète ne fut publiée pour la première fois qu'un quart de siècle plus tard, en 1562, dans une *Copilaçam* ou « compilation » qu'en firent sa fille Paula et son fils Luis. Les deux tiers sont écrits en portugais, et un tiers dans la langue maternelle de la reine, Marie, qui était espagnole ; il s'amusait, à l'occasion, à mélanger les deux langues.

Les contrastes linguistiques sont d'ailleurs un des ressorts de son comique. Ses « petites pièces » mettent en scène une extraordinaire galerie de personnages : courtisans, moines, paysans, juifs, nègres, Tsiganes, curés, valets, chapelain, sorcières, muletiers, juges, marins, marchandes, entremetteuses, auxquels se mêlent des figures traditionnelles : les anges et les diables, des personnifications allégoriques : le Temps, le Monde, la Foi, la Prudence, des dieux du panthéon païen comme Jupiter, Cupidon, Saturne ou Mercure et même certains héros comme Amadis de Gaule, chacun ayant des caractéristiques langagières originales. Chaque type est caractérisé par son costume et son « sociolecte », parle la langue ou le patois de son pays, notamment l'**estilo pastoril** des bergers castillans, la langue rustique portugaise, le parler des Juifs, dont il se fit, à l'occasion le protecteur.

Dans son œuvre, deux **Autos** comportent des textes suivis en langues étrangères : l'Auto da Fama et notre Auto das Fadas.

Dans le premier, **Fama**, la « Gloire » portugaise est représentée par une jeune bergère qui, courtisée par un Français, un Italien, un Castillan, les éconduit tous les trois. Ces personnages débitent des textes fantaisistes où l'on aperçoit tantôt du français tantôt de l'italien, tantôt de l'espagnol, ou du portugais, ou même du latin mais jamais une phrase entière dans la même langue. Leur mélange inextricable produit une incohérence manifestement volontaire. Sur un fond espagnol, apparaissent des mots, des formes, des désinences appartenant à un français et à un italien massacrés. En cela, Gil ne faisait que se conformer à la mode de l'**ensalada**, sorte de pot pourri où l'on mettait bout à bout des fragments de chansons écrits dans des mètres variés et des langues diverses. Comme dans les **fatrasies** françaises, on y recherchait la bizarrerie et l'extravagance, les rencontres imprévues de mots, le coq à l'âne.

Tel n'est pas le cas de l'Auto das Fadas dans lequel, au prix de beaucoup d'ingéniosité, on peut déchiffrer, correctes et intelligibles, des phrases françaises marquées de formes picardes, comme on en a tant d'exemples en ancien français, comme on n'en écrivait plus guère au début du XVIe s., mais comme on en prononçait certainement encore beaucoup.

Une sorcière, Genebra Pereira, apparaît sur scène et se présente au roi et à la reine. Elle va donner un exemple de ses talents en évoquant un diable

qui, à en croire la **Copilaçam** « fala em lingoa picarda », « parle en langue picarde ». En tous cas, elle ne comprend rien à ce qu'il dit : le diable, qui n'a nulle envie de lui obéir commence par lui dire « ses quatre vérités » dans cette langue inintelligible, et il lui faut user de ses plus puissantes conjurations pour le réduire à parler portugais. Elle lui ordonna alors d'aller dans de mystérieuses « îles perdues », qui pourraient bien être les enfers, chercher des créatures qui appartiennent à la fois à la mythologie classique et au folklore portugais, des **fadas marinhas**, « fées marines » ou « sirènes ».

Le diable, qui a compris, ou feint d'avoir compris **frades** « moines » pour **fadas** « fées », s'en va et revient bientôt, ramenant des enfers deux moines dont l'un joue de la cornemuse et l'autre, prédicateur pendant le cours de sa vie terrestre, n'a pas oublié les plaisirs de la chair : citant de travers Virgile qui dans sa 10e églogue avait écrit **Omnia vincit Amor, et nos cedamus amori** (« L'Amour est vainqueur de tout : nous aussi cédons à l'amour »), fait un sermon burlesque en espagnol, où il développe le thème **Amor vincit omnia.**

La sorcière ordonne de nouveau au diable d'aller chercher les **fadas marinhas**, qu'elle attend en récitant des litanies de sa façon. Les voici enfin, escortées du diable. Ces créatures humides, à qui leur morphologie caudale ne facilite pas les déplacements sur la terre ferme, arrivent en versant des larmes et en chantant les fatigues et les angoisses de leur voyage dans un **vilancete** (en espagnol **villancico**) dont les premiers vers constituent le refrain (**mote**) repris à la fin de deux strophes (**voltas**) de forme parallèle. Par son élégance et sa délicatesse, que devait rehausser la musique, malheureusement perdue, ce **vilancete** fait un vif contraste avec les saillies burlesques, voire obscènes du début de l'**Auto**.

A la demande de la sorcière, les Sirènes vont dire la bonne aventure au Roi et à la Reine, en leur souhaitant toutes sortes de prospérités. Puis, elles distribuent aux spectateurs des petits papiers, 36 pour les messieurs, et 23 pour les dames. Chaque papier contient en trois vers la « définition » d'une bête. Pour les messieurs, ce sont des quadrupèdes et pour les dames, des oiseaux. Les définitions sont toutes tournées de telle sorte qu'elles puissent toutes avoir un double sens. La pièce finit sur ce jeu de salon.

Si la **Copilaçam** n'avait pas averti le lecteur que la langue utilisée par le diable était « picarde », il est douteux que les érudits s'en fussent avisés tant la bizarrerie des graphies, les fausses coupes, de malencontreuses agglutinations, et l'irrémédiable corruption de deux passages au moins, défigurent ce texte. Il a fait l'objet de plusieurs articles successifs publiés dans le Bulletin des Etudes Portugaises en 1950 et 1953 dont P. Teyssier donne la référence et fait la synthèse. C'est cette synthèse que nous exposerons, en commentant les trois passages de la pièce où le diable s'exprime, que nous présentons de la façon suivante.

Le texte de la pièce est écrit en petits caractères : les répliques portugaises en italiques maigres, les répliques « picardes » en italiques grasses ; les vers sont séparés par des traits obliques. Au dessous de chaque réplique, figu-

re sa traduction, en petits caractères romains maigres. Au-dessous encore, éventuellement, les commentaires nécessaires, en caractères ordinaires :

PREMIER EXTRAIT (v. 1-204)

Vem un Diabo a chamado de Feiticeira, o qual lhe fala em lingua picarda desta maneira

Vient un diable à l'appel de la sorcière, lequel lui parla en langue picarde de cette façon :

***Le diable* : 205 Oo dame jordene / vu seae la bien trovee / tu es fause te humeyne / sou ye vous esposee /**

Oh ! Dame joudaine, vous soyez la bien trouvée ! (tu es fausseté humaine) - Soyez vous épousée !

[Quiconque a l'habitude de la liberté orthographique des textes anciens et de la diversité des prononciations possibles en français du XVIe s. ne s'étonnera pas que la forme **soyez** soit rendue une première fois pas un **seae** approximativement phonétique, et une seconde fois par la fausse coupe **sou ye** ; **fause te** pour fausseté est une autre fausse coupe. **Soyez la bien trouvée** est une formule de salutation usuelle en ancien français ; suit un **a parte** satirique du diable, puis un souhait de mariage, symbole de bonheur, comme on en relève d'autres exemples dans l'œuvre de Gil Vicente. Tout ceci est français. Le picard n'apparaîtra que dans la réplique suivante.]

La sorcière : 209 Que linguagem e essa tal ?/ Hui, e ele fala aravia ?/ Olhade o nabo de Turquia !/ Falade arama Portugal !

Qu'est-ce que c'est que ce langage ? Oh ! Il parle arabe ! Voyez le navet de Turquie ! Parlez portugais, morbleu !

***Le diable* : 213 Tu as fel bianco de mal / aveu un frayre jacopim /**

Tu as fait beaucoup de mal avec un frère jacobin

[La forme **jacopin** est une variante courante à l'époque, de **jacobin**, surnom donné aux Dominicains parce que leur couvent se trouvait rue Saint Jacques, en latin **Jacob** prononcé **Jacop**. Le **n** et le **u** se confondant facilement dans l'écriture de l'époque, il faut sans doute lire non **bianco** mais **biauco**, où **biau**, non certes exclusivement picard, s'écarte pourtant de la norme parisienne ; la diphtongue **au** étant encore parfois prononcée au XVIe s., il n'est pas exclu que **biau** soit une transcription phonétique. Quand à **co**, transcription phonétique de **caup** pour **coup**, avec réduction de la diphtongue, c'est une forme typiquement picarde, de même que **aveu** pour **avuec** réduit à Paris à **avec**]

La sorcière : Ma pesar vej'eu de ti !/ Dize, ma trama te naça !/ que dizes, que não t'entendo ?/ Fazes escarnio de mim ?/ Ora juro a Deos que é graça ! : O demo que t'eu encomendo, camanho tu i estas !

Maudit sois-tu ! La peste soit de toi ! que dis-tu ? Je ne comprends pas ! Te moques-tu de moi ? Eh ! bien, par Dieu, voilà qui est drôle ! Va-t-en au diable ! un aussi grand diable que toi !

Le diable :

222 Macarele de limosim / tripiere de sancto Ouim

Maquerelle de Limousin ! Tripière de Saint Ouen !

La sorcière : 224 Da o demo esse latim / que não entendo o que é /

au diable ce latin, je n'y comprends rien !

Le diable : Tu nas oy tene vergonhe

Tu n'as ouï ? - Tenez vergogne !

[**tu n'as ouï** répond au **não entendo** de la sorcière ; **tenez vergogne**, « tu devrais avoir honte » est un calque du portugais ; le mélange du **tu** et du **vous** est constant en ancien français.]

La sorcière : 227 Que fiz eu ?

qu'ai-je fait ?

Le diable : De tois le sães en aute vois

de toi les seins en haut te vois [je vois le haut de tes seins]

La sorcière : 229 Vos me diredes depois / o que isso quer dizer

Vous me direz ensuite ce que ceci veut dire

Le diable : 231 Tu aspete de bem la mer

Tu as pété dedans la mer

[**de bem**, mots dépourvus de sens appellent une correction : la plus simple est **dedem** transcription phonétique de **dedens** avec, par surcroît, la voyelle nasale prononcée à la picarde, sans passage à /ã/, là où le français a **dedans**].

La sorcière : 232 hui, pete que pode ser ? / esta que linguagem é ?

Oh ! « péter », qu'est-ce que cela peut être ? Quel langage est-ce là ?

Le diable : 234 tant sant y xi noble en trapisu

[Ce vers d'une longueur inhabituelle doit être irrémédiablement corrompu. Aucune hypothèse n'offrant à ses yeux un sens satisfaisant, le commentateur donne sa langue au chat.]

La sorcière : 235 Viste-lo demo em que vem ?

Avez-vous vu ce diable, où il en vient ?

Le diable : 236 E la ribalde norrem / e pui gessa venu

Et la ribaude n'ot [n'eut] rien, et puis, j'ai ça venu.

[l'auxiliaire **avoir**, là où le français emploie l'auxiliaire **être**, est courant en picard]

La sorcière : 238 pois pera que vieste tu / senam pera serviços meus ?

Et pourquoi donc es-tu venu, sinon pour me servir ?

***Le diable* : 240 Dime tos xem que tu veus / fame dum vilhem cocu**

Dis-me tout che que tu veux, femme d'un vilain cocu

[L'emploi du pronom atone après un impératif est peut-être dû à l'influence portugaise, mais peut très bien aussi être un picardisme de syntaxe. Le x pour transcrire le son /ch/, et **-em** pour **-e** final se trouvent dans d'autres copies portugaises de textes français : **xem** doit donc être lu **che**, pronom typiquement picard qui d'ailleurs apparaît encore au v. 347.]

La sorcière : 242 Quem viu diabo alemão ? Dize, rogo-te, bargante (mau quebranto te quebrante !) / não falas doutra feição ? Por vida de Genebra Pereira, / velha, ladra, alcouviteira, que chame o nome de Jesu !

A-t-on jamais vu diable allemand ? Dis-moi, je t'en prie, coquin, (que la consomption te consume) ne parles-tu pas d'autre façon ? Sur la vie de Genebra Pereira, vieille, voleuse et maquerelle, j'appelle le nom de Jésus !

La sorcière sait qu'elle dispose là d'un moyen de pression efficace ; le Diable ne peut supporter le nom de Jésus !

***Le diable* : 249 Eu eu que dile tu**

Euh ! Euh ! que dis-tu ? ou mieux « pourquoi le dis-tu » ? Pourquoi dis-tu cela ? (l'emploi de que pour « pourquoi ?» et l'ordre des pronoms sont conformes à l'usage de l'ancien français)

La sorcière : 250 Esconjuro-te, malino, / nembro da ira de Deos / pola terra e polos ceos, / e por teu malvado sino tu has-me de responder !

Je t'en conjure, Malin, objet de la colère de Dieu, par la terre, par les cieux, et par ta mauvaise étoile, il faut que tu me répondes !

Elle s'efforce de se soumettre le diable grâce à de violentes formules de conjuration qui se révèlent efficaces : son obéissance se traduit par le fait que maintenant il parle portugais :

***Le diable* : 255 Oo que maldita molher !/ Que me queres, infernal ?**

Oh ! Quelle maudite femme ! Que me veux-tu, être infernal ?

La sorcière : 257 Quero-vos, mano, entender. Minha rosa, vinde ca ! / Meu quebranto, day-m'a fé / que me não faleis por la, e adoro o rabo de boi.

Je veux comprendre, petit frère. Venez ici, mon mignon ! Jurez-moi, mon ensorceleur, de ne pas me parler par là-bas, et j'adore la queue de bœuf

Maintenant que le diable parle portugais, la sorcière lui parle avec tendresse. Pour ce qui est de la **queue du bœuf** (et l'on pourrait traduire **queue** par un mot beaucoup plus cru), il faut sans doute y voir une allusion à quelque pratique de sorcellerie.

***Le diable** (revenant à son patois) :*

257 Te toy te toy tu merum la caboxes

Tais-toi ! Tais-toi ! tu me romps la caboche !

[le mot **caboche** est d'origine picarde]

La sorcière : 264 Falai, arama, portugués ! Atéqui estou zombando. Tu has-d'ir onde t'eu mando !

Parlez portugais, morbleu / jusqu'ici j'ai plaisanté / Tu iras où je t'envoie ! /

***Le diable** : 267 Yrey inda que me pes.*

J'irai, quoi qu'il m'en coûte

Pour la seconde fois, sa soumission se traduit par l'usage du portugais.

La sorcière : 268 Vai logo as ilhas Perdidas no mar das Penas Ouvinhas ! Traze tres fadas marinhas que sejam mui escolhidas. Parte logo, ora sus !

Va vite aux îles perdues, / dans la mer des rochers algueux ! Rapporte trois fées marines qui soient de grand choix / Pars vite ! Allez ! Ouste !

***Le diable** 273 tu as desataque la pendus*

tu as détaché les pendus

[littéralement **dés-attaquer** pour **dés-attacher** : la conservation de **/k/** devant un ancien **/a/** latin est un trait fondamental de la phonétique picarde : **la pendus** est certainement corrompu : il faut lire soit **le pendu**, soit **les pendus.** On sait que les pendus, leur corde, leurs oreilles, etc. avaient une grande importance dans les pratiques de sorcellerie.]

DEUXIEME EXTRAIT (v. 342-354) : le diable revient avec les deux moines :

la sorcière, 342 : Mau somiço e mau marteiro venha por tuas queixadas ! Eu mandei-te polas Fadas, e tu trazes-me um gateiro ! E estes frades, a que vem ?

Qu'il disparaisse, qu'il souffre le martyre, ton sale menton ! Je t'ai envoyé chercher les fées / et tu me ramènes un cornemuseux ! Que viennent donc faire ces moines ?

***Le diable** : 347 Vus ma ve dexem*

Vous m'avez dit che

[nous sommes déjà habitués aux fausses coupes du genre de **ma ve** pour **m'avez** et aux fausses jonctions comme celle de **dexem, dit che** : il n'y a rien d'extraordinaire à voir **i** peu tendu, comme on en entend encore en Picardie, transcrit par un **e**]

La sorcière 348 : Assi vivas tu, amem !

***le diable* 349 E peme foy xiaa**

(répliques obscures que le commentateur renonce à commenter)

la sorcière. 350 : Venhas muitier ama / com tuas balcarriadas ! / Não te dix'eu a ti « Fadas » ;

Va te faire pendre avec tes plaisanteries ! Ne t'ai-je pas dit « des fées »?

***le diable* 351 « Frades »**

des « frères »

la sorcière : « Fadas »

des « fées » !

***le diable* « Frades »**

des « frères » !

la sorcière. 354 : Ainda vos aprofiades !

Voilà que vous vous obstinez encore !

TROISIEME EXTRAIT (v. 496-530)

les sirènes : 496 Qual de nos vem mais cansada / nesta cansada jornada ?/ Quel de nos vem mais cansada ?

« Laquelle d'entre nous est la plus lasse, après ce lassant voyage ? Laquelle d'entre nous est la plus lasse ?

La sorcière : 499 Pitas, pitas, pitas, pitas !/ Patelas patelas, patelas ! / Bem venhais, minhas donzelas, / lingoadas frescas fritas

mes poulettes, mes poulettes, mes poulettes ! / mes canettes, mes canettes, mes canettes ! soyez les bienvenues, mes pucelles, mes fraîches limandes frites !

***Le diable* : 503 Oo fauxe buxiere malvada / vaxites a buxions**

Oh ! fausse buchière, voichi tes abusions !

[Qu'est-ce que cette **buchière** qualifiée par l'adjectif portugais **malvada** ?

Vraisemblablement un nom d'agent dérivé du verbe **buschier** « tendre des embûches », qu'il faudrait donc transcrire **buschière**. **Vachi** prouve que dans le langage transcrit, **oi** était prononcé **/wa/** et qu'après un **/v/**, il était facile à une oreille portugaise de ne pas percevoir le **/w/**. Mais, ô Merveille ! regardez un peu les graphies **x** : **Voichi** (forme impeccablement picarde) notre diable qui fait deux « hyperpicardismes »: **fauche** (< **falsa** qui n'a jamais connu de palatalisation) au lieu de **fausse** et **abuchion** pour **abusion** « tromperie , dérivé de **abuser** « tromper », mot usuel en ancien français, qui est dans le même cas !]

La sorcière : 505 ja tu tornas esses tons / tartaranha escomungada ?

Voilà que tu reviens à ton style, maudit gerfaut !

***Le diable* : 507 Mi gene memie mi.**

mi, je ne m'ai mie mis ! [je ne m'en suis pas mêlé] ? ou mieux, mi, je n'aime mie, mi [Moi, je n'aime pas cela, moi]?

Le sens n'est pas évident, mais le pronom **mi** pour **moi** est un picardisme authentique et l'on sait que les textes du nord de la France ont une prédilection pour la négation **mie**.

La sorcière : 508 Cal-te erama pera ti. / e leixa-me a mi falar. / (diz as Fadas) : Como vos vai nesse mar / tão profundo e espaçoso ?

Tais-toi, morbleu, et laisse-moi parler, moi ! (en s'adressant aux fées) : Que faites-vous dans cette mer si profonde et si vaste ?»

Les sirènes (lui répondent en chantant) *512 Nosso mar é fortunoso / nosso viver lacrimoso / e o chegar reguroso / ao cabo desta jornada. / Qual de nos vem mais cansada / nesta cansada jornada ?*

« Notre mer est orageuse, notre vie larmoyante, et sévère notre arrivée au terme de ce voyage. Laquelle de nous est la plus lasse après ce lassant voyage ?

La sorcière : 518 Não podedes vos falar, / que respondedes cantando ?

Ne pouvez-vous parler, que vous répondez en chantant ?

Les sirènes : 520 Nos partimos caminhando, / com lagrimas sospirando, / sem saber como nem quando / fara fim nossa jornada. / Qual de nos vem mas cansada / nesta cansada jornada ?

Nous sommes parties, allant notre chemin / Toutes en pleurs, en soupirant / Sans savoir ni comment ni quand / Notre voyage prendra fin / Laquelle de nous est la plus lasse / après ce lassant voyage ?

***le diable*, 526** (insensible à la chanson des sirènes, s'écrie)

Melior cante le quien / y le hoyssas de villee

Meilleur cante le quien et les oiseux de ville

[**melior** pour **mieux** est dû à l'influence portugaise, mais le **quien** est un animal incontestablement picard. Quant aux **hoyssos de villee** faut-il y voir des **oiseaux** ou des **oiseux** ? De toutes façons, les sirènes ne sont pas des oiseaux. Dans la mesure où ce sont, dans la réalité, de jeunes artistes charmant les loisirs d'un public urbain, la seconde interprétation est peut-être la meilleure...]

La sorcière : 528 Cal-te, corvo de Noé ! / Que não sabes que cousa é / cantar mal nem cantar bem !

Tais-toi, corbeau de Noé, tu ne sais pas ce que c'est que de chanter mal ni de chanter bien.

Sur ce jugement esthétique s'achèvent les répliques du diable, mais pas les questions qu'elles soulèvent.

Gil Vicente savait-il le français ? Il en avait assurément une teinture. On peut même imaginer que son public était dans le même cas. Car enfin, il y a matière à rire de l'ignorance de la sorcière - qui, elle, n'en sait pas un mot et s'imagine que c'est de l'arabe - lorsqu'on entend l'enchaînement des répliques : **tu as pété dedens la mer - Hui « pété » que pode ser !** L'hypothèse qu'il aurait recopié sans les comprendre quelques vers d'un manuscrit venu du Nord n'est pas soutenable, tant à cause du sens relativement cohérent de son texte, qu'à cause de ses graphies extravagantes. Si le manuscrit de Gil Vicente avait été orthographié conformément aux usages français, on ne voit pas pourquoi ses éditeurs se seraient amusés à le défigurer. Les agglutinations et les fausses coupes, les graphies approximativement phonétiques présentent tous les caractères de transcriptions balbutiantes produites par les illettrés ou les enfants commençant à écrire. Selon toute apparence, ce qu'il savait de français, il l'avait appris par l'audition et non par la lecture.

Qui donc parlait le français à Lisbonne, à son époque ? Qui avait besoin de le manier un tant soit peu ? Les négociants et leurs clients. Le français d'oïl était devenu, à son apogée du XIIIe s. , la langue commune des marchands et du monde des affaires. Il occupait la même place que l'anglais de nos jours dans les échanges internationaux, qui ne se réglaient pas tous dans les foires : le transport par mer du vin de Bordeaux en Angleterre ou l'expédition au Portugal des draps et étoffes de Normandie, Picardie, Artois et Flandres donnaient lieu à des écritures en français dont certaines ont été conservées. Donc à plus de paroles encore, aujourd'hui envolées. Que restait-il de cette situation au début du XVIe s. ? Deux siècles de malheurs pour la France n'avaient pas dû la modifier profondément. L'italien servait surtout pour les échanges en Méditerranée et au Levant ; l'allemand restait enclavé ; les rois d'Angleterre, tout le temps qu'ils « se disaient rois de France », n'étaient guère soucieux de diffuser le patois anglo-saxon de leurs sujets, d'ailleurs beaucoup moins nombreux que les Français. Bref, les navigateurs de retour des Indes et ceux qui allaient acheter en gros sur l'énorme marché de Lisbonne les marchandises rares qu'ils allaient revendre au détail au plus haut prix dans leur pays arrivaient à s'entendre en français, et non sans peine, car entre français et portugais, les obstacles phonétiques ne sont pas minces ! Mais le picard, me direz-vous ? Que vient faire là le picard ? Gil Vicente, avec sa curiosité linguistique, sa bonne oreille à l'affût de tous les idiomes, avait dû repérer que le « français » n'était pas uniforme ; or, parmi les dialectes d'oïl, le picard est le plus typé, présentant des traits bien reconnaissables, particulièrement stables et fréquents. Un interlocuteur français avait pu faire observer à Gil ces habitudes langagières spécifiques, propres à certains marins, à certains négociants qui se trouvaient être « picards ». S'il n'est déjà pas facile pour un citoyen de Lisbonne d'apprendre le français de Paris, c'était une complication supplémentaire de se mettre à cette bizarre variante septentrionale. Si le français était déjà une langue passablement diabolique, le picard, pire que le français, était une langue super-diabolique. Comment résister au plaisir de l'utiliser au théâtre ?

Jacqueline PICOCHE

ichi leu

IVAR CH'VAVAR

AVANT-PROPOS - Wailly-Beaucamp est situé à quelques kilomètres au sud de Montreuil. J'ai vécu dans ce village entre ma septième et ma quatorzième années. Je comprenais le picard, à peu près bien, mais je ne le parlais pas.

Quand j'ai commencé à m'intéresser à cette langue, j'entendais du berckois et du patois de Buire-le-Sec. Avec K.Schmitt (alias Flip-Donald Tyètdégvau), nous mélangions les deux parlers (pourtant fort différents) ; c'est à partir de ce mélange que nous avons créé le picard que nous écrivons.

Je dois beaucoup à René Debrie. C'était un homme très savant et très bon. Il m'a aidé en maintes circonstances, il m'a appris une quantité de choses. Je l'estimais beaucoup et la nouvelle de sa mort m'a bouleversé.

Je ne savais que faire pour lui rendre un assez bel hommage. J'ai cherché longtemps. Enfin j'ai pensé au lexique de Wailly qu'il avait recueilli avec Paul Louvet et publié dans sa collection EKLITRA en 1977 : *Lexique Picard du parler de Wailly-Beaucamp* (un supplément, important, a paru en 1983). Je pensais qu'après tout, j'avais habité ce village, que je l'avais aimé assez fort pour le pleurer longtemps après avoir dû le quitter ; - que ce serait intéressant sûrement de m'efforcer d'écrire quelques pages dans sa langue... Mais cette langue, vingt-cinq années presque avaient passé, je n'en gardais qu'un maigre souvenir, peu de choses... J'ai vu alors ce que je pouvais et ce que je devais faire, et c'était, mes quelques pages d'hommage à René Debrie, de les écrire dans le patois de mon village, à partir de son travail, du livre publié avec Paul Louvet.

J'ai commencé et c'était difficile. Ensuite, c'est parti, j'étais content et j'ai écrit davantage de texte que je ne pensais. C'était quand même très long et difficile, plusieurs dizaines d'heures. Un long poème, en trois parties qui elles-mêmes se divisent. Je crois que c'est assez beau. Ichi leu, le titre, a un sens, mais ce n'est pas forcément pour ça le meilleur titre. J'ai bien cherché, je n'ai rien trouvé d'autre pour le moment.

din chés bos

1. Ban, bin come os voyéz is s'printë lùs piés din chés boyœs d'queut
dech bo, is què't' tète in-n avant din chés finquères pi ché-z ortiles
is s'inpatroul'të din ché-z ourdières ed chés quëmàns d'bo
is s'inchèp'të din z'z ébranqüres, is pass'të lù tenp a s'trondlé
à tère margré tous chés (pri:ères) qu'is fè't' a sinte Niclète: n-in vleu core èn.ne
lotà-ye qu'is cranq'të din chès rachen.nes pi chés glœ-wes
ch'ét dés halots, ch'ét dé-z ayures, el toute din èn.ne breun'tà-ye du dhiabe
chole tère ale démortit, aprè ch'ét dés raques a n'pu s'délourdé
aveucq cheu qu'on s'sint pét-bleu-we aboli pi a cu, ah !
aveucq dés lonquës drilles, in patalon qu'i flouque, tro grand capiœ-we
èn.ne inchpèe d'noèsthié leu, in boriquét pèrdu ichi
din ch'noèr, é-pi qmint qu'os voléz qu'on n'quèche poànt dés rudes maques
ayaya m'grèfe ! ayaya m'quëvile ! ayaya mn'airèque ! ayaya min breu !

jë n'randi poànt leu par rubrique, nan jë n'randi poànt leu par gout
ej wipe j'eune é-pi j'hanse mè jë n'sè pu du toute a-cœse qu'ej randi leu -

Au Bahot
chole cloque ed bo
ech batèrlét d'étràn-ye
chole corte ed boudàn-ye.

Quèche qu'i pale dech Bahot, 'ti qu'on n-n'intind ch'cloqué *vrèmint* ?
du bo, dl'étràn-ye, pi du boudàn-ye é-pi ch'vint del mèr din chés branques !
i m'san.ne a vir qu'on-n ét putot dech cotà-ye du Bojin, mé ch'ét
vrà-ye, qu'a n'i vir gogne, pi apré tant é-pi tant d'flobà-yes
tant pi tant d'valdinghes é-pi d'trondlaches a quate pates cu bèrneu-we
é-pi ch'silinche qu'i y'eu açteure eque ch'ét pire qu'ech pu pire potàn-ye on-n é-
t intonà-ye, échou.i - lachéz-më din més ganmes
èn.ne mahène in bond, leu, ou èn.ne quichlà-ye ed courtëbotes
cheu pi èn.ne pile ed bo qu'a m'dégringole edsu ch'ét l'mènme
bleuses-vues é-pi lourdies, ou core qu'ej vièncne din in hot d'laripètes
ej dirà-ye « la bonne nuit, més jins ! » pinsant qu'ch'ét dz'afuthiés qu'is rint'
a catoire din l'leuhat'tà-ye, aveucq in doét j'touchrà-ye min capiœ-we
pi - oh non ! - min queur i në s'démanchreu poànt d'plus' qu'il ét !

2. I cachèn.ne... I n'cachèn.ne pu... o-z arivons a èn.ne juète
ed lapàn-yes din chés bos.
I fét noèr a n'pu s'vir li-mènme, mé leu

ch'ét nou-z otes chés meurfàn-yes é-pi ch'ét nous chés
noircassiés tristës jins.
Don.ne-më ch'bat-fu eque j'a
leume èn.ne foie d'fu

ichi leu.
Dhiabe !... ch'ét dur a prène

toute i ét fré.
Ah, a y'y'ét ... Baléromes qu'o somes, o-

z avons dés fènmes.
Droules dégavèrlà-yes ! ... El pleufe din vo co !...

El pleufe su ch'muqse ed vo maquoère !... El pleufe qu'ale
détord vos carnètes !
El pleufe dri:ère vo-z orèles !... El pleufe el

long d'vo airèque !
El pleufe qu'ale coule su vos garoules ! ... El

pleufe din vos sourzius é-pi qu'ale
raplatit vos caveu-wes dsu chl'oche ed vo caboche,
caboche durte come in cayeu-we ou core èn.ne ca.ouète
ed nàn-ye.

O-z ètes abominabëlmint tchotèles, pépètes crapà-yes !...

Ban, bin qminchéz açteure a vous bate insangne qu'on
riche in molét.
Qu'on riche come chés gros qu'on riche

come chés riches
a ghife wale,
quand qu'is voè't' dès iards pi dés partintales milé din
l'nuit noire el pleufe.
Ech qu'i mile si avant din chole iœ si

douche del nuit pi qu'on lanche sés deu-ye
màn-yes ed'din insangne ed'din l'doucheur
oscurte.
Inqsécanmint qu'cha nous san.ne biœ quan-t o-

z ètes in route a vous cranpigné, cha nous
san.ne inqsécanmint biœ-we, quand qu'oz ètes in route a
vous morte pi dégrité é-pi a déquiré
vos meupes é-pi qu'nou-z otes
on voét vo piœ-we, démuchà-ye blanque eque
eque ch'ét come ed'z éclites qu'is cali:och'të dsu ch'bo quan-t ech
tenp qu'i n'eu pu toute pi qu'os tran.nons lés garlotes -

Buquéz bochuses, sœtéz saltà-yes, reuléz carabosses !...

Ej di qu'o-z ètes

carmen.nes in mousse, carongnes incaleurà-yes, é-pi eque ch'ét
no lorgne a nous ed vous vir in route a
vous foute des pa.ouans su l'brongne !
- A tours ed breus.

Étandi qu'os vous plamuzréz
nous os qminchrons a maqué.
Dole crasse soupe aveucq du

crocro d'din, pi point dole soupe a l'cornale !... Py'apré dés
tripes ed vaques ; a ch'momint-leu

os nou-z inbrongrons tout l'gheule ed creu tout glimeu-we é-pi
os finqrons du toubacq roide.
Pi i n-n'-eu

qu'is juront dol ghitare a l'clartà-ye canchlante
dech fu (margré qu'os n'n'aiyonches poànt, dés ghitares) é-pi
os buvrons du claquatère
jusqua qu'i n-n'euche qu'is quèch't' a tère
(D'cheu os n-n'avons in séquant boutèles

qu'is trincal't' din in grand seu).
Pi os s'èchtrons su ch'mont

ed fènmes ed fumèles in rache
ech mont qu'os fréz... Os vou-
z abrachrons, os vous bajrons su l'bouque su chés loupes edsu
lés dints.
- Dsu vo gren.ne ed rache pi os vous brogn'rons

parèl eque dés sovaches.

3. J'è maquà-ye, j'è démaquà-ye
j'é fét ch'jougleu-we pi ch'ducasseu-we
j'é fét ch'co aveucq chés fènmes
-Is t'cri:oè't « calibite ! »
- J'ràpondoé « canipèle ».
J'étoé plus' eque zézèle.
Ej décartoé, j'è décairiàye
Pi pour n-in définir j'n'étoé qu'in pore labo-we.
-Os somes bélots. -Os somes bièn leu.
Os somes bièn leu, d-ou qu'o-n eu l'vàrde brongne.
- Ej conprind poànt à-rièn...'splique-të.
- L'ghife vèrte ! mile-të quiq'part, don !
- D-ou ? su ch'tronc dë z'z apes ?
Di-më quo qu'i fot qu'ej voèche !
- T'é couleur d'amèr, couleur ed courà-ye
Din l'fameuse bouraque
Eque tu sin come mi
- Come ti ? (cha brou.it
Din mé-z orèles) ti !
T'é couleur ozèle, couleur ed càrson,
Couleur ed poùrion !
Brongne vrèmint hontabe.
- J'su touà-ye ed të l'dire !
- Cha n'ét poànt cruyabe.

Os cri:omes mizère, o-z avons bré tant.
- Fot qu'tu conprinche eque ti pi mi,
Chochons, o-z avons l'vàrde ghife
Din ch'bo, par nuit, pi dsou
Chole pleufe longhe a finir.
L'pleufe qu'a n'finireu pu.
- Ch'ét l'goute qu'os buvomes
Taleure, assis
Dsu l'pile ed bo.
- Os ri:omes leu jolimint vèrt, déjeu.
Déjeu os sintomes eque ch'étoét l'parsoi-ye
Ed no mizère. Deux biœs létuèrs !
Os somes a l'mazière ed no tristë vie.
Solèl i n'peut pu r'ète.
- Ch'ét chole vièle leune
Qu'a t'fét pinsé cheu.
Bè l'lë din chés branques, ëqmint
- Qu'ale queurt pi qu'ale vole,
Chorchèle ébèrquà-ye !
- Nan, os somes biën leu
Din ch'boqlét del mort.
En' fostillons pu, tu sà-ye, min pore fiu.
- Solèl i 'rvareu.
- Nan, bachons culote,
A cu blafe courons din ch'bo
Come el leune, cu bleu-we
Din chés grands halots.
I n'rèsse pu qu'a quié
Tout courant ! din chés finquères.
Fot qu'os quionches l'étron bleuzate,
No ame.
- Ou pétète qu'os s'inculonches.
Dëdju ! ej pète bleu-we !
T'avoé rézon, j'qui m'vie,
Ej m'in veu du beu !
- I fot qu'ej queurche
É-pi ti dri:ère,
Pi apré dl'ote sin.
Ah ! deux biœ-wes chochons
Qu'is queur't' sans marone
Au miyu d'chés troncs !
- Courons inculà-yes
Din l'fréqteume é-pi l'breun'tà-ye.
Aya, fiu ! dépèche !
Sancti amèn', ej sin qu'déjeu
Ej pèrd ëm'n ame
Aveucq tous mé-z aboyèles !

Ej pousse min fond'mint.

din chole sale

(au veupe)

Dëhor eche tenp i s'voute
I s'inviron.ne gramint, ech veup i quét
Y'eu èn.ne brèque din èn.ne ayure
Y'eu èn.ne sélète din èn.ne pature
Mé pu pàrson.ne i n'ireu moute
On n'voét pu chole route
On n'voét pu ch'coulant din chole cour
On n'voét pu ch'soutié
On n'voét pu chole mairque mèrlon.nà-ye
Dsu l'porte dë chl'étape.
Nan, on n'voét pu l'cochie–
Roulries, vagabon'ries
Açteure ch'ét fini.

Os somes din chole canbuse
Os somes din chole cahute
Os somes din chole cassine
Pi pétète din ch'cabin
- Din l'crape pi chés baliyures
Din chole téripe inbàrnaqrie
D'chés mézons, din l'beueur,
Din chole caleur froède.
Din l'finqu:à-ye, el broi-ye
pi chole pouanteur avante.

(qmint s'on s'sint)

Cha s'monchlèn.ne pi cha s'ramonchèle
- Cha s'ramonchlèn.ne -
Cha s'greute, cha s'acoufte
Cha s'acamuchote.
On-n ét contint d'ète mourme
On-n ét contint d'ète flo-we
Incouinà-ye é-pi infeurà-ye -
Cha san.ne mouflàye.
On-n ét contint d'ète éponà-ye
Épotrà-ye, pàrtri, ébardri -
Contint d'toute.

On n'voroét poànt ète dézinchpà-ye
Débàrnaquà-ye. On n'voroét mie
Ete rassaquà-ye,
Ete réhœchà-ye, ète rétanpi
Ete décranpi -
Nan.

Cate-seuri cate-seuri
Si tu rapasse par ichi
T'aireu du lét-boli
Din èn.ne gate qu'ale fuit.

On-n ét contint d'ète assufi
D'ète étonbi, indsou d'in lit
Acq in matleu bulà-ye dsu li
Dés catlèngnes pi dés dreus muzis -

(ch'qu'i' y'eu a vir)

Toute i ét biœ a àrghété,
Chès pleuts d'étàn-ye
Chole lanpe qu'ale file
Ech jeu aveucq tous chés sujéts
El pinte a fu qu'ale beut
Chès payèles ahoquà-yes
Chés cayèles défeurà-yes
Chés démises din chés coàn-yes
Chole vièle quène ébèrquà-ye
Ech cadot déwagnà-ye
Tous chés viuzries
Chés tiloés plàns d'winses pi d'crotes ed seuris
Chl'ameurète aveucq chés grosses boètes d'aleumètes
Chès bouts d'candèles
Chés bat-fu qu'is n'march'të pu
É-pi tous chés vius 'dicamints
É-pi l'fameuse poère a lavmint
É-pi ch'toubacq d'avanche
Èn.ne bonche qu'os n'n'avons pu l'uzache
Dole grèsse pour ech fuzicq
Pi pour ché-z émorwides .
Toute i ét biœ-we a vir
(Surtoute chés carneux, chés vérés
Chés sérules).

Dëhor, il éclère.

(Ch'minjé)

Quo qu'o-z airons a mié ?
Dés marles din ch'fond d'èn.ne gope
Dole branque, dés craqlots
Du ringoliche d'i y'eu chin-t ans
Du pàn férà-ye
Dole fren.ne touyà-ye acq du cairbon
Dés ratabagas ?
Èn.ne fricassèe d'barzèles ed co ?
Dés pupes ?
Du lard a barpe ?
Eque chés tchins is n'in voroè't' poànt ?
On maque toute,
On-n ëdman.ne qu'a ingrouillé
Qu'a intiqué, qu'a intassé
Sans s'ocupé d'echti qu'i passe -
Qu'a s'inpafré, ës' rapapté -
Pi toute i passe.

(chés jins)

Y'eu leu dz'indsous pi dés langreu-wes
Dés doreus pi des bàrdouilleu-wes
Dés souquards, ed'z àrfrognà-yes
Dés malémus, dés malapates -
Dés quatërlanghes in route a more
Ed'z afuthiés àrvënus d'toute
Qu'is ri't' a tré gros dints
In fzant tran.né lù gloite
On voét dés muses é-pi dés gren.nes
Y'eu dés bégards, y'eu dés rogneu-wes
Dés crignus tout-pré d'dés naqsieu-wes
- I n-n'eu qu'is sont d'pique
Dz'otes qu'is son-t in gnafe
Dés qu'is qminch't' a tout déhansé
Tout déhouzé
Pi tout jëjté
In houpant pi in clapindant
In dégritant, in dérachant
In fournaghant, in détopant
I n-n'eu qu'is mil't' pi dz'otes qu'is gogn't'
Dés qu'i-z eun't' é-pi dés qu'is mion.n't'
Dés qu'is tègh't' pi core dés qu'is hans't'
É-pi leu d-ou qu'i y'eu dole iœ-we
Dés patrouilleu-wes, dés wérouilleu-wes -
I n-n'eu qu'is bour'të dés gros zius
I n-n'eu qu'is s'tap'te dsu lù cu

Dés mitans d'droules, vrà-yes cahoutoires
Qu'is pouss't' dés rouanà-yes edvant l'porte
Y'eu in mangron din chl'éscayé
Qu'i walon.ne ou n'veut pu popré -
N-in vleu core èn.ne coupe qu'is robol't'
Pi souq't' lù né din èn.ne castrole
Y'eu dés tayons, poànt tous lés mién.nes
In cadafe, pi dés nifleus d'chènes-
Pi chés voézàn-yes...

Pi tout l'mon..ne il ét biœ pi boàn-ye.

tinpe dëhor

tinpe dëhor
ATCHIT' ! y'àrfét fréche
a rase del planète Tère.

A ganme d'agache din ché-z ourdières
bleuses.
Si tinpe au matàn-ye
chés capahus
is frichon.n't' in vrà-ye
coup.

J'étoé queut min né
din chés pruques.

Quo qu'ch'ét qu'i m'ac'cion.ne
su l'plache point pàrson.ne
pi poànt core à-rièn
d'rétanpi.

Min bèrlicoco i trinpe core din l'ivèr.

Dés pono-wes, dés pious
is piul'të quiq'part
jë n'sé poànt d-ou ;
dés racrafeu-wes is m'àrcri't'
ed fort loàn-ye din chés qmàn-yes -
MI ? qu'ej cri, - OUI ! qu'is cri't'

TI, leu, TI, OUI !
- mi ?

Chl'arcq ed sint Michèl
sins pleufe ni solèl
i bzèn.ne
su ch'vilache aglouti.

core dés cri:aches, pi ch'silinche
D'dri:ère ez'z ayures
dés fènmes ed beueur
is saq'të lu tète ;
is saq'të lè poétrengne
ed lù caraco
p'is ri't' pi is m'crit'
(mi)
- is m'crit' CALIBITE !
(ch'n'étoét mie dur a proniqué)
ej lù 'rclaque CANIPÈLES !
(jou qu'o-z airoètes treuvà-ye ote cose ?)

Is m'lanch'të dol monoi-ye
toute frèque din chés magritèles ;
pi i n-n'eu èn.ne qu'ale rit
come in bœdét qu'i minche du jnoife
rit ! jusqua tant qu'a s'étran.ne
(ale eu sés caveus ganes
tout frés).

J'sin èn.ne catrinète
su ch'bord dë mn'orèle ;
ej voé in calimuchon
su l'invèr dë m'màn-ye ;
in ràyon d'solèl
tout glinard, i grinpe su l'croncagne
i passe edsu chés fourdren.nes -
pi cha m'juise
dë l'vir tout ch'tenp-leu
dvant qu'i m'atinche.

<u>in sé.u</u>

J'm'agrinche din in viu sé.u

tout broncq, min carton
i glinche el long d'min breu.

I n'ét poànt core a tère
qu'ej su queut fébe.

in rève ?
Tinpe, dëhor
chole iœ d'àrlavache
a ch'déjoucq ed chés moùniœ-wes
a l'pèrchà-ye dech solèl
ale quëminche ës' journà-ye.
Ale ét déjeu bièn crasse
ale ét déjeu bièn pèrse
ale ét forte come èn.ne cuiche
pi joéyeuse come in-in eul.

in vrà-ye
Queu-we, jë m'vérengne, jëjtà-ye
leu.

ej chuche
Ej chuche èn.ne crèque
py'àrqué min né din ch'créquié !

pétète in molét pu tard
A ganme d'agache
pétète in molèt pu tard
din chés gochéts noèrs.

Ch'ét més qu:anses pi més fardrèques -
qu'is fini'të toudi
cu nu din l'cuvèle.

Si du tenp s'eu passà-ye
cha n'eu mie d'sin.

ahure
A ch'coàn-ye d'èn.ne barbacane
din quèche qu'ej vièn m'inchpé ?
On-n ét in momint a s'àrconète :
li ch'ét mi pi (jë m'tate) mi
ossi ;
mé mènme ech mi-li

(l'ote mi, qu'ej veu dire)
poànt si échou.i
si étonbi qu'mi
i m'moute ës' cochure :
ej prind èn.ne rude doublure !

ej m'apèle par min nom
Treu du cu, pointe ech canon
Tire chèle fichèle, tu gobreu chl'étron
qu'i m'cri in m'àrghétant
aveucq dés zius bèrlons.

récouà-ye
J'queur mon dech bégu :
j'el treufe tout décavulà-ye
aveucq du sang dsu sin quèn'son
aveucq sés piés din dés glachons.

« Assi-t'të » qu'i m'dit
« rapure-të ichi » ;
i passe sin patalon
il eufe el portière dë s'vaque
èn.ne leumière rose pi gane ;
i rinte sin breu pi s'tète ed'din
pi tout sin corp s'ingarne - vrèmint !

Ej rèsse assufi
« i fét froéd », qu'jë m'di
on toque a ch'cariœ-we
ej m'àrteurne : mèrte ! cha r'ét li !

I m'fét in clognon
jë m'fout in borgnon
l'vleu din chole mézon.

I m'sœte edsu j'qué i m'aqvale
i m'sàre més breus intàr sés ganmes
aveucq èn.ne rare suptilità-ye
i m'lanche sin floute su min minton ;
i m'ésplique «a y'y'ét, t'é récouà-ye »
rétanpi d'in bond

« bràn-ye ! » qu'i dit « ch'é-t aladon
qu'i n'y'eu pu in bout d'cairbon. »

in rève ?
O ! bouyés del nuit !
léchéz-më vir vo ringhie !

J'su déqueurà-ye, m'lanque ale ét rèque
i m'san.ne qu'ej marche déboyolà-ye -

a part mi
D'tout sin y'eu quiq'cose d'écliyà-ye din mi -
quét, avriyote !
si j'avoé èn.ne manoyèle pour m'àrmonté
tu sà-ye, jë m'démolin'roé !
j'su calape pi éblérà-ye
mé jusqua tant qu'os vnèches
bitlàn-yes, galoubis,
j'su quand-mènme din in ratrét ;
ej su-t ébleu.i
d'in ràyon...
intàr chés fënètes
intàr chés mézons
l'coup qu'i vièn't, pépà-yes
os m'mén'réz a ch'blot.

Quét, avriyote !
Quéyéz, gri:œ-wes !
ej cache ech cabin au mitan d'chés so-yes ;
ej cache ed'z ayots pi j'n-in treufe in séquant ;
a quo z'z inchiyé ? pépà-yes, d-ou qu'o-z ètes ?
j' cache du claquatère -
ej su-t a part mi
açteure, leu.

déroyache
On-n ét mie core d'àrmontà-ye
mé pu si tinpe eque taleure ;
bibœ-wes pi craquoés
is sont biœ-wes a vir ;
j'àrcrache èn.ne pirète ed piuque
j'voroé qu'on m'arjuinche
leu, pou m'fère du meu ;

qu'on m'foute èn.ne pignà-ye
pi qu'apré j'voiche a quate pates
din chés rues, ingru.inà-ye...

J'su su chole seul
dech vilache, leu d-ou
qu'l 'orèle a s'dégloutit
edvant qu'dë s'rétonbir ;
ej prind mn'èscodie
j'intind tous chés brouits
ej prind mn'èscodie
ch'silinche i m'échouit
ej prind mn'èscodie
j'àrqué d-ou qu'j'étoé
pi qu'ej su toudi.

Le Creusot, Amiens
décembre 1989 - janvier 1990.

N.B. - Ce texte ayant été écrit à partir d'un glossaire, sa richesse lexicale est forcément très grande. Dans le cadre de ce recueil, il ne peut être question d'indiquer la traduction de tous les termes difficiles. Je ne puis qu'inviter le lecteur à se reporter aux sources : *Lexique picard du parler de Wailly-Beaucamp*, par René Debrie et Paul Louvet, Amiens, Eklitra, 1977, et *Supplément au lexique picard du parler de Wailly-Beaucamp*, Paul Louvet, Eklitra, 1983. On trouvera néanmoins, ci-dessous quelques mots qui, ou bien ne figurent pas dans ces ouvrages, ou bien sont employés dans mon texte avec un sens spécial ou élargi, ou encore m'ont paru demander une brève explication ou précision.

I. Ch'V.

acq : contraction de aveucq (avec)

Bahot (ch') : Le Bahot, hameau de Verton, à l'ouest de Wailly.

barpe dans du lard a barpe : recouvert d'une moisissure en forme de poils.

bè : regarde. Du verbe béyé, qui ne figure pas dans le lexique.

bèrlon : "de longueur inégale" : in cotron bèrlon (une jupe dont un côté est plus long que l'autre). Dans mon texte, extension du sens : dés zius bèrlons : des yeux qui ne regardent pas selon le même axe vertical ; l'un vous fixe, l'autre paraît braqué sur un point situé plus haut ou plus bas que votre visage.

Bojin (ch') : Bois-Jean, village à l'est de Wailly.

'dicamint : pour médicamint.

éclite (sf) : éclair. Ne figure pas dans le lexique, qui donne il éclère pour « il fait des éclairs ».

glachons (smpl) : fragments de vaisselle brisée.

greuté (s') : dans le lexique, « se mettre au lit ». Le sens est plus précisément : se gîter, s'enfouir dans son lit.

milé : 1) briller, luire. 2) regarder ; s'milé : se mirer. 3) épier ou surveiller.

pété bleu-we : mourir.

ramonchliné (s') : verbe créé par moi en associant s'monchliné (dans le sens de : se froisser, se chiffonner) et s'ramonchlé (se recroqueviller, se tasser).

sinte Niclète : dans l'expr. a sinte Niclète : à la nuit tombée. Dans mon texte, « a sinte Niclète » n'est pas un complément circonstanciel.

tran.né lés garlotes : trembler et grelotter.

vàrde (adj. fém.) verte. N'apparaît dans le lexique que dans l'vàrde rue : la rue verte.

vrèmint ! : exclamation marquant l'étonnement et, souvent, la réprobation.

SOURCE PICARDE , Hommage à René Debrie .

Textes réunis par J.M. ELOY, M. CRAMPON, P. PAUCHET

Table des matières :

Page

- R. Mallet, *recteur honoraire* : Avant-propos 7

I Témoignages :

- M. Crampon, *maître de conférences à l'Université de Picardie, directeur du Centre d'Etudes Picardes, président de l'association Eklitra*, et P. Pauchet, *historien, président de l'association Eklitra :* Présentation, biographie et bibliographie de René Debrie. 9
- P. Garnier, *poète* : Lettre à René Debrie 29

II La langue :

- W. Bal, *professeur émérite de l'Université de Louvain, membre de l'Académie Royale de Langue et de Littérature Françaises :* L'article défini et ses combinaisons avec des prépositions dans le parler wallo-picard de Jamioulx. Etude morphologique. 33
- F. Carton, *professeur émérite de l'Université de Nancy* : Les noms du chat et du coq dans l'Atlas linguistique picard : un conflit homonymique ? 41
- G. Mounin, *professeur émérite de l'Université de Provence :* Le parler du Vieux-Rouen. 49

Au-delà du picard :

- H. Guiter, *professeur émérite de l'Université Paul Valéry de Montpellier :* Auxiliaires du passé en Europe occidentale. 57
- R. Matzen, *maître de conférences à l'Université de Strasbourg, ancien directeur de l'Institut de dialectologie de l'Université de Strasbourg :* Les emprunts des patois vosgiens au dialecte alsacien. 67
- G. Taverdet, *professeur à l'Université de Dijon :* Quelques diphtongaisons de A et E en Bourgogne. 89

III La langue et ses gens :

- A. Lefebvre, *professeur à l'Université Paris V :* Marqueurs sociaux dans le français de la région lilloise. 98
- J.-M. Eloy, *linguiste, directeur-adjoint du Centre d'Etudes Picardes :* Parlez-vous picard ? Un test de compréhension. 106
- J.-M. Marconot, *chercheur CNRS* : L'union des patoisants en langue 115

romane de la Trouée de Belfort et régions limitrophes. Domaine comtois d'oïl : étude d'une association "patoisante". Page

- S. Boulard, *linguiste :* Une approche ethnologique du locuteur picard. 129

IV Les noms propres :

- M.-T. Morlet, *maître de recherche honoraire au CNRS :* Terrier de la seigneurie du Marquais : étude onomastique. 141

- M. Lebègue, *co-responsable de l'Atlas linguistique picard :* Les noms de lieux du canton d'Hornoy-le-Bourg. 165

V Histoire et coutumes :

- W. Eloy, *secrétaire de la Société de Linguistique Picarde :* Voies légendaires : les chaussées Brunehaut Picardie et Artois. Histoire, légendes et toponymie. 179

- F. Beauvy, *écrivain et dialectologue :* Rites, fêtes et saisons en pays d'Oise. 187

VI Littérature :

- J. Chaurand, *professeur émérite de l'Université Paris-Nord :* Mon village de Juliette Lamber et les Lettres picardes. 195

- J. Picoche, *professeur émérite de l'Université de Picardie :* Un diable portugais parle picard. 207

- P. Ivart, dit Ivar ch'Vavar, poète, *directeur de la revue "L'Invention de la Picardie" :* Ichi leu. 217

Achevé d'imprimer
sur les presses
de l'IMPRIMERIE COLOMBEL
65, Boulevard des Fédérés
80000 AMIENS
Tél 22 91 54 01

Dépôt légal
Décembre 1992